

Les Tarifs

bouyguestelecom.fr



- Offres mobile
- Offres mobile + box
- Offres box
- Offres clé 3G+ /tablette/iPad



SOMMAIRE

Tout ce qu'il faut savoir

Quelles sont vos conditions de souscription? ...	3
Quelles sont les avances sur consommation et dépôt de garantie à régler?	4
Comment conserver votre numéro mobile ou fixe? ..	4
Comment s'inscrire à l'Annuaire Universel?	5
Conditions pour changer d'offre	6
Comment renouveler vos équipements?	10

Principes généraux, modalités de décompte et de tarification de vos services

Communications métropolitaines	11
SMS	14
MMS	14
SMS+/MMS+/118XXX par SMS/VISIO+	14
Internet+	15
Internet, Mails et TV 3G+	15
Communications depuis le réseau partagé ..	17
Communications vers l'étranger	17
Communications depuis l'étranger	21

Les offres

Offres mobile

Carte Bouygues Telecom	24
Forfaits bloqués Universal Mobile	28
Forfaits Bouygues Telecom	33

Autres offres mobile	38
----------------------------	----

Offres mobile + box

Tout-en-un forfait mobile+Bbox	39
--------------------------------------	----

Offres box

Offres Bbox	50
Offres Bbox fibre	53

Offres clé 3G+ / tablette / iPad

Offre Internet 3G+ prépayée	55
Forfaits Internet 3G+	57
Offre Internet 3G+ prépayée pour iPad	59

Les avantages

Les avantages multi-lignes	61
Préférence pro	61

Les services gratuits/inclus

Services gratuits et inclus	62
-----------------------------------	----

Les options

Options	66
Autres options et frais annexes	75

Les informations contractuelles

Conditions Générales de Service	76
Informations sur votre Contrat de Service ..	83

CLIENTS

Clients Tout-en-un forfait mobile+Bbox, découvrez la présentation des offres en page 39 et dans le reste du document, retrouvez les conditions applicables à votre forfait mobile dans la partie Offres mobile (ou Clients forfaits, si précisé) et celles applicables à votre Bbox ou Bbox fibre dans la partie Offres Bbox : sont inclus dans cette définition les Tout-en-un forfait mobile version éco+Bbox et Tout-en-un forfait mobile version éco+Bbox fibre.

Les Clients offres mobile regroupent :

Clients Carte prépayée : Clients ayant souscrit une offre Carte Bouygues Telecom.

Clients forfaits bloqués : Clients ayant souscrit un forfait bloqué Universal Mobile (y compris en version éco en carte SIM seule), ou le Forfait bloqué RSA de Bouygues Telecom.

Clients forfaits : Clients ayant souscrit un forfait Bouygues Telecom : Forfaits Eden (y compris en version éco en carte SIM seule, et Tout-en-un forfait mobile+Bbox pour la partie mobile). Les règles de changement d'offres (et de mobile pour les forfaits version éco) sont différentes pour les clients forfaits version éco et les Tout-en-un forfait mobile+Bbox.

Clients offres Bbox : Clients ayant souscrit une Offre Bbox (ADSL) ou Bbox fibre (ou Tout-en-un forfait mobile+Bbox (ADSL) ou Tout-en-un forfait mobile + Bbox fibre pour la partie box). Les règles relatives au changement d'Offres Bbox s'appliquent différemment pour les Tout-en-un forfait mobile+Bbox et Tout-en-un forfait mobile version éco+Bbox fibre.

Clients offres clé 3G+ / tablette / iPad : Clients ayant souscrit un Forfait Internet 3G+ ou une offre Internet 3G+ prépayée ou une offre Internet 3G+ prépayée pour iPad.

Clients Professionnels : Clients ayant souscrit une offre Bouygues Telecom à titre professionnel (en présentant leur N° SIREN).

MARQUES

Bouygues Telecom et **Universal Mobile** sont des marques exploitées exclusivement par Bouygues Telecom. **Tout-en-un®** est une marque déposée par Bouygues Telecom.

■ Quelles sont vos conditions de souscription ?

En point de vente, votre Contrat prend effet dès sa souscription et est subordonné à la présentation des pièces justificatives demandées, portant le nom du titulaire, et, dans certains cas, à l'encaissement effectif d'une avance sur consommation et/ou d'un dépôt de garantie. Le Contrat est conclu sous réserve de la réception du Formulaire dûment rempli et signé, et de la copie recto verso des pièces justificatives.

En cas de dossier incomplet ou d'impossibilité de fournir une pièce, vous disposez d'un délai de 8 jours pour nous fournir les pièces manquantes.

Les pièces justificatives sont les suivantes :

- Carte Nationale d'Identité, passeport (UE, Monaco, Andorre), carte de séjour ou de résident françaises valables encore 6 mois et pouvoir du représentant légal pour les personnes morales ;
- et en plus (à l'exclusion des Clients Cartes prépayées) : chèque annulé et RIB d'un compte domicilié en France ou Monaco et un justificatif de domicile de moins de 3 mois (lorsque l'adresse postale portée sur le Formulaire n'apparaît sur aucune des pièces ci-dessus).

OFFRE BBOX

Si vous optez pour le Dégrouper Total, vous devez nous donner mandat afin d'opérer le dégroupage de votre ligne téléphonique auprès de France Télécom, ainsi qu'un mandat de conservation de votre numéro fixe si vous souhaitez le conserver. Dans les autres cas, nous vous attribuerons un nouveau numéro de téléphone non géographique.

La souscription aux Services Fixes est limitée à une souscription par ligne téléphonique fixe.

DÉGROUPEZ SA LIGNE

- **Le dégroupage total vous permet de ne pas conserver votre abonnement téléphonique France Télécom.**

Nous vous recommandons d'opter pour le **dégroupage total : il vous permet de ne pas conserver votre abonnement téléphonique France Télécom.**

ATTENTION : Bouygues Telecom prend en charge les aspects administratifs de la résiliation de votre abonnement principal France Télécom sauf les options souscrites qu'il vous appartient de résilier.

- **Vous souhaitez conserver votre abonnement France Télécom** ou raccorder un équipement de type fax, modem, minitel, alarme médicale ou de sécurité, interphone, terminal de paiement... Nous vous recommandons d'opter pour le **dégroupage partiel**, c'est-à-dire une offre avec laquelle vous conservez votre abonnement téléphonique France Télécom et le numéro de téléphone associé.

SOUSCRIRE UNE OFFRE BOX SANS LIGNE FIXE

La construction de ligne permet d'ouvrir une ligne téléphonique ADSL afin de bénéficier directement d'un accès à l'Offre Bbox seule en dégroupage total sans avoir besoin au préalable d'un abonnement téléphonique France Télécom. Dans le cadre d'une souscription Bbox ce service est facturé 19,90€ sur votre 1^{re} facture box. Dans le cadre d'une souscription d'un Tout-en-un forfait mobile+Bbox, ce service vous est offert sous la forme d'une remise au plus tard sur la 3^e facture mobile. Retrouvez les conditions d'éligibilité au service et modalités associées dans l'annexe pratique des Conditions Générales de Service.

■ Quelles sont les avances sur consommation et dépôt de garantie à régler ?

OFFRES MOBILE ET OFFRES INTERNET 3G+

À la souscription :	
<ul style="list-style-type: none"> si vous ne fournissez pas tous les justificatifs obligatoires dans votre Contrat de Service, si vous achetez plusieurs cartes SIM Bouygues Telecom ou Universal Mobile simultanément ou de façon différée, 	229€ pour les Clients forfaits (214€ pour les Clients forfaits bloqués)
<ul style="list-style-type: none"> en cas d'absence de chèque annulé au nom du titulaire, 	50€ pour les Clients forfaits (ou 35,80€ pour les Clients forfaits bloqués ⁽¹⁾)
<ul style="list-style-type: none"> en cas d'absence de chèque annulé <u>et</u> de carte bancaire au nom du titulaire. 	400€ (214€ pour les Clients forfaits bloqués)
À la souscription et/ou en cours de Contrat :	
<ul style="list-style-type: none"> en cas d'inscription sur le fichier Préventel ou de chèque déclaré irrégulier par le Fichier National des Chèques Irréguliers, 	400€ (214€ pour les Clients forfaits bloqués). Le Service Mobile sera accessible uniquement avec un forfait mobile avec blocage ou avec le forfait bloqué Universal Mobile 40 min et le Service fixe, selon les modalités décrites dans ce document. Pour les clients Forfait bloqué RSA, il n'y a pas de dépôt de garantie.
<ul style="list-style-type: none"> en cas de souscription au Service Accès depuis l'étranger plus, 	400€
<ul style="list-style-type: none"> pour les Clients forfaits bloqués, en cas de paiement par mandat compte, 	214€
<ul style="list-style-type: none"> pour les Clients forfaits et box, en cas de dépassement de votre forfait mensuel de plus de 50€ (en consommations et services). 	Montant maximum : sommes dues (dont encours) à la date de la demande.

OFFRES BOX

<ul style="list-style-type: none"> Dépôt de garantie du Décodeur Bbox TV 	49€
---	-----

Ce dépôt de garantie sera encaissé et ne vous dispense pas du paiement des sommes qui vous sont facturées au titre de votre offre Bbox ou forfait mobile + Bbox. En cas de restitution du Décodeur Bbox TV, il vous sera remboursé déduction faite des éventuelles sommes pouvant être dues par les coûts de remise en état et/ou de remplacement de votre matériel et des impayés non contestés.

■ Comment conserver votre numéro mobile ou fixe ?

OFFRES MOBILE CONDITIONS DE CONSERVATION DU NUMÉRO MOBILE

La portabilité du numéro est accessible en 3 jours ouvrables (hors dimanche et jours fériés) à compter de la demande. Elle est disponible sous réserve d'éligibilité et que la ligne à porter soit active le jour du portage. Vous nous donnez mandat pour résilier en votre nom et pour votre compte la ligne dont le numéro est à porter. Vous aurez pris connaissance des conditions de résiliation du contrat vous liant à votre précédent opérateur.

OFFRES BOX CONDITIONS DE CONSERVATION DU NUMÉRO FIXE

Ligne active au moment du portage, être titulaire du numéro à porter, ne pas avoir d'autres demandes de conservation du numéro en cours sur ce numéro, respecter les contraintes de faisabilité techniques (notamment pour les numéros de téléphone fixe géographiques : si un déménagement a eu lieu, il est possible que votre numéro de téléphone ne puisse être conservé, car ce numéro géographique est attribué à une zone géographique donnée).

(1) En cas d'absence de chèque annulé au moment de la souscription, vous devez vous munir de votre carte bancaire et de votre RIB. Il vous est alors possible de souscrire avec une avance sur consommation au Forfait bloqué 1h SMS (engagement 24 mois) à 17,90€/mois. Une avance sur consommation de 35,80€, équivalant à vos deux premiers mois de forfait, sera immédiatement débitée de votre carte bancaire. Il n'y aura aucun autre prélèvement pendant les deux premiers mois au titre de votre forfait.

- **Vous souhaitez conserver un numéro géographique (commençant par 01, 02, 03, 04, 05) et fourni par France Télécom, et ce quel que soit votre Fournisseur d'Accès Internet actuel.**

La conservation de votre numéro est effective dans un délai de 24h suivant l'activation de vos services. Dans ce cas, le numéro de téléphone fixe devient ainsi le numéro de votre ligne IP fixe.

- **Vous souhaitez conserver un numéro fixe non fourni par France Télécom (géographique ou non géographique) et ce quel que soit votre Fournisseur d'Accès Internet actuel.**

Contactez le 0800 94 94 02 (gratuit depuis un fixe) sous un délai de 24h après l'attribution du numéro provisoire Bouygues Telecom **lors de votre souscription**. La conservation du numéro sera effective dans un délai de 24h suivant l'activation de vos services.

OFFRES MOBILE + BOX (Tout-en-un ideo et ses déclinaisons)

Les conditions respectives des offres mobiles et/ou des offres box s'appliquent.

■ Comment s'inscrire à l'Annuaire Universel ?

L'Annuaire Universel recense les numéros de téléphones mobiles, fixes et les coordonnées des clients des opérateurs français. En inscrivant votre N° de mobile ou de fixe à l'Annuaire Universel, vous rendez accessible votre numéro de téléphone aux interlocuteurs qui souhaitent vous joindre. Cette inscription est gratuite. Vos coordonnées deviennent alors consultables sous plusieurs formes : annuaires papier, annuaires Internet et services de renseignements téléphoniques.

Vous pouvez choisir de restreindre l'accès aux informations qui vous concernent :

- liste anti-prospection : vos coordonnées restent visibles mais ne peuvent pas être utilisées à des fins commerciales,
- liste anti-annuaire inversé : vos informations personnelles ne peuvent pas être retrouvées à partir de votre N° de mobile,
- liste sans adresse complète : seuls votre code postal et votre ville apparaissent. ATTENTION : pour les professionnels dont l'activité consiste à fournir des biens ou des services aux consommateurs, l'adresse postale complète est obligatoire.
- liste sans prénom complet : seule l'initiale reste visible.

Si le titulaire et l'utilisateur de la ligne sont différents, vous pouvez choisir d'inscrire l'un ou l'autre.

Pour modifier gratuitement votre inscription à l'Annuaire Universel, connectez-vous sur bouyguetelecom.fr, rubrique "Espace Client" ou sur universalmobile.fr ou appelez votre Service Clients.

■ Conditions pour changer d'offre

Règles applicables aux offres présentées dans ce guide.

Si vous êtes déjà client forfait Bouygues Telecom et que vous changez d'offre en cours d'engagement :

Le changement d'offre est possible à partir de 3 mois d'ancienneté et n'est pas réengageant sauf si vous changez pour :

- un forfait Eden avec engagement 24 mois en souscrivant pour la première fois l'Avantage confiance
- un forfait Eden version éco avec engagement 12 mois

Si vous êtes déjà client forfait Bloqué Universal Mobile et que vous changez d'offre en cours d'engagement :

Le changement d'offre est possible à partir de 3 mois d'ancienneté et n'est pas réengageant sauf si :

- vous changez votre offre avec engagement 12 mois pour une offre avec engagement 24 mois
- vous changez votre offre pour une offre version éco avec engagement 12 mois

Le changement d'offre est possible sous réserve d'être à jour de vos paiements. Certains services, avantages et options ne sont pas disponibles avec toutes les offres. Le changement d'offre peut entraîner leur perte. Renseignez-vous sur bouyguestelecom.fr ou universalmobile.fr, rubrique «Espace Client» ou auprès de votre Service Clients.

Les clients Carte Bouygues Telecom peuvent changer de formule Carte à chaque rechargement.

Quelle que soit votre offre :

Lorsque le changement d'offre implique des frais en fonction de l'offre choisie, ces derniers sont précisés sous chacun des tableaux suivants.

L'ancienneté décrite dans les tableaux ci-après recouvre :

- L'ancienneté du client : elle démarre à la souscription du premier contrat. Un Client forfait bloqué qui change au profit d'un forfait mettra à zéro son ancienneté client car il souscrit un nouveau contrat.
- L'ancienneté sur le forfait : elle démarre à l'arrivée sur un nouveau forfait. Spécifique aux Forfaits Eden smartphone et Eden iPhone et au Tout-en-un ideo avec Forfait Eden smartphone.
- L'ancienneté mobile : elle démarre soit à la date de votre première acquisition de mobile, soit à la date de votre dernier renouvellement de mobile.

OFFRES MOBILE ET MOBILE + BOX

		MOBILE							MOBILE + BOX			
		Cartes prépayées	Forfaits bloqués avec engagement	Forfaits bloqués version éco avec engagement	Forfaits bloqués version éco sans engagement	Forfait bloqué RSA	Forfaits avec engagement	Forfaits version éco avec engagement	Forfaits version éco sans engagement	Tout-en-un ideo / ideo fibre avec engagement	Tout-en-un ideo / ideo fibre avec engagement	Tout-en-un ideo / ideo fibre version éco sans engagement
DE	Cartes prépayées ⁽¹⁾	Gratuit, sous réserve de 3 mois d'ancienneté client										
	Forfaits bloqués avec engagement ⁽²⁾	Voir tableau Forfaits bloqués page 8					Gratuit sous réserve de 9 mois d'ancienneté client et d'absence de renouvellement dans les 9 derniers mois	Gratuit sous réserve de 9 mois d'ancienneté client et d'absence de renouvellement dans les 9 derniers mois				
	Forfaits bloqués version éco avec engagement ⁽²⁾											
	Forfaits bloqués version éco sans engagement ⁽²⁾											
	Forfait bloqué RSA											
	Forfaits avec engagement	Voir tableau Forfaits et Mobile + Box page 9										
	Forfaits version éco avec engagement											
	Forfaits version éco sans engagement											
	Tout-en-un ideo / ideo fibre avec engagement ⁽³⁾											
	MOBILE + BOX	Tout-en-un ideo / ideo fibre version éco avec engagement ⁽³⁾										
Tout-en-un ideo / ideo fibre version éco sans engagement ⁽³⁾												
Tout-en-un ideo / ideo fibre version éco sans engagement ⁽³⁾												



- Changement d'offre possible à partir de 9 mois d'ancienneté client et si vous êtes libre d'engagement
- Changement d'offre possible si vous êtes libre d'engagement et à partir de 3 mois d'ancienneté client
- Changement d'offre possible si vous êtes libre d'engagement avec frais de 15€
- Changement d'offre possible uniquement si vous êtes libre d'engagement
- Indisponible

Le changement vers les nouveaux forfaits s'effectue dans les mêmes conditions.

(1) En tant que titulaire de la ligne et si le solde de votre crédit de communication est >0,01€. En cas de changement d'offre au profit d'un forfait, votre crédit restant est conservé dans la limite de 50€ au plus tard sur la 2^{ème} facture, sous forme de remise sur facture. En cas de changement vers un forfait bloqué, votre crédit restant est conservé dans la limite du montant du forfait bloqué souscrit et utilisable aux conditions de l'offre souscrite. Vous conservez votre N° (transféré immédiat dans le cas d'un changement vers un forfait bloqué ou en 48h maximum vers un forfait). (2) Pour un changement vers un forfait Bouygues Telecom, le crédit restant est remboursé dans la limite de 50€ et au plus tard sur la 2^{ème} facture. Vous conservez votre numéro (transfert sous 48h maximum). (3) Si vous changez de forfait mobile sans conserver Ideo, vous perdez le bénéfice du Tout-en-un forfait mobile + Bbox. L'offre Bbox/Bbox fibre devient alors payante au tarif en vigueur.

FORFAITS BLOQUÉS

		version éco					
		Forfaits bloqués SMS 1h et 2h avec engagement	Forfait bloqué SMS + Internet 1h avec engagement	Forfait bloqué SMS + Internet 2h avec engagement	Forfait bloqué 2h pour iPhone avec engagement	Forfait bloqué SMS 40 min avec engagement	Forfaits bloqués version éco avec engagement (hors 40 min)
version éco	DE	VERS					
		Forfaits bloqués SMS 1h et 2h avec engagement					
	Forfait bloqué SMS + Internet 1h avec engagement						
	Forfait bloqué SMS + Internet 2h avec engagement						
	Forfait bloqué 2h pour iPhone avec engagement						
	Forfait bloqué SMS 40 min avec engagement						
	Forfaits bloqués version éco avec engagement (hors 40 min)						
	Forfait bloqué SMS 40 min version éco avec engagement						
	Forfaits bloqués version éco sans engagement (hors 40 min)						
	Forfait bloqué SMS 40 min version éco sans engagement						

- Changement d'offre possible à partir de 3 mois d'ancienneté client : gratuit
- Changement d'offre possible dès 3 mois d'ancienneté client
 - Si l'ancienneté mobile ≤ 6 mois, le changement d'offre est possible avec frais de 60€
 - Après 6 mois d'ancienneté mobile, le changement d'offre est gratuit
- Changement d'offre possible uniquement si vous êtes libre d'engagement
- Indisponible

Lors de votre changement de forfait, votre crédit est conservé dans la limite du montant du forfait souscrit et ce changement est effectif au prochain prélèvement.

OFFRES CLÉ 3G+

Les changements d'offre sont possibles dans les cas suivants :

		version éco			
		Forfait Internet 3G+ 24/24	Forfait Internet 3G+ régulier	Forfait Internet 3G+ occasionnel	
version éco	DE	VERS			
		Forfait Internet 3G+ 24/24			
		Forfait Internet 3G+ régulier			
	Forfait Internet 3G+ occasionnel				

- Changement d'offre possible à partir de 3 mois d'ancienneté client et gratuit avec réengagement
- Changement d'offre possible, gratuit et sans engagement si vous êtes libre d'engagement
- Changement d'offre possible, gratuit et avec réengagement si engagé et à partir de 3 mois d'ancienneté
- Indisponible

- Si vous avez bénéficié d'une offre de remboursement Bouygues Telecom sur un PC portable, ultraportable ou tablette et que vous changez pour un forfait Internet d'un tarif inférieur dans les 12 mois suivant votre souscription, des frais de 150€ vous seront facturés.
- Les changements d'offre depuis et vers les offres Internet 3G+ prépayées ne sont pas disponibles.

FORFAITS ET MOBILE + BOX

		version éco												
		Forfait Eden classic avec engagement	Forfait Eden relax avec engagement	Forfait Eden smartphone/Eden iPhone (hors 24/24) avec engagement	Forfait Eden smartphone 24/24 / Eden iPhone 24/24 avec engagement	Tout-en-un ideo ⁽¹⁾⁽²⁾ avec un Forfait Eden classic avec engagement	Tout-en-un ideo ⁽¹⁾⁽²⁾ avec un Forfait Eden relax avec engagement	Tout-en-un ideo ⁽¹⁾⁽²⁾ avec un Forfait Eden smartphone hors 24/24 avec engagement	Tout-en-un ideo ⁽¹⁾⁽²⁾ avec un Forfait Eden smartphone 24/24 avec engagement	Forfaits version éco avec engagement	Forfaits version éco sans engagement	Tout-en-un ideo avec engagement ⁽¹⁾⁽²⁾	Tout-en-un ideo version éco ⁽¹⁾⁽²⁾ sans engagement	
DE	Forfait Eden classic avec engagement													
	Forfait Eden relax avec engagement													
	Forfait Eden smartphone/Eden iPhone (hors 24/24) avec engagement													
	Forfait Eden smartphone 24/24 / Eden iPhone 24/24 avec engagement													
	Tout-en-un ideo avec un Forfait Eden classic avec engagement ⁽¹⁾⁽²⁾													
	Tout-en-un ideo avec un Forfait Eden relax avec engagement ⁽¹⁾⁽²⁾													
	Tout-en-un ideo avec un Forfait Eden smartphone hors 24/24 avec engagement ⁽¹⁾⁽²⁾													
	Tout-en-un ideo avec un Forfait Eden smartphone 24/24 avec engagement ⁽¹⁾⁽²⁾													
	version éco	Forfaits version éco avec engagement												
		Forfaits version éco sans engagement												
Tout-en-un ideo version éco avec engagement ⁽¹⁾⁽²⁾														
Tout-en-un ideo version éco sans engagement ⁽¹⁾⁽²⁾														



(1) Egalement disponible avec l'Offre Bbox fibre.

(2) Si vous changez de forfait mobile sans conserver Ideo, vous perdez le bénéfice du Tout-en-un forfait mobile+Bbox ou Tout-en-un forfait mobile+Bbox fibre. L'offre Bbox/Bbox fibre devient alors payante au tarif en vigueur.

- Changement d'offre possible à partir de 3 mois d'ancienneté client & gratuit
- Changement d'offre possible à partir de 3 mois d'ancienneté client. Frais de 100€ avant 12 mois d'ancienneté sur l'offre, gratuit après
- Changement d'offre possible quelle que soit votre ancienneté client. Frais de 100€ avant 12 mois d'ancienneté sur l'offre, gratuit après
- Changement d'offre possible quelle que soit votre ancienneté client & gratuit
- Changement d'offre possible uniquement si vous êtes libre d'engagement et gratuit
- Indisponible

OFFRES BOX

Vous pouvez changer d'Offre Bbox sur bouyguetelecom.fr, rubrique "Espace Client Bbox" ou auprès de votre Service Clients Bbox. Le changement d'offre est gratuit, sauf si vous modifiez également le dégroupage de votre ligne ou que vous passez d'une Offre Bbox (ADSL) vers une Offre Bbox fibre.

- Passage d'une offre en dégroupage partiel (avec un abonnement téléphonique France Télécom) à une offre en dégroupage total (sans abonnement France Télécom), l'inverse n'étant pas possible : 29€TTC (gratuit pour un professionnel).

- Passage d'une Offre Bbox (ADSL) ou Tout-en-un forfait mobile+Bbox (ADSL) vers une Offre Bbox fibre ou Tout-en-un forfait mobile+Bbox fibre : 29€TTC (gratuit pour un professionnel).

Clients Tout-en-un forfait mobile+Bbox, si vous changez d'Offres Bbox sans conserver votre Tout-en-un forfait mobile+Bbox ou Tout-en-un forfait mobile+Bbox fibre, vous perdez le bénéfice du Tout-en-un forfait mobile+Bbox ou Tout-en-un forfait mobile+Bbox fibre. Ce changement peut entraîner la perte des options éventuellement souscrites dans le cadre de l'ancienne offre. Le changement est possible dès 3 mois.

■ Comment renouveler vos équipements ?

OFFRES MOBILE

Clients Carte prépayée, pour vous remercier de votre fidélité, nous vous proposons de changer votre mobile tout en conservant votre n°, dès 12 mois d'ancienneté : pour les conditions, renseignez-vous sur bouyguetelecom.fr, dans votre point de vente ou auprès de votre Service Clients.

Clients forfaits, la fréquence de renouvellement de votre mobile est fonction du nombre de points (valables 4 ans) acquis grâce à votre consommation mensuelle (pour des services fournis exclusivement par Bouygues Telecom), hors compléments, communications et options facturés sur la facture Bbox pour les Tout-en-un forfait mobile+Bbox ou Tout-en-un forfait mobile+Bbox fibre. Le nombre de points varie en fonction du montant de vos factures. Clients détenteurs d'un forfait version éco, vous pouvez utiliser ces points pour renouveler votre mobile sous réserve de changer pour un forfait Bouygues Telecom qui n'est pas en version éco.

Pour changer de mobile, vous devez avoir cumulé suffisamment de points, ajouter éventuellement un complément monétaire et reconduire votre forfait sur 12 ou 24 mois. Pour connaître votre nombre de points, renseignez-vous sur bouyguetelecom.fr, rubrique "Espace Client" ou auprès du Service Clients. Offre réservée aux Clients forfaits ayant plus d'un an d'ancienneté et n'ayant pas renouvelé dans les 12 derniers mois ou fait l'objet d'incidents de paiement. Si vous êtes titulaire de plusieurs cartes SIM associées à la même facture, les points liés à chaque carte SIM s'additionnent et se comptabilisent sur le même compte. Pour en savoir plus, rendez-vous sur bouyguetelecom.fr.

Clients forfaits bloqués, (hors clients version éco), vous avez la possibilité de changer votre mobile dès 18 mois d'ancienneté depuis votre première souscription ou votre dernier renouvellement. Cette offre est valable pour un réengagement 12 ou 24 mois. Si vous êtes en cours de résiliation, ou si vous avez fait l'objet d'incident de paiement, vous ne pourrez pas bénéficier de cette offre.

Pour connaître le détail de l'offre, rendez-vous sur universalmobile.fr.

OFFRES CLÉ 3G+

Clients forfaits Internet 3G+, nous vous proposons de changer de clé 3G+, dès 12 mois d'ancienneté : pour connaître les conditions, rendez-vous dans votre point de vente ou renseignez-vous auprès de votre Service Clients.

Client détenteur d'un forfait Internet 3G+ occasionnel, vous pouvez renouveler votre clé 3G+ sous réserve de changer pour un forfait Internet 3G+ avec engagement.

OFFRES BOX

Vous êtes responsable de l'entretien et de la réparation du matériel. En cas de panne, vous devez contacter le Service Clients afin d'établir un diagnostic. Si elle n'est pas résolue à distance, il vous sera proposé de remplacer votre matériel défectueux par du matériel neuf ou remis à neuf. Il vous sera facturé en cas d'impossibilité de réparation, de perte ou de vol.

En cas de résiliation, changement d'offre ou de matériel, vous devez nous le restituer dans les 30 jours suivant la confirmation du Service Clients, en vous rendant dans le Club Bouygues Telecom qui vous aura été indiqué par le Service Clients. Le matériel ainsi que tous ses accessoires (bloc d'alimentation et ensemble des câbles fournis) doit être restitué en parfait état.

PRINCIPES GÉNÉRAUX, MODALITÉS DE DÉCOMPTE ET DE TARIFICATION DE VOS SERVICES

■ Communications métropolitaines

(appels depuis et vers la France métropolitaine)

OFFRES MOBILE, CLÉ 3G+ ET OFFRE BOX

APPELS REÇUS

Ces appels sont gratuits quel que soit l'opérateur de l'appelant (non disponible pour les offres Internet 3G+ prépayées).

APPELS ÉMIS

Appels métropolitains vers les n° fixes et mobiles (hors n° courts et spéciaux) décomptés à la seconde dès la 1^{ère} seconde (**hors Clients Forfaits Internet 3G+ décomptés par palier de 30 secondes après la 1^{ère} minute indivisible, et hors Clients Internet 3G+ prépayé**).

Clients offres box, ces services sont disponibles uniquement avec les Offres Bbox ou Tout-en-un forfait mobile+Bbox incluant la téléphonie fixe.

APPELS AU SERVICE CLIENTS

Depuis un mobile Bouygues Telecom/Universal Mobile ou depuis votre Bbox :

Vous êtes...	Clients Carte prépayée ou forfaits bloqués	Clients forfaits (dont Clients Professionnels)	Clients Offres Bbox	Clients Offres Internet 3G+ (dont Clients Professionnels)
N° Services Clients :	Clients cartes prépayées : 634 Clients forfaits bloqués : 2020	Clients forfaits : 614 ou 618 pour les Clients Professionnels	Clients offres Bbox : 611	Clients forfaits Internet 3G+ : 614 ou 618 pour les Clients Professionnels
Serveur vocal	GRATUIT			INDISPONIBLE
Mise en relation avec un Conseiller de Clientèle (temps d'attente gratuit) : - depuis votre mobile Bouygues Telecom/ Universal Mobile	0,25€/min	Décompté du forfait au prix d'une communication métropolitaine ⁽¹⁾	Prix d'une communication vers le Service Clients mobile, selon votre offre.	
- depuis votre Bbox	Prix d'un appel local (soit coût de mise en relation 0,078€ TTC/appel puis 0,014€ TTC/min en heures creuses et 0,028€ TTC/min en heures pleines ⁽²⁾).			

(1) Non inclus dans les périodes d'appels illimités des Forfaits Eden avec plages horaires illimités.

(2) Heures creuses : samedi, dimanche et jours fériés et de 19h à 8h du lundi au vendredi ; heures pleines : de 8h à 19h, du lundi au vendredi.

• Depuis bouyguetelecom.fr, rubrique "contact" :

Pour les personnes sourdes et malentendantes : le Service Clients est accessible de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi (hors jours fériés).

• Depuis un poste fixe ou un mobile d'un autre opérateur :

N° Services Clients :	Clients Carte prépayée et Clients Internet 3G+ prépayé : 1034 Clients forfaits bloqués : 1022	Clients forfaits : 1064 ou 1068 pour les Clients Professionnels	Clients offres Bbox : 1061	Clients forfaits Internet 3G+ : 1064 ou 1068 pour les Clients Professionnels
Appels facturés selon le tarif de l'opérateur, y compris le temps d'attente.				

Pour nous aider à améliorer la qualité de nos services, votre appel est susceptible d'être enregistré et écouté. Le Service Clients apporte des solutions en toutes circonstances. En recours, si vous n'êtes pas satisfait de la réponse apportée, vous pouvez vous adresser au Service Consommateurs Bouygues Telecom, 60436 NOAILLES Cedex.

APPELS MÉTROPOLITAINS ET APPELS VERS LES NUMÉROS COURTS ET SPÉCIAUX

Clients Bbox ou Tout-en-un forfait mobile+Bbox dotés d'une offre incluant 3h d'appels vers les mobiles en France métropolitaine, vous bénéficiez de 3 heures d'appels/mois vers les numéros des opérateurs mobiles en France métropolitaine. Ces communications sont décomptées à la seconde dès la 1^{ère} seconde. Au-delà, les communications vous sont facturées (voir p.12). En cas de transfert d'appels de votre box vers le numéro de mobile d'un opérateur français en France métropolitaine, vos appels transférés sont décomptés de votre forfait d'appels vers les mobiles.

	Numéros	Carte prépayée et forfaits bloqués	Forfaits	Offres Bbox		
N° mobiles tous opérateurs	N° commençant par 06 ou 07	Décompté du crédit ou du forfait selon l'offre choisie, au prix d'une communication métropolitaine		Décompté des 3 heures d'appels vers mobiles (pour les offres concernées). Au delà des heures d'appels incluses ou pour les autres offres : mise en relation 0,20€ TTC/appeil puis 0,15€ TTC/min.		
N° fixes tous opérateurs	N° commençant par 01 à 05, 0870 à 0879 et 09					
N° d'urgence : - SAMU - Police - Pompiers - N° d'urgence européen - SAMU social - Enfance Maltraîtée - N° d'urgence européen pour les enfants disparus - N° d'urgence national pour les personnes déficientes auditives	15 17 18 112 115 119 116 000 114 (accessible par fax et SMS)	GRATUIT		Inclus dans l'offre de téléphonie fixe illimitée		
Autres n° courts :		GRATUIT				
Information offres box	670 ou 3106	GRATUIT				
Pour savoir si un numéro est celui d'un Client Bouygues Telecom	604	GRATUIT				
Rappel du dernier appelant	631	INDISPONIBLE				
Rechargement et consultation du solde	630 ou 0981 660 630	GRATUIT depuis un mobile et prix d'un appel local depuis un poste fixe	-			
Répondeur mobile	660 ou +33 660 660 001	GRATUIT				
Répondeur box	661					
Accès depuis l'étranger	623					
Annuaire Universel : information, inscription et modification des coordonnées	602					
Pour connaître votre numéro et activer votre ligne	654	GRATUIT		INDISPONIBLE		
Serveur d'envoi de SMS "apl moi", "Appelle-moi" et "Recharge ma Carte"	685				GRATUIT	-
Serveur vocal d'information de portabilité	3179				GRATUIT	
Suivi Conso	680	-	Décompté du forfait au prix d'une communication métropolitaine ⁽¹⁾			
N° spéciaux⁽²⁾ :	N° vert commençant par 08 088 et 0981 660	GRATUIT				
	N° en 08 XX XX XX XX avec surtaxe éditeur > au prix d'une communication métropolitaine depuis un poste fixe - 0820, 0821, 0825, 0826 - 089 - Autres 08 (hors 087...)	Décompté du crédit , selon l'offre choisie, au prix d'une communication métropolitaine (à la seconde après la 1 ^{ère} minute indivisible) de l'éditeur du service	Facturé hors forfait au prix d'une communication métropolitaine ⁽³⁾⁺ Tarification de l'éditeur du service ⁽³⁾	Tarification de l'éditeur du service		

	Numéros	Carte prépayée et forfaits bloqués	Forfaits	Offres Bbox
N°s spéciaux⁽²⁾ (suite) :	N° en 3XXX avec surtaxe éditeur > au prix d'une communication métropolitaine depuis un poste fixe	Décompté du crédit , selon l'offre choisie, au prix d'une communication métropolitaine + Tarification (à la seconde après la 1 ^{ère} minute indivisible) de l'éditeur du service	Facturé hors forfait au prix d'une communication métropolitaine ⁽³⁾ + Tarification de l'éditeur du service ⁽³⁾	Tarification de l'éditeur du service
	N° en 08 XX XX XX XX avec surtaxe éditeur ≤ à une communication métropolitaine depuis un poste fixe - 0800, 0801, 0803, 0805, 0809 - 0810, 0811, 0819		Décompté du forfait , selon l'offre choisie, au prix d'une communication métropolitaine + Tarification (à la seconde après la 1 ^{ère} minute indivisible) de l'éditeur du service	
	N° en 3XXX avec surtaxe éditeur ≤ à une communication métropolitaine depuis un poste fixe - 30XX, 31XX - certains autres 3XXX			
	N° en 10XX (hors Services Clients 1034, 1022, 1061, 1064, 1068)			
Annuaire	N° en 118 XXX			
Assistance opérateurs	N° de Service Clients des autres opérateurs			
Renvoi (et filtrage d'appel pour le mobile uniquement) :				
Activation ou modification du renvoi (ou du filtrage d'appel pour le mobile uniquement)	610	0,30€/min	Décompté du forfait au prix d'une communication métropolitaine ⁽¹⁾	Incluse dans l'offre de téléphonie fixe illimitée
Appel renvoyé	vers un n° Bouygues Telecom ou un fixe en France métropolitaine	Décompté du crédit au prix d'une communication vers le n° sur lequel l'appel est renvoyé	Facturé hors forfait au prix d'une communication métropolitaine	Communications renvoyées facturées au tarif habituel d'un appel depuis la Bbox vers le n° choisi
	vers un autre n° métropolitain (hors n° courts et spéciaux)			
Appel Visio⁽⁴⁾	vers tous les opérateurs en France métropolitaine	Décompté ou facturé au prix d'une communication nationale jusqu'au 04/03/2012, puis 0,50 ct€/min.		INDISPONIBLE
Radiomessagerie		Décompté ou facturé hors forfait au prix d'une communication métropolitaine ⁽³⁾ + Tarification de l'éditeur du service		Coût de mise en relation 1€ TTC/appel puis 1€ TTC/min
Communications satellitaires		Décompté du crédit au prix d'une communication vers l'étranger (zone 3)	Facturé hors forfait au prix d'une communication vers l'étranger (zone 3)	Coût de mise en relation 0,15€ TTC/appel puis 4€ TTC/min

Clients forfaits, les appels depuis votre mobile vers les n°s spéciaux en 06 dédiés aux radiomessageries et/ou Internet sont tarifés comme un n° spécial⁽³⁾.

- (1) Non inclus dans les périodes d'appels illimités des Forfaits Eden avec plages horaires illimités.
- (2) En cas de modification des tarifs de l'éditeur, un délai maximum de 6 mois pourra être nécessaire pour adapter les tarifs en conséquence.
- (3) Appels décomptés par palier de 30 secondes au-delà de la 1^{ère} minute indivisible.
- (4) Sous couverture 3G+ et avec mobile compatible.

SMS

OFFRES MOBILE ET FORFAITS INTERNET 3G+

Les SMS mentionnés et les prix indiqués concernent uniquement les SMS de 160 caractères maximum.

En cas de réception d'un SPAM SMS (message électronique non sollicité), vous pouvez alerter Bouygues Telecom en transférant depuis votre mobile, gratuitement, votre message par SMS au 33700. Un second SMS, vous demandant de préciser le numéro ayant émis le spam, vous sera demandé. Plus d'infos sur le site 33700-spam-sms.fr ou sur bouyguetelecom.fr.

MMS

OFFRES MOBILE

Vous pouvez envoyer des MMS avec un mobile compatible vers tous les opérateurs mobiles français et vers n'importe quelle adresse e-mail. Les MMS sont limités à 600 Ko par envoi.

Si le destinataire ne possède pas de mobile compatible, il recevra un SMS de notification l'invitant à consulter le MMS sur Internet.

La fonction MMS est activée sur simple appel au Service Clients. Si vous ne parvenez pas à envoyer ou recevoir un MMS, votre mobile est peut-être mal configuré : connectez-vous sur bouyguetelecom.fr ou sur universalmobile.fr.

SMS+/MMS+/118 XXX PAR SMS/VISIO+

OFFRES MOBILE ET FORFAITS INTERNET 3G+

SMS+/MMS+/118 XXX PAR SMS

Services accessibles en France métropolitaine (hors Clients forfaits Internet 3G+ pour les services MMS+ et Visio+). Les SMS+ et MMS+ sont des messages envoyés vers des numéros spéciaux à 5 chiffres. Les 118XXX par SMS sont des services d'annuaire par SMS envoyés vers des numéros spéciaux à 6 chiffres commençant par 118. La surtaxe des SMS+ et des MMS+ et le tarif de l'éditeur de service pour les 118XXX, sont facturés hors forfait ou décomptés du crédit de communication et non inclus dans les SMS/MMS en option ou inclus dans les forfaits.

	SMS+/MMS+ Services à l'acte ⁽¹⁾ prix maximum	SMS+ Services avec inscription ⁽²⁾ prix maximum par SMS reçu
3 XXXX	prix d'envoi d'un SMS ou MMS	-
4 XXXX	0,05€ + prix d'envoi d'un SMS ou MMS	-
5 XXXX	0,20€ + prix d'envoi d'un SMS ou MMS	0,20€
6 XXXX	0,35€ + prix d'envoi d'un SMS ou MMS	0,35€
7 XXXX	0,65€ + prix d'envoi d'un SMS ou MMS	0,50€
8 XXXX	4,50€ + prix d'envoi d'un SMS ou MMS	3€

118 XXX par SMS

Tarif de l'annuaire + prix d'envoi d'un SMS

Services fournis par des éditeurs tiers. Prix susceptibles d'évoluer. Pour les Clients forfaits bloqués et Carte prépayée, et dans le cadre d'un service SMS+/MMS+/118XXX par SMS, le prix d'envoi d'un SMS est de 0,09€/envoi et le prix d'envoi d'un MMS est de 0,29€/envoi pour les Clients forfaits bloqués et 0,30€/envoi pour les Clients Carte prépayée.

Coût d'appel vers les 118XXX : voir détail page 13.

(1) Si le service nécessite l'envoi de plusieurs SMS+ ou MMS+, vous en êtes informé par l'éditeur.

(2) L'inscription se fait par SMS (prix d'envoi d'un SMS), WAP (prix d'une navigation WAP), ensuite le service est facturé ou décompté du crédit de communication à réception des SMS/MMS. Les alertes de consommation sont gratuites.

VISIO+

Les services Visio+ vous permettent d'accéder à des services vidéos interactifs édités par des tiers, à partir d'un numéro court à 5 chiffres, depuis la France métropolitaine sous couverture 3G+ avec mobile compatible. La surtaxe des appels Visio+ est facturée hors forfait ou décomptée du crédit de communication selon l'offre choisie.

Visio+ prix maximum	
4 XXXX non surtaxé	Décompté du crédit ou du forfait, selon l'offre choisie, au prix d'une communication métropolitaine ⁽³⁾
4 XXXX surtaxé	0,05€/min
5 XXXX surtaxé	Appels décomptés du crédit ou facturés hors forfait au prix d'une communication métropolitaine + surtaxe de ⁽⁴⁾ : 0,20€/min
6 XXXX surtaxé	0,35€/min
7 XXXX surtaxé	0,50€/min
8 XXXX surtaxé	0,70€/min ou 3€/appel

(3) Non inclus dans les périodes d'appels illimités des Forfaits Eden avec plages horaires illimitées.

(4) Facturation par palier de 30 secondes après la première minute indivisible. Appels de moins de 15 secondes non surtaxés.

■ Internet +

OFFRES BOX

Solution sécurisée d'achat en ligne de contenus numériques. Les montants sont portés sur votre facture.

> [Achat à l'acte ou à l'abonnement jusqu'à 30€/transaction et 60€/mois.](#)

Prix des services au tarif indiqué lors de votre commande sur le site web de l'éditeur.

Accès à Internet + sous réserve d'acceptation des conditions générales d'utilisation.

■ Internet, Mails et TV 3G+

Pour les offres mobile et box, afin de faciliter la transmission des données, des mesures d'optimisation et de fluidification (compression, réinitialisation et priorisation) sont mises en œuvre.

OFFRES MOBILE

Services valables en France métropolitaine.

Selon votre offre, votre équipement et sous réserve de couverture, plusieurs débits sont disponibles. Un meilleur débit permet d'améliorer l'expérience d'Internet. Le débit indiqué est le débit maximum théorique en réception. Internet et Mails sont décomptés en mode GPRS/EDGE/3G+ par palier ou par Ko (1 024 Ko = 1 Mo).

[Clients Forfait Eden classic](#), la tarification par palier est proposée par défaut. Sur simple demande, vous pouvez accéder à la tarification par Ko.

En cas d'indisponibilité du mode GPRS/EDGE/3G+, vous pouvez choisir d'utiliser le mode CSD (au temps écoulé par palier de 30 secondes au-delà de la 1^{ère} minute indivisible – hors mobile BlackBerry®).

INTERNET

Correspond à la navigation sur les sites Internet ou wap. Cette navigation s'effectue soit :

- sur votre mobile ou sur votre ordinateur/tablette, grâce aux Forfaits Eden smartphone/iPhone et aux Tout-en-un ideo avec Forfait Eden smartphone, chaque téléchargement ou accès streaming est de 200 Mo maximum.
- sur votre ordinateur/tablette grâce à une clé 3G+ ou un Hotspot mobile 3G+.

Certains mobiles comportent des fonctionnalités (de type GPS, Windows Live™ Messenger®...) dont l'utilisation est décomptée selon la tarification Internet et Mails 3G+ choisie.

Usages interdits : les usages de type modem (hors détention des Forfaits Eden smartphone/iPhone et du Tout-en-un ideo avec Forfait Eden smartphone), newsgroup⁽⁵⁾, peer to peer⁽⁶⁾, et voix sur IP (selon les offres).

Modem : un modem est un équipement permettant à un ordinateur de se connecter à Internet (ex : clé 3G, box,...).

(5) newsgroup = groupe de discussion.

(6) peer to peer = pair à pair, mode d'utilisation d'un réseau dans lequel chaque utilisateur est en mesure de mettre certaines ressources de son ordinateur à la disposition des autres.

VoIP (Voix sur IP) : technique utilisant Internet pour le transport de la voix sur un réseau de télécommunication. Pour une utilisation sur un mobile, il est nécessaire de télécharger une application d'un éditeur. Les conditions d'utilisation de cette application dépendent de l'éditeur.

Wi-Fi Bouygues Telecom : Réseau de hotspots Wi-Fi constitué des Bbox ADSL en France métropolitaine, dont les abonnés ont permis l'accès. La cartographie des hotspots est consultable sur www.bouyguetelecom.fr. La connexion en Wi-Fi (avec un équipement compatible et une offre adaptée) se fait en s'authentifiant avec des codes personnels.

PORTAIL INTERNET MOBILE BOUYGUES TELECOM

(avec mobiles compatibles)

Le tarif et les conditions des services, fixés par l'éditeur, sont disponibles sur son site, accessible depuis votre mobile. Ils sont facturés ou décomptés du crédit de communication, par mois calendaire ou à l'acte, par Bouygues Telecom.

Certains sites permettent, avec des mobiles compatibles, de télécharger des applications ou des jeux. Sauf mention contraire sur le site, leur utilisation nécessite de conserver votre abonnement auprès de l'éditeur concerné et peut générer des échanges de données (par exemple : mises à jour).

Clients Carte prépayée et forfaits bloqués.

Avant la fin du mois, vous recevrez sur votre mobile un SMS ou un e-mail vous rappelant que votre souscription sera prolongée le mois suivant si vous disposez d'un crédit suffisant et sauf résiliation de votre part. Pour votre toute 1^{ère} souscription à un site, le second mois vous est offert si vous restez inscrit. La souscription aux services est limitée à 4 souscriptions en cours et nécessite un crédit \geq **0,15€**.

Clients forfaits, pour votre toute 1^{ère} souscription à un site, le premier mois vous est offert si vous restez inscrit. Ex. : si vous souscrivez un service pour la première fois le 20 juin et si vous ne le résiliez pas au cours de ce mois, le mois de juin ne vous sera pas facturé. Le mois suivant, vous serez facturé pour le mois de juillet, etc. La souscription aux services est limitée à 50 souscriptions en cours.

MAILS

Avec un mobile compatible, vous pouvez paramétrer vos propres comptes de messagerie (Ex : @gmail.com, @laposte.net... voir liste sur bouyguetelecom.fr) et envoyer et recevoir vos e-mails depuis votre mobile (liste des mobiles, messageries et paramètres compatibles sur bouyguetelecom.fr ou universalmobile.fr).

Envoi et réception de mails avec mobile et messagerie compatibles, supportant les protocoles POP, IMAP et SMTP et dans la limite de 30 Mo par mail.

Clients Carte prépayée, forfaits et forfaits bloqués, la réception de vos e-mails est gratuite et accessible 24h/24 en France métropolitaine. L'envoi d'e-mails est décompté de votre crédit de communication ou de votre tarification Internet et Mails 3G+, et réservé à un usage privé entre deux individus.

Clients Carte prépayée et forfaits bloqués, votre crédit de communication doit être **>0,01€**. Les services BlackBerry® sont compatibles uniquement avec les forfaits bloqués SMS + Internet.

Clients forfaits, avec les Options Internet et Mails 3G+ 24/24, vous pouvez envoyer et recevoir des mails 24h/24 (inclus dans certains forfaits, voir p. 33 à 38).

L'accès au service de votre fournisseur de messagerie peut être payant. Plus d'infos sur son site. Le nombre de comptes de messagerie, la taille des pièces jointes, la taille de votre boîte de réception ainsi que la fréquence d'interrogation du serveur de votre compte de messagerie dépendent du mobile et de vos paramètres.

Si vous êtes déjà client et que vous souhaitez bénéficier de la gratuité des e-mails en réception avec la nouvelle tarification Internet et Mails 3G+, contactez votre Service Clients.

TV 3G+

Pour accéder à des services de télévision, il est nécessaire de se situer dans une zone couverte en 3G+ de Bouygues Telecom en **France métropolitaine** et de disposer d'un terminal compatible **TV et 3G+**. Vous pouvez regarder une sélection de chaînes depuis les portails Internet Mobile Bouygues Telecom et Universal Mobile ou depuis l'application TV Bouygues Telecom, voir conditions et tarifs p. 71.

Liste des chaînes disponible sur bouyguetelecom.fr ou universalmobile.fr et susceptible d'évoluer. L'éditeur de la chaîne peut ne pas diffuser certains programmes.

■ Communications depuis le réseau partagé

OFFRES MOBILE ET FORFAITS INTERNET 3G+

En vue d'élargir l'accès à la téléphonie mobile au plus grand nombre, Bouygues Telecom et les deux autres opérateurs se sont associés afin de permettre à chaque utilisateur d'émettre ou de recevoir des appels dans les villes de certaines zones, dites zones blanches, quel que soit son opérateur.

Les trois opérateurs se sont engagés à couvrir chacun 1/3 de ces zones. Vous pouvez utiliser votre mobile pour passer ou recevoir des appels lorsque vous vous situez dans l'une de ces zones, votre téléphone se connecte au réseau de l'opérateur présent sur la zone.

L'accès aux services est restreint et les tarifs de vos communications sont modifiés selon l'offre et les services choisis.

Depuis le réseau partagé, vous pouvez :

- appeler gratuitement les n° d'urgence (voir liste p. 12),
- émettre et recevoir des appels et des SMS aux tarifs et aux conditions indiqués ci-dessous selon l'offre et le service choisis,
- consulter votre répondeur (gratuit),
- utiliser les services Internet en mode CSD ou GPRS selon l'offre choisie,
- appeler votre Service Clients au tarif habituel selon l'offre choisie,
- appeler gratuitement le serveur de suivi du solde et de rechargement pour les **Clients Carte prépayée et forfaits bloqués**.

Depuis le réseau partagé, vous ne pouvez pas :

- utiliser les services Internet en mode EDGE ou 3G+, la TV, la vidéo en streaming et le GPS,
- accéder aux numéros spéciaux commençant par 080, 086, 089, 083,
- envoyer des MMS,
- appeler l'international.

Clients Carte prépayée et forfaits bloqués, vos appels et vos SMS depuis ces zones sont décomptés de votre crédit de communication aux tarifs indiqués dans votre offre.

Clients forfaits, vos communications depuis votre mobile sont décomptées aux tarifs indiqués dans votre offre. Le traitement des communications peut être décalé dans le temps. Les communications, une fois portées à la connaissance de Bouygues Telecom, s'imputent en priorité sur votre forfait en cours, puis sur votre report de minutes et en dernier lieu, sont facturées comme des communications hors forfait.

Clients forfaits avec l'Option Maîtrise Appels/24h, vous ne pouvez pas téléphoner, ni recevoir des appels depuis le réseau partagé, sauf si vous avez demandé de lever les restrictions sur les appels internationaux. Dans ce cas, les communications ne sont pas bloquées une fois le forfait consommé.

Pour plus d'information sur le réseau partagé, appelez gratuitement le 605 (depuis un mobile Bouygues Telecom) ou le 0 800 941 605 (depuis un poste fixe).

■ Communications vers l'étranger

(communications émises depuis la France métropolitaine vers l'étranger et l'outre-mer)

OFFRES MOBILE ET FORFAITS INTERNET 3G+

Vous pouvez :

- appeler tous les pays du monde (y compris les numéros en 087 et 09, dont 0876..., 0976...). Toutefois Bouygues Telecom se réserve le droit de suspendre l'accès à certaines destinations pour des raisons techniques ou de sécurité.
- échanger des SMS avec les clients des opérateurs mobiles français se trouvant à l'étranger et les clients des opérateurs étrangers partenaires (liste sur bouyguestelecom.fr ou universalmobile.fr).
- échanger des MMS avec les clients des opérateurs mobiles français se trouvant à l'étranger (hors clients Forfaits Internet 3G+).

Les appels sont décomptés par palier de 30 secondes au-delà de la 1^{ère} minute indivisible (hors appels vers l'outre-mer décomptés à la seconde dès la 1^{ère} seconde). Ils sont facturés hors forfait pour les clients forfaits et décomptés du crédit de communication pour les Clients Carte prépayée et forfaits bloqués.

Outre-mer : Guadeloupe, Guyane française, La Réunion, Martinique, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, St-Barthélemy, St-Martin, St-Pierre-et-Miquelon.

Les options 1h Europe/Outre-mer/Etats-Unis et 1h Maghreb/Afrique pour les clients forfaits ont un décompte et des tarifs spécifiques, pour en savoir plus voir p.67.

Les SMS et MMS envoyés vers l'étranger sont facturés hors forfait ou décomptés du crédit de communication et non inclus dans les options SMS/MMS ni dans les SMS/MMS inclus ou illimités des offres concernées.

Tarifs pour les Clients forfaits bloqués :

	Europe (Zone 1) + Maghreb + DOM-TOM + USA + Canada	Europe (Zone 2 et 4) + Groenland	Europe (Zone 3) + Afrique + reste du monde
Appels	0,60€/min	1€/min	1,50€/min
SMS/envoi/destinataire	0,30€		
MMS/envoi/destinataire	0,29€		

Tarifs pour les Clients Cartes prépayées :

	Europe (Zone 1,2,3,4) + DOM-TOM + USA + Canada + Groenland	Maghreb + Afrique	Reste du monde
Appels	0,50€/min	0,70€/min	1,50€/min
SMS et MMS/envoi/destinataire	0,30€		

Tarifs hors N° spéciaux.

Europe Zone 1 : Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Féroé (îles), Finlande, Gibraltar, Grèce, Guernesey, Irlande, Islande, Italie, Jersey, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, St-Marin, Suède, Suisse, Vatican. **Europe Zone 2 :** Bulgarie, Chypre, Hongrie, Malte, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie. **Europe Zone 3 :** Estonie, Lettonie, Lituanie. **Europe Zone 4 :** Albanie, Bosnie Herzégovine, Croatie, Kosovo, Macédoine, Monténégro, Serbie, Turquie. **Maghreb :** Algérie, Maroc, Tunisie. **DOM-TOM :** Guadeloupe, Guyane française, Martinique, Mayotte, Réunion (la), St-Barthélemy, St-Martin, St-Pierre-et-Miquelon. **Afrique :** Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap Vert, Comores (les), Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Erythrée, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice (Ile), Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République Centrafricaine, République du Congo, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Seychelles (les), Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe. **Reste du monde :** Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, reste de l'Europe (Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Kazakhstan, Moldavie, Russie, Ukraine), Amériques, Asie, Australie/Océanie.

Tarifs pour les Clients forfaits :

	Europe/ Europe du Sud	USA/Canada/ DOM	Europe élargie/ Afrique du Nord	Asie/ Pacifique	Amérique/ Afrique/TOM
Appels	0,47€/min	0,59€/min	0,67€/min	1,05€/min	1,36€/min
SMS/envoi/destinataire MMS/envoi/destinataire	0,30€				

Tarifs hors N° spéciaux.

Europe/Europe du Sud : Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Féroé (Iles), Finlande, Gibraltar, Grèce, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Saint-Marin, Suède, Suisse, Vatican.

USA/Canada/DOM : Alaska, Canada, Etats-Unis, Guadeloupe, Guyane française, Hawaï, La Réunion (Ile de), Martinique, Mayotte, St-Barthélemy, St-Martin, St-Pierre-et-Miquelon.

Europe élargie/Afrique du Nord : Albanie, Algérie, Bosnie Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Estonie, Groenland, Hongrie, Islande, Israël, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Malte, Maroc, Monténégro, Pologne, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Tunisie, Turquie.

Asie/Pacifique : Afghanistan, Arabie Saoudite, Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Bhoutan, Biélorussie, Brunei, Cambodge, Chine, Emirats arabes unis, Fidji (Iles), Géorgie, Guam, Hong-Kong, Inde, Indonésie, Irak, Iran, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Koweït, Laos, Liban, Macao, Malaisie, Maldives, Mariannes du Nord (Iles), Moldavie, Mongolie, Myanmar, Népal, Norfolk (Iles), Nouvelle-Zélande, Oman, Ouzbékistan, Pakistan, Palestine, Philippines, Qatar, Corée du sud, République Populaire Démocratique de Corée, Russie, Samoa Américaines, Singapour, Sri Lanka, Syrie, Tadjikistan, Taiwan, Thaïlande, Timor Oriental, Turkménistan, Ukraine, Vietnam, Yémen.

Amérique/Afrique/TOM : Afrique du Sud, Angola, Anguilla, Antigua et Barbuda, Argentine, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bénin, Bermudes, Bolivie, Botswana, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Caïmans (Iles), Cameroun, Cap Vert, Chili, Colombie, Comores, Congo, République Démocratique du Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Dominique, Egypte, Equateur, Erythrée, Ethiopie, Falkland (Iles), Gabon, Gambie, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice (Ile), Mauritanie, Mexique, Mozambique, Namibie, Nicaragua, Niger, Nigeria, Nouvelle Calédonie, Ouganda, Panama, Paraguay, Pérou, Polynésie française, Porto Rico, République Centrafricaine, République Dominicaine, Rwanda, St Kitts et Nevis, Ste Lucie, St-Vincent-et-les-Grenadines, Salvador, Sénégal, Seychelles, Soudan, Surinam, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Trinité et Tobago, Turques-et-Caiques (Iles), Uruguay, Venezuela, Vierges Américaines (Iles), Vierges Britanniques (Iles), Zambie, Zimbabwe.

Clients Tout-en-un forfait mobile+Bbox :

Pour le forfait mobile, les tarifs des communications vers l'étranger sont identiques à ceux des forfaits Bouygues Telecom.

Pour la Bbox, voir les tarifs des communications vers l'étranger depuis un fixe page 20.

Avertissement : les cartes téléphoniques à code qui vous permettent de passer des communications vers la France ou l'étranger en composant un numéro spécial, sont soumises à une tarification particulière. Nous vous invitons à vous reporter aux conditions tarifaires du fournisseur lorsque vous appelez depuis votre mobile.

Pour tout savoir sur les communications depuis la France métropolitaine vers l'étranger, connectez-vous sur bouyguetelecom.fr ou universalmobile.fr, ou composez le 623 depuis votre mobile (appel gratuit).

OFFRES BOX

Services et Options disponibles avec l'Offre Bbox ou Tout-en-un forfait mobile+Bbox incluant de la téléphonie fixe. Toutes les communications sont facturées à la seconde dès la 1^{ère} seconde (hors N° spéciaux facturés selon les tarifs de l'éditeur). Tarifs des communications vers les mobiles en France métropolitaine : page 12.

TARIFS DES COMMUNICATIONS VERS L'ETRANGER

Destination	Tarifs	
<p>Zone 1 : Fixes : Açores, Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Andorre, Angleterre, Australie, Autriche, Bahamas, Bahrein, Bangladesh, Belgique, Bermudes, Brésil, Brunei, Bulgarie, Canaries, Chili, Chypre, Colombie, Cité du Vatican, Costa Rica, Crète, Croatie, Danemark, Ecosse, Espagne, Estonie, Finlande, Géorgie, Gibraltar, Grèce, Guadeloupe, Guam, Guernesey, Guyane, Hong-Kong, Hongrie, Ile d'Aland, Iles Caimans, Iles Christmas, Iles Féroé, Ile de Pâques, Iles Mariannes du Nord, Inde, Indonésie, Irlande, Irlande du Nord, Islande, Israël, Italie, Japon, Jersey, Jordanie, Laos, La Réunion, Les Baléares, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macao, Macédoine, Madère, Malaisie, Malte, Maroc (sauf n° commençant par 212526, 212527, 212533, 212534, 212546, 212547, 212553 facturés au tarif de la zone 4), Martinique, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Paraguay, Pays de Galle, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Puerto Rico, République Gabonaise, Slovaquie, République tchèque, Roumanie, Russie, Saint-Barthélemy, Saint-Marin, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Les Samoa américaines, Sardaigne, Sicile, Slovénie, Suède, Suisse, Taïwan, Tasmanie, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Turquie, Venezuela. Fixes et Mobiles : Argentine, Canada, Chine, République de Corée, Etats-Unis d'Amérique dont Hawaï et Alaska, Iles Vierges Américaines, Singapour.</p>	<p>Incluse dans l'offre de téléphonie fixe illimitée</p>	
<p>Zone 2 : Fixes : Algérie, Kosovo, Malawi, Mayotte, Serbie. Fixes et Mobiles : Corée du Nord, Lesotho, Ouzbékistan, Pakistan. Mobiles : Bermudes, Brunei, Chypre, Costa Rica, Inde, Israël, Laos, Macao, Malaisie, Puerto Rico, République Gabonaise, Thaïlande, Venezuela.</p>	<p>coût de mise en relation 0,15€ TTC</p>	<p>0,10€ TTC/min.</p>
<p>Zone 3 : Fixes : Bosnie-Herzégovine, Haïti, Liban, Montenegro, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française. Fixes et Mobiles : Antigua-et-Barbuda, Antilles Néerlandaises, Azerbaïdjan, Benin, Bolivie, Cambodge, Congo, El Salvador, Guatemala, Iles Vierges Britanniques, Iran, Kazakhstan, Koweït, Nicaragua, Niger, Nigeria, Ouganda, Philippines, République démocratique du Congo, République Dominicaine, Kirghizistan, Rwanda, Seychelles, Soudan, Sri Lanka, Togo, Turkménistan, Ukraine, Vietnam. Mobiles : Algérie, Allemagne, Angleterre, Australie, Autriche, Bahamas, Bahrein, Bangladesh, Colombie, Ecosse, Finlande, Géorgie, Guam, Indonésie, Irlande, Irlande du Nord, Japon, Jordanie, Lituanie, Malawi, Panama, Paraguay, Pays de Galle, Suède, Trinité-et-Tobago, Turquie.</p>		<p>coût de mise en relation 0,15€ TTC</p>
<p>Zone 4 : Fixes : Maroc (n° commençant par 212526, 212527, 212533, 212534, 212546, 212547, 212553), République arabe syrienne, Tunisie, Terres Australes et Antarctiques Françaises. Fixes et Mobiles : Angola, Anguilla, Arabie saoudite, Arménie, Aruba, Barbade, Bhoutan, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Dominique, Egypte, Emirats Arabes Unis, Equateur, Fidji, Ghana, Guinée, Guinée équatoriale, Honduras, Ile Maurice, Irak, Jamaïque, Kenya, Madagascar, Maldives, Mali, Mexique, Mongolie, Mozambique, Namibie, République Moldave, Sao Tome et Principe, Sultanat d'Oman, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines, Sénégal, Sierra Leone, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Tanzanie, Tchad, Uruguay, Yémen, Zambie. Mobiles : Açores, Afrique du Sud, Albanie, Andorre, Belgique, Brésil, Canaries, Chili, Croatie, Danemark, Espagne, Les Baléares, Grèce, Guernesey, Hongrie, Iles Caiman, Iles de Paques, Iles Mariannes du Nord, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liban, Luxembourg, Madère, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Polynésie française, Portugal, Slovaquie, République tchèque, Russie, Saint-Marin, Serbie, Suisse, Taïwan.</p>	<p>coût de mise en relation 0,15€ TTC</p>	
<p>Zone 5 : Fixes et Mobiles : Afghanistan, Autorité nationale Palestinienne, Belarus, Belize, Cap-Vert, République Centrafricaine, Erythrée, Gambie, Grenade, Guyane, Libéria, Libye, Mauritanie, Népal, Qatar, Saint Kitts et Nevis, Turques-et-Caïques, Zimbabwe. Mobiles : Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Gibraltar, Guadeloupe, Guyane, Haïti, Kosovo, Malte, Maroc, Martinique, Mayotte, Monaco, Monténégro, Nouvelle-Calédonie, Pérou, République arabe syrienne, Réunion, Roumanie, Saint Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Slovénie, Tunisie.</p>		<p>coût de mise en relation 0,15€ TTC</p>
<p>Zone 6 : Fixes et Mobiles : Comores, Djibouti, Ethiopie, Guinée-Bissau, Iles Rodrigues, Myanmar. Mobiles : Estonie, Iles Christmas, Iles Féroé, Hong-Kong, Liechtenstein, Macédoine.</p>	<p>coût de mise en relation 0,15€ TTC</p>	
<p>Zone 7 : Fixes et Mobiles : Cuba, Falkland, Groenland, Iles Cocos, Les Samoa occidentales. Mobiles : Les Samoa américaines.</p>		<p>coût de mise en relation 0,15€ TTC</p>
<p>Zone 8 : Fixes et Mobiles : Timor oriental. Mobiles : Inmarsat (océan Atlantique-Est), Inmarsat (océan Atlantique-Ouest), Inmarsat (océan Indien), Inmarsat (océan Pacifique), Inmarsat SNAC, Service mobile mondial par satellite (GMSS).</p>	<p>coût de mise en relation 0,15€ TTC</p>	

Cette liste est susceptible d'évoluer. Rendez-vous sur bouyguetelecom.fr pour consulter la dernière version mise à jour.

■ Communications depuis l'étranger

(communications reçues ou émises à l'étranger)

OFFRES MOBILE ET FORFAITS INTERNET 3G+

Remarque : les communications depuis l'étranger sont possibles sous réserve de disposer des Services Accès depuis l'étranger plus, voir page 62.

Clients forfaits et forfaits Internet 3G+, les communications émises et reçues depuis l'étranger vous sont facturées au plus tard dans les 3 mois suivant leurs émissions ou leurs réceptions, un décalage pouvant survenir dans la facturation, lié à l'envoi tardif du montant des communications par l'opérateur étranger.

Clients Carte prépayée et forfaits bloqués, vous pouvez recharger votre crédit de communication depuis l'étranger :

- en composant directement le 630 depuis votre mobile (prix d'un appel depuis l'étranger vers la France) ou le 0033 981 660 630 (depuis un fixe : voir tarif de l'opérateur),
- en vous connectant sur bouyguestelecom.fr (Clients Carte Bouygues Telecom) ou sur universalmobile.fr (Clients forfaits bloqués Universal Mobile).

APPELS : LISTE DES PAYS ET DESTINATIONS COUVERTS

Clients Carte prépayée et forfaits bloqués, vous avez accès à plus de 80 pays, soit plus de 110 destinations (soulignées ci-dessous).

Clients forfaits, vous avez accès à plus de 190 pays, soit plus de 260 destinations dans le monde. L'opérateur local peut suspendre l'accès à certaines destinations pour des raisons techniques ou de sécurité. Toutes les informations sont disponibles sur bouyguestelecom.fr ou sur universalmobile.fr

Zone Europe : Açores (Iles), Alands (Iles), Allemagne, Andorre, Autriche, Baléares (Iles), Belgique, Bulgarie, Canaries (Iles), Chypre, Corfou, Crète, Cyclades (Iles), Danemark, Désirade (Ile), Espagne, Estonie, Féroé (Iles), Finlande, Gibraltar, Grèce, Guadeloupe, Guernesey, Guyane française, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madère, Malte, Man (Ile de), Marie Galante, Martinique, Mayotte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Réunion (Ile de), Rhodes, Roumanie, Royaume-Uni, Saintes (Iles), St-Barthélemy, St-Martin (FR et PB), St-Marin, St-Pierre et Miquelon, Sardaigne, Sicile, Slovaquie, Slovénie, Suède, Vatican.

Zone 1 : Algérie, Maroc, Suisse, Tunisie.

Pour clients prépayés et forfaits bloqués exclusivement : Alaska, Etats-Unis, Hawaï et Canada.

Zone 2 : Albanie, Bosnie Herzégovine, Croatie, Kosovo, Macédoine, Monténégro, Serbie, Turquie.

Zone 3 : Afghanistan, Afrique du Sud, Alaska, Angola, Anguilla, Antigua et Barbuda, Arabie Saoudite, Argentine, Arménie, Aruba, Australie, Azerbaïdjan, Bahamas (Iles), Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bermudes (Iles), Bhoutan, Biélorussie, Bolivie, Bonaire, Botswana, Bresil, Brunei, Burkina Faso, Burundi, Caimans (Iles), Cambodge, Cameroun, Canada, Cap Vert, Chili, Chine, Colombie, Comores (Iles), Congo, République Démocratique du Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Curaçao, Djibouti, Dominique, Egypte, Emirats arabes unis (Iles), Equateur, Etats-Unis, Ethiopie, Fidji (Iles), Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grenade, Guam, Guatemala, Guinée équatoriale, Guinée, Guyana, Haiti, Hawaï, Honduras, Hong-Kong, Iles Vierges Américaines et Britanniques, Inde, Indonésie, Irak, Iran, Israël, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Laos, Lesotho, Liban, Libéria, Libye, Macao, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mail, Maurice (Ile), Mauritanie, Mexique, Moldavie, Mongolie, Montserrat, Mozambique, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigeria, Nouvelle Calédonie, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Palestine, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Polynésie française, Porto Rico, Qatar, République Centrafricaine, République Dominicaine, Corée du sud, Rodrigues (Iles), Russie, Rwanda, Samoa, St Kitts et Nevis, St Vincent et les Grenadines, Ste Lucie, Saïpan, Salvador, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Surinam, Swaziland, Syrie, Tadjikistan, Taiwan, Tanzanie, Tasmanie, Tchad, Thaïlande, Timor, Togo, Trinité et Tobago, Turkménistan, Turques-et-Caïques (Iles), Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Vietnam, Yémen, Zambie, Zanzibar, Zimbabwe.

Appels depuis le réseau satellitaire et maritime. Hors communications via les réseaux satellitaires Globalstar et Tesam soumises à une tarification particulière (voir conditions tarifaires de l'opérateur concerné).

SMS : LISTE DES PAYS COUVERTS

Vous pouvez échanger des SMS avec les clients des opérateurs français depuis toutes les destinations où les appels sont accessibles.

Pour connaître la liste des opérateurs étrangers avec lesquels vous pouvez échanger des SMS, connectez-vous sur bouyguestelecom.fr ou universalmobile.fr.

APPELS/SMS : TARIFS

- **Les appels** depuis les zones 1, 2 et 3 sont décomptés par palier de 30 secondes au-delà de la 1^{ère} minute indivisible (hors n^{os} spéciaux). Depuis la zone Europe, les appels émis sont décomptés à la seconde après le 1^{er} palier de 30 secondes (hors n^{os} spéciaux) ; les appels reçus sont décomptés à la seconde dès la première seconde. Les communications reçues à l'étranger sont payantes, vous prenez en charge l'acheminement de l'appel de votre correspondant de la France vers le pays visité. L'appelant est facturé au prix habituel d'un appel vers un numéro Bouygues Telecom.

- **L'envoi de SMS** est facturé hors forfait ou décompté du crédit de communication et non inclus dans les options SMS/MMS, ni dans les SMS/MMS inclus ou illimités des offres concernées.

	depuis zone Europe	depuis zone 1	depuis zone 2	depuis zone 3
Appels	0,41€/min	1€/min	1,50€/min	2,30€/min
Réception d'appels	0,13€/min	0,60€/min	1€/min	1,50€/min
SMS/envoi/destinataire	0,13€ (réception gratuite) 0,30€ (réception gratuite)			

	depuis zone Europe	depuis zone 1	depuis zone 2	depuis zone 3
Appels				
vers zone Europe + France	0,41€/min	1€/min	1,50€/min	2,30€/min
vers zone 1	1€/min	1€/min	1,50€/min	2,30€/min
vers zone 2	1,50€/min	1,50€/min	1,50€/min	2,30€/min
vers zone 3	2,30€/min	2,30€/min	2,30€/min	2,30€/min
Réception d'appels	0,13€/min	0,47€/min	0,67€/min	1€/min
SMS/envoi/destinataire	0,13€ (réception gratuite) 0,30€ (réception gratuite)			

AUTRES SERVICES DISPONIBLES À L'ÉTRANGER

Clients Carte prépayée, forfaits et forfaits bloqués, accédez à vos numéros utiles de la même manière qu'en France ; au prix d'un appel de l'étranger vers la France.

- Répondeur,
- Service Clients,
- Rechargement et consultation du solde,
- Activation ou modification du renvoi ou du filtrage d'appels,
- Service Accès depuis l'étranger plus (appel gratuit depuis l'étranger)...

Retrouvez tous les numéros en pages 11 à 13. Seuls quelques pays nécessitent de composer le numéro long (+33 660 660 001) de ces services ou de personnaliser votre répondeur avant de partir. Pour connaître les pays où ce service est accessible, reportez-vous aux pays soulignés dans la partie "Appels" en page 21.

La consultation du répondeur étant payante à l'étranger, nous vous remboursons la durée de consultation d'un message laissé par Bouygues Telecom sur simple demande auprès du Service Clients.

MMS/INTERNET, MAILS ET TV 3G+ : LISTE DES PAYS COUVERTS

Depuis l'étranger, vous pouvez recevoir et envoyer des MMS vers les clients des opérateurs mobiles français et utiliser tous les services Internet Mobile (hors géolocalisation «Près d'ici», TV 3G+, streaming et options détaillées p. 64 à 75) sous réserve des fonctionnalités de votre mobile, de la disponibilité du service de l'éditeur à l'étranger.

Clients forfaits et forfaits Internet 3G+, vous avez accès aux services Internet Mobile (et MMS pour les Clients forfaits) avec un équipement compatible depuis plus de 170 destinations.

Clients Carte prépayée et forfaits bloqués, vous avez accès aux services MMS et Internet Mobile depuis plus de 50 destinations (soulignées ci-dessous) :

Zone A : Acores (Les), Allemagne, Andorre, Autriche, Baléares (Les), Belgique, Bulgarie, Canaries (Les), Chypre, Corfou, Crète, Cyclades (Les), Danemark, Désirade (La), Espagne, Estonie, Etats-Unis, Finlande, Grèce, Guadeloupe, Guernesey, Guyane Française, Hawaï, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madère, Malte, Man (Ile de), Marie Galante, Martinique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Réunion (Ile de), Rhodes, Roumanie, Royaume-Uni, Saintes (Les), Saint Barthélemy, Saint Martin (zone française), San Marin, Sardaigne, Sicile, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Vatican.

Zone B : Afghanistan, Afrique du Sud, Alaska, Algérie, Anguilla, Antigua et Barbuda, Arabie Saoudite, Argentine, Arménie, Aruba, Australie, Azerbaïdjan, Bahrein, Bangladesh, Barbade, Bermudes, Biélorussie, Bolivie, Bosnie Herzégovine, Brsil, Brunei, Burkina Faso, Caimans (Iles), Cambodge, Cameroun, Canada, Cap Vert, Centrafrique, Chili, Chine, Colombie, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Dominique, Egypte, Equateur, Emirats Arabes Unis, Fidji (Iles), Gabon, Géorgie, Ghana, Grenade, Haïti, Hong-Kong, Iles Vierges Américaines et Britanniques, Inde, Indonésie, Irak, Israël, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Koweït, Liban, Macao, Macédoine, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mali, Maroc, Maurice (Ile), Mexique, Moldavie, Mozambique, Nicaragua, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Pérou, Philippines (Les), Polynésie Française, Qatar, Porto Rico, République de Corée, République Dominicaine, République du Congo, Russie, Saint Kitts et Nevis, Saint Martin (Antilles Néerlandaises), Saint Vincent et les Grenadines, Sainte Lucie, Sénégal, Serbie, Seychelles, Singapour, Sri Lanka, Tadjikistan, Taiwan, Tanzanie, Tasmanie, Thaïlande, Trinidad et Tobago, Tunisie, Turquie, Turks ans Caïcos, Turkmenistan, Ukraine, Uruguay, Venezuela, Vietnam, Zanzibar.

L'envoi et la réception d'e-mail est accessible depuis l'étranger sous réserve des fonctionnalités de votre mobile, de la disponibilité du service de l'éditeur à l'étranger et du paramétrage de votre mobile et de vos comptes de messagerie.

Si vous souhaitez envoyer et recevoir des e-mails depuis l'étranger, pensez à appeler votre Service Clients pour paramétrer votre mobile selon votre destination.

Afin de ne pas risquer d'être facturé hors forfait, pensez à désactiver la réception automatique de vos e-mails depuis votre téléphone avant de partir à l'étranger.

MMS/INTERNET, MAILS ET TV 3G+ : TARIFS ET MODALITÉS D'USAGE

Pour les Clients forfaits et forfaits Internet 3G+, **les services Internet Mobile** sont tarifés en 2 parties. Un tarif national apparaît sur votre facture du mois en cours. Un tarif depuis l'étranger est facturé au plus tard dans les 3 mois suivants.

Pour les Clients Carte prépayée et forfaits bloqués, **les services Internet Mobile** sont décomptés du crédit en cours à l'issue de l'usage Internet Mobile.

La réception des mails depuis l'étranger est facturée hors forfait ou décomptée du crédit de communication et non incluse dans les Options Internet et Mails 3G+ et dans les offres incluant les mails 24/24.

L'accès à des services de télévision **TV 3G+** n'est pas disponible à l'étranger.

Blocage par défaut des communications e-mails, surf et MMS à l'étranger lorsque le seuil de 39 Mo pour les Clients Forfaits et 20 Mo pour les Clients Carte Prépayée et Forfaits bloqués est atteint.

Pour les Clients forfaits, Clients forfait Internet 3G+ et Clients Professionnels, le suivi des communications Internet Mobile et MMS (hors Clients forfait Internet 3G+) est basé sur le cycle de facturation.

Pour les Clients Carte prépayée, forfaits bloqués, le suivi et le blocage des communications e-mails, surf et MMS sont réalisés mensuellement par Bouygues Telecom.

Réception automatique de 2 SMS d'alerte :

- 1^{er} SMS "d'information" : lorsque vos consommations atteignent 31 Mo pour les Clients Forfaits et 16 Mo pour les Clients Carte Prépayée et Forfaits bloqués.
- 2nd SMS de "blocage" : lorsque le seuil de 39 Mo pour les Clients Forfaits, et 20 Mo pour les Clients Carte Prépayée et Forfaits bloqués, est atteint, ce SMS vous informe que les communications e-mails, surf et MMS sont bloquées. La coupure peut intervenir lors des téléchargements.

Vous pouvez à tout moment, en France métropolitaine ou à l'étranger, activer, suspendre, désactiver ou réactiver (de manière temporaire ou définitive) les services suivants : SMS d'alertes et blocage des communications e-mails, surf et MMS à l'étranger.

Vous pouvez suivre l'état de vos consommations sur votre Espace Client sur notre site bouyguetelecom.fr (sauf Carte Prépayée) et universalmobile.fr et depuis le portail wap pour les Clients forfaits.

Clients Carte prépayée et forfaits bloqués

	depuis zone A		depuis zone B	
MMS/envoi/destinataire				
Carte Bouygues Telecom	Envoi : 0,30€ + 0,001€/Ko	Réception : 0,001€/Ko	Envoi : 0,30€ + 0,01€/Ko	Réception : 0,01€/Ko
Forfaits bloqués Universal Mobile	Envoi : 0,29€ + 0,001€/Ko		Envoi : 0,29€ + 0,01€/Ko	
Internet Mobile	Facturé au tarif national/Ko + 0,001€/Ko (voir page 69 et 70)		Facturé au tarif national/Ko + 0,01€/Ko (voir page 69 et 70)	

Pour les forfaits bloqués SMS + Internet et pour iPhone, le tarif national/Ko correspond au prix du Ko au-delà de l'Internet inclus dans l'offre (voir p. 69 et 70).

Clients forfaits

	depuis zone A	depuis zone B
MMS/envoi/destinataire	Envoi : 0,30€ + 0,001€/Ko Réception : 0,001€/Ko	Envoi : 0,30€ + 0,01€/Ko Réception : 0,01€/Ko
Internet Mobile	0,001€/Ko	0,01€/Ko

Pour connaître votre tarif national/Ko, reportez-vous à l'offre ou à l'option que vous avez souscrite.

Clients forfaits Internet 3G+

	depuis zone A	depuis zone B
Internet 3G+	0,001€/Ko	0,01€/Ko

OFFRES MOBILE

CARTE BOUYGUES TELECOM

FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE

Offre accessible sous couverture GSM, GPRS, EDGE, 3G+. Détails de la couverture sur bouyguestelecom.fr.

Prix de l'offre

Les montants mentionnés dans les rubriques "Equivalent appels ou SMS" incluent les crédits offerts et sont donnés pour des communications métropolitaines (hors n° courts, spéciaux, SMS+, MMS+, VISIO+).

■ Formule Classique

Crédit de communication	5€	10€	15€	20€	25€	35€	60€
				+ 2,50€ offerts		+ 10€ offerts	+ 15€ offerts
Equivalent appels (0,45€/min)	11 min	22 min	33 min	44 min	1h	1h40	2h46
Equivalent SMS (0,12€/envoi/destinataire)	41 SMS	83 SMS	125 SMS	166 SMS	229 SMS	375 SMS	625 SMS
Validité du crédit	6 jours	15 jours	1 mois	1 mois ½	2 mois	3 mois	6 mois
MMS/envoi/destinataire	0,30€						

■ Formule SMS illimités 24/24

Crédit de communication	5€	10€	15€	20€	25€	35€	60€
				+ 2,50€ offerts		+ 10€ offerts	+ 15€ offerts
	+ SMS illimités 24h/24, vers tous les opérateurs						
Equivalent appels (0,45€/min)	11 min	22 min	33 min	44 min	1h	1h40	2h46
Validité du crédit	5 jours	11 jours	20 jours	1 mois	40 jours	2 mois	4 mois
MMS/envoi/destinataire	0,30€						

■ Formule 2 fois plus

Crédit de communication	5€	10€	15€	20€	25€	35€	60€
				+ 2,50€ offerts		+ 10€ offerts	+ 15€ offerts
Crédit offert	5€	10€	15€	20€	25€	35€	60€
	+ SMS illimités 24h/24, vers tous les opérateurs						
Equivalent appels France (0,45€/min)	22 min	44 min	1h06	1h28	1h56	2h57	5h
Equivalent appels vers Europe, DOM-TOM, USA, Canada (0,50€/min)	20 min	40 min	1h	1h20	1h45	2h40	4h30
Equivalent appels vers le Maghreb et l'Afrique (0,70€/min)	14 min	28 min	42 min	57 min	1h15	1h54	3h12
Validité du crédit	4 jours	8 jours	15 jours	21 jours	1 mois	1 mois ½	3 mois
MMS/envoi/destinataire	0,30€						

Prix
de l'offre (suite)

■ Formule Soir & Week-end

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
9h - 17h							
17h - 9h							

 Tarif normal : 0,60€/min

 Tarif réduit : 0,25€/min

Crédit de communication	5€	10€	15€	20€	25€	35€	60€
						2,50€ offerts	10€ offerts
Equivalent appels							
En tarif réduit (0,25€/min)	20 min	40 min	1h	1h20	1h50	3h	5h
En tarif normal (0,60€/min)	8 min	16 min	25 min	33 min	45 min	1h15	2h05
Equivalent SMS (0,10€/envoi/destinataire)	50 SMS	100 SMS	150 SMS	200 SMS	275 SMS	450 SMS	750 SMS
Validité du crédit	6 jours	15 jours	1 mois	1 mois ½	2 mois	3 mois	6 mois
MMS/envoi/destinataire	0,30€						

Durée
d'engagement

Sans engagement.

Description
de l'offre

Toutes vos communications sont déduites de votre crédit. Vous répartissez ce crédit comme vous le souhaitez entre les appels en France métropolitaine, depuis et vers l'étranger, les SMS, les MMS, la TV 3G+ et l'Internet Mobile.

- Vous profitez d'un crédit de communication offert de 4€ sur votre Carte SIM Carte Bouygues Telecom, utilisable par défaut au tarif de la Formule Classique. Ce crédit est valable pendant 1 mois à compter de votre 1^{er} appel.
- Vous rechargez ensuite votre crédit à votre rythme sur l'une des 4 formules de votre choix :
 - **FORMULE CLASSIQUE**: un tarif unique 24/24 et 7/7.
 - **FORMULE SMS ILLIMITÉS 24/24**: SMS en illimité 24/24 et 7/7 vers tous les opérateurs et du crédit pour vos appels, MMS et Internet Mobile.
 - **FORMULE 2 FOIS PLUS**: le crédit rechargé est doublé et les SMS illimités vers tous les opérateurs 24/24 et 7/7.

Le crédit offert ne tient pas compte du bonus des recharges de 25€ et plus. Il est décompté en priorité et utilisable pour les communications hors numéros courts, spéciaux, SMS+, MMS+, Visio+ et frais de souscription aux sites éditeurs décomptés du crédit rechargé et sous réserve de crédit > **0,01€**. Lors du rechargement suivant, le crédit offert n'est pas reporté.

- **FORMULE SOIR & WEEK-END**: des appels à tarif réduit vers tous les opérateurs tous les jours de 17h à 9h et toute la journée le mercredi et le week-end.
- Pour les offres incluant les SMS métropolitains illimités entre mobiles, offre valable, exclusivement entre 2 individus et à usage privé, sous réserve d'un crédit > **0,01€**. Envois depuis et vers les boîtiers radio et cession interdits.
- Durée de validité de votre ligne : 8 mois à compter de votre dernier rechargement.
- La souscription de 10 lignes sur une période d'un an par une même personne ou la souscription de 4 lignes ou plus simultanées doit être soumise à l'approbation de Bouygues Telecom.

Décompte des communications incluses	Appels décomptés à la seconde dès la 1 ^{ère} seconde (hors VISIO+, n ^{os} courts, spéciaux et appels depuis et vers l'étranger, décomptés par palier de 30 secondes au-delà de la 1 ^{ère} minute indivisible). Appels vers l'outre-mer décomptés à la seconde dès la 1 ^{ère} seconde.
Services inclus	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation gratuite du répondeur (660) en France métropolitaine • 5 SMS « Appelle moi » et 5 SMS « Recharge ma carte » accessibles chaque mois, sur simple appel au 685. SMS métropolitains non reportables. • Présentation du numéro et double appel. • Prêt pendant 45 jours d'un mobile en cas de panne, perte ou vol en Point SAV (en France métropolitaine). <p>Pendant la validité du crédit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Report du crédit non consommé à chaque rechargement (hors crédit offert avec la Formule 2 fois plus). • Accès depuis l'étranger automatique. • Appel incognito sur demande. • Accès à l'Internet Mobile. Contrôle parental sur demande. • Réception 24h/24 de vos e-mails (avec mobile et messageries compatibles) en France métropolitaine, sous réserve d'un crédit > 0,01€. Liste et paramétrage sur bouyguestelecom.fr. <p>Pour plus d'informations, voir pages 11 à 23 et 62 à 65.</p>
Conditions de résiliation à l'initiative du client	Automatique à la fin de validité de la ligne (soit 8 mois à partir du dernier rechargement).
Caractéristiques techniques/équipements	Réseau GSM, GPRS, EDGE, 3G+.
Service Clients	<p>Appels de 8h à 20h du lundi au samedi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au 634 depuis votre mobile : <ul style="list-style-type: none"> - serveur vocal : gratuit. - mise en relation avec un Conseiller de Clientèle : décompté du crédit au prix de 0,25€/min. • au 1034 depuis un poste fixe (voir tarifs selon l'opérateur). <p>Connexion sur bouyguestelecom.fr, rubrique "Espace Client".</p>
Pour suivre votre consommation	<ul style="list-style-type: none"> • Appelez gratuitement le 630 depuis votre mobile ou connectez-vous sur bouyguestelecom.fr, 24/24, 7/7, • Vous recevez automatiquement des alertes SMS (si votre mobile est allumé et en zone de couverture) avant l'épuisement de votre crédit, avant la fin de validité de votre crédit et avant la fin de validité de votre ligne, • Un bip est émis 20 secondes avant l'épuisement de votre crédit de communication pour vous permettre de ne pas être coupé pendant votre conversation. • Pour les clients ayant acheté leur pack en libre service et n'ayant pas retourné leur coupon, l'envoi de SMS/MMS et l'usage d'Internet Mobile juste avant l'épuisement de votre crédit peuvent générer un crédit négatif qui sera alors décompté de votre prochaine recharge.

<p>Conditions de rechargement</p>	<p>Lorsque vous rechargez avant la fin de validité de votre crédit, le crédit restant (hors crédit offert avec la Formule 2 fois plus) s'ajoute automatiquement à votre nouveau crédit. Celui-ci est alors utilisable aux conditions de la nouvelle recharge.</p> <p>A chaque nouveau rechargement, les dates de validité de votre crédit et de votre ligne sont automatiquement reportées. Si vous ne rechargez pas avant la fin de validité de votre crédit, vous perdez votre crédit de communication restant. Si vous ne rechargez pas avant la fin de validité de votre ligne, vous perdrez définitivement votre numéro de téléphone.</p> <p>Lorsque vous rechargez, vous choisissez l'un des 7 montants de recharge et l'une des 4 formules.</p> <p>La recharge 5€ est disponible en rechargeant par carte bancaire au 630 ou sur bouyguetelecom.fr.</p> <p>Les crédits de communication offerts par Bouygues Telecom ne prolongent pas les délais de validité de la recharge. Ils sont utilisables sous réserve d'un crédit de communication >0,01€ et ne sont pas reportés sur le rechargement suivant.</p>
<p>Modes de rechargement</p>	<p>Directement au 630 : En appelant le 630 depuis votre mobile Carte Bouygues Telecom muni de votre carte bancaire.</p> <p>Sur Internet : En vous connectant à votre Espace Client sur bouyguetelecom.fr.</p> <p>Une ligne peut être rechargée par 2 cartes bancaires différentes dans la limite de 75€ par carte bancaire et par période de 30 jours. Le paiement par carte bancaire est soumis à la réglementation du Groupement Interbancaire CB et peut, à ce titre, évoluer à tout moment. Paiement CB non disponible aux clients ayant acheté leur pack en libre service et n'ayant pas retourné leur coupon.</p> <p>Par carte ou ticket recharge dans un point de vente : En vente dans les magasins Club Bouygues Telecom, chez la majorité des débiteurs de tabac, dans les grandes surfaces, la plupart des magasins de presse, les magasins spécialisés, certaines stations-services, boulangeries et bureaux de Poste.</p> <p>Chez certains débiteurs de tabac et presse, vous pourrez accéder au Rechargement Express : Vous n'avez alors pas de code à saisir, et votre montant est crédité automatiquement.</p> <p>Dans les distributeurs automatiques de billets LCL, Banque Populaire, Caisse d'Epargne, Crédit Mutuel ou Carrefour portant le logo Bouygues Telecom. Sur le site Internet de votre banque pour les Clients LCL ou Crédit Mutuel.</p>
<p>Options compatibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Options Appels • Options Internet Mobile • Options SMS • Options Appels vers l'étranger • Options Voyage <p>Voir conditions et tarifs pages 66 à 72.</p>
<p>Avantages</p>	<p>Avantages multi-lignes : 20% de crédit supplémentaire offert à chaque rechargement (voir conditions et tarifs p. 61).</p> <p>Disponible à partir du 30 janvier 2012.</p>



OFFRES MOBILE

FORFAITS BLOQUÉS UNIVERSAL MOBILE

FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE

Offres réservées aux particuliers hors activité professionnelle.

Offre accessible sous couverture GSM, GPRS, EDGE, 3G+. Détails de la couverture sur bouyguestelecom.fr.

Prix mensuel
de l'offre

■ Forfaits bloqués SMS

DURÉE	jusqu'à 40 min	jusqu'à 1h	jusqu'à 2h
	SMS illimités vers tous les opérateurs de 16h à 21h SMS/envoi/destinataire : 0,09€ le reste du temps MMS/envoi/destinataire : 0,29€	SMS illimités vers tous les opérateurs MMS/envoi/destinataire : 0,29€	SMS/MMS illimités vers tous les opérateurs
+			
Full Music			
Prix en gardant votre mobile actuel : version éco			
PRIX MENSUEL (12 mois) en version éco	11,90€	14,90€	18,90€
PRIX MENSUEL (sans engagement) en version éco	13,90€	16,90€	20,90€
Prix en achetant un nouveau mobile			
PRIX MENSUEL (24 mois)	14,90€	17,90€	21,90€
PRIX MENSUEL (12 mois)	17,90€	20,90€	24,90€

Forfait bloqué 40min : crédit de communication de 17,90€ et prix/min de 0,448€.

Forfait bloqué 1h : crédit de communication de 20,90€ et prix/min de 0,349€.

Forfait bloqué 2h : crédit de communication de 24,90€ et prix/min de 0,208€.

■ Forfaits bloqués SMS + Internet

DURÉE	jusqu'à 1h	jusqu'à 2h
	SMS illimités vers tous les opérateurs MMS/envoi/destinataire : 0,29€	SMS/MMS illimités vers tous les opérateurs
	+	+
	Internet et Mails 100 Mo inclus Décompté du crédit à 0,1€/Mo au-delà	Internet et Mails 250 Mo inclus Décompté du crédit à 0,1€/Mo au-delà
	+	+
	Wi-Fi Bouygues Telecom illimité	
	+	
	Messagerie vocale visuelle	
	+	
	Full Music	
Prix en gardant votre mobile actuel : version éco		
PRIX MENSUEL (12 mois) en version éco	15,90€	20,90€
PRIX MENSUEL (sans engagement) en version éco	17,90€	22,90€
Prix en achetant un nouveau mobile		
PRIX MENSUEL (24 mois)	19,90€	24,90€
PRIX MENSUEL (12 mois)	23,90€	29,90€

Forfait bloqué 1h : crédit de communication de 23,90€ et prix/min de 0,399€.

Forfait bloqué 2h : crédit de communication de 29,90€ et prix/min de 0,250€.

Prix mensuel
de l'offre (suite)

■ Forfait bloqué pour iPhone

DURÉE

	jusqu'à 2h
	SMS/MMS illimités vers tous les opérateurs
	Internet et Mails 400 Mo inclus Décompté du crédit à 0,1€/Mo au-delà
	⊕ Wi-Fi Bouygues Telecom illimité
	⊕ La Messagerie Vocale Visuelle pour iPhone
Prix en gardant votre mobile actuel : version éco	
PRIX MENSUEL (12 mois) en version éco	24,90€
PRIX MENSUEL (sans engagement) en version éco	26,90€
Prix en achetant un nouveau mobile	
PRIX MENSUEL (24 mois)	29,90€
PRIX MENSUEL (12 mois)	34,90€

Forfait bloqué 2h : crédit de communication de 34,90€ et prix/min de 0,291€.

Durée d'engagement	<ul style="list-style-type: none"> - 12 ou 24 mois en achetant un nouveau mobile. - 12 mois ou sans engagement en carte SIM seule (version éco).
Description de l'offre	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes vos communications sont incluses dans votre forfait bloqué. • Lorsque votre crédit est épuisé : <ul style="list-style-type: none"> - vos communications sont bloquées automatiquement, - vous continuez à recevoir vos appels, vos SMS et vous pouvez consulter votre répondeur en France métropolitaine, - vous pouvez recharger depuis votre mobile en appelant gratuitement le 630, en vous connectant sur votre Espace client sur universalmobile.fr ou gratuitement par SMS au 10630 (recharges à partir de 6€ de crédit de communication, voir page 32). • Appels, SMS, MMS et services en France métropolitaine (hors n^{os} courts, spéciaux, SMS+, MMS+ et VISIO+) sous réserve d'un crédit > 0,01€ pour un usage privé entre 2 individus. • Cession, communication depuis et vers boîtiers radios interdits. • Pour les Forfaits bloqués SMS + Internet et pour iPhone et leur déclinaison en version éco, Wi-Fi illimité vers les hotspots Bouygues Telecom. Accès avec équipement compatible aux hotspots constitués des Bbox dont l'accès est autorisé par l'abonné. • Messagerie vocale visuelle : avec mobiles compatibles. Détails p.63 • Les communications et services sont disponibles avec mobile et messageries compatibles. Paramétrage, liste des compatibilités et couverture 3G+ sur universalmobile.fr. • Conditions particulières du Forfait bloqué pour iPhone : incompatible avec les services de Perso du mobile. Le Forfait bloqué pour iPhone a été spécialement conçu pour que vous puissiez profiter pleinement de votre mobile iPhone. Si vous souscrivez à un Forfait bloqué pour iPhone et que vous l'utilisez avec un autre mobile, certains services ne seront pas disponibles : voir la liste des mobiles et services compatibles sur universalmobile.fr. Fonction MMS disponible sous réserve de disposer de la version logicielle iPhone OS 3.0 ou supérieure. • Full Music dans les Forfaits bloqués SMS et les Forfaits bloqués SMS + Internet : Téléchargement des 50 hits Universal Music en MP3, issus des titres les plus diffusés en radio la semaine précédente (téléchargement depuis le portail Universal Mobile avec mobile compatible ou sur universalmobile.fr). Détails des hits sur universalmusic.fr.
Décompte des communications incluses	<p>Appels décomptés à la seconde dès la 1^{ère} seconde (hors VISIO+, n^{os} courts, spéciaux, internationaux décomptés par palier de 30 secondes au-delà de la 1^{ère} minute indivisible).</p>
Services inclus	<ul style="list-style-type: none"> • Report du crédit non consommé sans limite de temps. Le crédit reporté disponible (rechargement inclus) ne peut dépasser le montant du forfait bloqué souscrit, • Consultation du répondeur en France métropolitaine, même si le crédit est épuisé (660), • Présentation du numéro et double appel, • Alertes Conso par SMS, si votre mobile est allumé et en zone de couverture, • Serveur de rechargement et suivi conso (630, appel gratuit en France métropolitaine), • Service Clients : serveur vocal gratuit (2020), • SMS "apL moi" métropolitains illimités 24/24 pour demander à vos proches de vous rappeler même lorsque votre crédit est épuisé (au 685 ou sur universalmobile.fr), • Accès à l'Internet Mobile, contrôle Parental sur demande, • Réception gratuite 24/24 de vos e-mails (avec mobiles et messageries compatibles) en France métropolitaine, sous réserve d'un crédit > 0,01€. Listes et paramétrage sur universalmobile.fr, • Accès depuis l'étranger automatique, • Appel incognito permanent ou appel par appel, <p>Pour plus d'informations sur les services inclus, voir pages 11 à 23 et 62 à 65.</p>
Conditions de résiliation à l'initiative du client	<p>Résiliation par lettre recommandée avec accusé de réception assortie d'un préavis de 10 jours à compter de la réception de cette lettre.</p>

Caractéristiques techniques/équipements	Réseau GSM, GPRS, EDGE, 3G+, Wi-Fi Bouygues Telecom.
Caractéristiques de l'Internet mobile	<ul style="list-style-type: none"> • Réseaux 3G+/EDGE : 3G+ : débit maximum théorique en réception : jusqu'à 7,2 Mbit/s. • Internet (= navigation sur tous les sites) et Mails : avec mobile et messageries compatibles. Usages de type peer to peer, newsgroup, VoIP et modem interdits. • Voir conditions et détails de la couverture sur bouyguestelecom.fr.
Service Clients	<p>Appels de 8h à 20h du lundi au samedi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au 1022 depuis un poste fixe (voir tarifs selon l'opérateur), • au 2020 depuis votre mobile : <ul style="list-style-type: none"> - mise en relation avec un Conseiller de Clientèle : décompté du forfait au prix de 0,25€/min. - serveur vocal : gratuit. <p>Connexion sur universalmobile.fr, rubrique "Espace Client".</p>
Modes de rechargement	<ul style="list-style-type: none"> • Depuis votre Espace Client universalmobile.fr : <ul style="list-style-type: none"> - Accessible gratuitement 24/24, 7/7, - Pour recharger : connectez-vous sur universalmobile.fr, Espace Client, rubrique «recharger» puis laissez-vous guider. • Par SMS : <ul style="list-style-type: none"> - En envoyant "recharger" au 10630 ou en vous laissant guider à la réception du SMS vous indiquant qu'il ne vous reste plus qu'1€ de crédit. Vous pouvez décider de ne plus recevoir ce SMS d'alerte en sélectionnant "Ne plus recevoir d'alerte". Cette désinscription est définitive. Cependant, vous pourrez recharger à tout moment en envoyant "recharger" au 10630. - En France métropolitaine, service gratuit 24/24, 7/7. - Depuis l'étranger, envoi d'un SMS ou action suite à la proposition de rechargement décompté de votre forfait au prix d'un SMS envoyé vers la France (voir "Communications depuis l'étranger" p. 21). - Paiement possible par carte bancaire ou par prélèvement sur votre compte bancaire ou postal. <p>Pour recharger par SMS par prélèvement sur votre compte bancaire, vous devrez saisir les 4 derniers chiffres du RIB correspondant au compte bancaire sur lequel est prélevé votre Forfait bloqué Universal Mobile.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur simple appel au 630, appel gratuit depuis votre mobile ou au 00 33 981 660 630 depuis un poste fixe ou depuis l'étranger (voir tarif opérateur). <p>Disponible 24h/24, 7j/7, pour recharger en quelques instants, il suffit d'appeler le 630 et de vous laisser guider. Paiement possible par carte bancaire ou par prélèvement sur votre compte bancaire ou postal.</p> <p>A noter : rechargement sur universalmobile.fr, par SMS et au 630, disponible par carte bancaire (une ligne peut être rechargée par 2 cartes bancaires dans la limite de 75€ par carte bancaire et par mois) ou par prélèvement sur votre compte bancaire ou postal (dans la limite de 75€ par période de 30 jours). Le paiement par Carte Bancaire est soumis à la réglementation du groupe Interbancaire CB et peut à ce titre évoluer à tout moment.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans les distributeurs automatiques de billets : <ul style="list-style-type: none"> - Disponibles 24/24, 7/7 avec votre carte bancaire : vous pouvez recharger à tout moment et en toute sécurité, grâce à la saisie du code confidentiel de votre carte bancaire, - Depuis les distributeurs LCL, Banque Populaire, Crédit Mutuel de l'Ouest, CIC, Carrefour portant le logo Bouygues Telecom ou Universal Mobile, - Pour les clients LCL et Crédit Mutuel, vous pouvez recharger directement sur le site internet de votre banque dans la rubrique "rechargement mobile".

Modes de rechargement (suite)

- Dans l'un des 70 000 points de vente distributeur de Carte ou Ticket Recharge Bouygues Telecom :

Pour acheter une carte et un ticket recharge : dans les magasins Club Bouygues Telecom, chez la plupart des débitants de tabac, en grandes surfaces, dans les magasins spécialisés, les bureaux de Poste, les taxis phone, les magasins de presse ainsi que certaines stations-services et boulangeries. Pour recharger votre crédit de communication :

- munissez-vous de votre carte ou ticket recharge,
- appelez gratuitement le 630 depuis votre mobile (ou le 00 33 981 660 630 depuis un poste fixe ou depuis l'étranger, voir tarifs de l'opérateur fixe) et choisissez le menu rechargement,
- saisissez le code figurant sur votre carte ou ticket recharge puis laissez-vous guider.

Attention, les conditions de rechargements et formules Carte Bouygues Telecom ne s'appliquent pas à votre forfait bloqué Universal Mobile.

Conditions de rechargement

Si votre crédit est épuisé et que vous souhaitez continuer à appeler sans attendre le mois suivant, vous pouvez choisir de recharger votre forfait bloqué Universal Mobile par carte bancaire, par prélèvement sur votre compte bancaire, en achetant une Carte ou un Ticket Recharge Bouygues Telecom.

- 7 montants de recharges sont à votre disposition :



Crédits de communication

- La recharge 6€ est réservée aux rechargements par carte bancaire ou par prélèvement sur votre compte bancaire ou postal, depuis l'Espace Client sur universalmobile.fr, via le service de rechargement par SMS ou suite à un appel au 630.
- La recharge 60€ est réservée aux rechargements par carte bancaire et prélèvement sur compte bancaire, depuis l'Espace Client sur universalmobile.fr, suite à un appel au 630, dans les distributeurs automatiques de billets ou en Carte ou Ticket Recharge Bouygues Telecom.
- Seul le crédit de communication de ces recharges est compatible, il sera décompté au tarif du forfait bloqué souscrit.
- Le crédit et les recharges complémentaires sont reportables sans limite de temps. Le crédit reporté disponible ne peut dépasser le montant du forfait bloqué souscrit (recharges incluses).

Avantages

Avantages multi-lignes (voir conditions d'accès p. 61)

Avantage -18 ans sur demande (voir détails p. 61)

OFFRES MOBILE

FORFAITS BOUYGUES TELECOM

FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE

Offre accessible sous couverture GSM, GPRS, EDGE, 3G+. Détails de la couverture sur bouyguestelecom.fr.
Sous conditions d'éligibilité pour la TV : mobile 3G+ compatible TV sous couverture 3G+.

Prix mensuel de l'offre

Prix mensuels avec engagement 12 ou 24 mois ou sans engagement.

■ Forfait Eden classic

SMS/ MMS illimités vers tous les opérateurs				
+ Wi-Fi Bouygues Telecom illimité				
1h		2h		4h
Prix en gardant votre mobile actuel : version éco				
PRIX MENSUEL (12 mois) en version éco	14,90€	17,90€	21,90€	
PRIX MENSUEL (sans engagement) en version éco	18,90€	21,90€	25,90€	
Prix en achetant un nouveau mobile				
PRIX MENSUEL (24 mois)	19,90€	22,90€	26,90€	
PRIX MENSUEL (12 mois)	23,90€	26,90€	30,90€	
PRIX AU-DELÀ DU FORFAIT	0,36€/min			

■ Forfait Eden relax

SMS/ MMS illimités vers tous les opérateurs					
+ Messagerie vocale visuelle (gratuite sur demande)					
+ Wi-Fi Bouygues Telecom illimité					
+ Internet et Mails : 24/24					
3G+ jusqu'à 350 Mo/mois, débit réduit au-delà			3G+ jusqu'à 500 Mo/mois, débit réduit au-delà		
2h	2h + 3 numéros illimités	3h + 3 numéros illimités OU 3h + Appels illimités 20h à 8h	3h + Appels illimités de 19h à 8h et le WE	Appels illimités 24/24	
Prix en gardant votre mobile actuel : version éco					
PRIX MENSUEL (12 mois) en version éco	21,90€	26,90€	30,90€	40,90€	63,90€
PRIX MENSUEL (sans engagement) en version éco	26,90€	31,90€	35,90€	45,90€	68,90€
Prix en achetant un nouveau mobile					
PRIX MENSUEL (24 mois)	27,90€	32,90€	36,90€	46,90€	69,90€
PRIX MENSUEL (12 mois)	32,90€	37,90€	41,90€	51,90€	74,90€
PRIX AU-DELÀ DU FORFAIT	0,38€/min				

Prix mensuel
de l'offre
(suite)

■ Forfait Eden smartphone

SMS/ MMS illimités vers tous les opérateurs				
+ Messagerie vocale visuelle (gratuite sur demande)				
+ Wi-Fi Bouygues Telecom illimité				
+ Internet, Mails, Modem et TV : 24/24 3G+ jusqu'à 14,4 Mbit/s à Paris, Lyon et Marseille				
pour 1 Go/mois débit réduit au-delà		pour 2 Go/mois débit réduit au-delà		pour 3 Go/mois débit réduit au-delà
2h + 3 numéros illimités	3h + 3 numéros illimités ou 3h + Appels illimités 20h à 8h		3h + Appels illimités de 19h à 8h et le WE	Appels illimités 24/24
Prix en gardant votre mobile actuel : version éco				
PRIX MENSUEL (12 mois) en version éco	34,90€	38,90€	45,90€	68,90€
PRIX MENSUEL (sans engagement) en version éco	44,90€	48,90€	55,90€	78,90€
Prix en achetant un nouveau mobile				
PRIX MENSUEL (24 mois)	45,90€	49,90€	56,90€	79,90€
PRIX MENSUEL (12 mois)	55,90€	59,90€	66,90€	89,90€
PRIX AU-DELÀ DU FORFAIT	0,38€/min			

Prix mensuel
de l'offre
(suite)

■ Forfait Eden iPhone

SMS/ MMS illimités vers tous les opérateurs



La Messagerie Vocale Visuelle pour iPhone
(gratuite sur demande)



Wi-Fi Bouygues Telecom illimité



Internet, Mails, Modem et TV : 24/24
3G+ jusqu'à 14,4 Mbit/s à Paris, Lyon et Marseille

pour 1 Go/mois
débit réduit au-delà

pour 2 Go/mois
débit réduit au-delà

pour 3 Go/mois
débit réduit au-delà

2h
+
3 numéros
illimités

3h
+
3 numéros
illimités
OU
3h
+
Appels illimités
20h à 8h

3h
+
Appels illimités
de 19h à 8h
et
le WE

Appels illimités
24/24

Prix en gardant votre mobile actuel : version éco

PRIX MENSUEL (12 mois)
en version éco

34,90€

38,90€

45,90€

68,90€

PRIX MENSUEL
(sans engagement)
en version éco

44,90€

48,90€

55,90€

78,90€

Prix en achetant un nouveau mobile

PRIX MENSUEL (24 mois)

45,90€

49,90€

56,90€

79,90€

PRIX MENSUEL (12 mois)

55,90€

59,90€

66,90€

89,90€

**PRIX AU-DELÀ
DU FORFAIT**

0,38€/min

<p>Durée d'engagement</p>	<p>- 12 ou 24 mois en achetant un nouveau mobile - 12 mois ou sans engagement en gardant votre mobile actuel (version éco).</p>
<p>Description de l'offre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Communications métropolitaines (hors n^{os} courts, spéciaux, SMS+, MMS+, VISIO+). Internet : navigation sur tous les sites. • Pour les appels illimités, le week-end correspond à la période du samedi jusqu'au lundi 8h. • Les illimités sont à usage privé entre 2 individus (hors appels émis à partir d'un 6^e téléphone ou vers plus de 129 correspondants différents dans le mois : facturés hors forfait). Sont interdits : la cession des appels, les SMS/MMS depuis et vers boîtiers radio, les usages de type VoIP (hors Forfait Eden smartphone et Eden iPhone), modem (sauf pour les détenteurs des Forfaits Eden smartphone/iPhone), peer to peer et newsgroup. • Pour les 3 N^{os} illimités : La première saisie de vos n^{os} illimités (de 1 à 3 numéros) est offerte sur votre Espace Client de bouyguetelecom.fr. Les saisies et modifications suivantes sont payantes. Dans tous les cas, les saisies et modifications sont limitées à 5 par cycle de facturation. Voir détails p. 67. • Wi-Fi illimité vers les hotspots Bouygues Telecom. Accès avec équipement compatible aux hotspots constitués des Bbox dont l'accès est autorisé par l'abonné. • L'échange de données VoIP est inclus dans les Forfaits Eden smartphone et Eden iPhone (hors frais supplémentaire selon éditeur). • Messagerie vocale visuelle : avec mobiles compatibles et activation sur demande. Voir détails p. 63. • TV sur le mobile : avec mobiles compatibles et sous couverture 3G+. Voir tarification p. 71. • Si vous n'êtes pas Client Bouygues Telecom et que vous souscrivez un forfait version éco, renseignez-vous auprès de votre opérateur afin d'obtenir le code de déverrouillage de votre mobile. • Les forfaits version éco sans engagement sont incompatibles avec l'Offre parrainage, les Exclus web, l'Avantage Plan Up et le Programme Préférence Pro. • Incompatible avec l'offre 10% de réduction, les avantages jeunes et les options jeunes existants. • Forfaits disponibles pour les professionnels sur présentation d'un N° SIREN.
<p>Décompte des communications incluses</p>	<p>Appels décomptés à la seconde dès la 1^{ère} seconde, hors VISIO+, n^{os} courts, spéciaux, internationaux décomptés par palier de 30 secondes au-delà de la 1^{ère} minute indivisible (outre-mer décompté à la seconde dès la 1^{ère} seconde).</p> <p>Pour les Forfaits Eden avec appels illimités 24/24, les appels depuis le mobile indiqués dans ce guide comme étant "décomptés du forfait au prix d'une communication métropolitaine" ou d'un "appel local" sont inclus.</p>

Services inclus	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du numéro, • Double appel, • Report des minutes (hors forfaits Eden avec appels illimités 24/24), • Accès aux communications de la France vers l'étranger, • Accès depuis l'étranger, • Prêt d'un mobile en France métropolitaine en cas de panne, perte ou vol pendant 45 jours, • Appel incognito permanent ou appel par appel, • Filtrage et renvoi d'appels (610), • Répondeur (660), • Facture Internet Détaillée sur simple demande, • Suivi Conso (680), • SMS de notification des appels sans message sur répondeur lorsque le mobile est éteint ou hors zone de couverture, • Contrôle Parental, • Internet et Mails 3G+ par palier (pour les Clients Forfait Eden classic). <p>Pour plus d'informations, voir pages 11 à 23 et 62 à 65.</p>
Conditions de résiliation à l'initiative du client	<p>Résiliation par lettre recommandée avec accusé de réception assortie d'un préavis de 10 jours à compter de la réception de cette lettre.</p>
Caractéristiques techniques/équipements	<p>Réseau GSM, GPRS, EDGE, 3G+ et Wi-Fi Bouygues Telecom.</p>
Caractéristiques de l'Internet mobile	<ul style="list-style-type: none"> • Réseaux 3G+/EDGE : Débit maximum théorique en réception de la 3G+ : de 3,6 Mbit/s à 14,4 Mbit/s (à Paris, Lyon et Marseille pour 14,4 Mbit/s), en fonction du mobile, du forfait détenu et de la couverture réseau. • Internet, Mails, Modem, TV et VoIP : Avec mobiles et messageries compatibles. Pour optimiser l'accès de tous, les débits au-delà de l'enveloppe internet incluse dans les forfaits sont réduits à 64 kbit/s maximum, TV compris. TV disponible sous couverture 3G+ (Forfait Eden smartphone et Eden iPhone : TV disponible avec l'application "TV Bouygues Telecom". Paramétrage et couverture 3G+ sur bouyguetelecom.fr. • Consommation de l'Internet mobile du Forfait Eden classic : voir détails de la tarification p.70 • Voir conditions, liste des mobiles compatibles et détails de la couverture sur bouyguetelecom.fr.
Service Clients	<p>Appels de 8h à 20h du lundi au samedi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au 1064 depuis un poste fixe (voir tarifs selon l'opérateur), • au 614 depuis votre mobile : <ul style="list-style-type: none"> - mise en relation avec un Conseiller de Clientèle : inclus. - serveur vocal : gratuit. <p>Connexion sur bouyguetelecom.fr, rubrique "Espace Client".</p>
Options compatibles	<ul style="list-style-type: none"> • 3 N° illimités tous opérateurs (hors Forfait Eden classic 1h, Forfaits Eden avec 3 numéros illimités, ou avec appels illimités 24/24), • Personnalisation du numéro, • Maîtrise Appels/24h (incompatible avec les Forfaits Eden avec appels illimités 24/24), • 1h Europe/Outre-mer/Etats-Unis, • 1h Maghreb/Afrique, • Welcome Sound, • Illimité Fixe 24h/24 (incompatible avec les Forfaits Eden avec appels illimités 24/24), • Facture détaillée permanente, • Option +250 Mo pour Eden relax (compatible avec le Forfait Eden relax). • Option +1 Go pour Eden smartphone (compatible avec les Forfaits Eden smartphone et Eden iPhone). <p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préférence Pro (hors forfaits version éco sans engagement). • Avantages multi-lignes (voir conditions d'accès p. 61) <p>Voir conditions d'accès et tarifs pages 66 à 75.</p>

AUTRES OFFRES MOBILE

ACCÈS AUX SERVICES AVEC ABONNEMENT

Vous pouvez accéder au service voix de Bouygues Telecom depuis la France métropolitaine en souscrivant un abonnement sans engagement de 6,90€ par mois incluant 10 minutes d'appels.

- Vos appels seront décomptés à la seconde dès la première seconde.
- Vos SMS seront décomptés au tarif de 0,12€/SMS.
- Vos MMS seront décomptés au tarif de 0,30€/MMS.
- Dès que vous aurez consommé vos 10 minutes incluses, vos appels seront facturés au tarif de 0,40€/min.

Pour plus d'informations,

- sur les tarifs des communications métropolitaines/SMS/MMS, veuillez vous reporter aux pages 11 à 13 rubrique forfaits,
- sur les tarifs vers et depuis l'étranger, veuillez vous reporter aux pages 17 à 23.

Clients forfaits, le changement d'offre vers l'Abonnement + 10 min de communication incluses, sans changer de numéro, est possible et gratuit si vous n'êtes plus engagé.

OFFRE RÉSERVÉE AUX CLIENTS INSCRITS SUR LE FICHIER PREVENTEL

Le Forfait avec blocage sera activé si vous êtes inscrit sur le fichier PREVENTEL ou en cas de chèque déclaré irrégulier par le Fichier National des Chèques Irréguliers. Ce forfait est accessible au prix de : 2h = 30€/mois et 4h = 40€/mois et ne permet pas l'envoi de SMS et de MMS. Toutes les communications sont décomptées par palier de 30 secondes au-delà de la 1^{ère} minute indivisible. Une fois votre temps de forfait épuisé, vos communications se bloquent dans un délai de 24h maximum. Vous ne pouvez plus alors émettre d'appel, sauf pour consulter votre répondeur Bouygues Telecom (660).

Le prix à la minute en dépassement : 0,30€/min (pour des appels métropolitains vers des fixes et GSM, hors N° courts, spéciaux et appels DATA). Les communications WAP GPRS ne sont pas bloquées. Ce forfait est incompatible avec les Avantages et Options Internet Mobile.

Si vous êtes inscrit sur le fichier PREVENTEL ou en cas de chèque déclaré irrégulier par le Fichier National des Chèques Irréguliers, vous pouvez aussi choisir le Forfait bloqué Universal Mobile 40 min à 17,90€/mois engagement 12 mois (voir description de l'offre p. 28).

OFFRE RÉSERVÉE AUX CLIENTS BÉNÉFICIAIRES DU RSA

Le Forfait bloqué RSA est valable 12 mois en France métropolitaine sous réserve de fournir une attestation RSA de moins d'un mois à compter de la souscription du forfait. Renouvelable tous les 12 mois sur envoi d'une nouvelle attestation RSA de moins d'un mois. A défaut de la remise de l'attestation, vous ne pourrez plus bénéficier de l'offre Forfait Bloqué RSA.

Le Forfait bloqué RSA est accessible au prix de 10€/mois (sans engagement) en carte SIM seule.

DURÉE	Jusqu'à 40 min
	40 SMS inclus Puis 0,09€/SMS/envoi/destinataire, décompté du crédit MMS/envoi/destinataire : 0,29€
PRIX MENSUEL (sans engagement) en version eco	10€

Forfait bloqué 40 min : crédit de communication de 10€ et prix/min de 0,250€.

Internet mobile en mode GPRS/EDGE/3G+ (décompté du crédit au Ko) : **0,25€/Mo**

Pour plus d'information, veuillez-vous reporter aux pages 30 à 32.

La solution de remplacement du mobile n'est pas compatible avec le Forfait bloqué RSA.

OFFRES MOBILE + BOX

TOUT-EN-UN FORFAIT MOBILE+BBOX ET TOUT-EN-UN FORFAIT MOBILE + BBOX FIBRE

FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE

En dehors de cette fiche d'information standardisée, les règles décrites dans le reste de ce document dans la partie offre mobile s'appliquent aux clients Tout-en-un forfait mobile+Bbox pour la partie mobile et celles décrites dans la partie offres box s'appliquent aux clients Tout-en-un forfait mobile+Bbox pour la partie box.

Offres disponibles selon l'éligibilité technique de la ligne fixe et accessibles aux professionnels sur présentation d'un N° SIREN. Mobile : sous couverture 3G+ pour les services 3G+.

Fibre optique jusqu'au quartier ou pied d'immeuble. Le raccordement du domicile s'effectue ensuite par un câble coaxial.

Prix mensuel de l'offre

Prix mensuels avec engagement 12 ou 24 mois ou sans engagement.

■ Tout-en-un ideo : Forfait Eden classic + Bbox

Bbox (Internet - TV - Téléphonie fixe)

- Internet Haut Débit jusqu'à 20 Méga
- Plus de 130 chaînes TV, Enregistreur Numérique et Contrôle du Direct inclus
- Appels illimités vers les fixes en France métropolitaine et plus de 100 destinations à l'international.

+

SMS/MMS illimités vers tous les opérateurs

+

Wi-Fi Bouygues Telecom illimité

+

2h

4h

Prix en gardant votre mobile actuel : version éco

PRIX MENSUEL (12 mois) en version éco	38,80€	42,80€
PRIX MENSUEL (sans engagement) en version éco	42,80€	46,80€
Prix en achetant un nouveau mobile		
PRIX MENSUEL (24 mois)	43,80€	47,80€
PRIX MENSUEL (12 mois)	47,80€	51,80€
PRIX AU-DELÀ DU FORFAIT	0,36€/min	

Prix mensuel
de l'offre
(suite)

■ Tout-en-un ideo fibre : Forfaits Eden classic + Bbox fibre

Bbox fibre (Internet - TV - Téléphonie fixe)

- Internet Très Haut Débit jusqu'à 100 Méga
- TV Haute Définition – Plus de 120 chaînes TV incluses dont 10 chaînes HD. Enregistreur Numérique et Contrôle du Direct inclus
- Appels illimités vers les fixes en France métropolitaine et vers plus de 100 destinations internationales
- **SERIE LIMITEE jusqu'au 31/03/2012 dans la limite de 100 000 nouvelles souscriptions : Appels illimités 24/24 vers les mobiles tous opérateurs en France métropolitaine (hors n° spéciaux).**

+

SMS/ MMS illimités vers tous les opérateurs

+

Wi-Fi Bouygues Telecom illimité

+

2h

4h

Prix en gardant votre mobile actuel : version éco

PRIX MENSUEL (12 mois)
en version éco

46,80€

50,80€

PRIX MENSUEL
(sans engagement)
en version éco

50,80€

54,80€

Prix en achetant un nouveau mobile

PRIX MENSUEL (24 mois)

51,80€

55,80€

PRIX MENSUEL (12 mois)

55,80€

59,80€

**PRIX AU-DELÀ
DU FORFAIT**

0,36€/min

Prix mensuel
de l'offre
(suite)

■ Tout-en-un ideo : Forfait Eden relax + Bbox

Bbox (Internet - TV - Téléphonie fixe) <ul style="list-style-type: none"> • Internet Haut Débit jusqu'à 20 Méga • Plus de 130 chaînes TV, Enregistreur Numérique et Contrôle du Direct inclus • Appels illimités vers les fixes en France métropolitaine et plus de 100 destinations à l'international. 					
+					
SMS/ MMS illimités vers tous les opérateurs					
+					
Messagerie vocale visuelle (gratuite sur demande)					
+					
Wi-Fi Bouygues Telecom illimité					
+					
Internet et Mails : 24/24 3G+ jusqu'à 350 Mo/mois, débit réduit au-delà 3G+ jusqu'à 500 Mo/mois, débit réduit au-delà					
2h	2h + 3 numéros illimités	3h + 3 numéros illimités ou 3h + Appels illimités 20h à 8h	3h + Appels illimités de 19h à 8h et le WE	Appels illimités 24/24	
Prix en gardant votre mobile actuel : version éco					
PRIX MENSUEL (12 mois) en version éco	40,80€	45,80€	49,80€	59,80€	76,80€
PRIX MENSUEL (sans engagement) en version éco	45,80€	50,80€	54,80€	64,80€	81,80€
Prix en achetant un nouveau mobile					
PRIX MENSUEL (24 mois)	46,80€	51,80€	55,80€	65,80€	82,80€
PRIX MENSUEL (12 mois)	51,80€	56,80€	60,80€	70,80€	87,80€
PRIX AU-DELÀ DU FORFAIT	0,38€/min				

Prix mensuel
de l'offre
(suite)

■ Tout-en-un ideo fibre : Forfait Eden relax + Bbox fibre

Bbox fibre (Internet - TV - Téléphonie fixe)

- Internet Très Haut Débit jusqu'à 100 Méga
- TV Haute Définition – Plus de 120 chaînes TV incluses dont 10 chaînes HD. Enregistreur Numérique et Contrôle du Direct inclus
- Appels illimités vers les fixes en France métropolitaine et vers plus de 100 destinations internationales
- **SERIE LIMITEE** jusqu'au 31/03/2012 dans la limite de 100 000 nouvelles souscriptions : Appels illimités 24/24 vers les mobiles tous opérateurs en France métropolitaine (hors n°s spéciaux).

+

SMS/ MMS illimités vers tous les opérateurs

+

Messagerie vocale visuelle (gratuite sur demande)

+

Wi-Fi Bouygues Telecom illimité

+

Internet et Mails : 24/24

3G+ jusqu'à 350 Mo/mois,
débit réduit au-delà

3G+ jusqu'à 500 Mo/mois,
débit réduit au-delà

2h

2h
+
3 numéros
illimités

+

3h

+

3 numéros
illimités

OU

3h

+

Appels illimités
20h à 8h

3h
+
Appels illimités
de 19h à 8h
et le WE

Appels illimités
24/24

Prix en gardant votre mobile actuel : version éco

PRIX MENSUEL (12 mois) en version éco	48,80€	53,80€	57,80€	67,80€	84,80€
PRIX MENSUEL (sans engagement) en version éco	53,80€	58,80€	62,80€	72,80€	89,80€
Prix en achetant un nouveau mobile					
PRIX MENSUEL (24 mois)	54,80€	59,80€	63,80€	73,80€	90,80€
PRIX MENSUEL (12 mois)	59,80€	64,80€	68,80€	78,80€	95,80€
PRIX AU-DELÀ DU FORFAIT	0,38€/min				

Prix mensuel
de l'offre
(suite)

■ Tout-en-un ideo : Forfait Eden smartphone + Bbox

Bbox (Internet - TV - Téléphonie fixe)

- Internet Haut Débit jusqu'à 20 Méga
- Plus de 130 chaînes TV, Enregistreur Numérique et Contrôle du Direct inclus
- Appels illimités vers les fixes en France métropolitaine et plus de 100 destinations à l'international.

+

SMS/ MMS illimités vers tous les opérateurs

+

Messagerie vocale visuelle (gratuite sur demande)

+

Wi-Fi Bouygues Telecom illimité

+

Internet, Mails, Modem et TV : 24/24

3G+ jusqu'à 14,4 Mbit/s à Paris, Lyon et Marseille

pour 1 Go/mois débit réduit au-delà	pour 2 Go/mois débit réduit au-delà		pour 3 Go/mois débit réduit au-delà
	+		
2h + 3 numéros illimités	3h + 3 numéros illimités	OU	3h + Appels illimités de 19h à 8h et le WE
	+		Appels illimités 24/24
	3h + Appels illimités 20h à 8h		

Prix en gardant votre mobile actuel : version éco

PRIX MENSUEL (12 mois) en version éco	53,80€	57,80€	64,80€	81,80€
PRIX MENSUEL (sans engagement) en version éco	63,80€	67,80€	74,80€	91,80€

Prix en achetant un nouveau mobile

PRIX MENSUEL (24 mois)	64,80€	68,80€	75,80€	92,80€
PRIX MENSUEL (12 mois)	74,80€	78,80€	85,80€	102,80€

PRIX AU-DELÀ DU FORFAIT 0,38€/min

Prix mensuel
de l'offre
(suite)

■ Tout-en-un ideo fibre : Forfait Eden smartphone + Bbox fibre

Bbox fibre (Internet - TV - Téléphonie fixe)

- Internet Très Haut Débit jusqu'à 100 Méga
- TV Haute Définition – Plus de 120 chaînes TV incluses dont 10 chaînes HD. Enregistreur Numérique et Contrôle du Direct inclus
- Appels illimités vers les fixes en France métropolitaine et vers plus de 100 destinations internationales
- **SERIE LIMITEE jusqu'au 31/03/2012 dans la limite de 100 000 nouvelles souscriptions : Appels illimités 24/24 vers les mobiles tous opérateurs en France métropolitaine (hors n°s spéciaux).**

+

SMS/ MMS illimités vers tous les opérateurs

+

Messagerie vocale visuelle (gratuite sur demande)

+

Wi-Fi Bouygues Telecom illimité

+

Internet, Mails, Modem et TV : 24/24
3G+ jusqu'à 14,4 Mbit/s à Paris, Lyon et Marseille

pour 1 Go/mois
débit réduit au-delà

pour 2 Go/mois
débit réduit au-delà

pour 3 Go/mois
débit réduit au-delà

+

2h
+
3 numéros
illimités

3h
+
3 numéros
illimités
OU
3h
+
Appels illimités
20h à 8h

3h
+
Appels illimités
de 19h à 8h
et
le WE

Appels illimités
24/24

Prix en gardant votre mobile actuel : version éco

PRIX MENSUEL (12 mois) en version éco	61,80€	65,80€	72,80€	89,80€
PRIX MENSUEL (sans engagement) en version éco	71,80€	75,80€	82,80€	99,80€

Prix en achetant un nouveau mobile

PRIX MENSUEL (24 mois)	72,80€	76,80€	83,80€	100,80€
PRIX MENSUEL (12 mois)	82,80€	86,80€	93,80€	110,80€
PRIX AU-DELÀ DU FORFAIT	0,38€/min			

Pour **les Tout-en-un ideo forfait mobile + Bbox (ADSL)** : les tarifs présentés sont valables en zone dégroupée (hors éventuel abonnement France Télécom). En zone non dégroupée : **+11€/mois** avec ou sans abonnement France Télécom. Pour l'ensemble de la gamme des Tout-en-un ideo avec forfaits Eden avec appels illimités 24/24, facturation d'une communication métropolitaine mobile hors forfait : **0,38€/min**.

<p>Durée d'engagement</p>	<p>- 12 ou 24 mois en achetant un nouveau mobile. - 12 mois ou sans engagement en gardant votre mobile actuel (version éco). Bbox sans engagement. Si vous ne souhaitez pas conserver votre Offre Bbox ou Bbox fibre, vous pouvez changer gratuitement pour un forfait mobile Bouygues Telecom de votre choix aux conditions en vigueur.</p>
<p>Description de l'offre</p>	<p>Tout-en-un forfait mobile+Bbox : une offre qui regroupe un forfait mobile Eden et une Offre Bbox ou Bbox fibre.</p> <p>1/ Forfait mobile :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choix entre les Forfaits Eden classic, relax ou smartphone • SMS/MMS illimités vers tous les opérateurs • Communications métropolitaines (hors n^{os} courts, spéciaux, SMS+, MMS+, VISIO+). Internet : navigation sur tous les sites. • Pour les appels illimités, le week-end correspond à la période du samedi jusqu'au lundi 8h. • Les illimités sont à usage privé entre 2 individus (hors appels émis à partir d'un 6^e téléphone ou vers plus de 129 correspondants différents dans le mois : facturés hors forfait). Sont interdits : la cession des appels, les SMS/MMS depuis et vers boîtiers radio, les usages de type VoIP (hors Forfait Eden smartphone), modem (sauf pour les clients des Forfaits Eden smartphone, peer to peer et newsgroup). • Pour les 3 N^{os} illimités : La première saisie de vos n^{os} illimités (de 1 à 3 numéros) est offerte sur votre Espace Client de bouyguetelecom.fr. Les saisies et modifications suivantes sont payantes. Dans tous les cas, les saisies et modifications sont limitées à 5 par cycle de facturation. Voir détails p. 67. • Wi-Fi illimité vers les hotspots Bouygues Telecom. Accès avec équipement compatible aux hotspots constitués des Bbox dont l'accès est autorisé par l'abonné. • L'échange de données VoIP est inclus dans le Forfait Eden smartphone (hors frais supplémentaire selon éditeur). • Messagerie vocale visuelle (compatible avec les Forfaits Eden relax et Eden smartphone) : avec mobiles compatibles et activation sur demande. Voir détails p. 63. • TV sur le mobile : avec mobiles compatibles et sous couverture 3G+. Voir tarification p. 71. • Si vous n'êtes pas Client Bouygues Telecom et que vous souscrivez un forfait version éco, renseignez-vous auprès de votre opérateur afin d'obtenir le code de déverrouillage de votre mobile. • Les forfaits version éco sans engagement sont incompatibles avec l'Offre parrainage, les Exclus web, l'Avantage Plan Up et le Programme Préférence Pro. • Incompatible avec l'offre 10% de réduction, les avantages jeunes et les options jeunes existants. • Forfaits disponibles pour les professionnels sur présentation d'un N° SIREN. <p>2/ Offre Bbox : Bbox (ADSL)</p> <p>Pour Bbox (ADSL), TV accessible en zone dégroupée avec débit minimum de 4,5 Mbit/s ATM (3,6 Mbit/s IP).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Internet Haut Débit jusqu'à 20 Méga • Plus de 130 chaînes TV incluses • Appels illimités vers les fixes en France métropolitaine (y compris les numéros de box commençant par 087 et 09) et vers plus de 100 destinations internationales (voir p. 46)

Description de l'offre (suite)	<p>Bbox fibre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Internet Très Haut Débit jusqu'à 100 Méga • TV Haute Définition : Plus de 120 chaînes TV incluses dont 10 chaînes HD • Appels illimités vers les fixes en France métropolitaine (y compris les numéros de box commençant par 087 et 09) et vers plus de 100 destinations internationales⁽¹⁾ <p>Toutes les offres Bbox commercialisées actuellement sont compatibles avec les Tout-en-un forfait mobile+Bbox et forfait mobile + Bbox fibre, à l'exception de l'Offre Internet Haut Débit ADSL (Internet seul).</p> <ul style="list-style-type: none"> • SERIE LIMITEE Bbox fibre : Appels illimités 24/24 vers les mobiles. Offre disponible selon éligibilité et dans la limite de 100 000 nouvelles souscriptions à partir du 22/08/11 et jusqu'au 31/03/2012. Appels vers les numéros de mobile attribués par un opérateur métropolitain et à usage privé entre 2 individus et hors appels émis vers plus de 129 correspondants différents dans le mois (facturés selon la grille des tarifs des communications métropolitaines, voir p.12). La cession des appels est interdite.
Décompte des communications incluses	<ul style="list-style-type: none"> • Appels décomptés à la seconde dès la 1^{ère} seconde pour le mobile et la Bbox, hors VISIO+, n^{os} courts, spéciaux, internationaux décomptés pour le mobile par palier de 30 secondes au-delà de la 1^{ère} minute indivisible (outre-mer décompté à la seconde dès la 1^{ère} seconde). • Pour les Tout-en-un ideo 24/24 avec un Forfait Eden avec appels illimités 24/24 et leurs déclinaisons en version éco ou avec une Bbox fibre, les appels indiqués dans ce guide comme étant "décomptés du forfait au prix d'une communication métropolitaine" ou d'un "appel local" sont inclus dans ces forfaits mobiles.
Équipements	<ul style="list-style-type: none"> • Mobile (compatible) • Modem Bbox (inclus dans l'Offre Bbox) • Décodeur TV (selon l'Offre Bbox choisie) • Carte d'accès TV pour la fibre
Frais de mise en service	Aucun
Délai indicatif de mise à disposition de l'accès	<p>1/ Mobile : Le jour de la souscription en point de vente, ou le jour de la réception du coffret mobile si souscription par téléphone ou sur bouyguetelecom.fr (si votre dossier est complet).</p> <p>2/ Offre Bbox Bbox (ADSL) : dans les 30 jours à compter de la réception du courrier de confirmation de souscription. Bbox fibre : dans les 30 jours à compter de la réception du courrier de confirmation de souscription.</p>
Dépôt de garantie	49€ TTC pour le Décodeur Bbox TV

(1) Açores, Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Andorre, Angleterre, Argentine (fixes et mobiles), Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Belgique, Bermudes, Brésil, Brunei, Bulgarie, Canada (fixes et mobiles), Canaries, Chili, Chine (fixes et mobiles), Chypre, Colombie, Côte du Vatican, Costa Rica, Crète, Croatie, Danemark, Ecosse, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique dont Hawaï et Alaska (fixes et mobiles), Finlande, Géorgie, Gibraltar, Grèce, Guadeloupe, Guam, Guernesey, Guyane, Hong-Kong, Hongrie, Îles Caïmans, Îles Christmas, Île d'Aland, Îles Féroé, Île de Pâques, Îles Mariannes du Nord, Îles Vierges américaines (fixes et mobiles), Inde, Indonésie, Irlande, Irlande du Nord, Islande, Israël, Italie, Japon, Jersey, Jordanie, Laos, La Réunion, Les Baléares, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macao, Macédoine, Madère, Malaisie, Malte, Maroc (sauf les n° commençant par 212526, 212527, 212533, 212534, 212546, 212547, 212553 facturés au tarif de 0,3€ TTC/min) Martinique, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Paraguay, Pays de Galle, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Puerto Rico, République de Corée (fixes et mobiles), République Gabonaise, République Slovaque, République Tchèque, Roumanie, Russie, Sardaigne, St-Barthélemy, St-Martin, St-Martin, St-Pierre-et-Miquelon, Les Samoa Américaines, Sicile, Singapour (fixes et mobiles), Slovénie, Suède, Suisse, Tasmanie, Taiwan, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Turquie, Venezuela.

Les appels doivent être passés depuis la Bbox et n'incluent pas les n° courts et spéciaux.

Conditions de résiliation à l'initiative du client	Résiliation par lettre recommandée avec accusé de réception assorti d'un préavis de 10 jours à compter de la réception de cette lettre. Pour la Bbox, frais de résiliation : 49€ TTC.
Caractéristiques techniques/équipements	<p>1/ Mobile : Réseaux GSM, GPRS, EDGE, 3G+ et Wi-Fi Bouygues Telecom</p> <p>2/ Offre Bbox Bbox : ADSL, ADSL 2+ Bbox fibre : Fibre optique jusqu'au quartier ou pied d'immeuble. Le raccordement du domicile s'effectue ensuite par un câble coaxial. Débits maximum théoriques. En zone éligible Très Haut Débit : débit en réception jusqu'à 100 Mbit/s IP, débit en émission jusqu'à 5 Mbit/s IP. En zone non éligible au Très Haut Débit, Haut Débit en réception jusqu'à 30 Mbit/s IP, et débit en émission jusqu'à 1 Mbit/s IP.</p>
Caractéristiques de l'Internet mobile	<ul style="list-style-type: none"> • Réseaux 3G+/EDGE : débit maximum théorique en réception de la 3G+ : de 3,6 Mbit/s à 14,4 Mbit/s (à Paris, Lyon et Marseille) en fonction du mobile, du forfait détenu et de la couverture réseau. • Internet, Mails, Modem, TV, Wi-Fi Bouygues Telecom et VoIP : avec mobiles et messageries compatibles. Pour optimiser l'accès de tous, les débits au-delà de l'enveloppe internet incluse dans les forfaits sont réduits à 64 kbit/s maximum, TV compris. TV disponible sous couverture 3G+. • Les services de TV mobile ne sont pas disponibles avec Eden classic et Eden relax. • Consommation de l'Internet mobile du Forfait Eden classic : voir détails de la tarification p. 70 • Voir conditions et détails de la couverture sur bouyguetelecom.fr
Service Clients	<p>1/ Mobile : Appels de 8h à 20h du lundi au samedi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au 614 : serveur vocal et temps d'attente gratuit puis mise en relation avec un Conseiller de Clientèle au prix d'un appel local (inclus avec le Tout-en-un ideo avec un Forfait Eden avec appels illimités 24/24 et sa déclinaison en version éco). • au 1064 : depuis un poste fixe métropolitain au prix d'un appel local. Connexion sur bouyguetelecom.fr, rubrique "Espace Client". <p>2/ Bbox : Appels 7j/7 de 8h à 22h pour vos questions techniques, du lundi au samedi de 8h à 20h pour la gestion de votre compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au 611 : serveur vocal et temps d'attente gratuit puis mise en relation avec un Conseiller de Clientèle au prix d'un appel local. • au 1061 : depuis un poste fixe métropolitain au prix d'un appel local. Connexion sur bouyguetelecom.fr rubrique, "Espace Client".
MOBILE	
Services inclus	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du numéro, • Double appel, • Report des minutes (hors Forfaits Eden avec appels illimités 24/24), • Accès aux communications de la France vers l'étranger, • Accès aux communications depuis l'étranger, • Prêt d'un mobile en France métropolitaine en cas de panne, perte ou vol pendant 45 jours, • Appel incognito permanent ou appel par appel, • Filtrage et renvoi d'appels (610), • Répondeur (660), • Facture Internet Détaillée sur simple demande, • Suivi Conso (680), • SMS de notification des appels sans message sur répondeur lorsque le mobile est éteint ou hors zone de couverture, • Contrôle Parental, • Internet et Mails 3G+ par palier (pour les clients Forfait Eden Classic). <p>Pour plus d'informations, voir pages 11 à 23 et 62 à 65.</p>

Options compatibles	<ul style="list-style-type: none"> • 3 N° illimités tous opérateurs (hors Forfaits Eden avec 3 numéros illimités ou avec appels illimités 24/24), • Personnalisation du numéro, • Maîtrise Appels/24h (incompatible avec les Forfaits Eden avec appels illimités 24/24), • 1h Europe/Outre-mer/Etats-Unis, • 1h Maghreb/Afrique, • Welcome Sound, • Illimité Fixe 24h/24 (incompatible avec les Forfaits Eden avec appels illimités 24/24), • Facture détaillée permanente, 	<ul style="list-style-type: none"> • Option +250 Mo pour Eden relax (compatible avec le Forfait Eden relax). • Option +1 Go pour Eden smartphone (compatible avec le Forfait Eden smartphone). <p>Avantage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préférence Pro (hors Tout-en-un version éco sans engagement). <p>Voir conditions d'accès et tarifs pages 66 à 75.</p>
BOX		
Débit estimé en réception	<p>Bbox (ADSL) : Débit descendant théorique : de 512 Kbit/s IP à 16,6 Mbit/s IP (20 Mbit/s ATM). TV accessible avec débit minimum de 4,5 Mbit/s ATM (3,6 Mbit/s IP). Bbox fibre : Débits maximum théoriques. En zone éligible Très Haut Débit : débit en réception jusqu'à 100 Mbit/s IP, débit en émission jusqu'à 5 Mbit/s IP. En zone non éligible au Très Haut Débit, Haut Débit en réception jusqu'à 30 Mbit/s IP, et débit en émission jusqu'à 1 Mbit/s IP.</p>	
Communications téléphoniques incluses	<p>Appels illimités vers fixes en France métropolitaine (n° de box inclus y compris 087 et 09) et vers plus de 100 destinations à l'international (voir liste p.54) +</p> <ul style="list-style-type: none"> • SERIE LIMITEE Bbox fibre jusqu'au 31/03/2012 dans la limite de 100 000 nouvelles souscriptions : Appels illimités 24/24 vers les numéros de mobile attribués par un opérateur métropolitain et à usage privé entre 2 individus et hors appels émis vers plus de 129 correspondants différents dans le mois (facturés selon la grille des tarifs des communications métropolitaines, voir p.12). La cession des appels est interdite. 	
Services, chaînes ou bouquets TV inclus	<p>Internet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à 10 comptes e-mails au format identifiant@bbox.fr, • Antivirus et antispam mail, • Contrôle parental web, • Webmail disponible sur bouyguetelecom.fr, • Accès aux e-mails Bbox depuis votre mobile Bouygues Telecom (tarif d'une consultation selon l'offre détenue), • Wi-Fi Bouygues Telecom. <p>Télévision</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bouquet TV inclus⁽¹⁾ comprenant les chaînes gratuites de la TNT, • Enregistreur numérique et Contrôle du direct (40 Go inclus pour l'ADSL et 120 Go en fibre), • Service interactif m@TV, • TV à la demande, • Guides des programmes (jusqu'à 7 jours), • Mosaïque des chaînes TV, • Verrouillage parental, • Accès à des stations radio, • Media center. 	<p>Téléphonie fixe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Répondeur (661) • Notification des nouveaux messages vocaux du répondeur par e-mail ou par SMS (gratuit par SMS vers les mobiles des clients Bouygues Telecom ou Universal Mobile et payante dans les autres cas (0,12€/SMS)), • Double appel, • Conférence à 3, • Rappel du dernier appelant, • Présentation du N°, • Appel incognito, • Renvoi d'appel, • Transfert d'appel, • Suivi détaillé des consommations sur bouyguetelecom.fr, rubrique "Espace Client Bbox", • Service Clients Bbox : serveur vocal gratuit (611) et Espace Client Bbox sur bouyguetelecom.fr. <p>Pour plus d'informations, voir page 65.</p>

<p>Services, chaînes ou bouquets TV payants</p>	<p>Internet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Norton™ Internet Security, • Norton™ Anti-Virus, • Extension capacité mail 5 Go, • Envoi de SMS/MMS depuis Internet, • Fax par e-mail (uniquement pour ADSL). <p>Télévision</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vidéo à la demande • Multi TV (pour les clients Bbox fibre) • Bouquet Étendu • Bouquet Cinéma • Bouquet Grand Cinéma • Bouquet Adulte • Bouquet M6 Music • Chaînes à la carte • Extension Enregistreur Numérique 60 Go (pour les clients Bbox (ADSL) uniquement) • Jeux Playin' TV <ul style="list-style-type: none"> • BOUQUETS INTERNATIONAUX (pour les Clients Bbox ADSL) : <ul style="list-style-type: none"> > Africain > Africain Premium > Allemand > Arabesque > Arabesque Premium > Digturk > Globo > Grande Muraille > Lusophone > RTV Pink > Rotana > Russe > ZEE <p>Téléphonie Fixe</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3h d'appels vers les mobiles depuis la ligne Bbox (ADSL) : +3€ TTC/mois, • Appels illimités 24/24 vers les mobiles tous opérateurs depuis la Bbox (ADSL) : +6€ TTC/mois, • 1h Maghreb <p>Voir détails et conditions p.76</p> <p>Voir conditions d'accès et tarifs pages 73 et 74.</p>
<p>Prestations complémentaires liées aux offres Bbox fibre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pose de câble (> 10 mètres) ou d'une prise supplémentaire (hors déplacement) : 50€/câble ou prise. • Frais de déplacement (hors 1^{ère} installation), y compris pour rendez-vous non honoré : 50€/rendez-vous. • Fourniture et pose d'un amplificateur (pour une prise supplémentaire) hors déplacement : 65€.

Offres accessibles aux professionnels sur présentation d'un N° SIREN.

(1) 24 Horas TVE, 2M Maroc, AB Moteurs, **ACI TV**, Africa 24, Al Aoula International, Al Jazeera Arabe, Al Jazeera Children, Al Jazeera English, Allociné, Alsace 20, Armenia TV, Arte, Arte HD, Astrocenter.tv, Baraem, BBC World News, Best of Shopping, Beur TV, BFM Business, BFM TV, BFM TV HD, Bloomberg, Brava HD, Calaisis TV, Canal 21, Canal Algérie, Canal+ en clair, CCTV F, CCTV News, C foot, Clubbing TV, CNBC Europe, CNN International, Demain !, Deutsche Welle, Direct 8, Direct 8 HD, Direct Star, Disney Channel, Disney Channel +1, **E! Entertainment**, Equidia, Euronews Français, Fashion TV, France 2, France 2 HD, France 24, France 24 Anglais, France 24 Arabe, France 3, France 3 HD, les 24 chaînes régionales de France 3, France 4, France 5, France 0, Grand Lille TV, Gulli, GUYSEN TV, i>TELE, IDf1, Iz TV, KTO, La Locale, LCM, LCP 24/24, LCP/Public Sénat, Liberty TV, Lucky Jack, **Luxe TV HD**, **Lyon Capitale**, M6, M6 Boutique & Co, M6 HD, Ma Chaîne Etudiante, Ma Chaîne Sport, MCM, Men's UP TV, Montagne TV, Nollife, Normandie TV, NRJ12, NRJ12 HD, NRJ Hits, NRJ Paris, NT1, Ofive TV, Paris Première, Power Turk, Public Sénat 24h/24, Record News, RTL9, Russia Today, Sky Turk, Télégrenoble, Télésonne, TELESUD, Téléf, Téva, TF1, TF1 HD, The Poker Channel, TLM, TMC, Trace Urban, Tropik TV, TV Biznes, TV Fil 78, TV Sud Camargues Cevennes, TV Sud Montpellier, TV5 Monde, **TV7 Bordeaux**, TV8 Mt Blanc, **TVE**, Vosges TV, **Vox Africa**, **VTV4**, **W9**, **WEO**, Zing, **Zouk TV**.

Chaînes soulignées = disponibles en Offre Bbox (ADSL) et Offre Bbox fibre, Chaînes non soulignées = ADSL uniquement, Chaînes en gras = Offre Bbox fibre uniquement

Accès aux chaînes HD en qualité HD sous réserve de possession d'un téléviseur compatible et sous réserve d'éligibilité en ADSL (sous couverture TNT HD ou via ADSL avec un débit suffisant).

Listes des chaînes, bouquets et destinations prévus au 16/01/2012 à la date d'impression susceptibles d'évoluer et liste mise à jour sur bouguestelecom.fr.

OFFRES BOX

OFFRE BBOX

FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE

Offres disponibles selon l'éligibilité technique de la ligne fixe et accessibles aux professionnels sur présentation d'un N° SIREN.

Prix mensuel de l'offre

■ Zone dégroupée par Bouygues Telecom

Internet Haut Débit	21,90€ TTC	<ul style="list-style-type: none"> • Internet Haut Débit jusqu'à 20 Méga
Internet - TV - Téléphonie fixe	31,90€ TTC	<ul style="list-style-type: none"> • Internet Haut Débit jusqu'à 20 Méga • TV avec plus de 130 chaînes incluses • Téléphonie fixe : appels illimités vers les fixes en France métropolitaine (y compris les N° de box commençant par 087 et 09) et vers plus de 100 destinations internationales (voir liste p. 20)
Internet - TV - Téléphonie fixe + 3h d'appels vers les mobiles depuis la Bbox	34,90€ TTC	<ul style="list-style-type: none"> • 3h d'appels vers les mobiles tous opérateurs en France métropolitaine (hors n° spéciaux).
Internet - TV - Téléphonie fixe + appels illimités 24/24 vers les mobiles depuis la Bbox	37,90€ TTC	<ul style="list-style-type: none"> • Appels illimités 24/24 vers les mobiles tous opérateurs en France métropolitaine (hors n° spéciaux)⁽¹⁾.

En cas de conservation de votre abonnement téléphonique France Télécom (obligatoire pour l'offre Internet Haut débit), l'abonnement est en plus.

La souscription à la télévision nécessite un décodeur Bbox TV. TV réservée à une utilisation exclusivement personnelle et privée. La TV via décodeur Bbox TV nécessite un débit minimum de 4,5 Mbit/s ATM, 3,6 Mbit/s IP.

■ Zone non dégroupée par Bouygues Telecom

Internet - Téléphonie fixe	36,90€ TTC	<ul style="list-style-type: none"> • Internet Haut Débit jusqu'à 20 Méga • Téléphonie fixe : appels illimités vers les fixes en France métropolitaine (y compris les N° de box commençant par 087 et 09) et vers plus de 100 destinations internationales (voir liste p. 20)
Internet - Téléphonie fixe + 3h d'appels vers les mobiles depuis la Bbox	39,90€ TTC	<ul style="list-style-type: none"> • 3h d'appels vers les mobiles tous opérateurs en France métropolitaine (hors n° spéciaux).
Internet - Téléphonie fixe + appels illimités 24/24 vers les mobiles depuis la Bbox	42,90€ TTC	<ul style="list-style-type: none"> • Appels illimités 24/24 vers les mobiles tous opérateurs en France métropolitaine (hors n° spéciaux)⁽¹⁾.

En cas de conservation de votre abonnement téléphonique France Télécom, l'abonnement est en plus.

Équipements

- Modem (inclus dans l'Offre Bbox)
- Décodeur TV (selon l'Offre Bbox choisie)

Durée d'engagement

Sans engagement

(1) Appels vers les numéros de mobile attribués par un opérateur métropolitain et à usage privé entre 2 individus et hors appels émis vers plus de 129 correspondants différents dans le mois (facturés selon la grille des tarifs des communications métropolitaines, voir p. 12). La cession des appels est interdite.

Frais de mise en service	Aucun
Délai indicatif de mise à disposition de l'accès	Dans les 30 jours à compter de la réception du courrier de confirmation de souscription.
Dépôt de garantie	49€ TTC pour le Décodeur Bbox TV
Conditions de résiliation à l'initiative du client	Frais de résiliation : 49€ TTC. Résiliation par lettre recommandée avec accusé de réception assorti d'un préavis de 10 jours à compter de la réception de cette lettre.
Caractéristiques techniques/équipements	ADSL / ADSL 2+
Débit estimé en réception	de 512 Kbit/s IP à 16,6 Mbit/s IP (20 Mbit/s ATM).
Communications téléphoniques incluses	Appels illimités vers fixes en France métropolitaine (n ^{os} de box inclus y compris 087 et 09) et vers plus de 100 destinations ⁽¹⁾ à l'international. Selon l'offre choisie, 3h d'appels (hors n ^{os} courts et spéciaux) vers les mobiles en France métropolitaine et dont le numéro a été attribué par un opérateur métropolitain ou appels illimités 24/24 vers les mobiles tous opérateurs. Les appels doivent être passés depuis la Bbox et n'incluent pas les n ^{os} courts et spéciaux.
Services de téléphonie fixe inclus	<ul style="list-style-type: none"> • Répondeur (661) • Notification des nouveaux messages vocaux du répondeur par e-mail ou par SMS (gratuit par SMS vers les mobiles des clients Bouygues Telecom ou Universal Mobile et payante dans les autres cas (0,12€/SMS)), • Double appel, • Conférence à 3, • Rappel du dernier appelant, • Présentation du N^o, • Appel incognito, • Renvoi d'appel, • Transfert d'appel, • Suivi détaillé des consommations sur bouyguetelecom.fr, rubrique "Espace Client Bbox", <p>Pour plus d'informations, voir page 65.</p>

(1) Açores, Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Andorre, Angleterre, Argentine (fixes et mobiles), Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Belgique, Bermudes, Brésil, Brunei, Bulgarie, Canada (fixes et mobiles), Canaries, Chili, Chine (fixes et mobiles), Chypre, Colombie, Cite du Vatican, Costa Rica, Crète, Croatie, Danemark, Ecosse, Espagne, Estonie, Etats-Unis d'Amérique dont Hawaï et Alaska (fixes et mobiles), Finlande, Géorgie, Gibraltar, Grèce, Guadeloupe, Guam, Guernesey, Guyane, Hong-Kong, Hongrie, Iles Caïmans, Iles Christmas, Ile d'Aland, Iles Féroé, Ile de Pâques, Iles Mariannes du Nord, Iles Vierges américaines (fixes et mobiles), Inde, Indonésie, Irlande, Irlande du Nord, Islande, Israël, Italie, Japon, Jersey, Jordanie, Laos, La Réunion, Les Baléares, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macao, Macédoine, Madère, Malaisie, Malte, Maroc (sauf les n^o commençant par 212526, 212527, 212533, 212534, 212546, 212547, 212553 facturés au tarif de 0,3€ TTC/min), Martinique, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Paraguay, Pays de Galle, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Puerto Rico, République de Corée (fixes et mobiles), République Gabonaise, République Slovaque, République Tchèque, Roumanie, Russie, Sardaigne, St-Barthélemy, St-Marin, St-Martin, St-Pierre-et-Miquelon, Les Samoa Américaines, Sicile, Singapour (fixes et mobiles), Slovénie, Suède, Suisse, Tasmanie, Taïwan, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Turquie, Venezuela.
Les appels doivent être passés depuis la Bbox et n'incluent pas les n^o courts et spéciaux.

Services Internet inclus	<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à 10 comptes e-mails au format identifiant@bbox.fr, • Antivirus et antispam mail, • Contrôle parental web, • Webmail disponible sur bouyguetelecom.fr, 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux e-mails Bbox depuis votre mobile Bouygues Telecom (tarif d'une consultation selon l'offre détenue), • Wi-Fi Bouygues Telecom. <p>Pour plus d'informations, voir page 65.</p>
Services, chaînes ou bouquets TV inclus	<ul style="list-style-type: none"> • Bouquet TV inclus comprenant plus de 130 chaînes dont les chaînes de la TNT⁽²⁾. • Enregistreur Numérique et Contrôle du Direct (40 Go inclus), • Service interactif m@TV, • TV à la demande, • Guides des programmes (jusqu'à 7 jours), • Mosaïque des chaînes TV, • Verrouillage parental, • Accès à des stations radio, • Media center. <p>Pour plus d'informations, voir page 65.</p>	
Options Téléphonie fixe payantes	<ul style="list-style-type: none"> • 1h Maghreb. <p>Voir détails et conditions p.74.</p>	
Options Internet accessibles payantes	<ul style="list-style-type: none"> • Norton™ Internet Security, • Norton™ Anti-Virus, • Extension capacité mail 5 Go, • Envoi de SMS/MMS depuis Internet, • Fax par e-mail. <p>Voir conditions d'accès et tarifs pages 73 et 74.</p>	
Services, chaînes ou bouquets TV payants	<ul style="list-style-type: none"> • Bouquet Etendu • Bouquet Cinéma • Bouquet Grand Cinéma • Bouquet Adulte • Bouquet M6 Music • Chaînes à la carte • Vidéo à la demande • Option Extension Enregistreur Numérique 60 Go • Jeux Playin' TV • BOUQUETS INTERNATIONAUX : >Africain >Africain Premium 	<ul style="list-style-type: none"> >Allemand >Arabesque >Arabesque Premium >Digiturk >Globo >Grande Muraille >Lusophone >RTV Pink >Rotana >Russe >ZEE <p>Pour plus d'informations, voir p. 74.</p>
Service Clients Bbox	<p>Appels 7j/7 de 8h à 22h pour vos questions techniques, du lundi au samedi de 8h à 20h pour la gestion de votre compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au 611 : serveur vocal et temps d'attente gratuit puis mise en relation avec un Conseiller de Clientèle au prix d'un appel local. • au 1061 : depuis un poste fixe métropolitain au prix d'un appel local. Connexion sur bouyguetelecom.fr, rubrique "Espace Client puis Box". 	

(2) 24 Horas TVE, 2M Maroc, AB Moteurs, Africa 24, Al Aoula International, Al Jazeera Arabe, Al Jazeera Children, Al Jazeera English, Allociné, Alsace 20, Armenia TV, Arte, Arte HD, Astrocenter.tv, Baraem, BBC World News, Best of Shopping, Beur TV, BFM Business, BFM TV, BFM TV HD, Bloomberg, Brava HD, Calaisis TV, Canal 21, Canal Algérie, Canal+ en clair, CCTV F, CCTV News, C foot, Clubbing TV, CNBC Europe, CNN International, Demain!, Deutsche Welle, Direct 8, Direct 8 HD, Direct Star, Disney Channel, Disney Channel +1, Equidia, Euronews Français, Fashion TV, France 2, France 2 HD, France 24, France 24 Anglais, France 24 Arabe, France 3, France 3 HD, les 24 chaînes régionales de France 3, France 4, France 5, France Ô, Grand Lille TV, Gulli, GUYSEN TV, i>TELE, IDF1, Iz TV, KTO, La Locale, LCM, LCP 24/24, LCP/Public Sénat, Liberty TV, Lucky Jack, M6, M6 Boutique & Co, M6 HD, Ma Chaîne Etudiante, Ma Chaîne Sport, MCM, Men's UP, Montagne TV, Nolfie, Normandie TV, NRJ12, NRJ12 HD, NRJ Hits, NRJ Paris, NT1, Ofive.TV, Paris Première, Power Turk, Public Sénat 24h/24, Record News, RTL9, Russia Today, Sky Turk, Télésonne, TELESUD, Télégrenoble, Téléf, Téva, TF1, TF1 HD, The Poker Channel, TLM, TMC, Trace Urban, Tropik TV, TV Biznes, TV Fil 78, TV Sud Camargues Cevennes, TV Sud Montpellier, TV5 Monde, TV7 Bordeaux, TV8 Mt Blanc, TVE, Vosges TV, Vox Africa, VTV4, W9, WEO, Zing.

Accès aux chaînes HD en qualité HD sous réserve d'éligibilité et de possession d'un téléviseur compatible. Tous couverture TNT HD ou via ADSL avec un débit suffisant.

Listes des chaînes, bouquets et destinations prévus au 16/01/2012 à la date d'impression susceptibles d'évoluer et liste mise à jour sur bouyguetelecom.fr.



OFFRES BBOX

OFFRE BBOX FIBRE

FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE

Offre disponible selon éligibilité et accessible aux professionnels sur présentation d'un N° SIREN.

	Internet Très Haut Débit - TV Haute Définition - Téléphonie fixe + Appels illimités 24/24 vers les mobiles
Prix mensuel de l'offre	> 39,90€ TTC
Description de l'offre	<ul style="list-style-type: none"> • Internet Très Haut Débit jusqu'à 100 Méga • TV Haute Définition Bouquet TV inclus comprenant plus de 120 chaînes dont 10 chaînes HD. Enregistreur Numérique et Contrôle du Direct inclus. • Téléphonie Fixe Appels illimités vers les fixes en France métropolitaine (y compris les N° de box commençant par 087 et 09) et vers plus de 100 destinations⁽¹⁾ internationales. • SERIE LIMITEE jusqu'au 31/03/2012 dans la limite de 100 000 nouvelles souscriptions : Appels illimités 24/24 vers les mobiles tous opérateurs en France métropolitaine (hors n° spéciaux). Appels vers les numéros de mobile attribués par un opérateur métropolitain et à usage privé entre 2 individus et hors appels émis vers plus de 129 correspondants différents dans le mois (facturés selon la grille des tarifs des communications métropolitaines, voir p. 12). La cession des appels est interdite. <p>Dès que vous êtes éligible à notre offre, vous accédez dans tous les cas à l'ensemble de nos services inclus dont la TV. Accès aux chaînes en qualité HD et 3D sous réserve de téléviseur compatible.</p>
Équipements	Inclus dans l'Offre Bbox fibre <ul style="list-style-type: none"> • Modem • Décodeur TV • Carte d'accès TV
Durée d'engagement	Sans engagement
Frais de mise en service	Aucun (hors prestations complémentaires)
Frais de changement d'offre	<p>Clients Tout-en-un ideo (ADSL) vers Tout-en-un ideo avec l'offre Bbox fibre ou vers l'offre Bbox fibre : 29€.</p> <p>Clients Offre Bbox (ADSL) vers l'offre Bbox fibre : 29€.</p> <p>Clients Offre Bbox (ADSL) vers Tout-en-un ideo avec l'offre Bbox fibre : 29€.</p> <p>En changeant d'offre, la liste des services et des chaînes TV accessibles depuis votre offre actuelle peut changer. Renseignez-vous sur leur disponibilité avec l'offre choisie sur bouygestelecom.fr.</p>
Délai indicatif de mise à disposition de l'accès	Dans les 30 jours à compter de la réception du courrier de confirmation de souscription.
Dépôt de garantie	49€ TTC pour le Décodeur Bbox TV
Condition de résiliation à l'initiative du client	<p>Frais de résiliation : 49€ TTC.</p> <p>Résiliation par lettre recommandée avec accusé de réception assorti d'un préavis de 10 jours à compter de la réception de cette lettre.</p>
Caractéristiques techniques/équipements	Fibre optique jusqu'au quartier ou pied d'immeuble. Le raccordement du domicile s'effectue ensuite par un câble coaxial. Débits maximum théoriques. En zone éligible Très Haut Débit : débit en réception jusqu'à 100 Mbit/s IP, débit en émission jusqu'à 5 Mbit/s IP. En zone non éligible au Très Haut Débit, Haut Débit en réception jusqu'à 30 Mbit/s IP, et débit en émission jusqu'à 1 Mbit/s IP.

(1) Açores, Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Andorre, Angleterre, Argentine (fixes et mobiles), Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Belgique, Bermudes, Brésil, Brunei, Bulgarie, Canada (fixes et mobiles), Canaries, Chili, Chine (fixes et mobiles), Chypre, Colombie, Cité du Vatican, Costa Rica, Crète, Croatie, Danemark, Ecosse, Espagne, Estonie, Etats-Unis d'Amérique dont Hawaï et Alaska (fixes et mobiles), Finlande, Géorgie, Gibraltar, Grèce, Guadeloupe, Guam, Guernesey, Guyane, Hong-Kong, Hongrie, Iles Caïmans, Iles Christmas, Ile d'Aland, Iles Féroé, Ile de Pâques, Iles Mariannes du Nord, Iles Vierges américaines (fixes et mobiles), Inde, Indonésie, Irlande, Irlande du Nord, Islande, Israël, Italie, Japon, Jersey, Jordanie, Laos, La Réunion, Les Baléares, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macao, Macédoine, Madère, Malaisie, Malte, Maroc, (sauf les n° commençant par 212526, 212527, 212533, 212534, 212546, 212547, 212553 facturés au tarif de 0,3€TTC/min), Martinique, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Paraguay, Pays de Galle, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Puerto Rico, Corée du sud (fixes et mobiles), République Gabonaise, Slovaquie, République Tchèque, Roumanie, Russie, Sardaigne, St-Barthélemy, St-Martin, St-Pierre-et-Miquelon, Les Samoa Américaines, Sicile, Singapour (fixes et mobiles), Slovaquie, Suède, Suisse, Tasmanie, Taiwan, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Turquie, Venezuela.
Les appels doivent être passés depuis la Bbox et n'incluent pas les n° courts et spéciaux.

Débit théorique estimé en réception	Débits maximum théoriques. En zone éligible Très Haut Débit : débit en réception jusqu'à 100 Mbit/s IP, débit en émission jusqu'à 5 Mbit/s IP. En zone non éligible au Très Haut Débit, Haut Débit en réception jusqu'à 30 Mbit/s IP, et débit en émission jusqu'à 1 Mbit/s IP.		
Communications téléphoniques incluses	Appels illimités vers fixes en France métropolitaine (n°s de box inclus y compris 087 et 09) et vers plus de 100 destinations ⁽¹⁾ à l'international. + appels illimités 24/24 vers les mobiles tous opérateurs. Les appels doivent être passés depuis la Bbox et n'incluent pas les n°s courts et spéciaux.		
Services de téléphonie fixe inclus	<ul style="list-style-type: none"> Répondeur (661) Notification des nouveaux messages vocaux du répondeur par e-mail ou par SMS (gratuit par SMS vers les mobiles des clients Bouygues Telecom 	<ul style="list-style-type: none"> ou Universal Mobile et payante dans les autres cas (0,12€/SMS)), • Double appel, • Conférence à 3, • Rappel du dernier appelant, • Présentation du N°, 	<ul style="list-style-type: none"> • Appel incognito, • Renvoi d'appel, • Transfert d'appel, • Suivi détaillé des consommations sur bouyguestelecom.fr, rubrique "Espace Client Bbox".
Services Internet inclus	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à 10 comptes e-mails au format identifiant@bbox.fr, • Antivirus et antispam mail, • Contrôle parental web, 	<ul style="list-style-type: none"> • Télévision sur ordinateur, • Webmail disponible sur bouyguestelecom.fr, • Accès aux e-mails Bbox depuis votre mobile 	<ul style="list-style-type: none"> Bouygues Telecom (tarif d'une consultation selon l'offre détenue), • Wi-Fi Bouygues Telecom.
Services, chaînes ou bouquets TV inclus	<ul style="list-style-type: none"> • Bouquet TV inclus⁽²⁾, • Service interactif m@TV, • TV à la demande, 	<ul style="list-style-type: none"> • Guides des programmes (jusqu'à 7 jours), • Mosaïque des chaînes TV, • Verrouillage parental, 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à des stations radio, • Enregistreur Numérique, • Contrôle du Direct, • Media center.
Options Téléphonie fixe payantes	<ul style="list-style-type: none"> • 1h Maghreb. <p>Voir détails et conditions p. 74.</p>		
Options Internet accessibles payantes	<ul style="list-style-type: none"> • Norton™ Internet Security, • Norton™ Anti-Virus, 	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi de SMS/MMS depuis Internet, 	<ul style="list-style-type: none"> • Extension capacité mail 5Go.
Services, chaînes ou bouquets TV payants	<ul style="list-style-type: none"> • Bouquet Etendu • Bouquet Cinéma • Bouquet Grand Cinéma 	<ul style="list-style-type: none"> • Bouquet Adulte • Bouquet M6 Music • Chaînes à la carte 	<ul style="list-style-type: none"> • Vidéo à la demande • Multi TV • Jeux Playin' TV
Prestations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Pose de câble (>10 mètres) ou d'une prise supplémentaire (hors déplacement) : 50€/câble ou prise. 	<ul style="list-style-type: none"> • Frais de déplacement (hors 1^{ère} installation), y compris pour rendez-vous non honoré : 50€/rendez-vous. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fourniture et pose d'un amplificateur (pour une prise supplémentaire) hors déplacement : 65€.
Service Clients Bbox	<p>Appels 7j/7 de 8h à 22h pour vos questions techniques, du lundi au samedi de 8h à 20h pour la gestion de votre compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au 611 : serveur vocal et temps d'attente gratuit puis mise en relation avec un Conseiller de Clientèle au prix d'un appel local. • au 1061 : depuis un poste fixe métropolitain au prix d'un appel local. Connexion sur bouyguestelecom.fr, rubrique "Espace Client Bbox". 		

(2) 24 Horas TVE, 2M Maroc, AB Moteurs, ACI TV, Al Aoula International, Al Jazeera Arabe, Al Jazeera Children, Al Jazeera English, Allociné, Alsace Canal21,20, Arte HD, Baraem, BBC World News, Best of Shopping, Beur TV, BFM TV HD, Bloomberg, Brava HD, Canal21, Canal Algérie, Canal+ en clair, CCTV F, CCTV News, C foot, CNBC Europe, CNN International, Demain 1, Deutsche Welle, Direct 8 HD, Direct Star, Disney Channel, Disney Channel +1, El Entertainment, Equidia, Euronews Français, Fashion TV, France 2 HD, France 24, France 24 Anglais, France 24 Arabe, France 3, France 3 HD, les 24 chaînes régionales de France 3, France 4, France 5, France 6, Grand Lille TV, Gulli, GUYSEN TV, IDF1, i-TELE, KTO, LCM, LCP 24/24, LCP/Public Sénat, Liberty TV, Luxe TV HD, Lyon Capitale, M6 Boutique & Co, M6 HD, Ma Chaîne Sport, Men's UP TV, Nolife, Normandie TV, NRJ12 HD, NRJ Hits, NRJ Paris, NT1, Ofive TV, Paris Première, Public Sénat 24h/24, Record News, RTL9, Russia Today, Télésonne, TELESUD, Téléf, Téva, TF1 HD, The Poker Channel, TLM, TMC, Trace Urban, TV5 Monde, TV7 Bordeaux, TV8 Mt Blanc, TVE, Vox Africa, VTV4, W9, WEO, Zouk TV.

Accès aux chaînes HD en qualité HD sous réserve de possession d'un téléviseur compatible.

Listes des chaînes, bouquets et destinations prévus au 16/01/2012 à la date d'impression susceptibles d'évoluer et liste mise à jour sur bouyguestelecom.fr.



OFFRES INTERNET 3G+

OFFRE INTERNET 3G+ PRÉPAYÉE

FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE

Offre accessible sous couverture 3G+/EDGE.

Voir conditions et détails de la couverture sur bouyguetelecom.fr

Prix de l'offre

■ Offre Internet 3G+ prépayée

Recharges Internet disponibles :

DURÉE DE CONNEXION INTERNET	1 jour	2 jours	7 jours	15 jours
DÉBIT RÉDUIT AU-DELÀ DE	200 Mo	400 Mo	600 Mo	1,5 Go
PRIX	6€	10€	15€	25€

DURÉE DE CONNEXION INTERNET	2h	10h	20h	40h
DURÉE DE VALIDITÉ	30 jours	30 jours	60 jours	60 jours
PRIX	4€	15€	25€	39€

Durée d'engagement

Sans engagement

Description de l'offre

L'Offre Internet 3G+ prépayée vous permet de vous connecter à Internet en mobilité, en France métropolitaine.

- Dès l'achat, vous profitez :
 - d'une clé 3G+ prête à l'emploi,
 - de **deux jours** de surf offerts à compter de votre 1^{ère} connexion au réseau Bouygues Telecom (3G+/EDGE).
- puis de **deux jours supplémentaires** de surf offerts après avoir complété le formulaire d'identification et accepté les conditions générales de service dans les 30 jours suivant votre 1^{ère} connexion. A défaut, la ligne est résiliée.
- Quand vous n'avez plus de crédit, vous pouvez ensuite recharger avec l'une des 8 recharges disponibles.
- La ligne est valable 12 mois à compter du dernier rechargement. Au-delà, votre carte SIM est désactivée et vous perdez l'utilisation de votre ligne.

Pour vous connecter au réseau Bouygues Telecom 3G+/EDGE, vous devez installer l'application Internet 3G+ intégrée à votre clé.

Décompte des communications

Votre temps est décompté à la seconde dès la 1^{ère} seconde. Pour les recharges proposant un débit 3G+ jusqu'à un seuil, celui-ci est décompté en Kilo-octets.

Services inclus

- Suivi conso depuis l'Application Internet 3G+ sous réseau Bouygues Telecom 3G+/EDGE.
- 2 SMS d'infos pour suivre votre consommation : à l'approche de votre seuil et une fois votre seuil atteint.
- Contrôle parental sur demande.

Conditions de résiliation à l'initiative du client	Automatique à la fin de validité de votre ligne.
Caractéristiques techniques/ équipements	Avec clé 3G+ et ordinateurs compatibles (liste sur bouyguetelecom.fr).
Caractéristiques Internet 3G+	<ul style="list-style-type: none"> • Réseaux 3G+ : débit maximum théorique : jusqu'à 3,6 Mbit/s. • Une connexion au meilleur réseau disponible 3G+ ou réseau EDGE. Au-delà d'un certain volume de données échangées, votre débit est réduit. • Navigation en France métropolitaine sous couverture 3G+/EDGE hors usages VoIP, peer to peer et newsgroup. Détails de la couverture sur bouyguetelecom.fr .
Service Clients	<ul style="list-style-type: none"> • Appels de 8h à 20h du lundi au samedi au 1034 (voir tarifs selon l'opérateur). • "Espace Client" accessible depuis l'Application Internet 3G+ sous réseau Bouygues Telecom 3G+/EDGE, même sans crédit.
Pour suivre votre consommation	Lorsque vous êtes connecté au réseau Bouygues Telecom 3G+/EDGE avec votre clé 3G+, vous pouvez savoir où en est votre consommation : <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la durée de validité de votre recharge, • Connaître la date de validité de votre ligne.
Conditions de rechargement	<p>Comment recharger ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Directement depuis votre application Internet 3G+ intégrée à votre clé en cliquant sur "suivi conso" sous connexion 3G+. • Par carte bancaire émise en France métropolitaine à tout moment 7/7 et 24/24. <p>Les recharges, durées de connexion, durées de validité et seuils de réduction de débit, ne sont pas cumulables : pour profiter au mieux de chaque recharge, il est donc conseillé d'attendre la fin de la durée de connexion avant de recharger.</p> <p>La validité du crédit des recharges : Le crédit des recharges a une durée de validité, indiquée lors du rechargement et disponible à tout moment via le suivi conso. Pour les recharges en jour, la durée de validité est égale à la durée de connexion internet. Le décompte de cette durée de validité débute au moment de l'achat des recharges.</p> <p>Sécurisation des paiements : Votre paiement est sécurisé grâce au cryptage des informations et à la saisie des 3 chiffres situés au dos de votre carte bancaire. Une ligne peut être rechargée par 2 cartes bancaires dans la limite de 75€ par carte bancaire et par période de 30 jours. Le paiement par carte bancaire est soumis à la réglementation du Groupement Interbancaire CB et peut, à ce titre, évoluer à tout moment. À défaut de carte bancaire, vous pouvez recharger par mandat-compte.</p>

OFFRES INTERNET 3G+ FORFAITS INTERNET 3G+

FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE

Offre accessible sous couverture 3G+/EDGE.

Voir conditions et détails de la couverture sur bouyguetelecom.fr

Prix
de l'offre

■ Forfaits Internet 3G+ : occasionnel, régulier, 24/24

DURÉE	Forfait Internet 3G+ occasionnel	Forfait Internet 3G+ régulier	Forfait Internet 3G+ 24/24
	débit réduit au-delà de 300Mo/mois	débit réduit au-delà de 1Go/mois	débit réduit au-delà de 3Go/mois
	+	+	+
	Wi-Fi Bouygues Telecom Illimité		
PRIX MENSUEL (24 mois)	-	19,90€	29,90€
PRIX MENSUEL (12 mois)	-	24,90€	34,90€
PRIX MENSUEL (sans engagement)	9,90€	-	-

Vous pouvez également appeler, envoyer et recevoir des SMS en France métropolitaine :

- Appels : 0,35€/min (hors n^{os} courts, spéciaux), facturation par palier de 30 secondes après la 1^{ère} minute indivisible.
- SMS : 0,12€/envoi/destinataire (hors n^{os} spéciaux et SMS+).

Durée
d'engagement

Avec engagement 12 ou 24 mois, ou sans engagement selon l'offre.

Description
de l'offre

- 3 forfaits aux choix pour surfer selon vos besoins.
- Accès à Internet partout en France métropolitaine depuis votre clé 3G+ connectée à votre ordinateur ou depuis votre tablette.
- Sans risque de dépassement de forfait : une fois votre seuil atteint, vous continuez à surfer gratuitement en attendant le prochain cycle de facturation.
- Wi-Fi Bouygues Telecom illimité (avec équipement compatible).

Décompte des
communications
incluses

L'Internet 3G+ est décompté au Ko en France métropolitaine et depuis l'étranger.
Voir tarif des communications depuis l'étranger, page 21 à 23.

Services inclus	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi conso sur bouyguetelecom.fr, rubrique “Espace Client”, • 3 SMS d’infos pour suivre votre consommation : à l’approche de votre seuil, une fois votre seuil atteint, puis lorsque votre débit est rétabli, • Facture Internet Détaillée, • Contrôle parental sur demande. <p>Pour plus d’informations, voir pages 11 à 23 et 65 à 68.</p>
Conditions de résiliation à l’initiative du client	<p>Résiliation par lettre recommandée avec accusé de réception assortie d’un préavis de 10 jours à compter de la réception de cette lettre.</p>
Caractéristiques techniques/équipements	<p>Avec clé 3G+ et ordinateurs ou tablettes compatibles (liste sur bouyguetelecom.fr).</p>
Caractéristiques Internet 3G+	<ul style="list-style-type: none"> • Réseaux 3G+ : débit maximum théorique : jusqu’à 42 Mbit/s (avec l’option Internet à grande vitesse, à Paris, Lyon et Marseille, avec la clé 3G+ Huawei E372). • Navigation en France métropolitaine sous couverture 3G+/EDGE hors usage VoIP, newsgroup et peer to peer. • Une connexion au meilleur réseau disponible 3G+ ou réseau EDGE. Au-delà du volume de données échangées, votre débit est réduit. • Voir conditions et détails de la couverture sur bouyguetelecom.fr
Service Clients	<p>Appels de 8h à 20h du lundi au samedi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au 1064 depuis un poste fixe (voir tarifs selon l’opérateur), • au 614 depuis un mobile Bouygues Telecom : <ul style="list-style-type: none"> - mise en relation avec un Conseiller de Clientèle : décompté du forfait au prix d’une communication métropolitaine. - serveur vocal : gratuit. <p>Connexion sur bouyguetelecom.fr, rubrique “Espace Client”.</p>
Options compatibles	<ul style="list-style-type: none"> • Option Internet à grande vitesse. • Signal des dépenses. • Suspension temporaire de ligne. • Accès depuis l’étranger, activation gratuite sur simple demande au Service Clients. Voir conditions d’accès et tarifs page 21 à 23. <p>Options SMS/MMS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 50 SMS, • SMS illimités 24/24. <p>Avantage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avantages multi-lignes (voir conditions d’accès p.64) <p>Voir conditions d’accès et tarifs pages 69 à 75.</p>

OFFRE iPad

OFFRE INTERNET 3G+ PRÉPAYÉE POUR iPad

FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE

Offre accessible sous couverture 3G+/EDGE.

Voir conditions et détails de la couverture sur bouyguetelecom.fr

Offre compatible avec l'offre Internet 3G+ Prépayée pour Archos, suivant les mêmes modalités. Dans le cadre de l'offre Archos le format utilisé est celui de la carte SIM.

<p>Prix de l'offre</p>	<p>■ Offre Internet 3G+ prépayée pour iPad</p> <p>Recharges Internet disponibles</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="218 415 569 446">DURÉE DE CONNEXION INTERNET</th> <th data-bbox="569 384 760 462">1 jour</th> <th data-bbox="760 352 952 462">1 mois</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td align="center">+</td> <td align="center">+</td> </tr> <tr> <td></td> <td align="center" colspan="2">Wi-Fi Bouygues Telecom illimité</td> </tr> <tr> <th data-bbox="218 501 569 533">PRIX</th> <td align="center" data-bbox="569 501 760 533">6€</td> <td align="center" data-bbox="760 501 952 533">29,90€</td> </tr> <tr> <th data-bbox="218 556 569 588">Débit réduit au-delà de</th> <td align="center" data-bbox="569 556 760 588">300Mo</td> <td align="center" data-bbox="760 556 952 588">1,5Go</td> </tr> </tbody> </table>	DURÉE DE CONNEXION INTERNET	1 jour	1 mois		+	+		Wi-Fi Bouygues Telecom illimité		PRIX	6€	29,90€	Débit réduit au-delà de	300Mo	1,5Go
DURÉE DE CONNEXION INTERNET	1 jour	1 mois														
	+	+														
	Wi-Fi Bouygues Telecom illimité															
PRIX	6€	29,90€														
Débit réduit au-delà de	300Mo	1,5Go														
<p>Durée d'engagement</p>	<p>Sans engagement.</p>															
<p>Description de l'offre</p>	<p>L'offre Internet 3G+ prépayée pour iPad vous permet de vous connecter à Internet, partout en France métropolitaine.</p> <ul style="list-style-type: none"> Dès l'achat, vous profitez de : <ul style="list-style-type: none"> - une micro carte SIM prête à l'emploi, - 2 jours de surf offerts à compter de votre 1^{ère} connexion au réseau Bouygues Telecom 3G+/EDGE. Vous devez compléter le formulaire d'identification et accepter les conditions générales de service sur Internet, dans les 30 jours suivant votre 1^{ère} connexion. À défaut la ligne est résiliée. Wi-Fi Bouygues Telecom illimité (avec équipement compatible). Quand vous n'avez plus de crédit, vous pouvez ensuite recharger avec l'une des 2 recharges disponibles. La ligne est valable 12 mois à compter du dernier rechargement. Au-delà, votre micro carte SIM est désactivée et vous perdez l'utilisation de votre ligne. 															
<p>Décompte des communications incluses</p>	<p>Votre temps est décompté à la seconde dès la 1^{ère} seconde. Pour les recharges proposant un débit 3G+ jusqu'à un seuil, celui-ci est décompté en Kilo-octets.</p>															
<p>Services inclus</p>	<ul style="list-style-type: none"> Suivi conso accessible depuis votre iPad connecté en 3G+ sur bouyguetelecom.fr, rubrique "Espace Client". 2 SMS d'infos pour suivre votre consommation : à l'approche de votre seuil et une fois votre seuil atteint 															
<p>Conditions de résiliation à l'initiative du client</p>	<p>Automatique à la fin de validité de votre ligne.</p>															
<p>Caractéristiques techniques/ Equipements</p>	<p>Compatible avec un iPad Wi-Fi +3G.</p>															
<p>Caractéristiques Internet 3G+</p>	<ul style="list-style-type: none"> Réseaux 3G+ : débit maximum théorique : jusqu'à 3,6 Mbit/s. Une connexion au meilleur réseau disponible 3G+ ou réseau EDGE. Au-delà d'un certain volume de données échangées, votre débit est réduit. Navigation en France métropolitaine sous couverture 3G+/EDGE, hors usages VoIP, peer to peer et newsgroup. Détails de la couverture sur bouyguetelecom.fr. 															

Service Clients	<ul style="list-style-type: none"> • Appels de 8h à 20h du lundi au samedi, au 1034 (voir tarifs selon l'opérateur). • Assistance accessible sur Internet à l'adresse suivante : www.espaceclient.bouyguestelecom.fr.
Pour suivre votre consommation	<p>Lorsque vous êtes connecté au réseau Bouygues Telecom 3G+/EDGE avec votre iPad, votre suivi conso vous permet de savoir où en est votre consommation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la durée de validité de votre recharge, • Connaître la date de validité de votre ligne.
Conditions et modes de rechargement	<p>Comment recharger ?</p> <p>Vous pouvez recharger votre ligne Internet 3G+ sur le web par carte bancaire émise en France métropolitaine à tout moment 7/7 et 24/24.</p> <p>Lorsque votre recharge Internet arrive à expiration alors que vous êtes connecté, vous êtes automatiquement dirigé vers une page vous invitant à recharger. Les recharges, durées de connexion et seuils de réduction de débit, ne sont pas cumulables : pour profiter au mieux de chaque recharge, il est donc conseillé d'attendre la fin de la durée de connexion avant de recharger.</p> <p>La validité du crédit des recharges :</p> <p>Le crédit des recharges a une durée de validité, indiquée lors du rechargement et disponible à tout moment via le suivi conso.</p> <p>La durée de validité est égale à la durée de connexion internet.</p> <p>Le décompte de cette durée de validité débute au moment de l'achat des recharges.</p> <p>Sécurisation des paiements :</p> <p>Votre paiement est sécurisé grâce au cryptage des informations et à la saisie des 3 chiffres situés au dos de votre carte bancaire. Une ligne peut être rechargée par 2 cartes bancaires dans la limite de 75€ par carte bancaire et par période de 30 jours. Le paiement par carte bancaire est soumis à la réglementation du Groupement Interbancaire CB et peut, à ce titre, évoluer à tout moment. À défaut de carte bancaire, vous pouvez recharger par mandat-compte.</p>

AVANTAGES, SERVICES & OPTIONS

■ Avantages

OFFRES MOBILE

AVANTAGES MULTI-LIGNES

Clients Tout-en-un forfait mobile + Bbox, Clients forfaits bloqués, Clients forfaits, Clients forfaits Internet 3G+ et Clients Carte Prépayée

Plus vous avez d'offres chez vous, plus vous faites des économies.

Il suffit de détenir ou de souscrire un Tout-en-un ideo ou un forfait pour smartphone ou un forfait 24/24 (Neo 24/24, Eden relax 24/24 ou Eden smartphone 24/24) de Bouygues Telecom dans votre foyer, ensuite chaque offre supplémentaire détenue ou souscrite à la même adresse, vous permet de réaliser encore plus d'économies (sur tous les forfaits détenus dans le foyer) :

- Forfait 24/24 : -10€/mois par Forfait 24/24
- Forfait 3h et plus : -5€/mois par forfait 3h et plus
- Forfait 2h et moins : -3€/mois par forfait 2h et moins
- Forfait bloqué : -2€/mois par forfait bloqué
- Forfait Internet 3G+ 24/24 : -3€/mois par forfait Internet 3G+ 24/24
- Autre forfait Internet 3G+ : -2€/mois par autre forfait Internet 3G+
- Carte Bouygues Telecom : +20% de crédit offerts à chaque rechargement (à compter du 30 janvier 2012)

Les avantages multi-lignes sont compatibles avec l'ensemble des Tout-en-un ideo, et leur déclinaison en version éco et fibre, avec toutes les formules Carte Bouygues Telecom et avec tous les forfaits à l'exception de l'Abonnement +10 min, tarifs déliés, et l'Offre Internet 1 jour. Conditions pour en bénéficier :

- qu'un des titulaires d'un des forfaits du foyer déclare les offres du foyer dans son Espace Client sur bouyguetelecom.fr.
- 5 offres maximum par foyer (dont le Tout-en-un ideo), toute offre ne devant appartenir qu'à un seul foyer. Pour l'ensemble des forfaits, application de la remise le mois suivant la déclaration sur le web. Pour forfait bloqué, pas de remise lors des deux mois concernés par l'avance de consommation via carte bancaire. Pour Carte Bouygues Telecom : avantage sous la forme d'un crédit de communication calculé sur le montant payé du rechargement et sous réserve de détenir un forfait supplémentaire. La durée de validité est identique à celle de la recharge effectuée. Perte de(s) avantage(s) : en cas de résiliation, changement vers une offre inéligible ou modification de l'adresse de facturation (perte sur l'ensemble des lignes si la modification ou la résiliation concerne le Tout-en-un ideo ou le forfait pour smartphone ou le forfait 24/24). Offre réservée aux particuliers hors activité professionnelle.

AVANTAGE -18 ANS SUR DEMANDE

Clients forfaits bloqués

Disponible sur l'Espace Client universalmobile.fr sous réserve d'envoi de la copie de la pièce d'identité de l'utilisateur de la ligne. Réservé aux clients d'un forfait 40min ou 1h (hors forfait bloqué RSA) souscrit après le 21/08/11. Valable 12 mois, renouvelable sur justificatif jusqu'à la veille des 18 ans de l'utilisateur de la ligne. Activation à compter de la date de prélèvement mensuel.

- 1 heure d'appels métropolitains vers 2 N° tous opérateurs fixe et mobile (hors n° courts, spéciaux et Visio+), non reportables.
- La première saisie de vos numéros (de 1 à 2 n°) est offerte sur votre Espace Client universalmobile.fr. Les saisies et modifications suivantes sont facturées 2€.

PREFERENCE PRO

Clients forfaits avec N° de SIREN (hors forfaits version éco sans engagement)

Réservées aux professionnels et assimilés (commerçants, artisans, professions libérales, entrepreneurs, associations...) dûment immatriculés, justifiant d'un N° de SIREN à fournir lors de la souscription, dans la limite de 20 lignes par N° de SIREN. Les clients ayant déjà souscrit un forfait sans justificatif SIREN devront présenter les justificatifs requis pour en bénéficier.

- 60€ TTC offerts⁽¹⁾ sur déclaration de votre numéro de SIREN pour toute souscription avant le 04/03/12 à un forfait Bouygues Telecom ou un Tout-en-un forfait mobile + Bbox avec un engagement de 12 ou 24 mois,
- Un kit solution d'urgence offert dans les 2 mois suivant l'inscription sur le site, comprenant une carte SIM de secours valable 24 mois et un copieur de répertoire,
- Service Clients dédié aux professionnels (618),
- Échange sur site : en cas de panne de votre mobile Bouygues Telecom, dans les 24h suivant votre appel pour toute demande faite au Service Clients du lundi au vendredi avant 17h45 sur le lieu de votre choix en France métropolitaine. Valable une fois par an. Échange sur site supplémentaire : 83,62€. Hors mobiles iPhone,
- En cas de départ d'un collaborateur, suspension de sa ligne, sans frais, pendant une durée de 1 à 6 mois, en prolongeant simplement votre engagement de la même durée (dans la limite d'une suspension par an. Non accessible aux clients ayant connu un incident de paiement),
- Étude personnalisée de votre consommation,
- Service Privilège Pro (inclus pour les forfaits Neo Pro 24/24 et en option pour les autres offres mobiles à 15€HT/mois),
 - Un mobile offert⁽²⁾ par an parmi une sélection de mobiles Pro,
 - En cas de panne de votre mobile Bouygues Telecom, en plus de l'échange sur site, vous profitez également de l'échange express en point de vente.

(1) Gratuit sur simple inscription sur le site bouyguetelecom.fr rubrique "PRO < 10 salariés" puis "Préférence Pro" dans les deux mois suivant l'activation de la ligne ou suivant la communication du N° SIREN et des pièces justificatives à Bouygues Telecom. Remboursements effectués sur la 2^{ème} facture (si le montant de la facture est inférieur au montant du remboursement, la somme restant due sera déduite de la facture suivante). Remboursements effectués sous réserve d'avoir acquitté toutes les sommes dues au titre du contrat de service.

■ Services gratuits et/ou inclus

OFFRES MOBILE

SERVICE ACCÈS DEPUIS L'ÉTRANGER PLUS

Clients forfaits

Avec ce service, vous pouvez en plus appeler depuis l'étranger, vers tous les autres pays. Acceptation après un examen du dossier (des pièces justificatives complémentaires pourront vous être demandées). Ces contrôles permettent de vous protéger contre une utilisation abusive de votre ligne. Une avance sur consommation d'un montant de 400€ pourra vous être demandée.

> **Gratuit sur demande** au Service Clients.

WI-FI BOUYGUES TELECOM

Clients Forfaits, Clients Forfaits bloqués SMS + Internet et pour iPhone, Clients Forfaits Internet 3G+ et Clients Offre Internet 3G+ prépayée pour iPad.

Réseau de hotspots Wi-Fi constitué des Bbox ADSL en France métropolitaine, dont les abonnés ont permis l'accès. La cartographie des hotspots est consultable sur www.bouyguetelecom.fr. La connexion en Wi-Fi (avec un équipement compatible et une offre adaptée) se fait en s'authentifiant avec des codes personnels.

> **Inclus**

MOBILE SPEAK™ ET MOBILE MAGNIFIER™, SOLUTIONS POUR PERSONNES DÉFICIENTES VISUELLES

Mis à disposition des personnes aveugles ou malvoyantes, Mobile Speak™ facilite l'utilisation de la téléphonie mobile par la vocalisation des fonctionnalités du mobile et Mobile Magnifier™ agrandit les caractères, augmente et améliore la visibilité de tous les éléments sur l'écran. En partenariat avec HandiCapZéro. Pour plus d'informations, contactez le N° vert 0 800 39 39 51 (appel gratuit depuis un poste fixe en France métropolitaine) ou connectez-vous sur handicapzero.org.

> **1^{ère} installation du logiciel offerte**, sous réserve de disposer d'un mobile compatible.

PRÉSENTATION DU N° DE L'APPELANT

Clients Carte prépayée, forfaits et forfaits bloqués

Le numéro de la personne qui vous appelle s'affiche sur votre écran si votre correspondant ne masque pas son numéro.

> **Inclus**

DOUBLE APPEL

Clients Carte prépayée, forfaits et forfaits bloqués

Si vous êtes déjà en communication et qu'une autre personne vous appelle, vous entendez un bip vous indiquant ce nouvel appel. Vous pouvez choisir d'y répondre et de reprendre ensuite votre conversation avec votre premier interlocuteur.

> **Inclus**

APPEL INCOGNITO

Clients Carte prépayée, forfaits et forfaits bloqués

Ce service permet de masquer votre numéro de façon temporaire appel par appel en faisant précéder le numéro de votre interlocuteur par le préfixe #31# ou de façon permanente en souscrivant via un Conseiller de Clientèle.

> **Inclus (hors coût d'appel au Service Clients)**

REPORT DU CRÉDIT DE COMMUNICATION/REPORT DES MINUTES

Clients Carte prépayée, si vous rechargez avant la fin de validité du crédit, le crédit restant s'ajoute à votre nouveau crédit (hors crédit offert avec la Formule 2 fois plus), sans limite de montant.

Clients forfaits bloqués, si vous ne consommez pas l'intégralité de votre forfait au cours d'un mois, le crédit non consommé se reporte automatiquement, sans limite de temps, dans la limite du montant du forfait bloqué souscrit.

Clients forfaits (hors Forfaits Eden avec appels illimités 24/24 et Tout-en-un Idoe avec Forfaits Eden avec appels illimités 24/24), les minutes inutilisées (d'un mois de forfait intégralement facturé) sont reportées sur le mois suivant uniquement, et utilisables une fois le forfait en cours épuisé.

> **Inclus**

SMS DE NOTIFICATION DES APPELS SANS MESSAGE SUR RÉPONDEUR

Clients Carte prépayée, forfaits et forfaits bloqués

Ce service permet de savoir qui a cherché à vous joindre lorsque votre téléphone est éteint ou hors zone de couverture (si votre correspondant n'a pas laissé de message sur votre répondeur). Vous êtes automatiquement prévenu par SMS (valide pendant 3 jours) dès que vous allumez votre mobile ou êtes à nouveau en zone de couverture.

(2) Dans la limite d'un remplacement par an. Mobile offert dans le cadre d'un renouvellement et sous réserve d'un réengagement de 12 ou 24 mois. Remboursement sur une sélection de mobiles jusqu'à 250€HT de complément monétaire, ce dernier étant calculé après utilisation des points acquis dans le cadre du programme changer de mobile. Le mobile offert est facturé le mois d'achat du mobile puis remboursé au plus tard sur la 2^e facture selon les modalités précitées.

Vous pouvez désactiver le service à tout moment au 660 (gratuit en France métropolitaine). Pour cela, appuyer sur la touche 3 "pour personnaliser votre répondeur", puis sur la touche 4 "votre service SMS de notification des appels en absence" et laissez-vous guider.

> **Gratuit en France et à l'étranger**

MESSAGERIE VOCALE VISUELLE

Clients Forfaits (hors Forfait Eden classic) et Forfaits Bloqués SMS + Internet et pour iPhone

Service vous permettant de consulter, en France métropolitaine, vos messages vocaux laissés sur votre répondeur dans l'ordre de votre choix en les sélectionnant directement sur l'écran de votre smartphone. Avec équipement et messagerie compatibles (liste des offres et terminaux disponibles sur bouyguestelecom.fr). Activation sur demande sur bouyguestelecom.fr (hors Forfaits Bloqués SMS + Internet et pour iPhone : activation automatique). Pour Android, téléchargement de l'application nécessaire. Pour iPhone, mise à jour de l'OS nécessaire.

SERVICES DE PERSONNALISATION ACCESSIBLE PAR NUMÉROS COURTS

Clients Carte Bouygues Telecom et forfaits

	Carte Bouygues Telecom	Forfaits
888: Kiosque des services ou N° d'accès direct (8xx)	0,50€/min	Communication décomptée du forfait + 0,34€/min
665: Personnalisation de l'annonce d'accueil du répondeur		
2141: surprise vocale		
2142: Sonneries		
2143: Images, fonds d'écran		
2622: Sonneries, images et fonds d'écran, surprises vocales		

	Carte Bouygues Telecom	Forfaits
888: SMS d'information	0,35€/envoi + prix d'envoi d'un SMS	
2222 : SMS de divertissement		

Ces tarifs sont valables uniquement en France métropolitaine. Appels décomptés par palier de 30 secondes au-delà de la 1^{ère} minute indivisible. Précisions sur ces services sur bouyguestelecom.fr. Services édités par des éditeurs tiers.

Clients Forfaits bloqués Universal Mobile

(hors Clients Forfaits bloqués Universal Mobile pour iPhone pour le service Perso du mobile)

	Forfaits bloqués Universal Mobile
Perso du mobile :	
Vocal	<p>2622⁽³⁾ sonneries monocal, images noir et blanc, personnalisation du répondeur, surprises vocales : 0,25€/30 sec</p> <p>sonneries hi-fi polyphoniques - images couleurs : 0,25€/30 sec + prix d'une communication Internet Mobile⁽³⁾</p>
888: SMS d'information	0,35€/envoi + 0,09€/envoi
Kiosque des services ou N° d'accès direct (8xx)	0,50€/min ⁽³⁾
2222 : SMS de divertissement	0,35€/envoi + 0,09€/envoi

(1) Tarifs Internet Mobile : voir pages 66-72. (2) Accès sous réserve d'un crédit > **0,01€**.

(3) Appels décomptés par palier de 30 secondes au-delà de la 1^{ère} minute indivisible.

Ces tarifs sont valables uniquement en France métropolitaine. Précisions sur ces services sur universalmobile.fr. Services édités par des éditeurs tiers.

OFFRES MOBILE, FORFAITS INTERNET 3G+ ET OFFRES BOX

SERVICE ACCÈS DEPUIS L'ÉTRANGER

Clients Carte prépayée, forfaits, forfaits bloqués et forfaits Internet 3G+

Avec ce service, vous pouvez depuis votre mobile :

- appeler dans le pays visité et vers la France métropolitaine,
- être appelé du monde entier lorsque vous êtes dans un pays couvert,
- échanger des SMS avec les clients de tous les opérateurs français et les clients de plus de 270 opérateurs dans le monde (liste sur bouyguetelecom.fr ou universalmobile.fr),
- échanger des MMS (hors Clients Forfaits Internet 3G+) avec les clients des opérateurs mobiles français et utiliser tous les services Internet Mobile (hors géolocalisation « Près d'ici », TV 3G+, streaming, option réseaux sociaux, Internet et Mails 50Mo et Windows Live™ Messenger®) sous réserve des fonctionnalités de votre mobile, de la disponibilité du service de l'éditeur à l'étranger et d'un réseau compatible.

Pour tout savoir sur le service Accès depuis l'étranger :

- connectez-vous sur bouyguetelecom.fr ou sur universalmobile.fr,
- composez le 623 depuis votre mobile ou le +33 660 623 623 (appel gratuit en France et à l'étranger, depuis un fixe : voir tarif de l'opérateur).

> **Gratuit et inclus** (hors **Clients Forfaits Internet 3G+** : activation gratuite du service Accès depuis l'étranger sur simple appel au Service Clients).

CONTROLE PARENTAL MOBILE

Soucieux de protéger le plus jeune public, Bouygues Telecom propose le Contrôle Parental. Ce service vous permet de verrouiller l'accès aux sites proposant des contenus Internet Mobile pouvant heurter la sensibilité de vos enfants depuis les réseaux GSM/EDGE/3G+. Simple et gratuit, il est accessible depuis un mobile WAP. En cas de mobile compatible Wi-Fi, pensez à désactiver l'accès Wi-Fi.

Si l'utilisateur de la ligne est mineur, nous vous recommandons son activation au moment de la souscription. Pour désactiver ce service, contactez votre Service Clients.

Pour retrouver toute l'information sur les risques potentiels de certains contenus, les bons conseils pour protéger vos enfants ou pour signaler tout site ou contenu illégal, connectez-vous sur bouyguetelecom.fr, rubrique "Espace Client" puis Contrôle Parental.

Clients offres clé 3G+ / tablette / iPad, vous avez la possibilité de mettre en place gratuitement une solution de Contrôle Parental sur votre ordinateur ou iPad en vous connectant sur bouyguetelecom.fr. Ces solutions ne remplacent pas la surveillance et l'accompagnement des parents qui restent essentiels.

FACTURE INTERNET DÉTAILLÉE

- Vous devez être en prélèvement automatique pour le paiement de vos factures.
- Inscription dans votre Espace Client sur bouyguetelecom.fr, rubrique "Ma conso et mes factures".
- Si vous souscrivez ce service à une date trop proche de votre prochaine facture, vous recevrez une dernière facture papier.

Avec le service Facture Internet Détaillée, vous pouvez consulter votre facture Internet quand vous le souhaitez. Vos 12 dernières factures sont archivées dans votre "Espace Client". Vous ne recevez plus vos factures papier chez vous. Un e-mail vous informe à chaque nouvelle facture disponible.

Nous vous invitons à la consulter et la conserver. Vous pouvez la télécharger sous format PDF en quelques clics. Service non disponible pour les Clients Professionnels (avec n° SIREN/SIRET) ou ayant souscrit plusieurs lignes sur un même contrat. Service disponible en prélèvement automatique exclusivement. Il vous est possible de résilier ce service à tout moment et de demander à recevoir vos prochaines factures par courrier postal.

> **Gratuit sur demande (service disponible pour les clients forfaits et Forfaits Internet 3G+)**

OFFRES MOBILE, FORFAITS INTERNET 3G+

FACTURE DÉTAILLÉE À 6 CHIFFRES

La Facture détaillée à 6 chiffres permet de connaître les 6 premiers chiffres des numéros composés depuis votre ligne mobile.

La Facture détaillée à 6 chiffres peut être provisoire (gratuitement sur demande pour les 4 mois consécutifs) ou permanente (1,50€/mois).

> **1,50€/mois (service disponible pour les Clients forfaits et Forfaits Internet 3G+)**

FACTURE DÉTAILLÉE À 10 CHIFFRES

La Facture détaillée à 10 chiffres permet de recevoir une facture avec l'intégralité des numéros composés depuis votre ligne. La Facture détaillée à 10 chiffres concerne les factures à venir.

> **1,50€/mois (service disponible pour les Clients forfaits et Forfaits Internet 3G+)**

DUPLICATA DE FACTURE

Un duplicata est la copie exacte d'une facture déjà produite et envoyée au client.

> **7,50€/duplicata (uniquement pour les Clients forfaits)**

RELEVÉ DE CONSOMMATION À 6 CHIFFRES

Clients forfaits et forfaits bloqués. Le relevé de consommation à 6 chiffres permet d'obtenir le détail d'une facture des communications à 6 chiffres passées depuis votre mobile. Vous pouvez profiter de ce service chaque mois pour 1,5€/mois en souscrivant à la Facture détaillée à 6 chiffres.

> **7,50€/relevé (2,50€/mois sur les 30 derniers jours pour les forfaits bloqués)**

OFFRES BOX

INTERNET

• Wi-Fi Bouygues Telecom

Clients Bbox et Bbox fibre ayant activé le hotspot de leur box

Réseau de hotspots Wi-Fi constitué des Bbox (ADSL) et fibre dont les abonnés ont permis l'accès. La cartographie des hotspots est consultable sur bouyguetelecom.fr. La connexion en Wi-Fi (avec un équipement compatible et une offre adaptée) se fait en s'authentifiant avec des codes personnels.

• E-mails

- Jusqu'à 10 comptes e-mails au format identifiant@bbox.fr. Capacité de 1 Go pour le compte principal ainsi que les comptes secondaires. Taille maximum des pièces jointes envoyées : 10 Mo,

- Antivirus et antisпам mail,

- Webmail disponible sur bouyguetelecom.fr,

- Accès aux e-mails Bbox depuis votre mobile Bouygues Telecom (tarif d'une consultation selon l'offre détenue).

• Contrôle parental web

Soucieux de protéger le plus jeune public, Bouygues Telecom propose le Contrôle Parental. Grâce à ce logiciel, vous pourrez contrôler l'accès à Internet depuis votre ordinateur de vos enfants en bloquant l'accès à des sites dont le contenu est jugé non désirable. Ce logiciel est paramétré pour gérer trois types de profils :

- un profil enfant qui permet l'accès à une liste de sites autorisés (Liste Blanche) via le portail Bbox Juniors,

- un profil adolescent qui filtre l'accès à certains sites selon des catégories, grâce à une liste noire (violence, drogue...),

- un profil adulte sans filtrage.

Si vous avez des enfants, nous vous recommandons son activation au moment de la souscription.

Protection sous réserve de téléchargement du logiciel sur l'Espace Client Box et de son installation.

TÉLÉVISION

Services accessibles à tous les clients Bbox fibre et sous réserve d'éligibilité technique et en zone dégroupée pour les clients Bbox (ADSL) ou Tout-en-un forfait mobile+Bbox (ADSL).

• Bouquet TV inclus comprenant les chaînes gratuites de la TNT,

• Service interactif m@TV,

• TV à la demande,

• Guide des programmes (jusqu'à 7 jours),

• Mosaïque des chaînes TV,

• Verrouillage parental,

• Accès à des stations radio,

• Media Center.

ENREGISTREUR NUMÉRIQUE

Une fois activée, grâce au disque dur intégré, cette option vous permet :

• d'enregistrer facilement vos programmes et de les revoir quand vous le souhaitez,

• de contrôler le direct : mettez votre programme en pause, et reprenez-le là où vous l'avez laissé.

40 Go inclus pour l'offre Bbox (ADSL) et 120 Go pour l'offre Bbox fibre.

Il est interdit de transférer les enregistrements vers un autre support. En cas de restitution ou d'échange du Décodeur Bbox TV, les données enregistrées seront perdues.

Voir liste des chaînes et programmes compatibles sur bouyguetelecom.fr.

TÉLÉPHONIE FIXE

• Répondeur (661)

• Notification des nouveaux messages vocaux du répondeur par e-mail (gratuite) ou par SMS (gratuit par SMS vers les mobiles des clients Bouygues Telecom ou Universal Mobile et payante dans les autres cas (0,12€/SMS))

• Double appel

• Conférence à 3

• Rappel du dernier appelant

• Présentation du N°

• Appel incognito

• Renvoi d'appel (communications renvoyées facturées au tarif habituel d'un appel depuis la box vers le numéro choisi)

• Transfert d'appel (communications transférées facturées au tarif habituel d'un appel depuis la box vers le numéro choisi)

• Suivi détaillé des consommations sur bouyguetelecom.fr, rubrique "Espace Client Box", en particulier du décompte des 3h d'appels vers les mobiles pour les clients concernés.

■ Options

OFFRES MOBILE

OPTIONS SMS

Clients Carte prépayée

Souscription au 630 ou dans l'Espace Client sur bouyguetelecom.fr. Incompatibles avec les formules SMS illimités 24/24 et 2 fois plus. SMS métropolitains (hors SMS+). Sous réserve d'un crédit > 0,01€.

- Option 30 SMS
- > **2€, décomptés du crédit de communication, valable 1 mois**
- Option 50 SMS
- > **3€, décomptés du crédit de communication, valable 1 mois**

OPTIONS VOYAGE

Souscription au 630 ou dans l'Espace Client sur bouyguetelecom.fr ou universalmobile.fr. Appels émis et reçus et SMS (hors n° courts, spéciaux, SMS+). Appels décomptés à la seconde dès la 1^{ère} seconde. Option utilisable sous réserve d'un crédit > **0,01€**.

Clients Carte prépayée et forfaits bloqués

- Option 15 min + 15 SMS depuis Europe/DOM/Etats-Unis/Canada.
Appels et SMS depuis la zone Europe, la zone DOM-TOM, les Etats-Unis et le Canada vers la France métropolitaine et le pays visité.
- > **6€, valable 1 mois**
- Option 30 min + 30 SMS depuis Europe/DOM/Etats-Unis/Canada.
Appels et SMS depuis la zone Europe, la zone DOM-TOM, les Etats-Unis et le Canada vers la France métropolitaine et le pays visité.
- > **10€, valable 1 mois**

Clients forfaits bloqués

- Option 15 min + 15 SMS depuis le Maroc et l'Algérie.
Appels et SMS depuis le Maroc ou l'Algérie vers la France métropolitaine et le pays visité.
- > **13€, valable 1 mois**
- Option 30 min + 30 SMS depuis le Maroc et l'Algérie.
Appels et SMS depuis le Maroc ou l'Algérie vers la France métropolitaine et le pays visité.
- > **24€, valable 1 mois**

OPTIONS APPELS VERS L'ETRANGER

Clients Carte prépayée

Souscription au 630 ou dans l'Espace Client sur bouyguetelecom.fr. Appels (hors n° courts et spéciaux) depuis la France métropolitaine vers la zone concernée (détails des zones p.18). Décompte des appels à la seconde dès la première seconde.

Sous réserve d'un crédit > **0,01€**

- Option 30 min vers Europe/DOM/Etats-Unis/Canada.
30 minutes d'appels valables vers la zone Europe, la zone DOM-TOM, les États-Unis, le Canada et le Groenland.
- > **8€, décomptés du crédit de communication, valable 1 mois**
- Option 30 min vers Maghreb/Afrique
30 minutes d'appels valables vers le Maghreb et le reste de l'Afrique.
- > **11€, décomptés du crédit de communication, valable 1 mois**

OPTION 1H EUROPE/OUTRE-MER/ETATS-UNIS

Clients forfaits

- 1h d'appels par mois depuis la France métropolitaine vers tous les opérateurs fixes et mobiles d'Europe étendue, d'outre-mer, des Etats-Unis et du Canada⁽¹⁾.
- Décompte à la seconde après la 1^{ère} minute indivisible.
- **Au-delà d'1h par mois, appels facturés selon la liste des pays et la grille des tarifs internationaux en vigueur pour les forfaits Bouygues Telecom.**
- Les minutes de communications non consommées ne sont pas reportables sur le mois suivant.

Incompatible avec l'Option Maîtrise Appels/24h, les Forfaits Neo Pro 24/24 et le Tout-en-un ideo Pro 24/24. Souscription possible dans votre Espace Client en ligne.

> **10€/mois**

OPTION 1H MAGHREB/AFRIQUE

Clients forfaits

- 1h d'appels par mois depuis la France métropolitaine vers tous les opérateurs fixes et mobiles du Maghreb et d'Afrique⁽²⁾.
- Décompte à la seconde après la 1^{ère} minute indivisible.
- **Au-delà d'1h par mois, appels facturés selon la liste des pays et la grille des tarifs internationaux en vigueur pour les forfaits Bouygues Telecom.**
- Les minutes de communications non consommées ne sont pas reportables sur le mois suivant.

Incompatible avec l'Option Maîtrise Appels/24h. Souscription possible dans votre Espace Client en ligne.

> **12€/mois**

OPTIONS APPELS

OPTION 3 N° ILLIMITES TOUS OPERATEURS

Clients Carte prépayée, forfaits bloqués et forfaits (compatible avec les forfaits Eden classic 2h et 4h, Eden avec appels illimités sur plage horaire et leur déclinaison en Tout-en-un ideo)

Appels métropolitains vers 3 N° tous opérateurs fixe et mobile (hors N° courts, spéciaux et Visio+). Illimités à usage privé entre deux individus. **Cession des appels depuis et vers les boîtiers radios interdits.**

- **Clients forfaits et forfaits bloqués** : La première saisie de vos n° illimités (de 1 à 3 numéros) est offerte sur votre Espace Client de bouyguetelecom.fr ou sur universalmobile.fr. Les saisies et modifications suivantes sont payantes. Dans tous les cas, les saisies et modifications sont limitées à 5 par cycle de facturation.

> **Clients forfaits : 5€/mois**

> **Clients forfaits bloqués : 10€, valable 1 mois**

	Espace Client sur bouyguetelecom.fr/ universalmobile.fr	614 (forfaits Bouygues Telecom) 2020 (Universal Mobile)
1 ^{re} saisie simultanée de 1 à 3 numéros	Offert	2€
Saisies et modifications suivantes (de 1 à 3 numéros)	2€	4€ (forfaits Bouygues Telecom) 2€ (Universal Mobile)

- **Clients Carte prépayée** : La saisie de vos n° illimités (de 1 à 3 numéros) s'effectue dans votre Espace Client sur bouyguetelecom.fr. Les numéros enregistrés ne seront pas modifiables pendant 10 jours.

> **Clients Carte prépayée : 10€, décomptés du crédit de communication, valable 10 jours**

(1) Albanie, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bosnie Herzégovine, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Etats-Unis (dont Alaska et Hawaï), Féroé (Iles), Finlande, Gibraltar, Grèce, Groenland, Guadeloupe et son archipel (La Désirade, Les Saintes, Marie-Galante), Guyane française, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, La Réunion (Ile de), Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Malte, Martinique, Mayotte, Monténégro, Norvège, Nouvelle-Calédonie, Pays-Bas, Pologne, Polynésie française, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint Barthélémy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Vatican.

(2) Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores (hors Mayotte), Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Erythrée, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice (île), Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie, Zimbabwe.

OPTION ILLIMITE FIXE 24H/24

Clients forfaits (hors les Forfaits Eden avec appels illimités 24/24 et les Tout-en-un ideo avec Forfaits Eden avec appels illimités 24/24 et leur déclinaison fibre)

- Appels illimités 24h/24 et 7j/7 vers tous les fixes (box incluses) en France métropolitaine. Appels métropolitains entre 2 personnes physiques et à usage privé (hors n° courts, spéciaux et internationaux) dans la limite de 3h par appel. Sont interdites la cession des appels depuis et vers les boitiers radio. A défaut, l'Option sera suspendue puis résiliée et ces appels facturés au prix de la communication hors forfait.

> **14,90€/mois**

OPTION ENTRE NOUS

Clients forfaits (hors les Forfaits Eden avec appels illimités 24/24 et les Tout-en-un ideo avec Forfaits Eden avec appels illimités 24/24 et leur déclinaison fibre)

- 50% de réduction sur les appels et les SMS métropolitains (hors Option SMS/MMS), entre les forfaits Bouygues Telecom du foyer (5 maximum).
- Facturation unique au nom du souscripteur.
- Une souscription par ligne.

> **5€/mois/foyer**

OPTION MAÎTRISE APPELS/24H

Clients forfaits (hors les Forfaits Eden avec appels illimités 24/24 et les Tout-en-un ideo avec Forfaits Eden avec appels illimités 24/24 et leur déclinaison fibre)

- Blocage des communications au-delà du forfait dans un délai de 24h maximum.
- Possibilité de sélectionner une liste de 9 n° au prix d'une communication hors forfait. Cette liste est modifiable à tout moment par le titulaire, sur simple demande.
- Dans les 24h suivant la souscription à cette option, blocage des appels vers et depuis l'étranger, des N° courts (sauf 112, 614, 618, 660, 680 et les N°8XXX du Kiosque des services), spéciaux et de l'envoi de SMS.
- Les communications WAP GPRS et CSD, Internet Mobile, les MMS, les SMS+, les MMS+, la navigation et les échanges de données ne sont pas bloqués.
- Si vous avez souscrit un Forfait SMS, blocage de l'envoi des SMS au-delà du Forfait SMS. L'envoi de SMS vers l'étranger entraîne le blocage avant la fin du Forfait SMS.
- Si vous cumulez l'option Maitrise Appels/24h en plus d'un Avantage proposant des appels supplémentaires ou réductions vers des numéros, vous devez définir les numéros vers lesquels vous souhaitez bénéficier de ces réductions ou de ces heures supplémentaires afin de pouvoir continuer à en bénéficier une fois votre forfait consommé.

Vos appels ou SMS illimités inclus dans ces offres seront bloqués en cas de dépassement du forfait hormis les appels vers les numéros définis dans la liste précitée.

Incompatible avec le Tout-en-un ideo 24/24, Tout-en-un ideo 24/24 version éco, les Avantages jeunes, Favoris, option 1h Europe/Outre mer/Etats-Unis, option 1h Maghreb/Afrique, option 1h Afrique/Maghreb/ DOM, Passion 2h, 2h soir, Illimité à deux, Illimité famille, Archivage vocal et option Internet Mobile/TV 3G+.

> **4€/mois**

OPTION WELCOME SOUND

Clients Carte prépayée, forfaits et forfaits bloqués

L'Option Welcome Sound permet de personnaliser la tonalité d'attente que vos proches entendent avant que vous ne décrochiez. Elle est compatible avec tous les mobiles. En plus de l'abonnement, des tonalités payantes sont téléchargeables.

	Carte Bouygues Telecom	Forfaits bloqués Universal Mobile	Forfaits
Info/démonstration gratuite	650	2800 ⁽¹⁾	650
Abonnement		1€/mois ⁽²⁾	
+ Achat de tonalité ⁽³⁾	664	2828	664
Vocal ⁽⁴⁾	prix d'un appel métropolitain + 0,34€/min	0,50€/min	appel décompté du forfait + 0,34€/min
Web	bouyguetelecom.fr 2€/tonalité	universalmobile.fr 2€/tonalité	bouyguetelecom.fr 2€/tonalité

Service fourni par Universal Music OnLine.

(1) Accès sous réserve d'un crédit ≥ 0,15€. (2) Décompté du crédit de communication ou facturé hors forfait. (3) L'utilisation d'une tonalité nécessite de conserver son abonnement. (4) Appels décomptés par palier de 30 secondes au-delà de la 1^{ère} minute indivisible.

OPTIONS INTERNET

Services accessibles en France métropolitaine uniquement. E-mails avec mobiles et messageries compatibles. E-mails entre 2 individus et à usage privé. Conditions, listes et paramètres sur bouyguetelecom.fr. TV accessible avec mobile, compatible sous couverture 3G+. **Internet : navigation sur tous les sites.**

Pour les forfaits, afin d'optimiser l'accès à Internet de tous, le débit des utilisateurs procédant à des échanges de données très élevés sera réduit, TV compris. 3G + : Débit maximum théorique : de 3,6 Mbit/s à 14,4 Mbit/s à Paris, Lyon et Marseille en fonction du mobile, du forfait détenu et de la couverture réseau. Les communications CSD sont décomptées du forfait (hors mobiles BlackBerry®). VoIP, usage modem (hors option modem), peer to peer et newsgroup sont interdits. Clients forfaits et forfaits bloqués, si vous ne bénéficiez d'aucune de ces options mensuelles, vous bénéficiez de la Tarification Internet et Mails 3G+ par palier par défaut (voir ci-dessous). Les Options Internet et Mails 3G+ 24/24 sont incompatibles entre elles. Souscription possible dans votre Espace Client sur bouyguetelecom.fr.

OPTIONS INTERNET ET MAILS

Les Options Internet et Mails vous permettent depuis votre mobile :

- d'envoyer et de recevoir des e-mails de votre messagerie personnelle en France métropolitaine,
- de surfer sur le web et de retrouver sur le portail Internet Mobile Bouygues Telecom une sélection des sites adaptés à l'écran de votre téléphone.

Options valables sous réserve d'un crédit **>0,01€**

Clients Carte prépayée

- Option Internet et Mails 50 Mo

Souscription au 630 ou dans l'Espace Client sur bouyguetelecom.fr

> 5€, décomptés du crédit de communication, valable 1 mois

Tarification Internet et Mails

L'Internet Mobile est décompté de votre crédit de communication en mode GPRS/EDGE/3G+ au tarif unique de 0,50€/Mo (décompté au Ko).

Les communications CSD sont décomptées de votre crédit de communication 0,11€/30 secondes (au-delà de la 1^{ère} minute indivisible).

Clients forfaits bloqués

- Option Internet et Mails 100 Mo. Au-delà de 100 Mo, votre consommation internet mobile sera décomptée de votre crédit de communication.

> 5€, valable 1 mois

- Option Internet et Mails 200 Mo. Au-delà de 200 Mo, votre consommation internet mobile sera décomptée de votre crédit de communication.

> 8€, valable 1 mois

Tarification Internet et Mails

Pour les clients Forfaits bloqués SMS et Forfait bloqué RSA de Bouygues Telecom, l'Internet Mobile est décompté de votre crédit de communication en mode GPRS/EDGE/3G+ au tarif unique de 0,25€/Mo (décompté au Ko). Pour les clients Forfaits bloqués SMS + Internet et pour iPhone, l'Internet Mobile est décompté de votre crédit de communication en mode GPRS/EDGE/3G+ au tarif unique de 0,1€/Mo (décompté au Ko) une fois les Mo inclus dans votre offre consommés. Les communications CSD sont décomptées de votre crédit de communication 0,11€/30 secondes (au-delà de la 1^{ère} minute indivisible).

OPTIONS INTERNET ET MAILS 3G+ 24/24

Clients Forfaits Eden classic

Les Options Internet et Mails 3G+ 24/24 et Internet et Mails 3G+ 24/24 BlackBerry vous permettent depuis votre mobile :

- d'envoyer et de recevoir des e-mails et surfer 24/24 sur le web en **3G+ jusqu'à 500 Mo/mois, débit réduit au-delà à 64 kbit/s**

- et de regarder une sélection de chaînes de télévision.

> 9,90€/mois

OPTION +250 MO POUR EDEN RELAX

Clients Forfait Eden relax

Cette option permet d'ajouter 250 Mo de données Internet et Mails 24/24 en 3G+ à votre Forfait Eden relax

> 5€/mois

OPTION +1 GO POUR EDEN SMARTPHONE

Clients Forfaits Eden smartphone et Eden iPhone

Cette option permet d'ajouter 1 Go de données Internet, Mails, Modem et TV 24/24 en 3G+ à votre Forfait Eden smartphone et Eden iPhone et de surfer à grande vitesse jusqu'à 42 Mbit/s (près de 12 fois + rapide).

> 7€/mois

TARIFICATION INTERNET ET MAILS 3G+ PAR PALIER

Clients Forfait Eden classic, si vous ne souhaitez pas souscrire à l'une des Options Internet et Mails 3G+ 24/24, vous serez facturé par défaut en fin de mois selon votre utilisation par palier de Ko avec une facture maximale de 20€. Il existe 10 paliers de tarifs dégressifs en fonction de votre consommation à la fin de mois.

Au-delà de 100 Mo, le Mo supplémentaire n'est pas facturé. À partir de 500 Mo, réduction du débit y compris pour la TV.

Consommation (jusqu'à)	Tarification par palier									
	20 Ko	50 Ko	150 Ko	300 Ko	1 Mo	3 Mo	5 Mo	7 Mo	10 Mo	100 Mo
Palier	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Prix/Paliers franchis	0,50€	0,50€	1€	1€	2€	2€	2€	2€	4€	5€

Exemples :

- Si à la fin du mois, vous avez consommé 3,3 Mo : vous avez franchi les paliers 1, 2, 3, 4, 5, 6 et atteint le palier 7. Vous serez alors facturé de la somme des tarifs correspondant à chaque palier, soit : 0,5€ + 0,5€ + 1€ + 1€ + 2€ + 2€ + 2€ = 9€ pour 3,3 Mo.
- Si à la fin du mois, vous avez consommé 15 Mo : vous avez atteint le palier 10 mais votre consommation reste inférieure à 100 Mo. Vous serez facturé de 20€ (facture maximale quel que soit votre usage entre 10 Mo et 100 Mo).

TARIFICATION INTERNET ET MAILS 3G+ PAR KO

Clients Forfait Eden classic, vous pouvez accéder à l'Internet Mobile, envoyer et recevoir des e-mails sans forfait de navigation au tarif de 0,01€/Ko **sur demande auprès de votre Service Clients**.

TV 3G+

La TV 3G+ est accessible avec un forfait Bouygues Telecom, une Carte Bouygues Telecom ou un forfait bloqué Universal Mobile.

Accès en France métropolitaine avec terminal 3G+ compatible TV sous couverture 3G+.

Voir tarification ci-dessous, hors coût d'accès au portail TV et de changement de chaîne (décompté de votre tarification par palier de Ko ou de votre Option Internet et Mails 3G+ ou décompté de la tarification Internet Mobile de votre Forfait bloqué).

Liste des chaînes sur bouyguetelecom.fr et universalmobile.fr susceptible d'évoluer.

	TV 3G+ Tarification à la seconde dès la 1 ^{ère} seconde
Carte Bouygues Telecom	0,15€/min
Forfaits bloqués	0,15€/min
Forfaits Bouygues Telecom	
- Forfaits Eden classic et Eden relax, et Tout-en-un ideo avec Forfait Eden classic et Eden relax et leur déclinaison en version éco	0,15€/min avec un dépassement maximum de 15€/mois ou disponible en illimité pour 6€/mois
- Forfait Eden smartphone et Eden iPhone et le Tout-en-un ideo Forfait Eden smartphone et Eden iPhone et sa déclinaison en version éco	inclus ⁽¹⁾

(1) Inclus dans l'Option Internet et Mails 3G+ 24/24, pour préserver l'accès à Internet à un niveau optimal, le débit des clients procédant à des échanges de données très élevés sera réduit, TV compris.

TARIFICATION DES SERVICES INTERNET MOBILE

Services de contenus à l'acte : - Consultation ou communication	De 0 à 5€/mois/service
- Téléchargement (sonneries, images, jeux, vidéo...)	De 0 à 5€ selon le contenu téléchargé
Services avec souscription	De 0 à 7€/mois/service Certains sites sont entièrement gratuits. La plupart des sites payants proposent une partie accessible sans souscription.
Services Gallery et Paiement sur facture mobile	Abonnement mensuel : jusqu'à 10€/mois/service Abonnement hebdomadaire : jusqu'à 4€/semaine/service Service à l'acte : jusqu'à 8€/service.

OPTION RESEAUX SOCIAUX**Clients Carte prépayée**

Sous réserve de l'activation du service WAP et d'un mobile compatible (liste disponible sur bouyguetelecom.fr). Service édité par Miyowa accessible depuis le portail Internet Mobile Bouygues Telecom, accessible avec un mobile compatible (liste disponible sur bouyguetelecom.fr).

Cette option permet de surfer sur les réseaux sociaux : Facebook, Windows Live™ Messenger®, Twitter, Skyrock. Accès aux sites et trafic (Ko) en France métropolitaine, sous réserve d'un crédit **>0,01€**.

- Souscription au 630 ou dans l'Espace Client sur bouyguetelecom.fr
- Gratuité des sites assurée uniquement en passant par le portail Carte Bouygues Telecom, rubrique Mes réseaux sociaux (dans le cas contraire, le surf sur ces sites est décompté 0,50€/Mo).
- Pour optimiser l'accès à Internet et aux réseaux sociaux de tous, le débit des utilisateurs procédant à des échanges de données très élevés (plus de 150 Mo/option) sera réduit.

> 3€ décomptés du crédit de communication, valable 1 mois

OPTION WINDOWS LIVE™ MESSENGER® 24/24

Clients forfaits

Sous réserve de l'activation du service WAP. Service édité par Miyowa téléchargeable sur le portail Internet Mobile Bouygues Telecom, accessible avec un mobile compatible (liste disponible sur bouyguetelecom.fr).

> **2,50€/mois (hors trafic Ko) ou inclus dans l'Option Internet et Mails 3G+ 24/24 BlackBerry®**

Trafic Ko : tarification par palier (voir page 70) ou inclus dans les Options ou Offres Internet et Mails 3G+ 24/24.

Clients forfaits bloqués

- Souscription au site et trafic (ko) 24/24 en France Métropolitaine, sous réserve d'un crédit supérieur ou égal à 0,15€.

> **3,90€/mois**

OFFRES MOBILE ET FORFAITS INTERNET 3G+

OPTIONS SMS/MMS

Clients forfaits et forfaits Internet 3G+

160 caractères maximum en France métropolitaine et hors service SMS+ et MMS+. Sont interdits la cession des SMS/MMS depuis et vers boîtiers radio. Les Options SMS/MMS sont incompatibles entre elles. Dans le cadre de l'Option 50 SMS ou 16 MMS, **chaque SMS envoyé est décompté au tarif de 0,09€, et chaque MMS au tarif de 0,29€**. Lorsqu'il vous reste moins de 3 SMS sur votre Option SMS/MMS, l'envoi d'un MMS entraînera le décompte des SMS restants et vous serez facturé de 1/3 ou de 2/3 du prix d'un MMS hors Option, selon le nombre de SMS restants. Seule l'Option 50 SMS/16 MMS est compatible avec l'Option Maîtrise Appels/24h. Dans ce cas, l'envoi de SMS vers l'étranger entraîne le blocage, avant la fin de votre forfait. **Clients forfaits Internet 3G+**, vous ne pouvez pas envoyer ou recevoir de MMS.

	OPTION 50 SMS OU 16 MMS	OPTION SMS/MMS ILLIMITÉS 24/24
Prix mensuels	4,50€	12€

OFFRES FORFAIT INTERNET 3G+

OPTION INTERNET À GRANDE VITESSE

L'option permet d'améliorer l'expérience et le confort d'utilisation d'Internet en profitant d'un débit jusqu'à 42 Mbit/s, selon couverture réseau sur Paris, Lyon et Marseille avec la clé 3G+ Huawei E372. Liste sur bouyguetelecom.fr.

> **5€ TTC/mois**

OFFRES BOX**INTERNET****OPTION NORTON™ INTERNET SECURITY****Clients Bbox (ADSL) et Bbox fibre**

Protection de votre PC, de vos données (photo, musique...), de vos échanges par messagerie, de vos transactions et de votre navigation sur Internet. Il vous protège des vulnérabilités de votre système d'exploitation, de votre navigateur et des sites sur lesquels vous vous rendez.

Configuration requise :

- Windows® XP (32 bits) Edition Familiale/Professionnel/Tablet PC/Media Center (32 bits) avec SP 2 ou version ultérieure
- Windows Vista® (32/64 bits) Starter/ Edition Professionnel/Intégrale/Familiale Basique/Familiale Premium
- Windows 7 (32/64 bits) Starter/Edition Intégrale/Familiale Basique/Familiale Premium
- Processeur 300 MHz ou supérieur
- 256 Mo de RAM
- 300 Mo d'espace disque disponible
- Microsoft Internet Explorer® 6.0 ou version ultérieure (32 bits uniquement)
- Mozilla® Firefox® 3.0 et versions ultérieures

Installation possible sur 3 ordinateurs maximum. Protection contre les virus informatiques identifiés et répertoriés par l'éditeur à ce jour. Incompatible avec l'Option Norton™ Anti-virus. Protection sous réserve de téléchargement du logiciel en ligne sur l'Espace Client Box et de son installation. Accès Internet requis pour l'activation.

> 5€ TTC/mois

OPTION NORTON™ ANTI-VIRUS**Clients Bbox (ADSL) et Bbox fibre**

Protection de votre PC et de vos données (photos, musique...) contre les virus informatiques identifiés et répertoriés par l'éditeur à ce jour.

Configuration requise : se référer à l'Option Norton™ Internet Security. Installation possible sur

1 ordinateur. Incompatible avec l'Option Norton™ Internet Security.

Protection sous réserve de téléchargement du logiciel sur l'Espace Client Box et de son installation.

> 3€ TTC/mois

OPTION FAX PAR E-MAIL**Clients Bbox (ADSL)**

Recevez et envoyez des fax en illimité depuis votre boîte e-mail Bbox et vers toutes les destinations incluses dans l'offre Bbox (voir page 53). Vous profitez d'un numéro de fax dédié commençant par le préfixe 09. Vous pouvez envoyer un fax à jusqu'à 3 destinataires simultanément. La réception est limitée à 31 pages/fax.

> 3€ TTC/mois

OPTION EXTENSION CAPACITÉ MAIL 5 GO**Clients Bbox (ADSL) et Bbox fibre**

Cette option vous permet d'étendre à 5 Go la capacité de votre compte principal.

> 2€ TTC/mois

ENVOI DE SMS/MMS DEPUIS INTERNET**Clients Bbox (ADSL) et Bbox fibre**

SMS/MMS métropolitains (hors SMS + et MMS +). SMS de 160 caractères maximum et MMS limités à 50 ko.

> 0,12€ TTC/SMS et 0,36€ TTC/MMS

TÉLÉSURVEILLANCE**Clients Bbox (ADSL) et Bbox fibre**

Service fourni par la société EPS et disponible depuis la Bbox. Voir conditions et tarifs en cours sur bouyguetelecom.fr, rubrique Espace Client Box, sur www.eps-telesurveillance-bbox.fr, ou en contactant EPS en téléphonant au 0800 970 699 (numéro gratuit depuis poste fixe et box).

TÉLÉVISION**Clients Bbox (ADSL) et Bbox fibre**

Options disponibles uniquement avec les offres compatibles incluant la Télévision (sous réserve d'éligibilité pour l'offre Bbox (ADSL)).

OPTION MULTI TV**Clients Bbox fibre**

Grâce à un ou plusieurs décodeurs TV supplémentaires, retrouvez la richesse des programmes, l'enregistreur numérique, le contrôle du direct et tous vos services TV Bbox fibre sur plusieurs téléviseurs. Une option par TV supplémentaire, limitée à 2 options par foyer. Dépôt de garantie : 49€ par décodeur. Frais de résiliation de 30€ en cas de résiliation de l'option durant les 6 mois suivant la souscription. Frais d'installation en sus.

> 9,90€/mois/décodeur

OPTION JEUX PLAYIN' TV

Clients Bbox (ADSL) et Bbox fibre

Cette option vous permet de profiter de jeux depuis votre TV.

> **5€ TTC/mois sans engagement**

VIDÉO À LA DEMANDE

Clients Bbox (ADSL) et Bbox fibre

Catalogue de plus de 5000 programmes.

> **Paielement à l'acte à partir de 0,49€ TTC**

Informations données à titre indicatif. Service au tarif et pour la durée indiqués lors de votre commande. Accès à la Haute Définition sous réserve d'éligibilité.

OPTION EXTENSION ENREGISTREUR NUMERIQUE 60 Go

Clients Bbox (ADSL) uniquement

Cette option d'extension de capacité de 60 Go permet d'atteindre une capacité totale d'enregistrement de 100 Go.

> **12€ TTC à l'activation**

BOUQUET ETENDU

Clients Bbox (ADSL) et Bbox fibre

Une sélection de chaînes supplémentaires sélectionnées pour toute la famille : sport, jeunesse, culture, cinéma...

> **9,90€ TTC/mois**

BOUQUET CINEMA

Clients Bbox (ADSL) et Bbox fibre

> **11€ TTC/mois**

BOUQUET GRAND CINEMA

Clients Bbox (ADSL) et Bbox fibre

> **16€ TTC/mois**

BOUQUET ADULTE

Clients Bbox (ADSL) et Bbox fibre

> **11€ TTC/mois**

BOUQUET M6 MUSIC

Clients Bbox (ADSL) et Bbox fibre

> **2,50€ TTC/mois**

BOUQUETS INTERNATIONAUX

Clients Bbox (ADSL)

De nombreux bouquets internationaux pour découvrir des chaînes de tous horizons (Afrique, Allemagne, Maghreb, Moyen Orient, Russie, pays Lusophones...)

> **uniquement disponible avec l'Offre Bbox ADSL à partir de 4,90€/mois**

CHAÎNES À L'UNITÉ

> **à partir de 1€/mois pour l'Offre Bbox (ADSL) et à partir de 2€/mois pour l'Offre Bbox fibre.**

Liste des chaînes TV composant les bouquets susceptible d'évoluer. Voir détails de l'ensemble des chaînes et bouquets TV optionnels sur bouyguetelecom.fr dans votre Espace Client Bbox.

 et  disponibles depuis la Bbox.

Voir conditions et promotions en cours en boutique, sur bouyguetelecom.fr, sur lesoffrescanal.fr ou en contactant CANAL+ par téléphone au 3910 (0,23€ TTC/min depuis un poste fixe).

Message du Conseil supérieur de l'audiovisuel et du ministère de la santé : regarder la télévision, y compris les chaînes présentées comme spécifiquement conçues pour les enfants de moins de 3 ans, peut entraîner chez ces derniers des troubles du développement tels que passivité, retards de langage, agitation, troubles du sommeil, troubles de la concentration et dépendance aux écrans.

Les programmes de catégorie 5 (œuvres cinématographiques interdites aux mineurs de moins de 18 ans et programmes pornographiques ou de très grande violence) sont réservés à un public adulte averti et susceptibles de nuire à l'épanouissement physique, mental ou moral des mineurs. Ces programmes sont susceptibles de causer aux mineurs des troubles durables. Le code pénal sanctionne les personnes permettant aux mineurs d'y avoir accès. Regarder la télévision, dont les chaînes présentées comme spécifiquement conçues pour les enfants de moins de trois ans, peut entraîner des troubles du développement tels que passivité, retards de langage, agitation, troubles du sommeil, troubles de la concentration ou dépendance aux écrans.

TÉLÉPHONIE

OPTION 1H MAGHREB

Clients Bbox (ADSL) et Bbox fibre

- 1h d'appels par mois depuis la France métropolitaine vers tous les opérateurs fixes et mobiles (hors numéros spéciaux) du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie). Au delà appels facturés selon la liste des pays et la grille des tarifs des communications vers l'étranger en vigueur pour les offres box Bouygues Telecom (voir détail en p.20).
- Les appels vers les fixes du Maroc inclus dans les destinations en illimité, ne sont pas décomptés du forfait (hors certaines tranches de l'opérateur Wana). Voir détails p.20.
- Décompte à la seconde dès la 1^{ère} seconde (hors N° spéciaux facturés selon les tarifs de l'éditeur)
- Les minutes de communications non consommées ne sont pas reportables sur le mois suivant.
- Souscription possible dans votre Espace Client Bbox en ligne.

> **9€ TTC/mois (prix garanti jusqu'au 04/03/2012)**

■ Autres options et frais annexes

OFFRES MOBILE, CLE 3G+ et iPad Wi-Fi + 3G

	Carte prépayée	Forfaits bloqués	Forfaits	Forfaits Internet 3G+	Offre Internet 3G+ prépayée
Changement de numéro • sans personnalisation	INDISPONIBLE		15€/numéro	INDISPONIBLE	
• avec numéro personnalisé ⁽¹⁾			30€/numéro		
Numéro Argent ⁽²⁾⁽³⁾			3€/mois		
Numéro Or ⁽³⁾			60€/numéro		
Changement de propriétaire			10€		INDISPONIBLE
Délivrance du code PUK ⁽⁴⁾			7,50€		
Signal des dépenses ⁽⁵⁾	INDISPONIBLE		2,50€/mois	INDISPONIBLE	
Suspension temporaire de la ligne (de 1 à 6 mois) ⁽⁶⁾			7€/mois		
Remise en service pour la reconnexion au réseau en cas d'interruption ou de suspension de la ligne du fait du client			7,50€		
Délivrance du code de déverrouillage des équipements: • dans les 3 mois suivant la mise en service ou le renouvellement de votre mobile /clé 3G+ et tablette 3G+	59€	120€	120€	59€ (pour une clé 3G+) (120€ pour une tablette 3G+)	
• au-delà	GRATUIT				
Remplacement de la carte SIM	15€		10€		15€
Pénalité pour retard de paiement	-	-	3 fois le taux de l'intérêt légal avec montant minimum de 5€		-
Archivage messages vocaux Archivage messages vocaux via appel au 660 ⁽⁷⁾	INDISPONIBLE	INDISPONIBLE		0,30€/message	

OFFRES BOX

Mise à disposition de la Bbox	inclus
Frais en cas de résiliation de l'offre	49€ TTC
Frais en cas de non restitution ou de dégradation du matériel - Bbox - Décodeur Bbox TV	80€ TTC 210€ TTC
Frais en cas de non restitution ou de dégradation d'un accessoire	20€ TTC/accessoire

NON RESTITUTION D'UN ACCESSOIRE : alimentation de la Bbox manquante ou alimentation et/ou télécommande pour le Décodeur Bbox TV.

Tarifs valables uniquement en France métropolitaine.

(1) Personnalisation des 4 derniers chiffres sous réserve de la disponibilité et hors n° spéciaux.

(2) Dans la limite des n° disponibles.

(3) La résiliation de l'option entraîne l'attribution d'un nouveau numéro facturé 15€.

(4) Si vous composez successivement 3 codes PIN erronés, vous aurez besoin d'un code PUK pour débloquer votre carte SIM. La manipulation successive de dix codes PUK erronés entraîne le blocage définitif de la carte SIM.

(5) Lorsque vous dépassez le seuil fixé préalablement avec le Conseiller de Clientèle, un SMS d'information vous est adressé dans la journée.

(6) Cas de suspension possible avec présentation des justificatifs : mutation à l'étranger pour un militaire, mutation professionnelle à l'étranger, stage ou formation à l'étranger dans le cadre d'études et dans une zone non couverte, hospitalisation, cure et mutation en zone non couverte et sans prévision d'amélioration, incarcération. La durée de votre engagement est prolongée de la durée de la suspension. Non cumulable avec la suspension de ligne incluse dans Programme Préférence Pro pour les Pros.

Clients Professionnels, vos utilisateurs déclarés peuvent bénéficier de ce service, mais la demande doit émaner pour cela du titulaire de la ligne.

(7) Archivage pendant 12 mois.



VOS CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICE AU 14 NOVEMBRE 2011

Nous vous présentons les conditions dans lesquelles nous commercialisons nos offres sous les marques Bouygues Telecom et Universal Mobile. Ces conditions ne s'appliquent pas aux offres commercialisées par Bouygues Telecom sous la marque B&You.

Nous vous invitons à lire votre contrat constitué, du formulaire de souscription et des "Tarifs". Les termes soulignés dans le texte sont expliqués dans l'annexe pratique. Si vous êtes Professionnel, seules s'appliquent les Conditions de Service Pro figurant dans "Les Tarifs Pro".

L'ESSENTIEL SUR NOS SERVICES

Téléphoner en conduisant, avec ou sans kit mains-libres, constitue un réel facteur d'accident grave.

Concernant les Radiofréquences, aucune preuve scientifique ne permet de démontrer aujourd'hui que l'utilisation des téléphones mobiles présente un risque pour la santé mais des interrogations subsistent sur d'éventuels effets à long terme. Le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer) a classé comme peut-être cancérigènes pour l'homme les champs électromagnétiques radiofréquences (groupe 2B). Les autorités sanitaires recommandent de limiter l'exposition aux champs électromagnétiques émis par les téléphones mobiles et proposent des précautions aisées à mettre en œuvre.

C'est pourquoi, nous vous conseillons de vous reporter à l'Annexe pratique où vous trouverez l'ensemble des précautions d'usage et de sécurité à respecter. En particulier, en utilisant un kit oreillette pendant vos appels téléphoniques, vous éloignez le mobile de votre corps et réduisez ainsi votre exposition aux champs électromagnétiques. Vous devez également respecter les conditions d'usage fixées par le fabricant dans la notice de votre téléphone qui peut vous indiquer une distance à maintenir entre votre corps et le mobile en communication.

Nous vous invitons également à suivre l'état de la recherche scientifique sur les sites suivants : Portail de l'Organisation Mondiale de la Santé : www.who.int/peh-emf/fr - Portail de la Commission européenne : <http://ec.europa.eu/health> - Portail d'information du Gouvernement : www.radiofrquences.gouv.fr

QUELS SERVICES FOURNISSONS-NOUS ?

Dans la zone couverte par nos réseaux, nous proposons les **Services** suivants :

Des **Services Mobiles** donnant accès depuis le réseau 2G ou 3G à :

- un **Service Mobile** permettant d'émettre et de

recevoir des communications et d'accéder à Internet depuis une carte SIM associée à un téléphone mobile.

- ou un **Service Internet Mobile** permettant l'accès à Internet depuis une carte SIM associée à une clé 3G+ ou une carte modem ;

Des **Services Fixes** donnant accès depuis le réseau ADSL ou le réseau fibre, depuis un équipement fixe à : Internet, la téléphonie fixe (avec Modem) et la télévision (avec Décodeur(s) TV Bbox) réservée à un usage privé ;

Des **Services Tout-en-Un** donnant accès aux **Services Fixes** et **Services Mobiles**. Sauf précision contraire, leurs conditions respectives s'appliquent aux **Services Tout-en-Un**.

Pour bénéficier de ces **Services**, nous vous confions des équipements dont vous êtes responsable (logiciel intégré dans la carte SIM, équipement fixe). Pour les **Services Fixes**, vous devez également disposer d'un matériel et d'une ligne téléphonique compatibles et d'un débit suffisant.

La nature des réseaux mobiles et Internet peut entraîner des perturbations ou indisponibilités ponctuelles de vos **Services** et leur capacité dépend du nombre d'utilisateurs à un même instant. Pour optimiser l'accès de tous au **Service Internet Mobile** les échanges pourront être priorités et les débits des utilisateurs procédant à des échanges de données très élevés réduits.

QUEL EST LE PRIX DE VOS SERVICES ?

L'ensemble de nos prix est fixé dans "Les Tarifs" : offres, avances sur consommation, dépôt de garantie.

Ils pourront comprendre :

- une avance sur consommation au moment de votre commande ou après ;
- un dépôt de garantie pour l'équipement fixe, qui sera remboursé, déduction faite des éventuelles sommes dues lors de la restitution ;
- les éventuelles sommes dues aux éditeurs de services pour lesquelles vous nous déléguez le paiement (sur votre facture ou via un décompte de votre crédit de communication selon votre offre).

Le prix de votre **Service** pourra être révisé selon la Formule d'indexation uniquement en cas de forte évolution de l'indice Insee ICHtrev-TS, supérieure à 5% au cours des 12 mois précédant sa publication. Nous vous en informerons au moins 1 mois à l'avance.

Dans les autres cas d'évolution du prix de votre **Service**, nous vous en informerons au moins 1 mois à l'avance. Vous pourrez alors résilier votre contrat par courrier (de préférence en recommandé avec avis de réception pour en conserver la preuve) au plus tard dans les 4 mois suivant cette hausse.

Lorsqu'un prix est lié à une période d'engagement, nous ne modifierons pas ce prix sauf dans les cas suivants :

- application de la Formule d'Indexation et uniquement au-delà de votre période initiale d'engagement ;
- décision législative ou réglementaire, par exemple hausse de la TVA.

QUELS SONT NOS ENGAGEMENTS ?

DÉLAIS DE MISE EN SERVICE

- Pour nos **Services Mobiles** : 8 jours à compter de la réception de votre dossier complet comprenant les pièces justificatives (reportez-vous aux "Tarifs") ou de votre 1^{er} appel pour Carte prépayée. Pour les offres en libre service, veuillez vous reporter à la notice d'utilisation qui y est jointe.
- Pour nos **Services Fixes** : 30 jours à compter de la réception de votre courrier de confirmation de souscription. En cas d'intervention d'un technicien à votre domicile, ce délai est décompté à partir de la date de l'installation réalisée.

En cas de dépassement, sauf faute de votre part, vous bénéficiez sur demande écrite d'un dédommagement correspondant au nombre de jours où le **Service** n'a pas été fourni. Il prend la forme d'un avoir pour les forfaits des **Services Mobiles**, d'un report de la durée d'utilisation de votre crédit pour Carte prépayée ou du versement d'1€/jour dans la limite de 30 jours pour les **Services Tout-en-un** ou pour les **Services Fixes**.

CONTINUITÉ DE SERVICE

Des évolutions techniques ou des opérations de maintenance susceptibles d'améliorer la qualité de nos **Services** peuvent survenir et entraîner une interruption temporaire. Sauf cas d'urgence, nous vous communiquerons toutes les informations relatives à ces opérations.

En cas d'interruption totale des **Services** ou de non-respect du débit minimum pour les **Services Fixes**, nous rétablisons le **Service** dans un délai de 2 semaines maximum. Sans faute de votre part, vous pouvez bénéficier sur demande écrite d'un dédommagement pour le **Service** non fourni selon les mêmes conditions qu'un dépassement de délai de mise en service.

Nous pouvons transférer à un tiers les droits et obligations du Contrat.

QUELS SONT VOS ENGAGEMENTS ?

Vous ne devez pas :

- utiliser les **Services** pour créer un serveur vocal et/ou rerouter et/ou détourner des communications ;
- dégrader les **Services**.

La liste des usages interdits est mise à jour sur bouyguetelecom.fr et comprend à titre d'exemple :

- la cession (commercialisation ou transmission de votre **Service** ou équipement fixe sans notre accord). Elle est présumée, sauf preuve contraire, lorsque sont appelés plus de 99 correspondants différents au moyen d'au moins 4 terminaux identifiés par leur numéro de série (IMEI) durant une même période de facturation ou d'une même échéance pour forfaits

bloqués ou de la durée de validité d'un même rechargement pour Carte prépayée ;

- l'utilisation d'un des **Services** générant une consommation supérieure à 24h/jour ou permettant de bénéficier d'une rémunération ou d'en faire commerce ou consistant en une numérotation automatique ou continue ;
- les appels vers les numéros d'accès à Internet et certains numéros dont l'acheminement est détourné ou rerouté, notamment via un boîtier radio ;
- les messages électroniques non sollicités (SPAM) ;
- un appel de plus de 3 heures ;
- les usages mobile de type modem à l'exception du **Service Internet Mobile**.
- l'insertion de la carte SIM dans un équipement autre que celui auquel elle était destinée.

Vous ne devez pas utiliser les **Services** à des fins de piratage. Les pratiques ne respectant pas le droit d'auteur ou les droits voisins sont dangereuses pour la création artistique et pour l'économie du secteur culturel. Des offres légales permettent de respecter le code de la propriété intellectuelle et des dispositifs labellisés permettront bientôt de prévenir l'utilisation illicite de votre accès Internet. Vous devez veiller à ce que votre accès ne soit pas utilisé à des fins de reproduction, représentation, mise à disposition ou communication au public d'oeuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou par des droits voisins sans l'autorisation des titulaires des droits lorsqu'elle est requise. Le manquement à cette obligation n'engage pas votre responsabilité pénale. Si vous ne respectez pas ces obligations, la commission de protection des droits peut vous adresser une recommandation vous demandant de respecter les dispositions précédentes. En cas de renouvellement, la commission peut vous adresser une nouvelle recommandation assortie le cas échéant d'une lettre à contresigner. Si votre ligne devait être suspendue, vous ne pourriez souscrire plus à une nouvelle offre d'accès à Internet pendant la durée de la suspension.

QUELS SONT NOS CONSEILS D'UTILISATION ?

PROTECTION DE VOS ÉQUIPEMENTS

Certains contenus comme les virus ou des applications inconnues peuvent provoquer des dommages à vos équipements, matériels ou données. Nous vous recommandons notamment d'utiliser un logiciel anti-virus adapté, mettre à jour vos logiciels, télécharger des applications connues et fiables et sauvegarder régulièrement vos données. Pour les services édités par des tiers, vous devez, en cas de problème, contacter l'éditeur.

CONTRÔLE PARENTAL POUR LA BBOX TV

Votre Décodeur Bbox TV dispose d'un service de contrôle parental qui s'effectue via un code à 4 chiffres personnalisable à tout moment et confidentiel. Ce contrôle concerne les programmes de catégorie 5 (oeuvres cinématographiques interdites aux mineurs

de moins de 18 ans et programmes pornographiques ou de très grande violence, réservés à un public adulte averti et susceptibles de nuire à l'épanouissement physique, mental ou moral des mineurs).

Ces programmes sont susceptibles de causer aux mineurs des troubles durables. Le code pénal sanctionne les personnes permettant aux mineurs d'y avoir accès.

QUELLES SONT LES INFORMATIONS PRATIQUES À CONNAÎTRE ?

- Pour les **Services Fixes**, certains services comme le fax, l'alarme médicale ou de sécurité peuvent ne pas fonctionner sans votre abonnement France Télécom.
- Votre Modem Bbox vous permet d'accéder à un réseau privé Wi-Fi. Il fait également partie d'un réseau partagé avec d'autres utilisateurs. En fonction de l'offre souscrite, vous bénéficierez de ce réseau. Nous vous recommandons de modifier régulièrement vos identifiants de connexion.
- Si vous commandez ou modifiez vos **Services** à distance, vous disposerez d'un délai de 7 jours pour changer d'avis à compter de votre commande, sauf si vous renoncez à votre droit de rétractation (utilisation des **Services** ou construction de ligne). Ce délai est prolongé jusqu'au jour ouvrable suivant s'il prend fin un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé. Pour nos **Services Fixes**, il s'ajoute au délai de mise en service.
- En cas de vol ou de perte de la carte SIM, informez-nous immédiatement par téléphone pour suspendre votre ligne mobile. Pour tous les **Services**, vous devez envoyer au Service Clients une lettre recommandée avec accusé de réception en précisant "vol" (avec la copie de votre dépôt de plainte) ou "perte". Sur demande : nous vous adressons une nouvelle carte SIM ou équipement fixe dans les 5 jours et procédons à leur mise en service sur simple appel. Dans tous les cas, votre Contrat se poursuit et le prix du **Service** reste dû.
- En cas d'utilisation abusive ou contraire aux instructions des équipements fixes, en cas d'accident, surtensions électriques, variations climatiques, intervention de personnes non autorisées, vous restez redevable de leur réparation. En cas de perte, vol ou impossibilité de réparation, nous vous les facturerons (reportez-vous aux "Tarifs").

Pour les **Services Fixes** via le réseau fibre, l'intervention d'un prestataire technique à votre domicile peut être nécessaire, avec une prise de rendez-vous pour procéder à une installation, auquel vous devrez être présent.

QUELLES SONT LES CONDITIONS D'UTILISATION DU MULTIMÉDIA ET DES ILLIMITÉS ?

Les communications illimitées ne sont autorisées qu'entre deux individus et pour un usage privé. Les communications émises à partir d'un 4^{ème} mobile, ou les communications émises au-delà de 99 correspondants différents au cours d'un même cycle de facturation, d'une même échéance pour forfaits bloqués ou de la

durée de validité d'un même rechargement pour Carte prépayée, sont exclues des communications illimitées. Après vous avoir informé de l'atteinte de ces seuils, les communications seront, selon votre offre, facturées hors forfait ou décomptées de votre crédit de communication.

Afin de permettre l'accès au réseau dans les meilleures conditions, le streaming (transfert de données multimédia en continu sur Internet) est limité à 30 minutes et la TV mobile à 2 heures par session. Le débit mobile peut être réduit, y compris pour l'utilisation de la TV, au-delà d'un seuil indiqué dans chacune de nos offres.

En fonction de l'offre souscrite, les seuils indiqués peuvent être revus à la hausse selon les conditions définies dans les documents spécifiques remis.

COMMENT SONT UTILISÉES VOS DONNÉES PERSONNELLES ?

PROTECTION DE VOS DONNÉES

Nous utilisons vos données (y compris les données d'acheminement de vos communications) pour vous fournir nos **Services**. Ces dernières sont transférées hors de l'Union Européenne (Tunisie, Maroc et Inde) pour gérer votre contrat, vos **Services** et/ou vous proposer nos offres. Nous vous garantissons le même niveau de protection que dans l'Union Européenne. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression en nous écrivant à : **Bouygues Telecom, Informatique et Libertés, Directeur des systèmes d'information, 13-15 avenue du Maréchal Juin, 92366 Meudon La Forêt Cedex**. Sauf opposition de votre part à cette adresse, vous nous autorisez à les utiliser pour améliorer et promouvoir nos **Services**, à les transmettre à des tiers à des fins de promotions commerciales et/ou à des fins d'études. Toute prospection que nous effectuons par automate d'appel, télécopieur ou courrier électronique sera soumise à votre accord préalable sauf pour la promotion par courrier électronique de produits et de services analogues aux vôtres. Dans ce dernier cas, vous pouvez vous y opposer gratuitement au 603 depuis votre mobile ou sur bouyguetelecom.fr.

En cas d'impayé ou de déclaration irrégulière, les informations qui vous concernent sont susceptibles d'être communiquées à des organismes de recouvrement et/ou, pour le **Service Fixe**, d'être inscrites dans un fichier de prévention des impayés géré par Bouygues Telecom et/ou, pour les **Services Mobiles** ou **Tout-en-un**, d'être inscrites dans un fichier géré par le GIE Préventel accessible aux opérateurs et sociétés de commercialisation de service GSM. Vous pouvez exercer votre droit d'accès auprès de : **GIE PREVENTEL, service des consultations, TSA n° 90 003, 93588 ST OUEN CEDEX**. Vos droits d'accès et de rectification peuvent être exercés auprès de nous à l'adresse Bouygues Telecom indiquée ci-dessus.

Vos appels vers le numéro court du Service Clients sont automatiquement identifiés. Lors de l'utilisation d'un service de localisation, nous traitons avec

l'éditeur/ou le constructeur vos données de localisation et d'identification de votre mobile. Elles sont uniquement conservées durant la fourniture du service.

INSCRIPTION À L'ANNUAIRE UNIVERSEL

Vous pouvez faire figurer gratuitement vos coordonnées (numéro de téléphone et nom, prénom ou initiales sous réserve d'homonymie, raison sociale, adresse postale complète ou non, adresse électronique, profession ou activité communiquées sous votre responsabilité) dans nos listes destinées aux éditeurs d'annuaire universel et de services de renseignements. Vous pouvez limiter gratuitement leur parution en vous inscrivant sur les listes anti-prospection et anti-annuaire inversé ou en communiquant partiellement vos coordonnées (adresse partielle pour les particuliers ou initiales du prénom). Vous pouvez modifier vos choix à tout moment et gratuitement sur notre site bouyguetelecom.fr ou sur universalmobile.fr ou auprès du Service Clients.

VOTRE CONTRAT AU JOUR LE JOUR COMMENT COMMUNIQUER ENTRE NOUS ?

Nous pouvons vous contacter par écrit, par téléphone ou par l'envoi d'un SMS ou e-mail et en cas d'impossibilité de vous joindre, par un message sur votre répondeur.

Vous pouvez :

1°) contacter le Service Clients par téléphone ou écrire au **Service Clients BouyguesTelecom, 60436 NOAILLES CEDEX** ;

2°) si vous n'êtes pas satisfait de la réponse du Service Clients, écrire au **Service Consommateurs Bouygues Telecom, 60436 NOAILLES CEDEX**, qui traitera votre demande dans les 30 jours suivant sa réception.

Vous ne devez pas utiliser ces adresses pour le retour de vos équipements.

Au-delà, vous bénéficierez, sur demande écrite à ce service :

- pour nos **Services Fixes** : d'un remboursement (ou avoir) au prorata du prix des **Services Fixes** égal au nombre de jours de retard depuis l'expiration de ce délai et dans la limite de 30 jours ;
- pour forfaits ou forfaits bloqués : d'une minute d'appels offerte par jour de retard utilisable au tarif de la minute incluse dans l'offre souscrite, dans la limite de 30 minutes.
- pour cartes prépayées, d'un report de la durée de votre crédit égal au nombre de jours de retard depuis l'expiration de ce délai et dans la limite de 30 jours.

3°) si vous n'êtes pas satisfait de la réponse du Service Consommateurs, saisir le Médiateur des communications électroniques sur son site Internet ou à l'adresse communiquée par le Service Consommateurs.

4°) même en cas de désaccord persistant au-delà de la durée d'engagement de votre offre ou après l'expiration de la durée de votre Carte prépayée, vous continuez à bénéficier des voies de recours légales dans les délais applicables.

COMMENT CONSERVER VOTRE NUMÉRO ?

En cas de portabilité techniquement possible de votre numéro, la ligne téléphonique associée ne doit pas avoir été réiliée jusqu'à la demande de portabilité. Elle doit rester active au moment de votre demande jusqu'au transfert du numéro. Lors de votre souscription, vous devez nous transmettre le numéro à conserver, et pour le mobile, le relevé d'Identité Opérateur (RIO) et la date de portage souhaitée conformément à la loi. Pour plus de précisions, reportez-vous aux "Tarifs".

QUELLES SONT VOS MODALITÉS DE PAIEMENT ?

Vous avez le choix entre plusieurs moyens de paiement dont certains peuvent être facturés sauf modalités commerciales différentes précisées au moment de la souscription (plus de précisions dans les "Tarifs"). Pour la carte bancaire, nous conservons ses informations (hors code de sécurité "CVV2" pendant la durée de ce choix.

Pour les **Services Fixes**, les forfaits et forfait Internet Mobile 3G+, votre facture est payable dans les 15 jours suivants la date de facturation mensuelle.

Pour forfaits bloqués, les paiements par prélèvement automatique sont effectués tous les mois à compter de l'activation de votre ligne. Vos communications depuis l'étranger sont prises en compte dans un délai maximum de 3 mois.

En cas d'inscription sur le fichier Préventel, retard, incident de paiement ou augmentation substantielle des consommations en cours, nous pouvons, après vous avoir contacté, vous demander le paiement des sommes dues ou avec votre accord faire varier la date de facturation.

Pour les **Services Tout-en-un**, nous émettons une facture principale comprenant le prix de cette offre et des compléments mobiles selon les modalités de la facture mobile. Le cas échéant, une facture secondaire sera émise pour les compléments fixes selon les modalités de la facture fixe. Vous pourriez à terme profiter d'une facture unique et en serez informé au préalable.

Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité, après relance, d'un montant indiqué dans les "Tarifs", à compter du quinzième jour suivant la date limite de paiement de la facture impayée.

QUAND VOTRE LIGNE PEUT-ELLE ÊTRE LIMITÉE OU SUSPENDUE ?

La suspension ou la limitation de vos **Services Fixes** ou **Mobiles** entraîne l'impossibilité d'accéder aux services fournis par des éditeurs ou des tiers.

Dans tous les cas, les prix des **Services** restent dus.

APRÈS VOUS AVOIR CONTACTÉ :

Sauf régularisation pour les points 1/ et 2/ suivants, nous suspendons le **Service Fixe** et limitons le **Service**

Mobile (impossibilité d'émettre des appels depuis votre ligne mobile) et le suspendons 9 jours après dans les cas ci-dessous :

- 1°) non paiement d'une facture, d'une avance sur consommation (en cours de contrat), d'une échéance ou d'un dépôt de garantie ;
- 2°) absence d'information lors de votre changement de coordonnées bancaires ou postales ;
- 3°) insertion de votre carte SIM ou carte d'accès TV dans un équipement non autorisé ;
- 4°) non respect de vos engagements et notamment des règles d'utilisation des **Services Mobiles** en illimité tels que précisés ci-dessus et à l'exception des cas de suspension immédiate ci-dessous.

NOUS SUSPENDONS IMMÉDIATEMENT LES SERVICES MOBILES ET/OU FIXES DANS LES CAS SUIVANTS :

- 1°) fausse déclaration, usurpation d'identité ou défaut de paiement de l'avance sur consommation à la souscription ou défaut de régularisation d'un dossier incomplet ;
- 2°) utilisation frauduleuse dans les cas de SPAM, piratage, nuisance au bon fonctionnement ou à la disponibilité du réseau ou des serveurs.

Pour les **Services Tout-en-un**, la suspension ou limitation de votre **Service Mobile** entraîne la suspension de vos **Services Fixes**. La suspension de votre **Service Fixe** entraîne la limitation puis la suspension de votre **Service Mobile** ou la suspension immédiate dans les cas 1 et 2 ci-dessus.

COMMENT VOTRE CONTRAT PREND-IL FIN ?

La résiliation de vos **Services Fixes et Mobiles** entraîne l'impossibilité d'accéder depuis vos **Services** aux services fournis par des éditeurs ou des tiers.

RÉSILIATION À VOTRE INITIATIVE

Vous pouvez résilier votre contrat par courrier postal au Service Clients (de préférence en recommandé avec avis de réception pour en conserver la preuve) avec un préavis de 10 jours à compter de la réception de la demande en nous indiquant le numéro de la ligne fixe et/ou mobile concernée.

Pour les **Services Tout-en-un**, la résiliation du seul **Service Mobile** ou **Fixe** n'entraîne pas la résiliation de votre contrat. Il se poursuit au tarif du **Services Tout-en-un** si vous conservez le **Service Mobile** ou au tarif de l'offre box si vous conservez le **Service Fixe**. Nous facturons des frais de résiliation pour vos **Services Fixes** correspondant au traitement et aux coûts de déconnexion de votre ligne. La résiliation d'un service optionnel n'entraîne pas la résiliation du Contrat. La résiliation des services fournis par les tiers (BlackBerry®, WAP, ...) s'effectue auprès de ces derniers.

Vous pouvez résilier, sans payer les redevances restantes si vous êtes client d'une offre assortie d'un engagement ou en demandant le remboursement du crédit restant si vous êtes client d'une Carte

prépayée, si vous justifiez d'un motif légitime, notamment en cas de :

- 1°) échec de la procédure de conservation de votre numéro de téléphone de notre fait, dans les 12 jours suivant cet échec ;
- 2°) service inaccessible de votre domicile depuis le réseau GSM dans des conditions normales et habituelles, dans les 7 jours de la mise en service initiale ;
- 3°) **Service Internet Mobile** indisponible pendant 2 semaines à compter de la mise en service, dans le mois suivant ;
- 4°) refus de l'avance sur consommation demandée au moment de la souscription du Contrat, dans les 7 jours de cette demande ;
- 5°) absence de **Services Fixes** dans les 30 jours suivant la réception du courrier de confirmation de souscription ;
- 6°) déménagement en dehors de la zone de couverture du réseau GSM, ADSL ou fibre selon les **Services** souscrits ;
- 7°) handicap, maladie, décès rendant impossible l'utilisation des **Services** ;
- 8°) notification de recevabilité en commission de surendettement des particuliers ;
- 9°) chômage suite à un licenciement en CDI dont vous avez eu connaissance pendant la période d'engagement de l'offre ;
- 10°) mise en détention, pour une durée minimum de 3 mois, dans un établissement pénitentiaire ;
- 11°) force majeure telle que définie par les tribunaux français ;
- 12°) non respect de nos engagements.

En dehors de ces cas, vous devez payer les redevances restantes jusqu'au terme de la 1^{ère} année d'engagement, et au-delà, un quart des redevances restantes jusqu'au terme de votre engagement. Vous devez nous régler immédiatement les sommes dues, déduction faite des éventuels avoirs que nous vous devons.

Dans les 4 premiers cas, la résiliation de votre offre prendra effet à la date de votre dernière communication émise et vous disposerez de 8 jours à compter de la réception de notre accord écrit pour remettre la carte SIM, et contre remboursement, le kit mobile en parfait état au lieu qui vous sera indiqué. Pour les **Services Fixes**, le délai de restitution est de 30 jours à compter de la réception de notre accord écrit. A défaut de restitution de l'équipement fixe, le dépôt de garantie sera conservé et des frais facturés.

RÉSILIATION À NOTRE INITIATIVE

Nous pouvons résilier votre Contrat sans verser d'indemnité :

- 1°) avec un préavis d'1 mois après vous avoir contacté, en cas d'arrêt d'une offre ou au-delà de votre période d'engagement ;

2°) à partir du 10^{ème} jour suivant la suspension de votre ligne, sauf en cas de régularisation dans les cas suivants : non paiement d'une facture, avance sur consommation, échéance ou dépôt de garantie, absence d'information lors de votre changement de coordonnées bancaires ou postales, défaut de régularisation d'un dossier incomplet ;

3°) impossibilité pour le technicien de procéder à une installation à votre domicile pour les **Services Fixes** pour le réseau fibre ;

4°) absence de **Services Fixes** dans les 30 jours suivant la réception du courrier de confirmation de souscription.

En cas de résiliation, les redevances restantes sont dues suivant les modalités visées ci-dessus.

ANNEXE PRATIQUE :

Augmentation substantielle des consommations : lorsque le montant de 50 € au-delà du montant des redevances périodiques de votre offre est atteint.

Carte SIM : elle peut être achetée seule ou associée au mobile de votre choix ou être dans un kit mobile Bouygues Telecom. Elle ne peut être insérée que dans un téléphone mobile ou une carte modem pour le **Service Internet Mobile**. Un verrouillage spécial contre le vol, empêche l'utilisation de votre mobile ou de votre carte modem avec une carte SIM non fournie par Bouygues Telecom.

Combiné et ligne téléphoniques : votre téléphone doit être analogique à numérotation par fréquence vocale respectant les normes en vigueur pour le réseau commuté français. Pour accéder aux **Services Fixes et ADSL**, une ligne analogique isolée raccordée au réseau de boucle locale et éligible est nécessaire. Vous devez en être le titulaire ou être mandaté par ce dernier pour que nous puissions effectuer les démarches auprès de l'opérateur concerné.

Construction de ligne ADSL : permet d'ouvrir une ligne téléphonique fixe afin de bénéficier d'un **Service Fixe** (hors **Services Tout-en-un**) en dégroupage total sans abonnement téléphonique France Télécom. Ce service nécessite d'être en zone éligible et peut nécessiter une étude de faisabilité préalable. Après l'intervention du technicien qui procédera à votre installation, la mise en service interviendra dans un délai maximum de 30 jours. En cas de dépassement, vous bénéficiez d'un dédommagement similaire à celui d'une mise en service sans construction de ligne.

Débits : Sauf mention contraire, les débits indiqués sont des maximums théoriques. Ils dépendent, de votre emplacement géographique, du nombre d'utilisateurs à un instant donné et de l'équipement et du matériel utilisé. De plus, pour les **Services Fixes**, les débits et les offres accessibles dépendent de la compatibilité de la ligne qui raccorde votre logement à nos installations ou à celles de France Telecom dans les cas de dégroupage partiel.

	Bbox	Bbox fibre	
		Zone 30	Zone 100
Descendant	De 512 Kbit/s jusqu'à 20 Mbit/s ATM (16,6 en IP)	Jusqu'à 30 Mbit/s	Jusqu'à 100 Mbit/s
Montant	Jusqu'à 1 Mbit/s ATM (0,8 en IP)	Jusqu'à 1 Mbit/s	Jusqu'à 5 Mbit/s
Accès TV	Débit descendant minimum de 3,6 Mbit/s IP (8,7 Mbit/s IP pour la TV HD)	Pas de débit minimum.	

ADSL : le débit descendant minimum garanti est de 128 Kbit/s.

Dégroupage Partiel ou Total pour l'ADSL : ensemble des opérations permettant de brancher votre ligne téléphonique sur nos équipements. En cas de dégroupage partiel, l'abonnement France Télécom est maintenu et vous restez redevable des factures. Pour bénéficier de notre **Service** de Téléphonie Fixe, vous devez relier votre combiné téléphonique à la Bbox. Le Dégroupage Total implique que nous résilions votre abonnement France Télécom. Il n'entraîne pas de résiliation automatique des autres services que vous devez résilier directement auprès de votre opérateur fixe et/ou des autres fournisseurs d'accès à Internet.

Équipement : Désigne la carte SIM, le mobile, la carte modem (clé 3G+ ou carte PCMCIA) et/ou l'équipement fixe. L'équipement fixe comprend : la Bbox, le(s) Décodeur(s) Bbox TV et la carte d'accès associée (sous réserve du versement d'un dépôt de garantie) ainsi que les accessoires (câbles, télécommande, alimentation...).

Formule d'indexation : Votre Formule d'Indexation est basée sur un indice publié par l'Insee et usuellement utilisé dans les clauses d'indexation. L'indice que nous avons retenu n'a pas fait l'objet de variation importante pour les années 2007, 2008 et 2009 (toujours inférieure ou équivalente à 2,5%). Nous ne réviserons le prix de votre Service que si la variation annuelle à la date de publication de l'indice est supérieure à 5%. Nous n'appliquerons alors que la moitié de la variation constatée.

Pour en savoir plus, vous pouvez obtenir des informations pratiques dans notre FAQ sur

bouyguetelecom.fr. L'indice retenu pour la Formule d'indexation est l'indice du "coût horaire du travail révisé - Tous salariés du Secteur d'activité Information Communication" publié par l'Insee sous la référence ICHtrev-TS [code 1565192].

Vous pouvez consulter cet indice sur le site Internet de l'Insee www.insee.fr rubrique Indices.

1°) Calcul de la variation de l'indice ICHtrv-TS : Variation indice en % = (indice nouveau - indice ancien) / indice ancien

2°) Calcul du prix mensuel révisé :

Prix révisé = Prix ancien x (1 + [0,5 x variation de l'indice en %])

En cas de disparition de l'indice, nous vous communiquerons préalablement l'indice de remplacement choisi par l'Insee.

France Télécom : gère les lignes téléphoniques entre votre adresse et les locaux où nos équipements sont installés.

Installation à domicile pour le réseau fibre :

Elle comprend : le 1^{er} déplacement du technicien, sous réserve de faisabilité et, si nécessaire, le raccordement au réseau via la pose d'une prise et d'un câble (<10m), ainsi que le branchement et la mise en service des équipements fixes. Si une autorisation est nécessaire en vue de cette installation, vous devez en disposer au moment du rendez-vous avec le technicien.

Si l'installation nécessite un investissement supérieur au montant cumulé de 3 mois d'abonnement pour les Services Fixes ou que l'installation suppose une intervention technique spécifique, nous ne procéderons pas à l'installation et nous résilierons le Contrat dans les conditions de l'article : « Comment votre Contrat prend-il fin ? ».

Matériel : désigne votre installation comprenant notamment :

1°) Combiné téléphonique ;

2°) Téléviseur : cathodique avec prise péritel ou écran plat ou projecteur avec : prise péritel, HDMI ou DVI (avec adaptateur DVI/ HDMI) ou YPrPb (câbles non fournis). YPrPb ne permet pas de visionner les programmes protégés contre la copie privée. La TV HD est disponible avec un téléviseur compatible, une entrée et un câble HDMI.

3°) Ordinateur avec la configuration minimum suivante :

- lecteur de CD-ROM ou DVD-ROM ;
- PC processeur 900MHz ou supérieur, ou Mac OSX processeur G4 avec 256 Mo de mémoire vive ;
- Windows 98SE ou ME/2000 avec 128 Mo de mémoire vive ou Windows XP avec 256 Mo de mémoire vive ou Windows Vista (ou Windows 7) avec 1 Go de mémoire vive
- connectique : Prise Ethernet 100BT ou WIFI
- résolution d'écran minimale 1024*768

Piratage : la contrefaçon est un délit sanctionné par 3 ans d'emprisonnement et 300 000 € d'amende. Elle peut engager votre responsabilité civile (notamment dommages et intérêts), conduire à l'interdiction de poursuivre l'exploitation contrefaisante, la publication

de la décision de condamnation, la destruction des contrefaçons et la confiscation des recettes.

Précautions : Actions recommandées par les autorités sanitaires :

Utiliser un kit oreillette (ou kit piéton) pendant les appels téléphoniques : Vous réduisez votre exposition dès que vous éloignez le mobile de votre corps (tête et tronc). Téléphoner avec un kit oreillette permet ainsi de réduire l'exposition de votre tête. Il est conseillé aux femmes enceintes qui utilisent un kit oreillette d'éloigner le téléphone mobile du ventre et aux adolescents de l'éloigner du bas ventre. Il convient également de respecter les conditions d'usage qui sont fixées par le fabricant dans la notice du téléphone. Celle-ci peut indiquer une distance à maintenir entre le tronc et le mobile en communication.

Téléphoner de préférence dans les zones où la réception radio est de bonne qualité : Votre téléphone mobile ajuste automatiquement sa puissance d'émission en fonction des signaux radio qu'il reçoit du réseau de votre opérateur. Quand la réception radio est de bonne qualité (4 ou 5 barrettes sur l'écran de votre téléphone), votre mobile émet plus faiblement – ce qui réduit d'autant votre exposition aux ondes radio.

Conseiller à vos enfants et adolescents une utilisation modérée du téléphone mobile : Et veiller à les informer des moyens permettant de réduire leur exposition quand ils communiquent avec leur mobile. Si des effets sanitaires étaient mis en évidence, les enfants et adolescents pourraient être plus sensibles, étant donné que leur organisme est en cours de développement.

Si vous portez un implant électronique : Pacemaker, pompe à insuline, neurostimulateur..., éloigner le téléphone mobile d'au moins 15 cm de cet implant et utiliser le téléphone uniquement du côté opposé à celui de l'implant, en raison des risques d'interférences. Il vous est recommandé de parler de ce sujet avec votre médecin car celui-ci connaît les caractéristiques de votre appareil médical.

Ne pas écouter de la musique à pleine puissance avec son mobile : Cela peut dégrader l'audition de façon irrémédiable.

Consulter la notice d'emploi élaborée par le fabricant

Ne pas téléphoner en conduisant : Avec ou sans kit mains-libres, cela constitue un réel facteur d'accident grave.

Respecter les restrictions d'usage spécifiques à certains lieux (hôpital, avion...) : Il est nécessaire de respecter les consignes de sécurité propres à certains lieux.

Réseau ADSL : Asymmetric Digital Subscriber Line ou liaison numérique asymétrique, le réseau ADSL utilise votre ligne téléphonique fixe.

Réseau fibre : le réseau fibre est constitué de fibre optique jusqu'au pied de votre immeuble (ou de votre quartier en fonction de votre localisation géographique) et de câble coaxial pour le raccordement jusqu'à votre domicile. Consultez bouyguetelecom.fr pour connaître les dates de commercialisation de nos offres.

INFORMATIONS SUR VOTRE CONTRAT DE SERVICE

Cette fiche, non exhaustive, résume les points essentiels de votre contrat avec Bouygues Telecom. Pour en connaître le détail, nous vous invitons à lire attentivement et intégralement les Conditions Générales de Service figurant pages 76 à 81.

■ Services proposés

Bouygues Telecom fournit des Services Fixes, Mobiles et Internet Mobile via l'accès à son réseau fixe ou mobile (2G ou 3G).

■ Conditions de souscription du contrat

Votre Contrat est constitué du formulaire de souscription, des Conditions Générales de Service et des "Tarifs". Nous vous recommandons de lire attentivement ces documents avant de signer votre contrat.

Pour souscrire, les pièces suivantes sont nécessaires : pièce d'identité (UE, Monaco, Andorre) en cours de validité, chèque annulé et RIB (sauf cartes prépayées et Offres box) au nom du titulaire et dans certains cas, justificatif de domicile. Une avance sur consommation et/ou un dépôt de garantie pourront vous être demandés au moment de votre commande ou après.

■ Durée de l'engagement

Vous signez votre contrat pour une durée indéterminée et selon votre offre avec une durée d'engagement minimale d'un an. Certaines offres sont disponibles sans engagement. Votre ligne mobile est mise en service dans les 8 jours suivant la réception des pièces justificatives ou de votre 1^{er} appel pour Carte prépayée (30 jours pour les Services Fixes à compter de la réception du courrier de confirmation de souscription).

Vous pouvez le résilier par courrier postal au Service Clients avec un préavis de 10 jours. Sauf cas particuliers, vous devez payer les redevances restantes jusqu'au terme de la 1^{re} année d'engagement, et au-delà, 1/4 des redevances restantes jusqu'au terme de votre engagement. Vous disposerez d'un délai de 7 jours pour changer d'avis à compter de votre commande à distance. Ce délai est prolongé jusqu'au jour ouvrable suivant s'il prend fin un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé sauf si vous utilisez nos Services.

Si vous ne payez pas vos factures, votre ligne fixe sera suspendue et votre ligne mobile pourra être limitée à la réception des communications métropolitaines, puis suspendue.

■ Tarifs

Les tarifs des Services Bouygues Telecom sont détaillés dans ce document disponible gratuitement dans votre point de vente ou sur bouyguetelecom.fr.

■ Modalités de Paiement

Votre facture est payable au plus tard 15 jours suivant la date de facturation mensuelle pour forfaits Bouygues Telecom et Services Internet Mobile et Fixe. Les redevances périodiques sont perçues d'avance pour le mois suivant. Les communications sont facturées à l'issue de la période de consommation. Pour les Forfaits bloqués Universal Mobile, le premier paiement par prélèvement automatique intervient à compter de l'activation de votre ligne. Vous pouvez régler votre facture par prélèvement bancaire, carte bancaire, et en plus pour les forfaits Bouygues Telecom, TIP, chèque ou mandat-compte (mode de paiement gratuit).

■ Service Clients

Le Service Clients est à votre disposition du lundi au samedi de 8h à 20h. Retrouvez les coordonnées de votre Service Clients et le prix de l'appel en page 11. En cas de réclamation, si vous n'êtes pas satisfait de la réponse apportée par le Service Clients, vous pouvez vous adresser au Service Consommateurs.

■ Perte et vol

En cas de perte ou de vol de votre mobile, vous devez immédiatement appeler Bouygues Telecom ou Universal Mobile afin que votre ligne soit mise hors service. Dans tous les cas, confirmez le vol ou la perte par lettre recommandée avec accusé de réception accompagnée d'une copie de la plainte déposée auprès des autorités compétentes. Votre Contrat se poursuit et le prix du Service reste dû.

 NOTES

 NOTES



Nous contacter en toute liberté

bouyguetelecom.fr

Tout Bouygues Telecom en un clic 

Club Bouygues Telecom

650 magasins près de chez vous

3106 (Gratuit depuis un fixe)

Votre interlocuteur conseil pour tous vos achats

Tarifs en vigueur du 16/01/2012 au 04/03/2012 et susceptibles d'être modifiés par Bouygues Telecom conformément à l'article "Quel est le prix de vos services ?" des Conditions Générales de Bouygues Telecom.
Vérifiez la disponibilité des offres auprès de votre revendeur.





Nous contacter en toute liberté

FUTURS CLIENTS

pro.bouyguetelecom.fr

Tout Bouygues Telecom en un clic

Club Bouygues Telecom

650 magasins près de chez vous

3100⁽¹⁾

Votre interlocuteur pour tous vos achats

DÉJÀ CLIENTS

pro.bouyguetelecom.fr

Découvrez, trouvez, changez :
tout est dans votre Espace Client

Club Bouygues Telecom

Votre conseiller près de chez vous

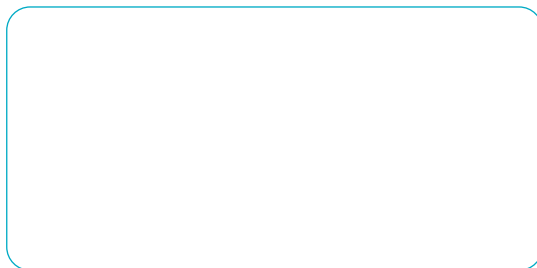
618⁽²⁾

Votre interlocuteur privilégié depuis votre mobile

(1) Gratuit depuis un fixe.

(2) Gratuit depuis le mobile.

Tarifs en vigueur du 16/01/12 au 04/03/12.



Les Tarifs PRO

bouyguestelecom.fr

- Offres mobile
- Offres Tout-en-un
- Offres box
- Offres clé 3G+

Vous trouverez dans ce guide une présentation claire et détaillée des offres Bouygues Telecom Entreprises réservées aux professionnels (artisans, commerçants, entrepreneurs, professions libérales, TPE⁽¹⁾) et assimilés dotés d'un N° SIREN (accessibles jusqu'à 20 lignes maximum). Retrouvez également toutes les informations sur bouyguetelecom.fr rubrique "PRO < 10 salariés".

Tous les prix du document sont indiqués hors taxes.

SOMMAIRE

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR

Offres mobile ou clé 3G+

Communications métropolitaines3
SMS/MMS/Visio+4
Internet Mobile/TV 3G+6
Communications depuis le réseau partagé7
Communications vers l'étranger8
Communications depuis l'étranger9
Modalités de décompte et de règlement12
Changer d'opérateur sans changer de numéro13
Changer de mobile14
Changer d'offre sans changer de numéro14
Annuaire Universel15
Mobile Speak™ et Mobile Magnifier™	15
Accès aux services avec abonnement15
Offre réservée aux clients inscrits sur le fichier PREVENTEL16
Autres Services16

Offres box

Dégrouper sa ligne et changer d'opérateur sans changer de numéro fixe17
Souscrire une Offre Bbox sans ligne fixe	17
Changer d'offre17
Modalités de règlement18
Frais annexes18
Remplacement des équipements défectueux18

LES OFFRES

Offres mobile

Forfaits Pro19
--------------	---------

Offres Tout-en-un

Tout-en-un Pro25
----------------	---------

Offres clé 3G+

Forfaits Internet 3G+ Pro avec une clé 3G+30
--	---------

Offres box

Offre Bbox Pro32
Offre Bbox Pro fibre33

SERVICES, AVANTAGES ET OPTIONS

Offres mobile34
Offres mobile et clé 3G+38
Offres box39

LES INFORMATIONS CONTRACTUELLES

Conditions générales et particulières de service Pro44
--	---------

Pour les Clients Tout-en-un Pro, retrouvez les conditions applicables au forfait mobile ou Internet 3G+ dans la partie Offres mobile ou clé 3G+, et celles applicables à la Bbox Pro dans la partie Offres box.

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LES OFFRES MOBILE OU CLÉ 3G+

- **Offres mobiles :** Forfaits Evolutif Pro Mails, Evolutif Pro Internet et Mails, Neo Pro.3, Neo Pro 24/24 France, Neo Pro 24/24 International, Neo Pro 24/24 Voyage et Tout-en-un ideo Pro.
- **Offres Internet 3G+ :** Forfait Internet 3G+ 24/24 Pro et Forfait Internet Evolutif Pro 3G+.

■ Communications métropolitaines

(appels depuis et vers la France métropolitaine)

APPELS REÇUS sur votre mobile en France métropolitaine (hors appels DATA)

Ces appels sont gratuits quel que soit l'opérateur de l'appelant. L'appelant est facturé ou décompté par son opérateur (voir prix publics de l'opérateur concerné).

APPELS ÉMIS depuis votre mobile depuis la France métropolitaine



Les appels métropolitains vers les N°s métropolitains fixes, mobiles, 087... et 09... (hors n°s courts, spéciaux et DATA) sont décomptés du forfait au prix d'une communication métropolitaine selon l'offre choisie.

AUTRES APPELS ÉMIS depuis votre mobile

N° d'urgence : 15 (SAMU), 17 (Police), 18 (Pompiers), 112 (Urgences Européennes), 115 (SAMU social), 119 (Enfance Maltraitée), 116 000 (N° d'urgence européen pour les enfants disparus)	GRATUIT
N° Service Clients : - Depuis votre mobile (618) - Depuis un poste fixe (1068)	- Serveur vocal : gratuit. - Mise en relation avec un Conseiller de Clientèle : temps d'attente gratuit puis décompté du forfait au prix d'une communication métropolitaine ⁽¹⁾ . Temps d'attente gratuit puis prix d'un appel local
Autres N° courts : 602 (Annuaire Universel : information, inscription et modification des coordonnées) 623 (Accès depuis et vers l'étranger) 654 (pour connaître votre numéro) 658 (Serveur vocal d'information de portabilité) 660 (Répondeur)	GRATUIT
680 (Suivi Conso)	Décompté du forfait au prix d'une communication métropolitaine ⁽¹⁾
Renvoi et filtrage d'appel Appel au 610 (activation ou modification du renvoi ou du filtrage d'appel) Appel renvoyé vers un N° Bouygues Telecom ou un fixe en France métropolitaine Appel renvoyé vers un autre N° métropolitain (hors N° courts spéciaux et DATA)	Décompté du forfait au prix d'une communication métropolitaine ⁽¹⁾ Facturé hors forfait au prix d'une communication métropolitaine
Appel Visio	Décompté au prix d'une communication métropolitaine

(1) Non inclus dans les périodes d'appels illimités des Forfaits Evolutif Pro Internet et Mails et Neo Pro.3. Gratuit avec les Forfaits Neo Pro 24/24 France, Neo Pro 24/24 International et Neo Pro 24/24 Voyage.

APPELS ÉMIS depuis votre mobile vers les numéros spéciaux

N° commençant par 08 088 et 0981.660	GRATUIT
<p>N° en 08 XX XX XX XX avec surtaxe éditeur > au prix d'une communication métropolitaine depuis un poste fixe</p> <ul style="list-style-type: none"> - 0820, 0821, 0825, 0826 - 089 - Autres 08 (hors 087...) 	<p>Facturé hors forfait au prix d'une communication métropolitaine ⁽¹⁾</p> <p style="text-align: center;"></p> <p>Tarification de l'éditeur du service ⁽¹⁾</p>
<p>N° en 3XXX avec surtaxe éditeur > au prix d'une communication métropolitaine depuis un poste fixe</p>	
<p>N° en 08 XX XX XX XX avec surtaxe éditeur < à une communication métropolitaine depuis un poste fixe</p> <ul style="list-style-type: none"> - 0800, 0801, 0803, 0805, 0809 - 0810, 0811, 0819 	<p>Décompté du forfait, selon l'offre choisie, au prix d'une communication métropolitaine</p> <p style="text-align: center;"></p> <p>Tarification (à la seconde après la 1^{ère} minute indivisible) de l'éditeur du service</p>
<p>N° en 3XXX avec surtaxe éditeur < à une communication métropolitaine depuis un poste fixe</p> <ul style="list-style-type: none"> - 30XX, 31XX - certains autres 3XXX 	
<p>N° en 10XX (hors Service Clients 1068)</p>	
<p>N° en 118 XXX</p>	

Les N° spéciaux en 06 dédiés aux radiomessageries et/ou Internet sont tarifés comme un N° spécial.

APPELS AU SERVICE CLIENTS

Pour nous aider à améliorer la qualité de nos services, votre appel est susceptible d'être enregistré et écouté.

■ SMS/MMS/VISIO+

SMS

Pour tout connaître des tarifs des SMS métropolitains ou depuis la France vers l'étranger selon l'offre choisie, rendez-vous p. 19 à 24. Les SMS mentionnés et les prix indiqués concernent uniquement les SMS de 160 caractères maximum.

MMS

Vous pouvez envoyer des MMS depuis et vers tous les téléphones mobiles compatibles des clients des opérateurs français et vers n'importe quelle adresse e-mail. Les émissions et réceptions de MMS sont limitées à 600 Ko par envoi.

Si le destinataire du MMS ne possède pas de mobile compatible MMS, il recevra un SMS de notification l'invitant à consulter le MMS sur Internet.

La fonction MMS est activée sur simple appel au Service Clients. Si vous ne parvenez pas à envoyer ou recevoir un MMS, votre mobile est peut-être mal configuré : connectez-vous sur bouyguetelecom.fr.

SMS+/MMS+/118XXX PAR SMS

La surtaxe des SMS+ et des MMS+ est facturée hors forfait et non incluse dans les Options SMS/MMS.

	SMS+/MMS+ Services à l'acte ⁽²⁾ prix maximum	SMS+ Services avec inscription ⁽³⁾ prix maximum par SMS reçu
3 XXXX	prix d'envoi d'un SMS ou MMS	-
4 XXXX	0,042€ + prix d'envoi d'un SMS ou MMS	-
5 XXXX	0,17€ + prix d'envoi d'un SMS ou MMS	0,17€
6 XXXX	0,30€ + prix d'envoi d'un SMS ou MMS	0,30€
7 XXXX	0,42€ + prix d'envoi d'un SMS ou MMS	0,42€
8 XXXX	3,77€ + prix d'envoi d'un SMS ou MMS	2,51€

Services fournis par des éditeurs tiers. Prix susceptibles d'évoluer. En cas d'appel d'un de ces numéros ou vers un service de Visio+, sous réserve de disponibilité, renseignez-vous auprès de l'éditeur concerné pour connaître le tarif en vigueur.

Les 118XXX par SMS sont des services d'annuaire envoyés par SMS depuis la France métropolitaine vers des numéros spéciaux à 6 chiffres commençant par 118. Les 118XXX par SMS sont facturés hors forfait et non inclus dans les Options SMS/MMS.

118 XXX par SMS
Tarif de l'éditeur du service + prix d'envoi d'un SMS

Le tarif de l'éditeur du service est facturé hors forfait.

Services fournis par des éditeurs tiers. Coût d'appel vers les 118XXX : voir détail page 4.

VISIO+

Les services Visio+ vous permettent d'accéder à des services vidéos interactifs édités par des tiers, à partir d'un numéro court à 5 chiffres, depuis la France métropolitaine sous couverture 3G+ avec mobile compatible. La surtaxe des appels Visio+ est facturée hors forfait ou décomptée du crédit de communication selon le service souscrit.

	VISIO+ prix maximum	
4 XXXX non surtaxé	Décompté du crédit ou du forfait, selon l'offre choisie, au prix d'une communication métropolitaine ⁽⁴⁾	
4 XXXX surtaxé	Appels décomptés du crédit ou facturés hors forfait au prix d'une communication métropolitaine + surtaxe de ⁽⁵⁾	0,042€/min
5 XXXX surtaxé		0,17€/min
6 XXXX surtaxé		0,30€/min
7 XXXX surtaxé		0,42€/min
8 XXXX surtaxé		0,59€/min ou 2,51€/appel

(1) Appels décomptés par palier de 30 secondes au-delà de la 1^{ère} minute indivisible.

(2) Si le service nécessite l'envoi de plusieurs SMS+ ou MMS+, vous en êtes informé par l'éditeur de service.

(3) L'inscription se fait via SMS (prix d'envoi d'un SMS), WAP (prix d'une communication WAP) ou par Internet. Le service vous est facturé à réception des SMS, les alertes de consommation sont gratuites.

(4) Non inclus dans les périodes d'appels illimités des forfaits ou des Tout-en-un.

(5) Facturation par palier de 30 secondes après la première minute indivisible. Appels de moins de 15 secondes non surtaxés.

■ Internet Mobile / TV 3G+

DEPUIS VOTRE MOBILE

Pour en savoir plus sur l'Internet Mobile, les offres, les services et leur tarification, rendez-vous p. 19 à 24 et p. 34-35. L'Internet Mobile correspond à l'échange de données sur les sites Internet et WAP, ainsi qu'à l'échange d'e-mails depuis votre mobile sous réserve qu'il soit compatible.

E-MAILS

Avec un mobile compatible, vous pouvez paramétrer vos propres comptes de messagerie (exemples : Gmail, La Poste...) et envoyer et recevoir vos e-mails depuis votre mobile. Pour plus d'informations, consultez la liste des mobiles et messageries compatibles sur bouyguetelecom.fr

Envoi et réception avec mobile et messagerie compatibles, supportant les protocoles POP, IMAP et SMTP et dans la limite de 30 Mo par mail.

Votre mobile doit être paramétré à l'aide de l'interface disponible sur bouyguetelecom.fr ou en appelant votre Service Clients. Seuls les paramètres fournis par Bouygues Telecom peuvent permettre le fonctionnement du service.

L'accès au service de votre fournisseur de messagerie peut être payant. Plus d'infos sur son site. Le nombre de comptes de messagerie, la taille de votre boîte de réception ainsi que la fréquence d'interrogation du serveur de votre compte de messagerie dépendent du téléphone et des paramètres effectués par vos soins.

Si vous êtes déjà client et que vous souhaitez bénéficier de la gratuité des e-mails en réception avec la tarification Internet Mobile, contactez votre Service Clients. Services et tarifs valables en France métropolitaine.

INTERNET

Correspond à la navigation sur tous les sites Internet ou WAP. Cette navigation s'effectue exclusivement sur votre mobile non relié à un ordinateur ou avec une clé 3G+ reliée à un seul ordinateur ou une tablette 3G+.

Exemples d'usages (à titre indicatif et sous réserve des caractéristiques techniques, notamment logiciels, de votre mobile) :

Surf 0,25 Mo/min, réception d'un e-mail 0,5 Mo avec pièce jointe, surf en modem 2 Mo/min, vidéo en streaming 1 Mo/min, téléchargement d'une application 4 Mo.

Certains mobiles comportent des fonctionnalités (de type GPS, Windows Live™ Messenger...) dont l'utilisation induit de l'échange de données décompté selon la tarification Internet Mobile choisie.

Usages interdits : les usages de type modem (selon les offres), newsgroup, peer to peer, et voix sur IP (selon les offres).

Voix sur IP : grâce à la voix sur réseau IP, ou «VoIP», vous pourrez appeler un correspondant en utilisant Internet à partir de votre mobile, aussi bien en Wifi ce qui est déjà possible, mais aussi depuis le réseau de votre opérateur mobile. Cela fonctionne de manière très simple, il vous suffit d'installer l'application du service de VoIP désiré : par exemple Skype, Viber sur votre mobile compatible. Vous pourrez alors contacter vos interlocuteurs eux aussi inscrits à ce service.

Wi-Fi Bouygues Telecom⁽¹⁾ : grâce au service Wifi Bouygues Telecom, vous pouvez accéder à l'ensemble des hotspots Bouygues Telecom et profiter d'Internet depuis votre mobile. Vous pouvez localiser un hotspot grâce à la cartographie disponible sur le site Internet.

SOUSCRIPTION AUX SITES DU PORTAIL INTERNET MOBILE BOUYGUES TELECOM (avec mobiles WAP compatibles)

Le tarif et les conditions des services, fixés par l'éditeur, sont disponibles sur son site accessible depuis votre mobile. Il est facturé, par mois calendaire (souscription) ou à l'acte, par Bouygues Telecom. Certains sites permettent, avec des mobiles compatibles, de télécharger des applications ou des jeux Java™ (marque déposée par SUN Microsystem, Inc.). En principe, sauf mention contraire sur le site, leur utilisation nécessite de conserver votre abonnement auprès de l'éditeur concerné et peut générer des échanges de données (par exemple : mises à jour).

(1) Accès, avec équipement compatible, aux hotspots constitués des Bbox. Voir détail de la couverture sur bouyguetelecom.fr

TV 3G+

Sous couverture 3G+ de Bouygues Telecom et avec un mobile 3G+ compatible TV, vous pouvez visionner une sélection de chaînes. Pour connaître la liste des mobiles compatibles, consultez bouyguetelecom.fr Liste des chaînes disponibles sur bouyguetelecom.fr et susceptible d'évoluer. L'éditeur de la chaîne peut ne pas diffuser certains programmes.

La capacité du réseau disponible pour chacun des utilisateurs dépend de leur nombre à un même instant. En conséquence, en fonction de ce nombre, l'utilisation du service peut être dégradée.

DEPUIS VOTRE ORDINATEUR

Ces offres vous donnent accès aux e-mails et au web sur un ordinateur au moyen d'un équipement compatible. L'offre est réservée à un usage personnel (hors usage partagé ou en réseau).

Les usages de type voix sur IP sont prohibés. L'envoi de MMS depuis l'ordinateur n'est pas possible.

■ Communications depuis le réseau partagé

En vue d'élargir l'accès à la téléphonie mobile au plus grand nombre, Bouygues Telecom et les deux autres opérateurs se sont associés afin de permettre à chaque utilisateur d'émettre ou de recevoir des appels dans les villes de certaines zones, quel que soit son opérateur. Ce sont les zones blanches. Les trois opérateurs se sont engagés à couvrir chacun 1/3 de ces zones. Le principe est simple. Vous pouvez utiliser votre portable pour passer ou recevoir des appels lorsque vous vous situez dans l'une de ces zones, votre téléphone se connectant automatiquement au réseau de l'opérateur présent sur la zone.

Depuis le réseau partagé, vous pouvez :

- appeler les n° d'urgence (voir liste p. 3),
- émettre et recevoir des appels et des SMS aux tarifs et aux conditions indiqués selon l'offre et le service choisis, consulter votre répondeur au 660 (gratuit).
La personnalisation préalable de votre code d'accès à votre répondeur est nécessaire,
- utiliser les services Internet Mobile en mode CSD, GPRS, selon l'offre choisie,
- appeler votre Service Clients au 618 au tarif habituel.

Depuis le réseau partagé, vous ne pouvez pas :

- utiliser les services Internet Mobile en mode EDGE ou 3G+, la TV 3G+, vidéo en streaming et GPS,
- accéder aux numéros spéciaux commençant par 080, 086, 089, 083,
- envoyer des MMS,
- appeler l'international.

Vos communications sont décomptées aux tarifs habituels.

Le traitement des communications peut être décalé dans le temps. Les communications, une fois portées à la connaissance de Bouygues Telecom, s'imputent en priorité sur votre forfait en cours, puis le cas échéant sur votre report des minutes et enfin sont facturées comme des communications hors forfait.

Clients avec l'Option Maîtrise Appels/24h, vous ne pouvez pas téléphoner, ni recevoir des appels depuis le réseau partagé sauf si vous avez demandé de lever les restrictions sur les appels internationaux. Dans ce cas, les communications ne sont pas bloquées une fois le forfait consommé.

Pour plus d'informations sur le réseau partagé, appelez gratuitement le 605 (depuis un mobile Bouygues Telecom) ou le 0 800 941 605 (depuis un poste fixe).

■ Communications vers l'étranger

(Communications émises depuis votre mobile depuis la France métropolitaine vers l'étranger et les DOM).

Vous pouvez depuis votre mobile depuis la France métropolitaine :

- appeler la plupart des pays du monde (y compris les numéros en 087 et 09, dont 0876..., 0976...). Toutefois Bouygues Telecom se réserve le droit de suspendre l'accès à certaines destinations pour des raisons techniques ou de sécurité.
- échanger des SMS avec tous les clients des opérateurs français et des opérateurs étrangers partenaires (la liste des opérateurs partenaires est disponible sur bouyguetelecom.fr).
- échanger des MMS avec les clients des opérateurs mobiles français se trouvant à l'étranger.

Les appels sont décomptés par palier de 30 secondes au-delà de la 1^{ère} minute indivisible (hors appels vers les DOM⁽¹⁾ décomptés à la seconde dès la 1^{ère} seconde). Ils sont facturés hors forfait (hors appels vers l'Europe, les DOM, les USA et le Canada inclus dans les Forfaits Neo Pro 24/24 International et Voyage). Par ailleurs les appels vers l'Europe, les DOM, les Balkans, la Turquie, les USA et le Canada sont inclus dans les forfaits Neo Pro 3, décomptés à la seconde dès la 1^{ère} seconde.

Les SMS et MMS envoyés vers l'étranger sont facturés hors forfait et non inclus (hors SMS envoyés vers l'Europe, les DOM, les USA et le Canada inclus dans Neo Pro 24/24 International et Voyage).

	Europe de l'Ouest ⁽²⁾⁽³⁾	USA/Canada/DOM ⁽²⁾⁽³⁾	Europe de l'Est ⁽²⁾⁽³⁾	Balkans/Turquie ⁽²⁾	Maghreb/Israël	Asie/Pacifique	Amérique Afrique/TO
Appels	0,396€/min	0,498€/min	0,558€/min	0,558€/min	0,558€/min	0,876€/min	1,134€/min
SMS/envoi/destinataire	0,2508€						

Europe de l'ouest : Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Féroé (Iles), Finlande, Gibraltar, Grèce, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Saint-Marin, Suède, Suisse, Vatican.

Europe de l'est : Bulgarie, Chypre, Estonie, Groenland, Hongrie, Islande, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie.

Europe : Europe de l'ouest + Europe de l'est.

DOM : Guadeloupe, Guyane française, La Réunion (Ile de), Martinique, Mayotte, St-Barthélemy, St-Martin, St-Pierre-et-Miquelon.

USA/Canada : Alaska, USA, Canada, Hawaï.

Balkans -Turquie : Albanie, Bosnie Herzégovine, Croatie, Kosovo, Macédoine, Monténégro, Serbie, Turquie.

Maghreb : Algérie, Maroc, Tunisie.

Asie/Pacifique : Afghanistan, Arabie Saoudite, Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Bhoutan, Biélorussie, Brunei, Cambodge, Chine, Corée du Sud, Emirats Arabes Unis, Fidji (Iles), Guam, Géorgie, Hong Kong, Inde, Indonésie, Irak, Iran, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Koweït, Kirghizistan, Laos, Liban, Macao, Malaisie, Maldives, Mariannes du Nord (Iles), Moldavie, Mongolie, Myanmar, Népal, Norfolk (Iles), Nouvelle-Zélande, Oman, Ouzbékistan, Pakistan, Palestine, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Qatar, Russie, Samoa Américaines, Singapour, Sri Lanka, Syrie, Tadjikistan, Taïwan, Thaïlande, Timor Oriental, Turkménistan, Ukraine, Vanuatu, Vietnam, Yémen.

Amérique/Afrique/TOM : Afrique du Sud, Angola, Anguilla, Antigua et Barbuda, Argentine, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bénin, Bermudes, Bolivie, Botswana, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Caïmans (Iles), Cameroun, Cap Vert, Chili, Colombie, Comores, Congo, République Démocratique du Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Dominique, Egypte, Equateur, Erythrée, Ethiopie, Falkland (Iles), Gabon, Gambie, Ghana, Grenade, Groenland, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice (Ile), Mauritanie, Mexique, Mozambique, Namibie, Nicaragua, Niger, Nigeria, Nouvelle Calédonie, Ouganda, Panama, Paraguay, Pérou, Polynésie française, Porto Rico, République Centrafricaine, République Dominicaine, Rwanda, St-Kitts et Nevis, Ste-Lucie, St-Vincent-et-les Grenadines, Salvador, Sénégal, Seychelles, Soudan, Surinam, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Trinité-et-Tobago, Turques-et-Caiques (Iles), Uruguay, Venezuela, Vierges Américaines (Iles), Vierges Britanniques (Iles), Zambie, Zimbabwe.

Les options 1h Europe/DOM/USA et 1h Maghreb/Afrique ont un décompte et des tarifs spécifiques, pour en savoir plus voir p. 36.

Pour les Clients Tout-en-un ideo Pro :

Pour le forfait mobile, les tarifs des communications vers l'étranger sont identiques à ceux des forfaits Pro Bouygues Telecom.

Pour l'Offre Bbox, voir les tarifs des communications vers l'étranger depuis un fixe p. 42.

(1) DOM : Guadeloupe, Guyane française, La Réunion, Martinique, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Ir, St-Barthélemy, St-Martin, St-Pierre-et-Miquelon.

(2) Inclus dans le Forfait Neo Pro 3 (et 0,30 €/min au-delà)

(3) Tarifs préférentiels pour les clients du nouveau Forfait Neo Pro 24/24 France à 0,30€/min. Inclus dans l'illimité du Forfait Neo Pro 24/24 International et dans le Forfait Neo Pro 24/24 Voyage.

Avertissement : les cartes téléphoniques à code qui vous permettent de passer des communications vers la France ou l'étranger en composant un numéro spécial, sont soumises à une tarification particulière. Nous vous invitons à vous reporter aux conditions tarifaires du fournisseur lorsque vous appelez avec l'une de ces cartes depuis votre mobile.

Pour tout savoir sur les communications depuis la France métropolitaine vers l'étranger, connectez-vous sur bouyguestelecom.fr ou appelez le 623 (appel gratuit).

■ Communications depuis l'étranger

(Appels reçus à l'étranger sur votre mobile ; appels émis depuis votre mobile depuis l'étranger vers la France métropolitaine et l'étranger et Internet mobile à l'étranger).

TARIFS

Appels	depuis Europe/DOM ⁽⁵⁾	depuis Suisse ⁽⁵⁾	depuis Mahgreb ⁽⁵⁾	depuis Balkans/Turquie ⁽⁵⁾	depuis USA/Canada ⁽⁵⁾	depuis RDM ⁽⁵⁾
vers Europe/DOM + France	0,35€/min ⁽⁴⁾	0,84€/min ⁽⁴⁾	0,84€/min	1,26€/min	1,93€/min ⁽⁴⁾	1,93€/min
vers Suisse	0,84€/min ⁽⁴⁾	0,84€/min ⁽⁴⁾	0,84€/min	1,26€/min	1,93€/min ⁽⁴⁾	1,93€/min
vers Maghreb	0,84€/min	0,84€/min	0,84€/min	1,26€/min	1,93€/min	1,93€/min
vers Balkans/Turquie	1,26€/min	1,26€/min	1,26€/min	1,26€/min	1,93€/min	1,93€/min
vers USA/Canada	1,93€/min ⁽⁴⁾	1,93€/min ⁽⁴⁾	1,93€/min	1,93€/min	1,93€/min ⁽⁴⁾	1,93€/min
vers RDM	1,93€/min	1,93€/min	1,93€/min	1,93€/min	1,93€/min	1,93€/min
Réception	0,11€/min	0,40€/min ⁽⁴⁾	0,40€/min	0,56€/min	0,84€/min ⁽⁴⁾	0,84€/min
SMS/envoi/destinataire	0,11€/envoi	0,2508€/envoi	0,2508€/envoi	0,2508€/envoi	0,2508€/envoi	0,2508€/envoi

Appels émis depuis la zone Europe/DOM : facturation à la seconde au-delà des 30 secondes indivisibles (hors N° spéciaux) sauf appels vers les DOM facturés à la seconde dès la 1^{re} seconde. Pour les autres zones : facturation par palier de 30 secondes au-delà de la 1^{re} minute indivisible (hors N° spéciaux).

	depuis zone A ⁽⁵⁾	depuis zone B ⁽⁵⁾
MMS/destinataire	Envoi : 0,2508€ + 0,00084€/Ko Réception : 0,00084€/Ko	Envoi : 0,2508€ + 0,0084€/Ko Réception : 0,0084€/Ko
Internet Mobile	Depuis un mobile : facturé au tarif national par Ko + 0,00084€/Ko	Depuis un mobile : facturé au tarif national par Ko + 0,0084€/Ko

Pour connaître votre tarif national par Ko, reportez-vous à l'offre ou à l'option que vous avez souscrite.

L'accès depuis l'étranger est automatiquement inclus dans votre offre (hors Clients 3G+ avec une clé 3G+). Activation gratuite du service Accès depuis l'étranger sur simple appel au Service Clients ou automatique après 3 mois d'ancienneté, sauf incident ou retard de paiement. Si vous souhaitez y accéder avant cette période ou une fois l'incident ou le retard de paiement régularisé, appelez le Service Clients. Vous pouvez néanmoins recevoir des appels lorsque vous êtes à l'étranger dès l'activation de votre ligne.

	Accès depuis l'étranger	Accès depuis l'étranger plus
Caractéristiques	Appels dans le pays visité et vers la France métropolitaine	
	Réception d'appels du monde entier sur son N° de mobile Bouygues Telecom	
	Échange de SMS avec les clients de tous les opérateurs français et avec les clients de plus de 270 opérateurs dans le monde (la liste des opérateurs partenaires est disponible sur bouyguestelecom.fr)	
	Navigation sur l'Internet Mobile depuis un ordinateur ou un mobile compatible (hors géolocalisation "Près d'ici", Télévision, streaming, GPS et Windows Live™ Messenger®).	
		Appels vers tous les autres pays depuis l'étranger

(4) Pour le forfait Neo Pro 24/24 Voyage, 3h de communications incluses depuis et vers ces zones. Pour les forfaits Neo Pro 24/24 France et International, tarif préférentiel pour les appels émis : 0,30€/min. Appels reçus : 0,11€/min).

(5) Voir détail des zones page 10.

Pour tout savoir sur l'Accès depuis l'étranger :

- connectez-vous sur bouyguetelecom.fr,
- appelez le 623 (appel gratuit). Numéro d'appel depuis un pays étranger : +33 660 623 623 (gratuit).

Répondeur :

La réception d'un message sera facturée au prix d'un appel depuis l'étranger ainsi que d'un appel émis vers la France selon la zone d'appel et la durée du message sur le répondeur. La consultation du répondeur est facturée selon la zone au prix d'un appel émis vers la France.

La consultation du répondeur étant payante à l'étranger, nous vous remboursons la durée de consultation d'un message laissé par Bouygues Telecom sur simple demande auprès du Service Clients.

Liste des pays et destinations disponibles pour les appels :

Avec l'Accès depuis l'étranger, vous pouvez utiliser votre mobile depuis plus de 190 pays, soit plus de 260 destinations dans le monde réparties en 6 zones.

Europe : Açores (Iles), Alands (Iles), Allemagne, Andorre, Autriche, Baléares (Iles), Belgique, Bulgarie, Canaries (Iles), Chypre, Corfou, Crète, Cyclades (Iles), Danemark, Désirade (Ia), Espagne, Estonie, Féroé (Iles), Finlande, Gibraltar, Grèce, Guernesey, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madère, Malte, Man (Île de), Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Rhodes, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Sardaigne, Sicile, Slovaquie, Slovénie, Suède, Vatican.

Suisse : Suisse

DOM : Guadeloupe, Guyane française, La Réunion (Ile de), Martinique, St-Barthélemy, St-Martin, St-Pierre-et-Miquelon, Marie Galante, Mayotte, Saintes (Les).

Maghreb : Algérie, Maroc, Tunisie.

USA/Canada : Alaska, USA, Canada, Hawaï.

Balkans-Turquie : Albanie, Bosnie Herzégovine, Croatie, Kosovo, Macédoine, Monténégro, Serbie, Turquie.

Reste du monde : Afghanistan, Afrique du Sud, Angola, Anguilla, Antigua, Arabie Saoudite, Argentine, Arménie, Aruba, Australie, Azerbaïdjan, Bahamas (Iles), Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bermudes (Les), Bhoutan, Biélorussie, Bolivie, Bonaire, Botswana, Brésil, Brunei, Burkina Faso, Burundi, Caïmans (Iles), Cambodge, Cameroun, Cap Vert, Chili, Chine, Colombie, Comores (Les), Congo, République Démocratique du Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Curaçao, Djibouti, Dominique, Egypte, Emirats Arabes Unis (Les), Equateur, Ethiopie, Fidji (Iles), Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grenade, Guam, Guatemala, Guinée équatoriale, Guinée, Guyana, Haïti, Honduras, Hong-Kong, Iles Vierges Américaines et Britanniques, Inde, Indonésie, Irak, Iran, Israël, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Laos, Lesotho, Liban, Libéria, Libye, Macao, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Maurice (Ile), Mauritanie, Mexique, Moldavie, Mongolie, Montserrat, Mozambique, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Nouvelle Calédonie, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Palestine, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Polynésie française, Porto Rico, Qatar, République Centrafricaine, République Dominicaine, République de Corée, Rodrigues (Iles), Russie, Rwanda, Samoa, St Kitts et Nevis, St Vincent et les Grenadines, Ste Lucie, Saïpan, Salvador, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Surinam, Swaziland, Syrie, Tadjikistan, Taïwan, Tanzanie, Tasmanie, Tchad, Thaïlande, Timor, Togo, Trinité-et-Tobago, Turkménistan, Turques-et-Caïques (Iles), Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Vietnam, Yémen, Zambie, Zanzibar, Zimbabwe.

*Hors communications via les réseaux satellitaires Globalstar et Tesam qui sont soumises à une tarification particulière. Nous vous invitons à vous reporter aux conditions tarifaires de l'opérateur concerné.

L'envoi de SMS depuis l'étranger est facturé hors forfait et non inclus dans les Options SMS/MMS.

SMS : liste des pays couverts

Vous pouvez échanger des SMS avec les clients des opérateurs français depuis toutes les destinations où les appels sont accessibles.

Pour connaître la liste des opérateurs étrangers avec lesquels vous pouvez échanger des SMS, connectez-vous sur bouyguetelecom.fr

MMS / Internet Mobile

L'envoi de MMS depuis l'étranger est facturé hors forfait et non inclus dans les Options SMS/MMS. Depuis l'étranger (voir liste des destinations disponibles ci-dessous), vous pouvez envoyer et recevoir des MMS vers les clients de l'ensemble des opérateurs métropolitains et accéder à l'Internet Mobile (hors géolocalisation "Près d'ici", TV 3G+, streaming et Windows Live™ Messenger) avec un équipement compatible depuis plus de 170 destinations :

Zone A : Açores (Les), Allemagne, Andorre, Autriche, Baléares (Les), Belgique, Bulgarie, Canaries (Les), Chypre, Corfou, Crète, Cyclades (Les), Danemark, Désirade (La), Espagne, Estonie, USA, Finlande, Grèce, Guadeloupe, Guernesey, Guyane Française, Hawaï, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madère, Malte, Man (Ile de), Marie Galante, Martinique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Réunion (Ile de), Rhodes, Roumanie, Royaume-Uni, Saintes (Les), Saint-Barthélemy, Saint-Martin (zone française), San Marin, Sardaigne, Sicile, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Vatican.

Zone B : Afrique du Sud, Algérie, Anguilla, Antigua et Barbuda, Arabie Saoudite, Argentine, Arménie, Aruba, Australie, Azerbaïdjan, Bahrein, Barbade, Bermudes, Biélorussie, Bosnie Herzégovine, Brésil, Caïmans (Iles), Cambodge, Canada, Chili, Chine, Colombie, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Croatie, Dominique, Egypte, Equateur, Emirats Arabes Unis, Géorgie, Grenade, Haïti, Hong-Kong, Iles Vierges Américaines et Britanniques, Inde, Indonésie, Israël, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Koweït, Liban, Macao, Macédoine, Malaisie, Maldives, Maroc, Maurice (Ile), Mexique, Moldavie, Nicaragua, Nigéria, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Pérou, Philippines (Les), Porto Rico, République de Corée, République Dominicaine, Russie, Saint-Kitts et Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sainte-Lucie, Sénégal, Serbie, Seychelles, Singapour, Sri Lanka, Taiwan, Tanzanie, Tasmanie, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Turques-et-Caiques (Iles), Ukraine, Uruguay, Venezuela, Vietnam.

Voir modalités de décompte page 12.

Si vous souhaitez envoyer et recevoir des e-mails et MMS depuis l'étranger, pensez à appeler votre Service Clients pour paramétrer votre mobile selon votre destination.

La réception des e-mails depuis l'étranger est facturée hors forfait ou décomptée et non incluse dans les offres incluant les e-mails 24/24 (sauf pour le forfait Neo Pro 24/24 Voyage et à hauteur de 10 Mo). Afin de ne pas risquer d'être facturé hors forfait, pensez à désactiver la réception automatique de vos e-mails depuis votre téléphone avant de partir à l'étranger.

L'envoi et la réception d'e-mail est accessible depuis l'étranger sous réserve des fonctionnalités de votre mobile, de la disponibilité du service de l'éditeur à l'étranger, d'un réseau compatible, du paramétrage de votre mobile et de vos comptes de messagerie.

Suivi consommation des communications :

Pour les Clients offres mobiles et Internet 3G+ : basé sur le cycle de facturation.

Réception automatique de 2 SMS d'alerte :

- 1^{er} SMS d'alerte envoyé lorsque vos communications, e-mails, surf et MMS atteignent 80% du seuil de 39 Mo soit 31 Mo.
- 2^{ème} SMS d'alerte envoyé lorsque vos consommations Internet Mobile et MMS atteignent presque 39 Mo. Ce dernier précisera :
 - que vos communications Internet Mobile et MMS seront bloquées à 39 Mo,
 - la méthode de déblocage,
 - le prix auquel le client sera facturé pour ses communications, e-mails, surf et MMS.

Vous pouvez à tout moment, en France ou à l'étranger, activer, suspendre, désactiver ou réactiver les services suivants :

- SMS d'alerte et blocage des communications e-mails, surf et MMS (suspension temporaire)

Vos communications Internet Mobile et MMS à l'étranger ne seront pas bloquées sur le mois en cours ou sur votre cycle de facturation.

Vous avez la possibilité de le faire, soit avant d'avoir atteint le seuil, soit une fois qu'il a été bloqué.

- Désactivation des SMS d'alerte (suspension définitive) et blocage des communications Internet Mobile (e-mails, surf) et MMS.

■ Modalités de décompte et de règlement

DÉCOMPTE DES APPELS

Vos communications métropolitaines sont décomptées à la seconde dès la 1^{ère} seconde, pour les appels vers les téléphones fixes, vers tous les mobiles et vers les numéros courts Bouygues Telecom suivants : 610, 614 (ou 1064), 618 (ou 1068), 630, 634 (ou 1034), 680, 2020 (ou 1022).

Les autres N^{os} courts, internationaux, spéciaux, les appels DATA sont facturés hors forfait et décomptés par palier de 30 secondes au-delà de la 1^{ère} minute indivisible sauf les appels du Forfait Neo Pro 24/24 International et du Forfait Neo Pro 24/24 Voyage vers l'Europe, les DOM, les USA et le Canada et les appels du Forfait Neo Pro.3 vers l'Europe, les DOM, les Balkans, la Turquie, les USA et le Canada, lesquels sont décomptés à la seconde dès la 1^{ère} seconde.

Avec le Forfait avec blocage en cas d'inscription PREVENTEL, toutes les communications sont décomptées par palier de 30 secondes au-delà de la 1^{ère} minute indivisible.

Avec l'Option Maîtrise Appels/24h (uniquement avec le Forfait Neo Pro.3), vos appels vers l'étranger seront bloqués dans les 24h suivant la souscription à cette option.

Depuis l'étranger

Toutes vos communications depuis l'étranger sont décomptées par palier de 30 secondes au-delà de la 1^{ère} minute indivisible (sauf les appels des Forfaits Neo Pro 24/24 France, Neo Pro 24/24 International et Neo Pro 24/24 Voyage depuis et vers l'Europe, les USA et le Canada, facturés à la seconde au-delà des 30 secondes indivisibles et sauf les appels depuis et vers les DOM décomptés à la seconde dès la 1^{ère} seconde). Depuis la zone Europe vers la zone Europe, vos appels sont facturés à la seconde au-delà des 30 secondes indivisibles. Les communications reçues à l'étranger sont payantes, vous prenez en charge l'acheminement de l'appel de votre correspondant de la France vers le pays visité. L'appelant est facturé au prix habituel d'un appel vers un mobile Bouygues Telecom.

Les communications émises et reçues depuis l'étranger vous sont facturées au plus tard dans les 3 mois suivant leur émission ou leur réception, un décalage pouvant survenir dans la facturation, lié à l'envoi tardif du montant des communications par l'opérateur étranger.

DÉCOMPTE DES SMS ET DES MMS

Les SMS et les MMS envoyés depuis la France métropolitaine sont décomptés à l'unité et facturés selon l'offre et les options choisies. Vos SMS ont 160 caractères maximum par envoi et sont limités à 600 Ko.

DÉCOMPTE DE L'INTERNET MOBILE ET DE LA TV 3G+

L'Internet Mobile depuis un mobile ou un ordinateur est décompté en mode GPRS/EDGE/3G+ au Ko (1024 Ko = 1 Mo) ou par palier de Ko. La tarification par palier est proposée par défaut. Sur simple demande, vous pouvez accéder à la tarification par Ko.

En cas d'indisponibilité du mode GPRS/EDGE/3G+, vous pouvez choisir d'utiliser le mode CSD (au temps écoulé par palier de 30 secondes au-delà de la 1^{ère} minute indivisible – hors mobiles et BlackBerry®) au tarif en vigueur. Voir détails des tarifs en page 34.

La TV 3G+ depuis un mobile est décomptée à la seconde dès la 1^{ère} seconde.

Depuis l'étranger

S'agissant des services Internet Mobile, la communication est facturée en 2 parties. Une partie correspondant au **tarif depuis l'étranger est facturée dans les 3 mois suivant la communication**. Une partie correspondant au tarif national apparaît sur la facture du mois en cours. La TV 3G+ n'est pas accessible depuis l'étranger.

AVANCES SUR CONSOMMATION ET DÉPÔT DE GARANTIE

À la souscription :	
- si vous ne fournissez pas les justificatifs obligatoires prévus dans votre Contrat de Service, - si vous bénéficiez déjà d'une carte SIM Bouygues Telecom.	191,48€ pour les Clients forfaits ou Tout-en-un (330,27€ pour les Clients forfaits bloqués si supérieur à 5 lignes)
- en cas d'absence de chèque annulé	34,96€ pour les Clients forfaits ou Tout-en-un
- en cas d'absence et de chèque annulé, et de carte bancaire	334,45€
À la souscription et/ou en cours de Contrat :	
- en cas d'inscription sur le fichier Préventel ou de chèque déclaré irrégulier par le Fichier National des Chèques Irréguliers	334,45€ Pour les Clients forfaits ou Tout-en-un, le Service Mobile sera accessible uniquement avec un forfait mobile avec blocage et les Services Fixes selon les modalités décrites dans ce document.
- en cas de souscription au Service Accès depuis l'étranger plus	334,45€
- pour les Clients forfaits et Bbox, en cas de dépassement de votre forfait mensuel de plus de 41,81€ (en consommations et services).	Montant maximum : sommes dues (dont encours) à la date de la demande.

FRAIS DE GESTION DE LIGNE

	Offres mobile individuelles et Internet 3G+
Frais de mise en service	25,09€ (offerts)
Conservation du numéro	12,55€ (offerts)
Changement de numéro en cours de contrat	12,55€/mois
Frais de remise en service pour la reconnexion au réseau en cas d'interruption ou de suspension de la ligne du fait du client	6,28€
Déblocage carte SIM au 0 800 29 1000 (appel gratuit depuis un fixe)	GRATUIT
Délivrance du code PUK par un Conseiller de Clientèle	6,28€
Renouvellement carte SIM	8,36€
	sauf en cas de carte SIM défectueuse, perte ou vol : gratuit
Pénalité pour retard de paiement	3 fois le taux de l'intérêt légal avec montant minimum de 4,19€
Règlements par TIP, carte bancaire, chèque ou mandat-compte	0,84€/mois
Délivrance du code de déverrouillage du mobile : <ul style="list-style-type: none"> • dans les 3 mois suivant la mise en service ou le renouvellement de votre mobile • au-delà 	120€ ⁽¹⁾ GRATUIT
Duplicata de facture : copie exacte de votre facture déjà produite	6,03€ duplicata

(1) 49,50€ pour une clé 3G+.

■ Changer d'opérateur sans changer de numéro

Vous pouvez, dans les délais légaux, changer d'opérateur sans changer de numéro sur simple demande à Bouygues Telecom et sous réserve d'éligibilité de votre demande. Prenez connaissance des conditions de résiliation de votre contrat vous liant à votre précédent opérateur et veillez à ce que la ligne à porter soit active le jour du portage.

Dans le cadre de ce portage, vous donnez un mandat à Bouygues Telecom pour résilier en votre nom et pour votre compte la ligne dont le numéro est à porter. Ayez bien soin de prendre connaissance des conditions de résiliation du contrat vous liant à votre précédent opérateur.

■ Changer de mobile

Clients Forfaits Evolutif Pro Mails, Evolutif Pro Internet et Mails, Neo Pro.3, gamme des Neo Pro 24/24 et Tout-en-un ideo Pro, si vous n'avez pas fait l'objet d'incidents de paiement, vous pouvez changer de mobile dès 12 mois d'ancienneté, puis tous les 12 mois en fonction du nombre de points acquis grâce à votre consommation mensuelle (pour des services fournis exclusivement par Bouygues Telecom). Le serveur vocal du 618 vous permet de connaître à tout moment votre nombre de points et leur durée de validité. Une fois le montant de points minimal atteint et pour en bénéficier, il vous suffit de reconduire votre forfait pour 12 ou 24 mois et payer le cas échéant un complément monétaire. Si vous êtes titulaire de plusieurs cartes SIM associées à la même facture, les points liés à chaque carte SIM s'additionnent et se comptabilisent sur le même compte. Le bénéfice du programme de renouvellement ne peut faire l'objet d'aucun échange ou remboursement d'une contrevaletur monétaire. Pour en savoir plus, rendez-vous sur bouyguetelecom.fr

Clients Forfait Internet 3G+ Pro avec une clé 3G+ et Tout-en-un Bbox Pro + clé 3G+, nous vous proposons de changer d'équipement (hors PC ultra portables) à des conditions privilégiées, dès 12 mois d'ancienneté : renseignez-vous auprès de votre Service Clients ou rendez-vous dans votre point de vente.

Clients Forfaits Pro version éco et Tout-en-un Pro version éco, pas de renouvellement.

■ Changer d'offre sans changer de numéro

Vous êtes Client...	Vous voulez changer pour	Conditions d'engagement...	Avant 3 mois	Après 3 mois
Forfaits Evolutifs, Forfaits Neo Pro et Tout-en-un ideo Pro	Forfaits Evolutifs, Forfaits Neo Pro et Tout-en-un ideo Pro	Soumis à un réengagement de 24 mois (ou réengagement 12 mois pour changement vers un forfait Neo Pro 24/24).	Indisponible	Gratuit et disponible pour les clients sans incident de paiement (hors Forfaits iPhone ⁽²⁾ , Forfait Neo Pro 24/24 International ⁽³⁾ et Forfait Neo Pro 24/24 Voyage et hors forfaits Neo Pro 24/24 pour tablette ⁽³⁾)
Forfait Internet 3G+ 24/24 Pro ou Forfait Internet Evolutif Pro 3G+	Forfait Internet 3G+ 24/24 Pro ou Forfait Internet Evolutif Pro 3G+ ⁽¹⁾	Soumis à un réengagement de 12 ou 24 mois.	Indisponible	

Tout changement de forfait prend effet au cycle de facturation suivant. Pour tout changement d'une offre mobile individuelle vers un forfait Bouygues Telecom présenté dans le Guide "Les Tarifs" ou inversement, nous vous invitons à contacter votre Service Clients.

Changement possible vers les versions éco si vous êtes libre d'engagement.

(1) Changement indisponible pour les clients Tout-en-un ideo et Bbox.

(2) Pour le forfait pour iPhone ou les forfaits Pro acquis avec un iPhone vers un forfait Bouygues Telecom, changement possible dès le 3^{ème} mois d'engagement pour 50,17€ de frais et gratuit après 6 mois.

(3) Pour le Forfait Neo Pro 24/24 International et le Forfait Neo Pro 24/24 Voyage ou Ideo Pro avec le Forfait Neo Pro 24/24 International ou le Forfait Neo Pro 24/24 Voyage ou les forfaits Neo Pro 24/24 (France/International/Voyage) pour tablette, changement possible dès le 3^{ème} mois d'engagement pour 100€ de frais et gratuit après 6 mois.

■ Annuaire Universel

L'Annuaire Universel recense les numéros de téléphones mobiles, fixes et les coordonnées des clients des opérateurs français.

En inscrivant votre N° de mobile ou de fixe à l'Annuaire Universel, vous rendez accessible votre numéro de téléphone mobile aux interlocuteurs qui souhaitent vous joindre. Cette inscription est gratuite.

Vos coordonnées deviennent alors consultables sous plusieurs formes : annuaires papier, annuaires Internet et services de renseignements téléphoniques.

Vous pouvez choisir de restreindre l'accès aux informations qui vous concernent :

- liste anti-prospection : vos coordonnées restent visibles mais ne peuvent pas être utilisées à des fins commerciales,
- liste anti-annuaire inversé : vos informations personnelles ne peuvent pas être retrouvées à partir de votre N° de mobile,
- liste sans adresse complète : seuls votre code postal et votre ville apparaissent. ATTENTION : pour les professionnels dont l'activité consiste à fournir des biens ou des services aux consommateurs, l'adresse postale complète est obligatoire,
- liste sans prénom complet : seule l'initiale reste visible.

Si le titulaire et l'utilisateur de la ligne sont différents, vous pouvez choisir d'inscrire l'un ou l'autre.

■ Mobile Speak™ et Mobile Magnifier™, solutions pour personnes déficientes visuelles

Mis à disposition des personnes aveugles ou malvoyantes, Mobile Speak™ facilite l'utilisation de la téléphonie mobile par la vocalisation des fonctionnalités du mobile et Mobile Magnifier™ agrandit les caractères, augmente et améliore la visibilité de tous les éléments sur l'écran. En partenariat avec HandiCapZéro. Pour plus d'informations, contactez le N° vert 0 800 39 39 51 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou connectez-vous sur handicapzero.org

■ Accès aux services avec abonnement

APPELS

Vous pouvez accéder au service voix de Bouygues Telecom depuis la France métropolitaine en souscrivant un abonnement sans engagement de 5,80€ par mois incluant 10 minutes d'appels.

- Vos appels seront décomptés à la seconde dès la 1^{re} seconde.
- Vos SMS seront décomptés au tarif de 0,10€/SMS.
- Vos MMS seront décomptés au tarif de 0,25€/MMS.
- Dès que vous aurez consommé vos 10 minutes incluses, vos appels seront facturés au tarif de 0,34€/min.

Pour plus d'informations,

- sur les tarifs des communications métropolitaines/SMS/MMS, veuillez vous reporter aux pages 4 et 5,
- sur les tarifs vers et depuis l'étranger, veuillez vous reporter aux pages 8 à 11.

Le changement d'offre vers l'Abonnement + 10 min de communication incluses, sans changer de numéro, est possible et gratuit si vous n'êtes plus engagé.

■ Offre réservée aux clients inscrits sur le fichier PREVENTEL

Le Forfait avec blocage sera activé si vous êtes inscrit sur le fichier PREVENTEL ou en cas de chèque déclaré irrégulier par le Fichier National des Chèques Irréguliers. Ce forfait est accessible au prix de : 2h = 25,09€/mois et 4h = 33,45€/mois. Ce forfait ne permet pas l'envoi de SMS et de MMS. Une fois votre temps de forfait épuisé, vos communications se bloquent dans un délai de 24h maximum. Vous ne pouvez plus alors émettre d'appel, sauf pour consulter votre répondeur Bouygues Telecom (660). Le prix à la minute en dépassement : 0,26€/min (pour des appels métropolitains vers des fixes et GSM, hors N° courts et spéciaux). Les communications WAP GPRS ne sont pas bloquées. Ce forfait est incompatible avec le Programme Préférence Pro et les Options E-mails et Internet.

■ Autres Services

PRÉSENTATION DU N° DE L'APPELANT

Le numéro de la personne qui vous appelle s'affiche sur votre écran si votre correspondant ne masque pas son numéro.

> Inclus

APPEL INCOGNITO

Ce service permet de masquer votre numéro. Votre interlocuteur ne peut donc pas voir votre numéro. Vous pouvez choisir de masquer votre numéro de façon temporaire appel par appel en faisant précéder le numéro de votre interlocuteur par le préfixe #31# ou de façon permanente en souscrivant via un Conseiller de Clientèle au Service Clients.

> Gratuit

REPORT DES MINUTES

Les minutes inutilisées sont reportées uniquement sur le mois suivant et sont utilisables une fois le forfait en cours épuisé.

> Inclus avec le Forfait Neo Pro.3. Indisponible sur les autres offres.

FACTURE ÉLECTRONIQUE CERTIFIÉE

La facture électronique certifiée est reconnue comme facture au sens fiscal et légal du terme. Ce service remplace votre facture papier. Votre facture électronique certifiée est accessible directement sur votre Espace Client en ligne : elle est consultable et téléchargeable 24h/24 et 7j/7 sur Bouyguetelecom.fr, rubrique Pro > Espace Client > Factures et Conso.

> Inclus par défaut pour toute nouvelle souscription

> A souscrire gratuitement sur Bouyguetelecom.fr, rubrique Pro > Espace Client > Forfaits et Options > Ajouter / supprimer des options > La gestion de ma facture

> Ce service n'est pas disponible pour tous les clients payant par TIP ou chèque ou ayant une adresse de facturation à l'étranger.

FACTURE PAPIER

Ce service vous permet de recevoir la première page de votre facture par courrier. Avec ce service, le détail de vos communications n'est pas accessible sur votre Espace Client en ligne.

> Inclus sur demande.

FACTURE DÉTAILLÉE PAPIER

La facture détaillée papier permet de connaître les 6 premiers chiffres des numéros composés depuis votre ligne.

> Payant 1,25€



TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LES OFFRES BOX

■ Conditions de conservation du numéro fixe

Demander la portabilité du numéro concerné, ligne active au moment du portage, être titulaire du numéro à porter, ne pas avoir d'autres demandes de conservation du numéro en cours sur ce numéro, respecter les contraintes de faisabilité techniques (notamment pour les numéros de téléphone fixe géographiques : si un déménagement a eu lieu, il est possible que votre numéro de téléphone ne puisse être conservé, car ce numéro géographique est attribué à une zone géographique donnée).

• **Vous souhaitez conserver un numéro géographique (commençant par 01, 02, 03, 04, 05) et attribué par France Télécom, et ce quel que soit votre Fournisseur d'Accès Internet actuel.**

- **Soit vous souscrivez une offre ADSL :** la conservation de votre numéro est effective au jour de l'activation de vos services.

- **Soit vous souscrivez une offre fibre :** nous vous attribuons un numéro Bouygues Telecom provisoire et la conservation de votre numéro est effective dans un délai de 24 heures à partir de l'activation de vos services.

Dans les deux cas, le numéro de téléphone fixe devient ainsi le numéro de votre ligne IP fixe.

• **Vous souhaitez conserver un numéro fixe non attribué par France Télécom (géographique ou non géographique) et ce quel que soit votre Fournisseur d'Accès Internet actuel.**

Contactez le 0800 94 94 02 (gratuit depuis un fixe) sous un délai de 24h après l'attribution du numéro provisoire Bouygues Telecom suite à une souscription. La conservation du numéro sera effective dans un délai de 24 heures à partir de la demande de conservation du numéro fixe.

■ Souscrire une Offre Bbox sans ligne fixe

La construction de ligne permet d'ouvrir une ligne téléphonique ADSL afin de bénéficier directement d'un accès à l'Offre Bbox seule (sans offre mobile associée) en dégroupage total sans avoir besoin au préalable d'un abonnement téléphonique France Télécom. Dans le cadre d'une souscription Bbox ce service est facturé 16,64€ sur votre 1^{re} facture Bbox. Dans le cadre d'une souscription d'un Tout-en-un forfait mobile+Bbox, ce service vous est offert sous la forme d'une remise au plus tard sur la 3^e facture mobile. Retrouvez les conditions d'éligibilité au service et modalités associées dans les Conditions Générales de Service.

■ Annuaire universel (voir page 15)

■ Changer d'offre

Vous pouvez changer d'offre Bbox librement sur l'Espace Client Bbox en ligne ou en appelant votre Service Clients Bbox. Le changement d'offre est gratuit sauf si vous modifiez également le dégroupage de votre ligne.

Vous pouvez passer d'une offre en dégroupage partiel (avec un abonnement France Télécom) à une offre en dégroupage total (sans abonnement téléphonique France Télécom). L'inverse n'est pas possible.

La migration d'une Offre Bbox Pro vers une offre Internet et Fixe Bouygues Telecom peut entraîner la perte de certains services (seconde ligne, nom de domaine, création de site web, fax par email) ou leur dégradation (passage à une boîte email de 1 Go). Les clients ADSL Pro et Bbox fibre avec SIREN (et Tout-en-un ideo associés) ne peuvent migrer vers l'offre Bbox Pro fibre (et Tout-en-un ideo associé).

■ Modalités de règlement

Vous êtes facturé tous les mois à compter de l'activation de la ligne.

Vous bénéficiez automatiquement de la facture électronique certifiée : facture électronique reconnue comme facture au sens fiscal et légal du terme. Ce service remplace votre facture papier. Votre facture électronique certifiée est accessible directement sur votre Espace Client en ligne : elle est consultable et téléchargeable 24h/24 et 7j/7 sur Bouyguestelecom.fr, rubrique Pro > Espace Client > Factures et Conso.

Ainsi, vous pouvez consulter votre facture Internet quand vous le souhaitez. Vos dernières factures sont archivées dans votre Espace Client Bbox. Un e-mail vous informe à chaque nouvelle facture disponible. Vous pouvez la télécharger sous format PDF en 1 clic.

> A souscrire gratuitement sur Bouyguestelecom.fr, rubrique Pro > Espace Client > Forfaits et Options > Ajouter / supprimer des options > La gestion de ma facture.

> Inclus par défaut pour toute nouvelle souscription

> Ce service n'est pas disponible pour les clients payant par TIP ou chèque ou ayant une adresse de facturation à l'étranger.

Via votre Espace Client sur Internet ou votre Service Client Box, vous pouvez demander la facture papier. Celle-ci s'accompagne d'une facture Internet Détaillée.

■ Frais annexes

Location de la Bbox Pro	offerte au lieu de 3€/mois
Dépôt de garantie du Décodeur Bbox TV	49€
Frais en cas de résiliation de l'offre	40,97€
Frais en cas de non restitution ou de dégradation du matériel	
- Bbox/Bbox Pro	66,89€
- Décodeur Bbox TV	183,95€
Frais en cas de non restitution ou de dégradation d'un accessoire⁽¹⁾	16,72€/accessoire

■ Remplacement des équipements défectueux

Vous êtes responsable de l'entretien et de la réparation du matériel. En cas de panne, vous devez contacter le Service Clients afin d'établir un diagnostic. Si elle n'est pas résolue à distance, il vous sera proposé de remplacer votre matériel défectueux par du matériel neuf ou remis à neuf. Il vous sera facturé en cas d'impossibilité de réparation, de perte ou de vol.

En cas de résiliation, changement d'offre ou de matériel, vous devez nous le restituer dans les 30 jours suivant la confirmation du Service Clients, en vous rendant dans le Club Bouygues Telecom qui vous aura été indiqué par le Service Clients. Le matériel ainsi que tous ses accessoires (bloc d'alimentation et ensemble des câbles fournis) doit être restitué en parfait état.

(1) Retour incomplet : alimentation de la Bbox manquante ou alimentation et/ou télécommande pour le Décodeur Bbox TV.

FORFAITS PRO

Offres valables avec un engagement de 24 mois.

Communications depuis la France métropolitaine (hors N° courts, spéciaux, SMS+, MMS+ et VISIO+).

LES REMISES PRO

Avec les offres clé 3G+, mobile ou Tout-en-un ideo Pro, en souscrivant au moins deux offres Pro, vous bénéficiez de remises⁽¹⁾ sur le prix de ces offres.

Les remises Pro sont compatibles avec les versions éco. Renseignez-vous auprès d'un conseiller.

Comment en bénéficier ?

1 Choisissez les offres pro selon vos besoins

2 Cumulez les remises à chaque offre souscrite

		À partir de 2 ou 3 Offres Pro	À partir de 4 Offres Pro ou plus
Offres Mobile et Tout-en-un illimitées 24/24	<input type="checkbox"/> Forfaits Neo Pro 24/24 <input type="checkbox"/> Tout-en-un ideo Pro avec les forfaits Neo Pro 24/24	-15€HT mois/offre	-15€HT mois/offre
Offres Mobile et Tout-en-un	<input type="checkbox"/> Forfait Neo Pro.3 <input type="checkbox"/> Tout-en-un ideo Pro avec un Forfait Neo Pro.3	-5€HT mois/offre	-10€HT mois/offre
	<input type="checkbox"/> Forfaits Evolutifs Pro <input type="checkbox"/> Tout-en-un ideo Pro avec un Forfait Evolutif Pro	-5€HT mois/offre	-5€HT mois/offre
Offres clé 3G+	<input type="checkbox"/> Forfait Internet Evolutif Pro 3G+ <input type="checkbox"/> Forfait Internet 3G+ 24/24 Pro		-5€HT mois/offre

Exemple :

1 Forfait Internet Evolutif Pro 3G+ + 1 Forfait Evolutif Pro + 1 Tout-en-un ideo Pro avec un Forfait Evolutif + 1 Forfait Neo Pro 24/24 International = **-30€HT** par mois

Les forfaits non bloqués avec N° de SIREN sont compatibles avec les remises Pro : Souscrivez à un ou plusieurs forfaits non bloqués avec un N° de SIREN et bénéficiez des remises suivantes: Forfaits 2H et - : -3€ TTC/mois (ou -2,51€ HT/mois); Forfaits 3H et + : -5€ TTC/mois (ou -4,19€ HT/mois); Forfaits Neo 24/24 : -10€ TTC/mois (ou -8,37€ HT/mois); Tout-en-un ideo: pas de remise supplémentaire.⁽²⁾

■ Tarifs Forfait Evolutif Pro Mails

DURÉE ⁽³⁾	Forfait ajustable automatiquement par palier : Appels vers tous les numéros fixes et mobiles de France métropolitaine				
	2h	3h	4h	5h	6h
Prix mensuel/ligne pour 1 offre souscrite	23,90€	28,90€	33,90€	38,90€	43,90€
Prix mensuel/ligne pour 1 offre version éco souscrite (en carte SIM seule)	18,90€	23,90€	28,90€	33,90€	38,90€
PRIX AU-DELÀ DU FORFAIT	0,25€/min				
SMS/MMS métropolitains	50 SMS ou 16 MMS inclus puis 0,1010€/SMS/destinataire 0,2508€/MMS/destinataire				
INTERNET ET MAILS 3G+	24/24 (3G+ jusqu'à 100 Mo/mois, débit réduit au-delà)				

LES REMISES PRO

5€ d'économies/mois/offre sur ce forfait dès 2 offres souscrites.⁽¹⁾

Réseaux 3G+/EDGE : 3G+ débit maximum théorique jusqu'à 3,6 Mbit/s. Internet, Mails : avec mobiles et messageries compatibles. Pour optimiser l'accès de tous, le débit des utilisateurs procédant à des échanges de données très élevés est réduit Internet : navigation sur tous les sites. Cette navigation s'effectue sur votre mobile non relié à un ordinateur. Les autres usages de type newsgroup et peer to peer sont exclus. Limite de 200 Mo par téléchargement ou en streaming.

(1) Pour bénéficier des remises, les lignes concernées doivent appartenir au même compte client. Application de la remise à compter du 1^{er} cycle de facturation complet (hors prorata). En cours de contrat, l'actualisation de la remise intervient à compter du cycle de facturation suivant la souscription ou la résiliation d'une ligne ou le changement d'offre. **(2)** Les Tout-en-un ideo avec N° SIREN sont compatibles avec les remises Pro et vous permettent de bénéficier des remises sur les autres offres souscrites. **(3)** Appels métropolitains décomptés à la seconde dès la 1^{re} seconde.

Les prix sont indiqués hors taxes.

Tarifs Forfait Evolutif Pro Internet et Mails

Appels illimités 24/24 et 7/7 vers tous les numéros fixes de France ⁽⁶⁾					
Forfait ajustable automatiquement par palier : Appels vers tous les numéros de mobiles					
DURÉE ⁽⁴⁾	2h	3h	4h	5h	6h
Prix mensuel/ligne pour 1 offre souscrite	33,90€	38,90€	43,90€	48,90€	53,90€
Prix mensuel/ligne pour 1 offre version éco souscrite (en carte SIM seule)	28,90€	33,90€	38,90€	43,90€	48,90€
PRIX AU-DELÀ DU FORFAIT	0,25€/min				
SMS ET MMS métropolitains	Illimités 24/24 et 7/7 vers tous les opérateurs ⁽²⁾				
INTERNET ET MAILS 3G+	24/24 (3G+ jusqu'à 400 Mo/mois, débit réduit au-delà)				
WI-FI BOUYGUES TELECOM	Illimité ⁽³⁾				
MESSAGERIE VOCALE VISUELLE	Illimitée ⁽⁴⁾				

LES REMISES PRO

5€ d'économies/mois/offre sur ce forfait dès 2 offres souscrites.⁽⁵⁾

L'AJUSTEMENT DE LA FACTURE :

- De 2h à 6h de communications par mois : ajustement du forfait au palier supérieur **au-delà de 20 min de dépassement**.
- En dessous du seuil de déclenchement de 20 min : facturation à la seconde au prix de la communication hors forfait, soit 0,25€/min.

Réseaux 3G+/ EDGE : 3G+ débit maximum théorique jusqu'à 3.6 Mbit/s.

Internet, Mails : avec mobiles et messageries compatibles. Pour optimiser l'accès de tous, le débit des utilisateurs procédant à des échanges de données très élevés est réduit (hors échanges de mails pour les forfaits Neo Pro. 3).

Internet : navigation sur tous les sites. Cette navigation s'effectue sur votre mobile non relié à un ordinateur. Les autres usages de type newsgroup et peer to peer sont exclus. Limite de 200 Mo par téléchargement ou en streaming.

Communications en France métropolitaine. Paramétrage des mobiles et couverture 3G+ sur bouyguestelecom.fr

TV facturée à la seconde dès la 1^{ère} seconde. Hors coût d'accès au portail TV et de changement de chaîne.

(1) Appels métropolitains décomptés à la seconde dès la 1^{ère} seconde. (2) Illimités à usage privé entre 2 individus. Sont interdits les SMS et MMS émis depuis et vers des boîtiers radios. (3) Accès, avec équipement compatible, aux hotspots constitués des Bbox. Voir détail de la couverture sur www.bouyguestelecom.fr. (4) Avec équipement et messagerie compatibles (liste des offres et terminaux disponibles sur bouyguestelecom.fr). Activation sur demande sur bouyguestelecom.fr. Pour Android, téléchargement de l'application nécessaire. Pour iPhone, mise à jour de l'OS nécessaire. Service disponible à l'étranger uniquement pour iPhone sur action client (activer les données à l'étranger dans le menu Réglages). Service accessible en Wi-Fi uniquement pour les terminaux Android.

Tarifs Forfait Neo Pro.3

	Appels illimités ⁽⁶⁾ vers tous les mobiles et fixes de France du lundi au vendredi de 8h à 20h	
DURÉE/mois	2h	4h
	d'appels par mois le reste du temps vers tous les mobiles et fixes de France, d'Europe, Balkans, Turquie, Canada, USA et DOM	
Prix mensuel/ligne pour 1 offre Pro souscrite	54,90€	64,90€
Prix mensuel/ligne pour 1 offre version éco souscrite (en carte SIM seule)	49,90€	59,90€
PRIX AU-DELÀ DU FORFAIT	0,30€/min	
SMS et MMS métropolitains	Illimités 24/24 et 7/7 vers tous les opérateurs ⁽²⁾	
INTERNET ET MAILS 3G+	24/24 (3G+ jusqu'à 2 Go/mois, débit réduit au-delà) Accès à la VoIP inclus	
WI-FI BOUYGUES TELECOM	Illimité ⁽³⁾	
MESSAGERIE VOCALE VISUELLE	Illimitée ⁽⁴⁾	

LES REMISES PRO

Jusqu'à 10€ d'économies/mois/offre sur ce forfait pour plusieurs offres souscrites.⁽⁵⁾

Réseaux 3G+/EDGE : 3G+ débit maximum théorique jusqu'à 3,6 Mbit/s.

Internet, Mails : avec mobiles et messageries compatibles. Pour optimiser l'accès de tous, le débit des utilisateurs procédant à des échanges de données très élevés est réduit (hors échanges de mails pour les forfaits Neo Pro. 3).

Internet : navigation sur tous les sites. Cette navigation s'effectue sur votre mobile non relié à un ordinateur. Les autres usages de type newsgroup et peer to peer sont exclus. Limite de 200 Mo par téléchargement ou en streaming.

(5) Pour bénéficier des remises, les lignes concernées doivent appartenir au même compte client. Application de la remise à compter du 1^{er} cycle de facturation complet (hors prorata). En cours de contrat, l'actualisation de la remise intervient à compter du cycle de facturation suivant la souscription ou la résiliation d'une ligne ou le changement d'offre.

(6) Appels illimités depuis la France métropolitaine entre 2 individus et dans la limite de 3h par appel, hors jours fériés et hors appels émis à partir d'un 6^e téléphone ou vers plus de 199 correspondants différents au cours d'un cycle de facturation, au-delà, facturation hors forfait (0,30€/min). Sont interdits : la cession des appels, les appels depuis et vers les boîtiers radio, les appels depuis les centres d'appels, les appels via des dispositifs de type callback (mise en relation et/ou fonction de rappel), les usages de type télémarketing. À défaut, le contrat pourra être suspendu puis résilié et ces appels facturés au prix de la communication hors forfait.

■ Tarifs Forfaits Neo Pro 24/24

	Forfait Neo Pro 24/24 France	Forfait Neo Pro 24/24 International	Forfait Neo Pro 24/24 Voyage
	Appels illimités 24/24, 7/7 vers tous les mobiles et fixes de France ⁽¹⁾		
	-	APPELS ILLIMITES 24/24 depuis la France vers tous les mobiles et fixes d'Europe, USA, Canada et DOM ⁽¹⁾	
	-	-	3h de communication ⁽²⁾ depuis et vers Europe, USA, Canada et DOM +10 Mo pour naviguer sur Internet ⁽³⁾ depuis votre mobile depuis Europe, USA, Canada et DOM.
	Tarif Préfrentiel ⁽⁴⁾ de 0,30€HT/min sur vos appels émis hors forfait depuis la France vers l'Europe, USA, Canada et DOM et pour les appels émis depuis et vers l'Europe, USA, Canada et DOM.		
Prix mensuel/ligne pour 1 offre Pro souscrite	84,90€HT/mois	104,90€HT/mois	124,90€HT/mois
Prix mensuel/ligne pour 1 offre version éco souscrite (en carte SIM seule)	69,90€HT/mois	-	-
SMS	Illimités 24/24 et 7/7 vers tous les opérateurs en France ⁽⁵⁾	Illimités 24/24 et 7/7 depuis la France vers tous les mobiles de France, Europe, USA, Canada et DOM ⁽⁵⁾	
MMS	Illimités 24/24 et 7/7 vers tous les opérateurs en France ⁽⁵⁾		
INTERNET ET MAILS	<p style="text-align: center;">24/24 Accès à la VoIP et modem 24/24⁽⁶⁾inclus jusqu'à 21,6 Mbit/s à Paris, Lyon et Marseille</p> <p style="text-align: center;">pour 2 Go/mois, débit réduit au-delà pour 2 Go/mois, débit réduit au-delà pour 3 Go/mois, débit réduit au-delà</p>		
WI-FI BOUYGUES TELECOM	Illimité ⁽⁷⁾		
MESSAGERIE VOCALE VISUELLE	Illimitée ⁽⁸⁾		
SERVICES	-	- 1 smartphone Pro offert ⁽⁹⁾ par an - Remplacement immédiat de votre mobile en point de vente en cas de panne ⁽¹⁰⁾	

Existe en version engagement 12 mois pour 8€ HT/mois de plus.

POUR TABLETTE

Les Forfaits Neo Pro 24/24 (hors version éco) existent pour tablette pour 20€ HT/mois de plus : 1 Go supplémentaire inclus et 200€ TTC remboursés sur votre tablette⁽¹¹⁾.

Prix engagement 24 mois.

Réseaux 3G+/EDGE : 3G+ débit maximum théorique jusqu'à 3,6 Mbit/s, voire 21,6 Mbit/s à Paris, Lyon et Marseille selon zone éligible et avec terminal compatible. Voir détails et évolutions de la couverture sur bouyguetelecom.fr.

Internet : navigation sur tous les sites. Les autres usages de type newsgroup et peer to peer sont exclus. Limite de 200 Mo par téléchargement ou en streaming.

Internet et Mails : avec mobiles et messageries compatibles. Pour optimiser l'accès de tous, le débit des utilisateurs procédant à des échanges de données très élevés est réduit (hors échanges de mails pour les forfaits Neo Pro 24/24).

Communications en France métropolitaines. Paramétrage des mobiles et couverture 3G+ sur bouyguetelecom.fr

TV facturée à la seconde dès la 1^{re} seconde : 0,13€/min. Hors coût d'accès au portail TV et de changement de chaîne.

LES REMISES PRO

Jusqu'à 15€ d'économies/mois/offre sur ce forfait dès 2 offres souscrites⁽¹²⁾.

■ Service inclus (Voir conditions d'accès et tarifs p. 3 à 16)

- Accès à l'Internet Mobile,
- Accès depuis l'étranger,
- Appel Incognito,
- Double appel,
- Filtrage et renvoi d'appels (610),
- Répondeur (660),
- Facture électronique certifiée ou facture papier
- Présentation du N°,
- Personnalisation du N° (4 derniers chiffres et sous réserve des disponibilités).
- Service Privilège Pro (inclus pour Neo Pro 24/24 International, Neo Pro 24/24 Voyage et Neo Pro 24/24 pour tablette, Ideo Pro avec Neo Pro 24/24 International et Neo Pro 24/24 Voyage) :
 - un smartphone Pro offert⁽⁹⁾ par an,
 - en cas de panne de votre mobile Bouygues Telecom, en plus de l'échange sur site, vous profitez également de l'échange immédiat en point de vente⁽¹⁰⁾,
 - appel de bienvenue.
- Modem inclus avec les forfaits Neo Pro 24/24 et Ideo Pro associés.

■ Préférence Pro

- 50€HT offerts sur déclaration de votre numéro de SIREN pour toute souscription à un forfait mobile Pro ou à un Tout-en-un Pro Bouygues Telecom⁽¹³⁾. Copieur de répertoire et carte SIM de secours offerts (date de validité 24 mois),
- Service Clients dédié aux professionnels (618),
- Échange sur site : en cas de panne de votre mobile Bouygues Telecom, dans les 24h suivant votre appel pour toute demande faite au Service Clients du lundi au vendredi avant 17h45 sur le lieu de votre choix en France métropolitaine. Valable une fois par an. Échange sur site supplémentaire : 83,62€. Hors mobiles iPhone,
- En cas de départ d'un collaborateur, suspension de sa ligne, sans frais, pendant une durée de 1 à 6 mois, en prolongeant simplement votre engagement de la même durée (dans la limite d'une suspension par an. Non accessible aux clients ayant connu un incident de paiement),
- Étude personnalisée de votre consommation.

(1) Appels depuis la France métropolitaine, et dans la limite de 3h par appel, entre 2 individus (hors n° courts, spéciaux, internationaux, DATA et appels émis à partir d'un 6^e téléphone ou vers plus de 249 correspondants différents au cours d'un cycle de facturation. Au-delà, facturation hors forfait (0,30€ HT/minute). Sont interdits la cession des appels, les appels depuis et vers les boîtiers radio, les appels depuis les centres d'appels, les appels via des dispositifs de type callback (mise en relation et/ou fonction de rappel), les usages de type télémarketing. À défaut, le contrat pourra être suspendu puis rélégitimé. **(2)** Appels émis et reçus depuis et vers l'Europe, Suisse, DOM, USA et Canada (détail des pays page 8) hors appels visio, numéros spéciaux et services. Appels décomptés à la seconde au-delà d'un palier de 30 secondes indivisibles, hors appels vers DOM décomptés à la seconde dès la 1^{re} seconde. Minutes non reportables le mois suivant. Au-delà du forfait, application du « Tarif Préférentiel ». **(3)** Exclusivement depuis votre mobile non relié à un ordinateur. Ko non reportables le mois suivant. **(4)** Les appels émis vers et depuis l'Europe, Suisse, Dom, USA et Canada (hors visio, n° spéciaux & services) sont facturés 0,30 €HT/min (décompte à la seconde au-delà d'un palier de 30 secondes indivisibles, hors appels vers DOM décomptés à la seconde dès la 1^{re} seconde). Les appels reçus depuis l'Europe, Suisse, DOM, USA et Canada sont facturés 0,11 €HT/min (décompte à la seconde dès la 1^{re} seconde). Détails des pays page 8. **(5)** Illimité à usage privé entre 2 individus. Sont interdits les SMS et MMS émis depuis et vers les boîtiers radios. **(6)** Service accessible avec mobile compatible, liste disponible sur bouyguetelecom.fr **(7)** Accès, avec équipement compatible, aux hotspots constitués des Bbox. Voir détail de la couverture sur www.bouyguetelecom.fr **(8)** Avec équipement et messagerie compatibles (liste sur bouyguetelecom.fr). Activation sur demande sur bouyguetelecom.fr. Pour Android, téléchargement de l'application nécessaire. Pour iPhone, mise à jour de l'OS nécessaire. Service disponible à l'étranger uniquement pour iPhone sur action client (activer les données à l'étranger dans le menu Réglages). Service accessible en Wi-Fi uniquement pour les terminaux Android. **(9)** Dans le cadre d'un renouvellement et sur une sélection de mobiles (sous réserve d'un engagement de 12 ou 24 mois) et dans la limite d'un remboursement de 250€ de complément monétaire après utilisation des points acquis dans le cadre du programme changer de mobile (cf page 14). Le mobile offert est facturé le mois d'achat du mobile puis remboursé au plus tard sur la 2^e facture selon les modalités précitées. **(10)** Dans la limite d'un remplacement par an. **(11)** Offre limitée à un remboursement par N° de téléphone et par an pour toute nouvelle souscription à un forfait de la gamme Neo Pro 24/24 pour tablette. Remboursement dans un délai de 2 mois à compter de la réception de la demande complète, laquelle doit être renvoyée dans les 30 jours de la souscription au service. L'achat de la tablette doit avoir lieu dans les 30 jours après la souscription du service. **(12)** Pour bénéficier des remises, les lignes concernées doivent appartenir au même compte client. Application de la remise à compter du 1^{er} cycle de facturation complet (hors prorata). En cours de contrat, l'actualisation de la remise intervient à compter du cycle de facturation suivant la souscription ou la résiliation d'une ligne ou le changement d'offre. **(13)** Sous réserve d'un engagement de 12 ou 24 mois et d'inscription complète sur le site bouyguetelecom.fr dans les 60 jours suivant l'activation de la ligne. Remboursements effectués sur la 2^e facture (si le montant de la facture est inférieur au montant du remboursement, la somme restant due sera déduite de la facture suivante) et à condition d'avoir acquitté toutes les sommes dues au titre du contrat de service.

■ Options compatibles (voir conditions d'accès et tarifs p. 34 à 37).

- Option TV 3G+
- Maxi-boîte vocale
- Pense-bête vocal
- Archivage vocal
- Numéro Argent
- Numéro Or
- Suspension temporaire de la ligne (de 1 à 6 mois)
- 1h Europe/Outre-mer/Etats-Unis (incompatible avec le Forfait Neo Pro 24/24 International et le Forfait Neo Pro 24/24 Voyage)
- 1h Maghreb/Afrique
- Welcome Sound
- 3 numéros illimités tous opérateurs (incompatible avec les forfaits Neo Pro 24/24)
- Option modem 24/24 (inclus avec les forfaits Neo Pro 24/24)
- Service Privilège Pro (inclus avec Neo Pro 24/24 International et Voyage et Ideo Pro associés, et Neo Pro 24/24 pour tablette et 15€HT/mois pour les autres forfaits mobile).

(1) Tarifs mensuels sur 24 mois en zone dégroupée (hors éventuel abonnement France Télécom). Prix au-delà du forfait mobile : 0,30€/minute ; 0,1010€/SMS ; MMS : 0,2508€/MMS. Si vous ne souhaitez pas conserver votre Bbox, vous restez engagé sur votre Tout-en-un ou sur un forfait mobile Pro de votre choix engagement 24 mois aux conditions en vigueur. Bbox : accessible selon éligibilité de votre ligne fixe (TV en zone dégroupée). En zone non dégroupée : 10€/mois. Frais de résiliation et dépôt de garantie du décodeur : 49€TTC chacun. Débit : voir Définitions des conditions générales p. 44. Pour connaître le détail des tarifs de communications métropolitaines depuis la Bbox, voir page 41.

Tarifs Tout-en-un ideo Pro

1 FORFAIT PRO POUR LE MOBILE		+	1 BBOX PRO		PRIX MENSUEL	
					POUR 1 OFFRE	POUR 1 OFFRE version éco (en carte SIM seule)
Forfait Evolutif Pro Mails Appels vers tous les mobiles et fixes de France, avec ajustement automatique à votre consommation + Internet et Mails 24/24 3G+ jusqu'à 100 Mo, débit réduit au-delà + 50 SMS inclus	2h	Internet - Téléphonie fixe Internet jusqu'à 20 Méga, 2 lignes téléphoniques, appels illimités vers les mobiles en France métropolitaine et les fixes en France métropolitaine et plus de 100 destinations à l'international, Services exclusifs Pro	43,90€	38,90€		
	3h		48,90€	43,90€		
	4h		53,90€	48,90€		
	5h		58,90€	53,90€		
	6h		63,90€	58,90€		
Forfait Evolutif Pro Internet et Mails Appels illimités vers tous les numéros fixes de France 24/24 + Appels vers tous les opérateurs avec ajustement automatique à votre consommation + Internet et Mails 24/24 3G+ jusqu'à 400 Mo/mois, débit réduit au-delà, Wi-Fi Bouygues Telecom illimité + SMS/MMS illimités	2h		53,90€	48,90€		
	3h		58,90€	53,90€		
	4h		63,90€	58,90€		
	5h		68,90€	63,90€		
	6h		73,90€	68,90€		
Forfait Neo Pro.3 Appels illimités vers tous les mobiles et fixes de 8h à 20h du lundi au vendredi + SMS/MMS illimités 24/24, 7/7 + Internet et Mails 24/24, 3G+ jusqu'à 1 Go/mois, débit réduit au-delà, Wi-Fi Bouygues Telecom illimité + 2h d'appels par mois le reste du temps vers tous les mobiles et fixes de France, Europe, USA, Canada, DOM, Balkans, Turquie + Messagerie vocale visuelle illimitée		+	74,90€	69,90€		

En zone non dégroupée : +10€HT/mois avec ou sans abonnement France Télécom.

Réseaux 3G+/ EDGE : 3G+ débit maximum théorique jusqu'à 3,6 Mbit/s, voire 21,6 Mbit/s pour les forfaits Neo Pro 24/24 à Paris, Lyon et Marseille en zone éligible avec mobile compatible et dont le modèle figure sur bouygues telecom.fr).

Internet : Navigation sur tous les sites. Cette navigation s'effectue sur votre mobile non relié à un ordinateur (sauf pour Neo Pro 24/24 Voyage). Les autres usages de type newsgroup et peer to peer sont exclus. Limite de 200 Mo par téléchargement ou par streaming. Internet, Mails : avec mobiles et messageries compatibles. Pour optimiser l'accès de tous, le débit des utilisateurs procédant à des échanges de données très élevés est réduit (hors échange de mails pour les forfaits Neo Pro).

Voir conditions, détails et restrictions d'usages des forfaits et services figurant dans le tableau ci-dessus, et notamment les détails de l'illimité et de l'Internet :

- pages 19-20 du présent guide pour le forfait Evolutif Pro Mails et le forfait Evolutif Pro Internet et Mails,
- pages 21 à 23 du présent guide pour le forfait Neo Pro. 3, les forfaits Neo Pro 24/24 France et Neo Pro 24/24 International et le forfait Neo Pro 24/24 Voyage,
- page 32 du présent guide pour la Bbox Pro.

■ Tarifs Tout-en-un ideo Pro (suite)

1 FORFAIT PRO POUR LE MOBILE	+	1 BBOX PRO	PRIX MENSUEL	
			POUR 1 OFFRE	POUR 1 OFFRE version éco (en carte SIM seule)
<p>Forfait Neo Pro 24/24 France</p> <p>Appels illimités 24/24, 7/7 vers tous les mobiles et fixes de France + SMS/MMS illimités 24/24 7/7 vers tous les opérateurs de France + Internet et Mails 24/24, pour 2 Go/mois, débit réduit au-delà Accès à la VoIP, modem 24/24 et Wi-Fi Bouygues Telecom illimité + Messagerie vocale visuelle</p>	+		94,90€	79,90€
<p>Forfait Neo Pro 24/24 International</p> <p>Appels illimités 24/24, 7/7 vers tous les mobiles et fixes de France, d'Europe, USA, Canada et DOM + SMS illimités 24/24 7/7 vers tous les mobiles de France, d'Europe, USA, Canada et DOM + Internet et Mails 24/24, pour 2 Go/mois, débit réduit au-delà Accès à la VoIP, modem 24/24 et Wi-Fi Bouygues Telecom illimité + Messagerie vocale visuelle + Service Privilège Pro</p>	+	<p>Internet - Téléphonie fixe Internet jusqu'à 20 Méga, 2 lignes téléphoniques, appels illimités vers les mobiles en France métropolitaine et les fixes en France métropolitaine et plus de 100 destinations à l'international, Services exclusifs Pro</p>	114,90€	-
<p>Forfait Neo Pro 24/24 Voyage</p> <p>Appels illimités 24/24, 7/7 vers tous les mobiles et fixes de France, d'Europe, USA, Canada et DOM + 3h d'appels + 10 Mo pour naviguer sur Internet depuis votre mobile inclus depuis Europe, USA, Canada et DOM + SMS illimités 24/24 7/7 vers tous les mobiles de France, d'Europe, USA, Canada et DOM + Internet et Mails 24/24, pour 3 Go/mois, débit réduit au-delà Accès à la VoIP, modem 24/24 et Wi-Fi Bouygues Telecom illimité + Messagerie vocale visuelle + Service Privilège Pro</p>	+		134,90€	-

En zone non dégroupée : +10€HT/mois avec ou sans abonnement France Télécom.

Voir conditions, détails et restrictions d'usages des forfaits et services figurant dans le tableau ci-dessus, et notamment les détails de l'illimité et de l'Internet :

- pages 19-20 du présent guide pour le forfait Evolutif Pro Mails et le forfait Evolutif Pro Internet et Mails,
- pages 21 à 23 du présent guide pour le forfait Neo Pro. 3, les forfaits Neo Pro 24/24 France et Neo Pro 24/24 International et le forfait Neo Pro 24/24 Voyage,
- page 32 du présent guide pour la Bbox Pro.

■ Tarifs Tout-en-un ideo Pro Fibre

		+	1 BBOX PRO FIBRE	PRIX PROMO MENSUEL pendant 12 mois	
				POUR 1 OFFRE	POUR 1 OFFRE version éco (en carte SIM seule)
1 FORFAIT PRO POUR LE MOBILE Forfait Evolutif Pro Mails Appels vers tous les mobiles et fixes de France, avec ajustement automatique à votre consommation + Internet et Mails 24/24 3G+ jusqu'à 100 Mo, débit réduit au-delà + 50 SMS inclus	2h	+	Internet - Téléphonie fixe Internet jusqu'à 100 Méga, 2 lignes téléphoniques, appels illimités vers les mobiles en France métropolitaine et les fixes en France métropolitaine et plus de 100 destinations à l'international, Services exclusifs Pro	43,90€	38,90€
	3h			48,90€	43,90€
	4h			53,90€	48,90€
	5h			58,90€	53,90€
	6h			63,90€	58,90€
Forfait Evolutif Pro Internet et Mails Appels vers tous les numéros fixes de France 24/24 + Appels vers tous les opérateurs avec ajustement automatique à votre consommation + Internet et Mails 24/24 3G+ jusqu'à 400 Mo/mois, débit réduit au-delà, Wi-Fi Bouygues Telecom illimité + SMS/MMS illimités	2h	+	Internet - Téléphonie fixe Internet jusqu'à 100 Méga, 2 lignes téléphoniques, appels illimités vers les mobiles en France métropolitaine et les fixes en France métropolitaine et plus de 100 destinations à l'international, Services exclusifs Pro	53,90€	48,90€
	3h			58,90€	53,90€
	4h			63,90€	58,90€
	5h			68,90€	63,90€
	6h			73,90€	68,90€
Forfait Neo Pro.3 Appels illimités vers tous les mobiles et fixes de 8h à 20h du lundi au vendredi + SMS/MMS illimités 24/24, 7/7 + Internet et Mails 24/24, 3G+ jusqu'à 1 Go/mois, débit réduit au-delà, Wi-Fi Bouygues Telecom illimité + 2h d'appels par mois le reste du temps vers tous les mobiles et fixes de France, Europe, USA, Canada, DOM, Balkans, Turquie + Messagerie vocale visuelle illimitée		+	Internet - Téléphonie fixe Internet jusqu'à 100 Méga, 2 lignes téléphoniques, appels illimités vers les mobiles en France métropolitaine et les fixes en France métropolitaine et plus de 100 destinations à l'international, Services exclusifs Pro	74,90€	69,90€

Offre sans engagement. Tarifs mensuels pendant 12 mois à compter de la date de souscription puis 10€ HT/mois de plus.

Offre valable pour toute nouvelle souscription entre le 16/01/12 et 04/03/12

Fibre : en France métropolitaine. Jusqu'à 100 Mbit/s dans les zones éligibles au Très Haut Débit. En zone éligible au Très Haut Débit, débit théorique en émission : jusqu'à 5 Mbit/s (débit downlink ethernet, soit 3,9 Mbit/s IP) et en réception : jusqu'à 100 Mbit/s (débit downlink ethernet, soit 93,3 Mbit/s IP). En zone non éligible au Très Haut Débit : Haut Débit jusqu'à 30 Mbit/s (débit downlink ethernet, soit 29,9 Mbit/s IP), voir zones éligibles au Très Haut Débit et au Haut Débit sur bouyguestelecom.fr.

Internet : Navigation sur tous les sites. Cette navigation s'effectue sur votre mobile non relié à un ordinateur (sauf pour Neo Pro 24/24 Voyage). Les autres usages de type newsgroup et peer to peer sont exclus. Limite de 200 Mo par téléchargement ou en streaming.
Internet, Mails : avec mobiles et messageries compatibles. Pour optimiser l'accès de tous, le débit des utilisateurs procédant à des échanges de données très élevés est réduit (hors échange de mails pour les forfaits Neo Pro).

Voir conditions, détails et restrictions d'usages des forfaits et services figurant dans le tableau ci-dessus, et notamment les détails de l'illimité et de l'Internet :

- pages 19-20 du présent guide pour le forfait Evolutif Pro Mails et le forfait Evolutif Pro Internet et Mails.

- pages 21 à 23 du présent guide pour le forfait Neo Pro. 3, les forfaits Neo Pro 24/24 France et Neo Pro 24/24 International et le forfait Neo Pro 24/24 Voyage.

- page 33 du présent guide pour la Bbox Pro fibre.

Les prix sont indiqués hors taxes.

■ Tarifs Tout-en-un ideo Pro Fibre (suite)

1 FORFAIT PRO POUR LE MOBILE	+	1 BBOX PRO FIBRE	PRIX PROMO MENSUEL pendant 12 mois	
			POUR 1 OFFRE	POUR 1 OFFRE version éco (en carte SIM seule)
<p>Forfait Neo Pro 24/24 France Appels illimités 24/24, 7/7 vers tous les mobiles et fixes de France + SMS/MMS illimités 24/24 7/7 vers tous les opérateurs de France + Internet et Mails 24/24, pour 2 Go/mois, débit réduit au-delà Accès à la VoIP, modem 24/24 et Wi-Fi Bouygues Telecom illimité + Messagerie vocale visuelle</p>	+		94,90€	79,90€
<p>Forfait Neo Pro 24/24 International Appels illimités 24/24, 7/7 vers tous les mobiles et fixes de France, d'Europe, USA, Canada et DOM + SMS illimités 24/24 7/7 vers tous les mobiles de France, d'Europe, USA, Canada et DOM + Internet et Mails 24/24, pour 2 Go/mois, débit réduit au-delà Accès à la VoIP, modem 24/24 et Wi-Fi Bouygues Telecom illimité + Messagerie vocale visuelle + Service Privilège Pro</p>	+	<p>Internet - Téléphonie fixe Internet jusqu'à 100 Méga, 2 lignes téléphoniques, appels illimités vers les mobiles en France métropolitaine et les fixes en France métropolitaine et plus de 100 destinations à l'international, Services exclusifs Pro</p>	114,90€	-
<p>Forfait Neo Pro 24/24 Voyage Appels illimités 24/24, 7/7 vers tous les mobiles et fixes de France, d'Europe, USA, Canada et DOM + 3h d'appels + 10 Mo pour naviguer sur Internet depuis votre mobile inclus depuis Europe, USA, Canada et DOM + SMS illimités 24/24 7/7 vers tous les mobiles de France, d'Europe, USA, Canada et DOM + Internet et Mails 24/24, pour 3 Go/mois, débit réduit au-delà Accès à la VoIP, modem 24/24 et Wi-Fi Bouygues Telecom illimité + Messagerie vocale visuelle + Service Privilège Pro</p>	+		134,90€	-

Offre sans engagement. Tarifs mensuels pendant 12 mois à compter de la date de souscription puis 10€ HT/mois de plus.

Offre valable pour toute nouvelle souscription entre le 16/01/12 et 04/03/12

Fibre : en France métropolitaine. Jusqu'à 100 Mbit/s dans les zones éligibles au Très Haut Débit. En zone éligible au Très Haut Débit, débit théorique en émission : jusqu'à 5 Mbit/s (débit downlink ethernet, soit 3,9 Mbit/s IP) et en réception : jusqu'à 100 Mbit/s (débit downlink ethernet, soit 93,3 Mbit/s IP). En zone non éligible au Très Haut Débit : Haut Débit jusqu'à 30 Mbit/s (débit downlink ethernet, soit 29,9 Mbit/s IP), voir zones éligibles au Très Haut Débit et au Haut Débit sur bouyguestelecom.fr

Internet : Navigation sur tous les sites. Cette navigation s'effectue sur votre mobile non relié à un ordinateur (sauf pour Neo Pro 24/24 Voyage). Les autres usages de type newsgroup et peer to peer sont exclus. Limite de 200 Mo par téléchargement ou en streaming.

Internet, Mails : avec mobiles et messageries compatibles. Pour optimiser l'accès de tous, le débit des utilisateurs procédant à des échanges de données très élevés est réduit (hors échange de mails pour les forfaits Neo Pro).

Voir conditions, détails et restrictions d'usages des forfaits et services figurant dans le tableau ci-dessus, et notamment les détails de l'illimité et de l'Internet :

- pages 19-20 du présent guide pour le forfait Evolutif Pro Mails et le forfait Evolutif Pro Internet et Mails,

- pages 21 à 23 du présent guide pour le forfait Neo Pro. 3, les forfaits Neo Pro 24/24 France et Neo Pro 24/24 International et le forfait Neo Pro 24/24 Voyage.

- page 33 du présent guide pour la Bbox Pro fibre.

LES REMISES PRO

Jusqu'à 15€ d'économies/mois/offre sur ce forfait dès 2 offres souscrites⁽¹⁾.

■ Service inclus (Voir conditions d'accès et tarifs p. 3 à 16)

- Accès à l'Internet Mobile,
- Accès depuis l'étranger,
- Appel Incognito,
- Double appel,
- Filtrage et renvoi d'appels (610),
- Répondeur (660),
- Facture électronique certifiée ou facture papier
- Présentation du N°,
- Personnalisation du N° (4 derniers chiffres et sous réserve des disponibilités),
- Service Privilège Pro (inclus avec Neo Pro 24/24 International et Voyage et Ideo Pro associés, et Neo Pro 24/24 pour tablette)
 - un smartphone Pro offert par an,
 - en cas de panne de votre mobile Bouygues Telecom, en plus de l'échange sur site, vous profitez également de l'échange immédiat en point de vente,
 - appel de bienvenue.

■ Préférence Pro

- 50€HT offerts sur déclaration de votre numéro de SIREN pour toute souscription à un forfait mobile Pro ou à un Tout-en-un Pro Bouygues Telecom.
Copieur de répertoire et carte SIM de secours offerts (date de validité 24 mois),
- Service Clients dédié aux professionnels (618),
- Échange sur site : en cas de panne de votre mobile Bouygues Telecom, dans les 24h suivant votre appel pour toute demande faite au Service Clients du lundi au vendredi avant 17h45 sur le lieu de votre choix en France métropolitaine. Valable une fois par an. Échange sur site supplémentaire : 83,62€. Hors mobiles iPhone,
- En cas de départ d'un collaborateur, suspension de sa ligne, sans frais, pendant une durée de 1 à 6 mois, en prolongeant simplement votre engagement de la même durée (dans la limite d'une suspension par an. Non accessible aux clients ayant connu un incident de paiement),
- Étude personnalisée de votre consommation.

Voir détails et restrictions relatifs au programme Préférence Pro et aux services inclus en page 23 du présent guide.

(1) Pour bénéficier des remises, les lignes concernées doivent appartenir au même compte client. Application de la remise à compter du 1^{er} cycle de facturation complet (hors prorata). En cours de contrat, l'actualisation de la remise intervient à compter du cycle de facturation suivant la souscription ou la résiliation d'une ligne ou le changement d'offre.

FORFAITS INTERNET 3G+ PRO AVEC UNE CLÉ 3G+

■ Nouveau Forfait Internet Evolutif Pro 3G+

	0 à 100 Mo	>100 à 300 Mo	>300 Mo à 2 Go	> 2 Go
	Chaque mois votre forfait s'ajuste automatiquement en fonction de votre consommation 3G+ jusqu'à 3 Go/Mois, débit réduit au-delà, + Wi-Fi Bouygues Telecom illimité ⁽¹⁾			
Prix mensuel/ligne pour 1 à 3 offres Pro souscrites	12€	19€	29€	39€

LES REMISES PRO

Jusqu'à 5€ d'économies/mois/offre sur ce forfait pour plusieurs offres Pro souscrites.⁽²⁾

Prix avec engagement 24 mois (+5€/mois sur 12 mois). Prix valable pour tout mois effectué. Chaque mois vous êtes facturé au minimum du prix du premier palier (0-100 Mo).

■ Forfait Internet 3G+ 24/24 Pro

	Internet à grande vitesse (21,6 Mbit/s) 24/24 pour 3 Go/Mois, débit réduit au-delà + Wi-Fi Bouygues Telecom illimité ⁽¹⁾
Prix mensuel/ligne pour 1 à 3 offres Pro souscrites	25€

LES REMISES PRO

Jusqu'à 5€ d'économies/mois/offre sur ce forfait pour plusieurs offres Pro souscrites.⁽²⁾

Prix avec engagement 24 mois (+4,20€ HT/mois sur 12 mois). Prix valable pour tout mois effectué.

■ Services inclus (voir conditions d'accès et tarifs page 3).

- Service Clients dédié au 1068,
- Suivi conso sur bouyguetelecom.fr, rubrique Espace Client.

■ Options compatibles (voir conditions et tarifs page 38).

- Signal des dépenses,
- Suspension temporaire de ligne (de 1 à 6 mois),
- Options SMS.

Réseaux 3G+/ EDGE : 3G+ débit maximum théorique jusqu'à 3,6 Mbit/s, voire 21,6 Mbit/s pour le forfait Internet 3G+ 24/24 Pro, à Paris, Lyon et Marseille en zone éligible avec la clé Huawei E372 et la clé ZTE MF 668A.

Internet : navigation en France métropolitaine, sous couverture 3G+/EDGE et avec Clé 3G+ et ordinateur compatibles (listes sur bouyguetelecom.fr). Usages de type routeur, VoIP, newsgroup et peer to peer exclus. Pour optimiser l'accès de tous, le débit des utilisateurs procédant à des échanges de données très élevés sera réduit.

Voir tarifs pour une navigation à l'étranger en page 31.

(1) Accès, avec équipement compatible, aux hotspots constitués des Bbox. Voir détail de la couverture sur www.bouyguetelecom.fr

(2) Pour bénéficier des remises, les lignes concernées doivent appartenir au même compte client. Application de la remise à compter du 1^{er} cycle de facturation complet (hors prorata). En cours de contrat, l'actualisation de la remise intervient à compter du cycle de facturation suivant la souscription ou la résiliation d'une ligne ou le changement d'offre.

■ Tarifs des communications

Avec les Forfaits Internet 3G+ Pro, vous pouvez également, depuis la France métropolitaine, appeler, envoyer et recevoir des SMS

- Appels : 0,30€/min (hors N° courts, spéciaux et DATA), facturation par palier de 30 secondes après la 1^{ère} minute indivisible,
- SMS : 0,11€/envoi/destinataire (hors N° spéciaux et SMS+).

■ Tarifs depuis l'étranger

depuis zone A	depuis zone B
facturé au tarif national + 0,84€/Mo	facturé au tarif national + 8,40€/Mo

Pour connaître le détail des zones et les modalités d'accès au service, reportez-vous aux pages 9 à 11.

■ Préférence Pro

- Service Clients dédié aux professionnels (1068),
- En cas de panne, livraison d'une nouvelle clé en 48h⁽³⁾,
- Accompagnement téléphonique : pour vous aider dans l'utilisation de votre équipement,
- En cas de départ d'un collaborateur, suspension de sa ligne, sans frais, pendant une durée de 1 à 6 mois, en prolongeant simplement votre engagement de la même durée (dans la limite d'une suspension par an. Non accessible aux clients ayant connu un incident de paiement),
- Étude personnalisée de votre consommation.

(3) Valable pour les coffrets clés Bouygues Telecom pour une panne diagnostiquée par nos techniciens. En France métropolitaine dans la limite d'un remplacement par an.

OFFRE BBOX PRO

Offre sans engagement de durée selon l'éligibilité de la ligne téléphonique. Service disponible uniquement avec la Bbox Pro en location (location offerte au lieu de 3€/mois). Les appels doivent être passés depuis la Bbox Pro et n'incluent pas les N° courts et spéciaux. Pour connaître la liste des destinations disponibles et les tarifs des appels, voir p. 41-42. La TV via Décodeur Bbox TV nécessite un débit minimum de 4,5 Mbit/s ATM, 3,6 Mbit/s IP.

■ Tarifs en zone dégroupée et en zone non dégroupée par Bouygues Telecom

Internet - Téléphonie fixe + appels 24/24 ⁽¹⁾ vers les mobiles tous opérateurs + renvoi d'appels gratuit ⁽²⁾	34,90€HT/mois	<ul style="list-style-type: none">• Accès Internet jusqu'à 20 Méga• 2 lignes pour appeler en illimité vers les fixes en France métropolitaine (y compris les N° de Bbox commençant par 087 et 09) et vers plus de 100 destinations internationales.• Services exclusifs pour les professionnels• TV avec 120 chaînes incluses• SERIE LIMITEE : Appels 24/24⁽¹⁾ vers les mobiles tous opérateurs en France métropolitaine (depuis les 2 lignes) + renvoi d'appels gratuit⁽²⁾
---	---------------	--

Tarifs hors éventuels frais d'abonnement France Télécom. La souscription de la télévision nécessite un Décodeur Bbox TV. TV sur demande réservée à une utilisation exclusivement personnelle et privée.

■ Services inclus et Options compatibles

Voir détail p. 39 à 43.

- Installation sur site
- Fax par email
- Boite email 5 Go
- IP fixe
- Service Clients dédié pour les professionnels

(1) Appels limités à 200h de communication et à 249 correspondants différents dans le mois, depuis vos 2 lignes, vers les mobiles en France métropolitaine (hors N° courts, spéciaux). Au-delà, les communications sont facturées (mise en relation de 0,17€HT/appel puis 0,13€HT/mn). Sont interdits : la cession des appels, les appels depuis et vers les boîtiers radio, les appels depuis les centres d'appel, les usages de type télémarketing. A défaut, le contrat pourra être suspendu puis résilié. **(2)** Vers les destinations incluses dans Bbox Pro. Renvoi vers les mobiles limité à une utilisation « raisonnable » correspondant, pour vos 2 lignes, à 15h de communications par mois en France métropolitaine, Bouygues Telecom suspendra le service puis le résiliera en cas de non-respect de cette limite.

OFFRE BBOX PRO FIBRE

<p>Internet Très Haut Débit - Téléphonie fixe + appels 24/24⁽¹⁾ vers les mobiles tous opérateurs + renvoi d'appels gratuit⁽²⁾</p>	<p>SERIE LIMITEE :</p> <p>34,90€HT/mois pendant 12 mois, puis 44,90€HT/mois</p>	<ul style="list-style-type: none">• Accès Internet Très Haut Débit jusqu'à 100 Méga• 2 lignes pour appeler en illimité vers les fixes en France métropolitaine (y compris les N° de Bbox commençant par 087 et 09) et vers plus de 100 destinations internationales.• Services exclusifs pour les professionnels• TV Haute Définition : plus de 100 chaînes TV incluses dont 10 chaînes en HD• Appels 24/24⁽¹⁾ vers les mobiles tous opérateurs en France métropolitaine (depuis les 2 lignes) + renvoi d'appels gratuit⁽²⁾
--	---	--

La souscription de la télévision nécessite un Décodeur Bbox TV. TV sur demande réservée à une utilisation exclusivement personnelle et privée.

■ Services inclus et Options compatibles

Voir détail p. 39 à 43.

- Installation sur site
- Fax par email
- Boîte email 5 Go
- Service Clients dédié pour les professionnels

Fibre : en France métropolitaine. Jusqu'à 100 Mbit/s dans les zones éligibles au Très Haut Débit. En zone éligible au Très Haut Débit, débit théorique en émission : jusqu'à 5 Mbit/s (débit downlink ethernet, soit 3,9 Mbit/s IP) et en réception : jusqu'à 100 Mbit/s (débit downlink ethernet, soit 93,3 Mbit/s IP). En zone non éligible au Très Haut Débit : Haut Débit jusqu'à 30 Mbit/s (débit downlink ethernet, soit 29,9 Mbit/s IP). Voir zones éligibles au Très Haut Débit et au Haut Débit sur bouyguetelecom.fr.

SERVICES, AVANTAGES ET OPTIONS

POUR LES OFFRES MOBILE

■ Tarification par palier

Tarification Internet et Mails 3G+ par palier avec mobile WAP compatible

Si vous ne souhaitez pas souscrire à une des options Internet et Mails 3G+, vous serez facturé par défaut en fin de mois selon votre utilisation par palier de Ko avec une facture maximale de 16,72€. Il existe 10 paliers de tarifs dégressifs en fonction de votre usage à fin de mois.

Tarification par palier										
Consommation (jusqu'à)	20 Ko	50 Ko	150 Ko	300 Ko	1 Mo	3 Mo	5 Mo	7 Mo	10 Mo	100 Mo
Palier	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Tarif	0,42€	0,42€	0,84€	0,84€	1,68€	1,68€	1,68€	1,68€	3,34€	4,20€

Si vous utilisez un mobile BlackBerry® avec la tarification par palier votre offre ne vous permettra pas de profiter pleinement des fonctionnalités de votre téléphone. Pour cela, nous vous conseillons l'Option Internet et Mails 3G+ 24/24.

Exemples :

Si à la fin du mois, vous avez consommé 3,3 Mo : vous avez franchi les paliers 1, 2, 3, 4, 5, 6 et atteint le palier 7. Vous serez alors facturé de la somme des tarifs correspondant à chaque palier, soit : 0,42€ + 0,42€ + 0,84€ + 0,84€ + 1,68€ + 1,68€ + 1,68€ = 7,56€ pour 3,3 Mo.

Si à la fin du mois, vous avez consommé 15 Mo : vous avez atteint le palier 10 mais votre consommation reste inférieure à 100 Mo, vous serez facturé de 16,72€ (correspondant à la facture maximale quel que soit votre usage entre 10 Mo et 100 Mo). Au-delà de 100 Mo, le Mo supplémentaire n'est pas facturé. A partir de 500 Mo, réduction du débit, y compris pour la TV.

■ Accès aux services avec abonnement

INTERNET MOBILE / TV 3G+

- Depuis un mobile : Clients Forfaits Evolutif Pro Mails, Evolutif Pro Internet et Mails et Tout-en-un ideo Pro avec Forfait Evolutif Pro Mails, depuis un mobile compatible WAP, un BlackBerry® ou un PDA/Smartphone, vous pouvez accéder à l'Internet Mobile, envoyer et recevoir des e-mails sans forfait de navigation au tarif de 0,00042€/Ko et à la TV 3G+ (sous couverture 3G+ de Bouygues Telecom et avec un mobile compatible) au tarif de 0,15€/min sur demande auprès de votre Service Clients.

■ Tarification des services

Services de contenus à l'acte : - Consultation ou communication - Téléchargement (sonneries, images, jeux, vidéo...)	De 0 à 4,20€/mois/service De 0 à 4,20€ selon le contenu téléchargé
Services avec souscription	De 0 à 5,86€/mois/service Certains sites sont entièrement gratuits. La plupart des sites payants proposent une partie accessible sans souscription.

OPTION TV À VOLONTÉ

Tarification à la seconde dès la 1^{ère} seconde : 0,15€/min ou disponible 24/24 pour 5,7€/mois. Hors coût d'accès au portail TV et de changement de chaîne (décompté de votre tarification par palier au Ko ou de votre Option Internet et Mails 3G+).

Accès en France métropolitaine avec terminal 3G+ compatible TV sous couverture 3G+.

Liste des chaînes sur bouyguetelecom.fr

Pour bénéficier de cette option, contactez votre Service Clients.

Les tarifs présentés dans cette page sont valables en France métropolitaine. Pour les tarifs à l'étranger voir pages 8-9.

Les prix sont indiqués hors taxes.

■ Option Windows Live™ Messenger® 24h/24

Sous réserve de l'activation du service Internet Mobile (WAP).

Service édité par Miyowa téléchargeable sur le portail Internet Mobile Bouygues Telecom, accessible avec un mobile compatible. Ce service n'est pas accessible depuis l'étranger.

> 2,50€/mois (hors trafic Ko) ou inclus dans l'Option Internet et Mails 3G+ BlackBerry®.

Trafic Ko : tarification par palier (voir page 34) ou inclus dans les Options Internet et Mails 3G+ et dans les offres incluant Internet et Mails 3G+ 24/24.

■ Maîtrise Appels/24h

- Blocage des communications au-delà du forfait dans un délai de 24h maximum.
- Possibilité de définir une liste de 9 N°s que vous aurez sélectionnés, joignables au-delà du forfait. Voir le prix d'un appel hors forfait selon l'offre souscrite dans les pages concernées. Cette liste est modifiable à tout moment par le titulaire, sur simple demande.
- Dans les 24h suivant la souscription à cette Option, blocage des appels internationaux, de l'envoi de SMS et des N°s courts (sauf 112, 618, 660, 680 et les N°s 8XXX du Kiosque des services), spéciaux et des appels depuis l'étranger. Les communications WAP GPRS et CSD, DATA, les MMS, les SMS+, MMS+ la navigation et les échanges de données ne sont pas bloqués.
- Vos appels illimités seront bloqués en cas de dépassement du nombre d'heures de votre forfait hormis les appels vers les numéros définis dans la liste précitée.
- Si vous avez souscrit un Forfait SMS, blocage de l'envoi des SMS au-delà du Forfait SMS. L'envoi de SMS vers l'étranger entraîne le blocage avant la fin du Forfait SMS.
- Si vous cumulez l'Avantage Maîtrise en plus d'un Avantage proposant des appels supplémentaires ou réductions vers des numéros, vous devez définir les numéros vers lesquels vous souhaitez bénéficier de ces réductions ou de ces heures supplémentaires afin de pouvoir continuer à en bénéficier une fois votre forfait consommé.

Option compatible avec Neo Pro.3 et incompatible avec les Options 1h Europe/Outre-mer/Etats-Unis, 1h Maghreb/Afrique, Archivage vocal et Internet et Mails 3G+.

> 3,35€/mois

■ Welcome Sound

L'Option Welcome Sound permet de personnaliser la tonalité d'attente que vos proches entendent avant que vous ne décrochiez. Elle est compatible avec tous les mobiles. En plus de l'abonnement, des tonalités payantes sont téléchargeables.

Info/démonstration gratuite	650
Abonnement	0,84€/mois ⁽¹⁾
+ Achat de tonalité ⁽²⁾	664
- par appel vocal ⁽³⁾	appel décompté du forfait + 0,29€/min

■ Messagerie vocale visuelle

Service vous permettant de consulter, en France métropolitaine, vos messages vocaux laissés sur votre répondeur dans l'ordre de votre choix en les sélectionnant directement sur l'écran de votre smartphone. Avec équipement et messagerie compatibles (liste disponible sur bouyguetelecom.fr). Activation sur demande sur bouyguetelecom.fr. Pour Android, téléchargement de l'application nécessaire. Pour iPhone, mise à jour de l'OS nécessaire.

Service disponible à l'étranger uniquement pour iPhone sur action client (activer les données à l'étranger dans le menu Réglages). Service accessible en Wi-Fi uniquement pour les terminaux Android.

Réservé aux clients Forfaits Evolutif Pro Internet et Mails, Neo Pro.3 et Neo Pro 24/24 (et Ideo associés).

Service fourni par Universal Music OnLine.

(1) Facturé hors forfait. (2) L'utilisation d'une tonalité nécessite de conserver son abonnement. (3) Appels décomptés par palier de 30 secondes au-delà de la 1^{ère} minute indivisible.

Les prix sont indiqués hors taxes.

■ 3 N^{os} illimités tous opérateurs

- Appels métropolitains vers 3 N^{os} tous opérateurs fixe et mobile.
- Illimité à usage privé entre deux individus et cession interdite.

La 1^{ère} saisie de vos 3 N^{os} illimités (de 1 à 3 numéros) est offerte si vous le renseignez simultanément sur l'Espace Client de bouyguetelecom.fr. Les autres saisies et modifications sont payantes.

	Espace Client sur bouyguetelecom.fr	618
1 ^{ère} saisie simultanée de 1 à 3 numéros	Offert	1,67€
Modifications (de 1 à 3 numéros et limité à 5 modifications/mois)	1,67€	3,35€

Option compatible avec les forfaits mobile Pro (hors Neo Pro 24/24).

> 4,20€/mois

■ 1h Europe/Outre-mer/Etats-Unis

- 1h par mois d'appels depuis la France métropolitaine vers tous les opérateurs fixes et mobiles d'Europe étendue, d'Outre-mer, des Etats-Unis et du Canada⁽¹⁾.
- Décompte à la seconde au-delà de la 1^{ère} minute indivisible.
- Au-delà d'1h par mois de communication, facturation selon la grille des tarifs internationaux valable pour les offres individuelles.
- Les minutes de communications non consommées ne sont pas reportables sur le mois suivant.
- Toutes les informations sont disponibles sur bouyguetelecom.fr, rubrique Tout en un clic > Appels de France vers l'étranger ou en composant gratuitement le 623 depuis votre mobile en France métropolitaine ou depuis la zone Europe.

(1) Albanie, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bosnie Herzégovine, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Etats-Unis (dont Alaska et Hawaï), Féroé (Iles), Finlande, Gibraltar, Grèce, Groenland, Guadeloupe et son archipel (La Désirade, Les Saintes, Marie-Galante), Guyane française, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, La Réunion (Ile de), Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Malte, Martinique, Mayotte, Monténégro, Norvège, Nouvelle-Calédonie, Pays-Bas, Pologne, Polynésie française, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Serbie, Slovaquie, Slovincie, Suède, Suisse, Turquie, Vatican.

Incompatible avec l'Option Maîtrise Appels/24h.

Option incompatible avec le Forfait Neo Pro 24/24 International et le Forfait Neo Pro 24/24 Voyage et le Tout-en-idea Pro avec un Forfait Neo Pro 24/24 International ou le Forfait Neo Pro 24/24 Voyage.

> 8,40€/mois

■ 1h Afrique/Maghreb

- 1h par mois d'appels depuis la France métropolitaine vers tous les opérateurs fixes et mobiles du Maghreb et d'Afrique⁽²⁾.
- Décompte à la seconde au-delà de la 1^{ère} minute indivisible.
- Au-delà d'1h par mois de communication, facturation selon la grille des tarifs internationaux valable pour les offres individuelles.
- Les minutes de communications non consommées ne sont pas reportables sur le mois suivant.
- Toutes les informations sont disponibles sur bouyguetelecom.fr, rubrique Tout en un clic > Appels de France vers l'étranger ou en composant gratuitement le 623 depuis votre mobile en France métropolitaine ou depuis la zone Europe.

(2) Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores (hors Mayotte), Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Erythrée, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice (île), Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie, Zimbabwe.

Incompatible avec l'Option Maîtrise Appels/24h.

Option compatible avec les forfaits mobile Pro.

> 10,04€/mois

■ Autres Options compatibles

Maxi-boîte vocale (jusqu'à 50 messages vocaux de 5 minutes. Conservation pendant 15 jours)	2,10 €/mois
Pense-bête vocal⁽³⁾ (possibilité de programmer 10 pense-bêtes de 1 min 50 maximum avec rappel jusqu'à 1 an)	0,2508€/pense-bête reçu (non compatible avec Maîtrise Appels/24h)
Archivage vocal⁽⁴⁾ (possibilité de conserver vos messages écoutés jusqu'à 1 an)	0,2508€/message archivé (non compatible avec Maîtrise Appels/24h)
Numéro Argent⁽⁵⁾⁽⁶⁾ Numéro Or⁽⁶⁾	2,51€/mois 50,17€/numéro

Tarifs valables uniquement en France métropolitaine.

(3) La suspension de votre ligne annulera la programmation de vos pense-bêtes et ceux-ci ne vous seront pas facturés. (4) En cas de suspension de votre ligne, vos messages archivés seront supprimés et ne seront pas remboursés. (5) Dans la limite des N° disponibles et hors n° spéciaux. (6) La résiliation de l'Option entraîne l'attribution d'un nouveau numéro facturé 12,55€.

■ Option modem 24/24

Cette option permet :

- d'utiliser votre mobile comme modem pour accéder à Internet depuis votre PC portable.
- d'optimiser l'utilisation d'Internet, des mails et de la TV sur votre mobile en bénéficiant du réseau 3G+ jusqu'à 3 Go par mois.

Internet : navigation en France métropolitaine, sous couverture 3G+/EDGE et avec Clé 3G+ et ordinateur compatibles (listes sur bouyguestelecom.fr). Usages de type routeur, VoIP, newsgroup et peer to peer exclus. Pour optimiser l'accès de tous, le débit des utilisateurs procédant à des échanges de données très élevés sera réduit.

Option compatible avec Neo Pro.3 et Ideo Pro associé. Incompatible avec les forfaits Evolutifs Pro et Ideo Pro associés.

> 11,71€/mois

■ Services de personnalisation

		Forfaits Evolutif Pro Mails, Evolutif Pro Internet et Mails, Neo Pro.3, Neo Pro 24/24 et les Tout-en-un Ideo Pro
Chat : Chat et Forum par SMS avec freever Tchatche.com (828)		Inscription gratuite au 2424 puis prix d'envoi d'un SMS Communication décomptée du forfait + 0,29€/min
888 : SMS d'information Kiosque des services ou N° d'accès direct (8xx)		0,30€/envoi + prix d'envoi d'un SMS Communication décomptée du forfait + 0,29€/min
665 : Personnalisation de l'annonce d'accueil du répondeur		Communication décomptée du forfait + 0,29€/min
2222 : Serveur de jeux par SMS SMS de divertissement		Communication décomptée du forfait + 0,29€/min 0,30€/envoi + prix d'envoi d'un SMS
2142 : Sonneries		Communication décomptée du forfait + 0,29€/min
2143 : Images, fonds d'écran		Communication décomptée du forfait + 0,29€/min
2622 : Sonneries, Images, fonds d'écran, surprises vocales		Communication décomptée du forfait + 0,29€/min

Ces tarifs sont valables uniquement en France métropolitaine. Appels décomptés par palier de 30 secondes au-delà de la 1^{ère} minute indivisible. Précisions sur ces services sur bouyguestelecom.fr. Services édités par des éditeurs tiers.



SERVICES, AVANTAGES ET OPTIONS

POUR LES OFFRES MOBILE ET CLÉ 3G+

■ Signal des dépenses

Lorsque vous dépassez le seuil fixé préalablement avec le Conseiller de Clientèle, un SMS d'information vous est adressé dans la journée.

> 2,10€/mois

■ Contrôle Parental : activez le Contrôle Parental pour protéger vos enfants

Soucieux de protéger le plus jeune public, Bouygues Telecom propose gratuitement le Contrôle Parental, lequel vous permet de verrouiller l'accès aux sites proposant des contenus Internet Mobile pouvant heurter la sensibilité de vos enfants. Il est accessible depuis un mobile WAP ou un ordinateur. Pour retrouver toute l'info sur les risques potentiels de certains contenus, les bons conseils pour protéger vos enfants ou pour signaler tout site ou contenu illégal, connectez-vous sur bouyguetelecom.fr

SERVICES, AVANTAGES ET OPTIONS

POUR LES OFFRES BOX

■ Internet Haut Débit

SERVICES INCLUS

• E-mails

- Jusqu'à 10 comptes e-mails au format identifiant@bbox.fr. Capacité de 5 Go compte principal ainsi que les comptes secondaires. Taille maximum des pièces jointes envoyées : 10 Mo.
- Antivirus et antispam mail sur PC uniquement
- Webmail disponible sur bouyguetelecom.fr
- Accès aux e-mails Bbox depuis votre mobile Bouygues Telecom (tarif d'une consultation selon l'offre détenue).

• Contrôle parental web

Soucieux de protéger le plus jeune public, Bouygues Telecom propose le Contrôle Parental qui vous permet de bloquer l'accès à des sites dont le contenu est jugé non désirable. Trois types de profils sont paramétrables :

- un profil enfant qui permet l'accès à une liste de sites autorisés (Liste Blanche) via le portail Bbox Juniors ;
- un profil adolescent qui filtre l'accès à certains sites selon des catégories, grâce à une liste noire (violence, drogue...);
- un profil adulte sans filtrage.

• Télévision sur ordinateur (offres Bbox Pro Internet - TV - Téléphonie fixe)

• Wi-Fi BouyguesTelecom illimité⁽¹⁾

OPTION NORTON INTERNET SECURITY

Protection de votre PC, de vos données (photo, musique...), de vos échanges par messagerie, de vos transactions et de votre navigation sur Internet. Il vous protège des vulnérabilités de votre système d'exploitation, de votre navigateur et des sites sur lesquels vous vous rendez.

Configuration requise :

- Windows® XP (32 bits) Edition Familiale/Professionnel/Tablet PC/Media Center (32 bits) avec SP 2 ou version ultérieure
- Windows Vista® (32/64 bits) Starter/ Edition Professionnel/Intégrale/Familiale Basique/Familiale Premium
- Windows 7 (32/64 bits) Starter/Edition Intégrale/Familiale Basique/Familiale Premium
- Processeur 300 MHz ou supérieur
- 256 Mo de RAM
- 300 Mo d'espace disque disponible
- Microsoft Internet Explorer® 6.0 ou version ultérieure (32 bits uniquement)
- Mozilla® Firefox® 3.0 et versions ultérieures

Installation possible sur 3 ordinateurs maximum. Protection contre les virus informatiques identifiés et répertoriés par l'éditeur au jour de la souscription. Incompatible avec l'Option Norton Anti-virus.

Protection sous réserve de téléchargement du logiciel en ligne sur l'Espace Client Bbox et de son installation. Accès Internet requis pour l'activation.

> 5€/mois

OPTION NORTON ANTI-VIRUS

Protection de votre PC et de vos données (musiques, photos) contre les virus informatiques identifiés et répertoriés par l'éditeur à ce jour.

Configuration requise : se référer à l'Option Norton Internet Security. Installation possible sur un ordinateur. Incompatible avec l'Option Norton Internet Security.

Protection sous réserve de téléchargement du logiciel sur l'Espace Client Bbox et de son installation.

> 2,51€/mois

ENVOI DE SMS/MMS DEPUIS INTERNET

SMS/MMS métropolitains (hors SMS + et MMS +).

SMS de 160 caractères maximum et MMS limités à 50 ko.

> 0,10€/SMS et 0,30€/MMS

(1) Accès, avec équipement compatible, aux hotspots constitués des Bbox. Voir détail de la couverture sur www.bouyguetelecom.fr

■ Télévision

Services et Options disponibles uniquement avec les Offres Bbox Pro en zone dégroupée incluant la télévision via Décodeur Bbox TV.

SERVICES INCLUS

- Bbox Pro : Bouquet TV inclus comprenant plus de 120 chaînes dont les chaînes de la TNT
- Bbox Pro fibre : TV Haute définition, plus de 100 chaînes TV incluses dont 10 chaînes en HD
- Guide des programmes (jusqu'à 7 jours)
- Mosaïque des chaînes TV
- Verrouillage parental
- Accès à des stations radio
- Enregistreur numérique

VIDÉO À LA DEMANDE

Catalogue de plus de 5 000 programmes.

> Paiement à l'acte à partir de 0,41€

Informations données à titre indicatif. Service au tarif indiqué lors de votre commande. Accès à la Haute Définition sous réserve d'éligibilité.

ENREGISTREUR NUMÉRIQUE

Grâce au disque dur intégré (40 Go disponibles pour ADSL et 120 Go pour l'offre fibre), l'enregistreur numérique vous permet :

- d'enregistrer facilement vos programmes et de les revoir quand vous le souhaitez.
- de contrôler le direct : mettez votre programme en pause, et reprenez-le là où vous l'avez laissé.

> inclus

Il est interdit de transférer les enregistrements vers un autre support. En cas de restitution ou d'échange du Décodeur Bbox TV, les données enregistrées seront perdues.

OPTION MULTI TV POUR LES CLIENTS BBOX PRO FIBRE

Grâce à un ou plusieurs décodeurs TV supplémentaires, retrouvez la richesse des programmes, l'enregistreur numérique, le contrôle du direct et tous vos services TV Bbox fibre sur plusieurs téléviseurs. Une option par TV supplémentaire, limitée à 2 options par foyer. Dépôt de garantie : 49€ par décodeur. Frais de résiliation de 30€ en cas de résiliation de l'option durant les 6 mois suivant la souscription. Frais d'installation en sus.

> 8,28€/mois

BOUQUET ÉTENDU

Une sélection de chaînes supplémentaires sélectionnées pour toute la famille : sport, jeunesse, culture, cinéma...

> 9,38€/mois

BOUQUET CINÉMA

> 10,43€/mois

BOUQUET GRAND CINÉMA

> 15,17€/mois

BOUQUET ADULTE

> 10,43€/mois

Liste des chaînes TV composant les bouquets susceptible d'évoluer. Voir détails de l'ensemble des chaînes et bouquets TV optionnels sur bouyguestelecom.fr dans votre Espace Client Bbox Pro.

BOUQUET M6 MUSIC

> 2,37€/mois

BOUQUETS INTERNATIONAUX

De nombreux bouquets internationaux pour découvrir des chaînes de tous horizons (Afrique, Allemagne, Maghreb, Moyen Orient, Russie, pays lusophones...).

> à partir de 4,64€/HT/mois

CHÂÎNES À L'UNITÉ

> à partir de 0,95€/mois

LES CHAINES

CANAL+

et

CANALSAT

disponibles depuis la Bbox.

Voir conditions et promotions en cours en boutique, sur bouyguestelecom.fr, sur canalplus.fr ou en contactant Canal+ par téléphone au 3910 (0,23€ TTC/min depuis un poste fixe).

Message du Conseil supérieur de l'audiovisuel et du ministère de la santé : regarder la télévision, y compris les chaînes présentées comme spécifiquement conçues pour les enfants de moins de 3 ans, peut entraîner chez ces derniers des troubles du développement tels que passivité, retards de langage, agitation, troubles du sommeil, troubles de la concentration et dépendance aux écrans.

■ Téléphonie fixe

TARIF DES COMMUNICATIONS MÉTROPOLITAINES

Toutes les communications sont facturées à la seconde dès la 1^{ère} seconde (hors N° spéciaux facturés selon les tarifs de l'éditeur).

Numéros fixes : (Numéros commençant par 01 à 05, 0870 à 0879 et 09).	Incluse dans l'offre de téléphonie fixe illimitée
Numéros d'urgence : 15 (SAMU), 17 (Police), 18 (Pompiers), 112 (Urgences Européennes), 115 (SAMU social), 119 (Enfance maltraitée), 116 000 (N° d'urgence européen pour les enfants disparus).	
Numéros courts :	
604 : (Pour savoir si un numéro est celui d'un Client Bouygues Telecom)	
630 : (Rechargement et consultation du solde pour les Clients Carte Bouygues Telecom)	
631 : (Rappel du dernier appelant)	
660 : (Répondeur mobile Bouygues Telecom)	
661 : (Répondeur Bbox)	
670 ou 3106 : (Numéro d'information Bbox)	
Numéros mobiles : (Numéros commençant par 06 ou 07)	
Numéros Service Clients Bbox⁽¹⁾ : • Pour toute question sur votre abonnement : du lundi au samedi de 8h à 20h • Assistance technique : du lundi au dimanche de 8h à 22h	
Au 611⁽¹⁾ depuis votre Bbox - serveur vocal et temps d'attente - mise en relation avec un Conseiller de Clientèle	gratuit
Au 1061 depuis un poste fixe métropolitain	Prix d'un appel local (soit coût de mise en relation 0,065€/appel puis 0,012€/min en heures creuses et 0,023€ en heures pleines).
Numéros Services Clients mobile depuis la Bbox : • Forfait Bouygues Telecom (614) • Carte et Forfaits bloqués Universal Mobile (2020) • Carte Bouygues Telecom (634) • Clients Professionnels (618)	Serveur vocal et temps d'attente gratuit avant mise en relation avec un Conseiller de Clientèle puis prix d'un appel local (soit coût de mise en relation 0,065 €/appel puis 0,012€/min en heures creuses et 0,023€ en heures pleines).
Numéros spéciaux : (Numéros commençant par 08, 118XXX, 10XX, 3XXX)	Tarifcation de l'éditeur du service
Numéros de radiomessageries :	Coût de mise en relation 0,84€/appel puis 0,84€/min.
Numéros satellitaires :	Coût de mise en relation 0,13€/appel puis 3,34€/min.


Clients Offre Bbox Pro et Tout-en-un ideo Pro dotés d'une offre incluant 5h d'appels vers les mobiles en France métropolitaine, vous bénéficiez de 5 heures d'appels/mois vers les numéros des opérateurs mobiles en France métropolitaine. Ces communications sont décomptées à la seconde dès la 1^{ère} seconde. Au-delà, les communications vous sont facturées (voir ci-dessus). En plus, vous bénéficiez de renvoi d'appels gratuit⁽²⁾ vers les mobiles en France métropolitaine. Si vous n'avez pas l'option 5h d'appels vers les mobiles et le renvoi d'appels gratuit, en cas de renvoi d'appels de votre Bbox vers le numéro de mobile d'un opérateur français en France métropolitaine, vos appels renvoyés sont décomptés de votre forfait d'appels vers les mobiles.

(1) Clients Bouygues Telecom, l'appel au 611 depuis votre mobile Bouygues Telecom est facturé au prix d'une communication vers le Service Clients Mobile.

Le Service Clients vous apporte des solutions. Si vous n'êtes pas satisfait, notre Service Satisfaction Clients Pro est à votre disposition : Bouygues Telecom, Service Satisfaction Clients Pro, 60436 Noailles Cedex.

(2) Vers les destinations incluses dans Bbox Pro. Renvoi vers les mobiles limité à une utilisation « raisonnable » correspondant, pour vos 2 lignes, à 15h de communications par mois en France métropolitaine, Bouygues Telecom suspendra le service puis le rétablira en cas de non-respect de cette limite.

Tarifs des communications vers l'étranger

Destination	Tarifs	
<p>Zone 1 : Fixes : Açores, Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Andorre, Angleterre, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Belgique, Brésil, Brunei, Bulgarie, Canaries, Chili, Chypre, Colombie, Cite du Vatican, Costa Rica, Crète, Croatie, Danemark, Ecosse, Espagne, Estonie, Finlande, Géorgie, Gibraltar, Grèce, Guadeloupe, Guam, Guernesey, Guyane, Hong-Kong, Hongrie, Ile d'Aland, Iles Caimans, Iles Christmas, Iles Féroé, Ile de Paques, Iles Mariannes du Nord, Inde, Indonésie, Irlande, Irlande du Nord, Islande, Israël, Italie, Japon, Jersey, Jordanie, Laos, La Réunion, Les Baléares, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macao, Macédoine, Madère, Malaisie, Malte, Maroc (hors appels vers les numéros commençant par 212526, 212527, 212533, 212534, 212546, 212547 facturés au tarif de la zone 4), Martinique, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Paraguay, Pays de Galle, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Puerto Rico, République Gabonaise, République tchèque, Roumanie, Russie, Saint-Barthélemy, Saint-Marin, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Les Samoa américaines, Sardaigne, Sicile, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Taiwan, Tasmanie, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Turquie, Venezuela. Fixes et Mobiles : Argentine, Canada, Chine, République de Corée, USA dont Hawaï et Alaska, Iles Vierges Américaines, Singapour.</p>	<p>Inclus dans l'offre de téléphonie illimité</p>	
<p>Zone 2 : Fixes : Algérie, Kosovo, Malawi, Mayotte, Serbie. Fixes et Mobiles : Corée du Nord, Lesotho, Ouzbékistan, Pakistan. Mobiles : Bermudes, Brunei, Chypre, Costa Rica, Inde, Israël, Laos, Macao, Malaisie, Puerto Rico, République Gabonaise, Thaïlande, Venezuela.</p>		0,08€/min.
<p>Zone 3 : Fixes : Bosnie-Herzégovine, Haiti, Liban, Montenegro, Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française. Fixes et Mobiles : Antigua-et-Barbuda, Antilles Néerlandaises, Azerbaïdjan, Benin, Bolivie, Cambodge, Congo, El Salvador, Guatemala, Iles Vierges Britanniques, Iran, Kazakhstan, Koweït, Nicaragua, Niger, Nigéria, Ouganda, Philippines, République démocratique du Congo, République Dominicaine, Kirghizistan, Rwanda, Seychelles, Soudan, Sri Lanka, Togo, Turkménistan, Ukraine, Vietnam. Mobiles : Algérie, Allemagne, Angleterre, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Colombie, Ecosse, Finlande, Géorgie, Guam, Indonésie, Irlande, Irlande du Nord, Japon, Jordanie, Lituanie, Malawi, Panama, Paraguay, Pays de Galle, Suède, Trinité-et-Tobago, Turquie.</p>		0,17€/min.
<p>Zone 4 : Fixes : Maroc (les numéros commençant par 212526, 212527, 212533, 212534, 212546, 212547), République Arabe Syrienne, Tunisie, Terres Australes et Antarctiques Françaises. Fixes et Mobiles : Angola, Anguilla, Arabie saoudite, Arménie, Aruba, Barbade, Bhoutan, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Dominique, Egypte, Emirats arabes unis, Equateur, Fidji, Ghana, Guinée, Guinée Equatoriale, Honduras, Ile Maurice, Irak, Jamaïque, Kenya, Madagascar, Maldives, Mali, Mexique, Mongolie, Mozambique, Namibie, République Moldave, Sao Tome et Principe, Sultanat d'Oman, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines, Sénégal, Sierra Leone, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Tanzanie, Tchad, Uruguay, Yémen, Zambie. Mobiles : Açores, Afrique du Sud, Albanie, Andorre, Belgique, Brésil, Canaries, Chili, Croatie, Danemark, Espagne, Les baléares, Grèce, Guernesey, Hongrie, Iles Caiman, Iles de Paques, Iles Mariannes du Nord, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liban, Luxembourg, Madère, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Polynésie Française, Portugal, République tchèque, Russie, Saint Marin, Serbie, Sicile, Slovaquie, Slovénie, Suisse, Taiwan.</p>		<p>Coût de mise en relation  0,13€</p> <p>0,25€/min.</p>
<p>Zone 5 : Fixes et Mobiles : Afghanistan, Autorité nationale Palestinienne, Belarus, Belize, Cap-Vert, République Centrafricaine, Erythrée, Gambie, Grenade, Guyana, Libéria, Libye, Mauritanie, Népal, Qatar, Saint Kitts et Nevis, Turks et Caicos, Zimbabwe. Mobiles : Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Gibraltar, Guadeloupe, Guyane, Haïti, Kosovo, Malte, Maroc, Martinique, Mayotte, Monaco, Monténégro, Nouvelle-Calédonie, Pérou, République arabe syrienne, Réunion, Roumanie, Saint Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Slovénie.</p>		0,33€/min.
<p>Zone 6 : Fixes et Mobiles : Comores, Djibouti, Ethiopie, Guinée-Bissau, Iles Rodrigues, Myanmar. Mobiles : Estonie, Iles Christmas, Iles Féroé, Hong-Kong, Liechtenstein, Macédoine.</p>		0,42€/min.
<p>Zone 7 : Fixes et Mobiles : Cuba, Falkland, Groenland, Iles Cocos, Les Samoa occidentales. Mobiles : Tunisie, Les Samoa américaines.</p>		1,25€/min.
<p>Zone 8 : Fixes et Mobiles : Timor oriental. Mobiles : Inmarsat (océan Atlantique-Est), Inmarsat (océan Atlantique-Ouest), Inmarsat (océan Indien), Inmarsat (océan Pacifique), Inmarsat SNAC, Service mobile mondial par satellite (GMSS).</p>		2,51€/min.

Liste des pays susceptible d'évoluer. Consultez la dernière mise à jour sur bouyguestelecom.fr

SERVICES EXCLUSIFS PRO

- Répondeur - Notification des nouveaux messages vocaux du répondeur par e-mail (gratuite) ou par SMS (gratuit pour les Clients Bouygues Telecom ou Universal Mobile. Payant dans les autres cas : 0,10€/SMS)
- Double appel
- Conférence à 3
- Rappel du dernier appelant
- Présentation du N°
- Appel incognito
- Renvoi d'appel (communications renvoyées facturées au tarif habituel d'un appel depuis la Bbox vers le numéro choisi)
- Transfert d'appel (communications transférées facturées au tarif habituel d'un appel depuis la Bbox vers le numéro choisi)
- Suivi détaillé des consommations sur www.bouyguetelecom.fr rubrique Espace Client Bbox, en particulier du décompte des 3h d'appels vers les mobiles pour les clients concernés

Installation sur site

Les offres Bbox Pro (ADSL et Fibre) incluent une prestation d'installation sur site par un technicien certifié. Pour l'offre Bbox Pro ADSL, cette prestation se fait sur demande en point de vente ou auprès du Service Clients dans les 30 jours. A compter de l'activation de votre ligne ADSL, vous serez rapidement contacté pour vous proposer, selon vos disponibilités, un rendez-vous d'installation avec notre technicien. Pour l'offre Bbox Pro Fibre, ce rendez-vous vous est proposé, selon vos disponibilités, directement en point de vente. L'installation Pro comprend : le déplacement du technicien, la mise en service à l'adresse précisée lors de votre demande, le raccordement de votre site pour l'offre fibre, le paramétrage de vos ordinateurs jusqu'à 3 postes, la mise en place de vos lignes téléphoniques VoIP et du Service de Télévision sous réserve d'éligibilité et en fonction de l'offre souscrite.

2 lignes téléphoniques

L'Offre Bbox Pro inclut un deuxième numéro de téléphone en 09... pour appeler vers tous les fixes gratuitement et en illimité vers toutes les destinations incluses dans l'Offre Bbox Pro. Vous bénéficiez des mêmes services de téléphonie que le numéro principal de la Bbox Pro (répondeur, transfert d'appels,...).

Clients Offre Bbox Pro dotés d'une offre incluant des appels vers les mobiles en France métropolitaine, ces communications sont utilisables depuis les 2 lignes.

Renvoi d'appels gratuit

Restez toujours joignable où que vous soyez en France métropolitaine. Vos appels reçus sur votre ligne Bbox Pro peuvent être transférés gratuitement sur votre mobile ou sur le numéro de votre choix. Service et communication gratuits. Disponible uniquement avec l'option 5h vers les mobiles et appels 24/24 vers les mobiles. Voir modalités p. 32.

Fax par e-mail

Grâce à un numéro de fax dédié, recevez et envoyez gratuitement des fax depuis votre boîte e-mail Bbox Pro vers toutes les destinations incluses dans Bbox Pro.

Assistance Bbox Pro

En cas de panne du modem diagnostiquée par le Service Clients, vous pouvez bénéficier d'une réinstallation gratuite de votre Bbox Pro sur votre lieu de travail (dans la limite d'une réinstallation par an et en France métropolitaine).

Outils de création et hébergement de site web

Un outil simple pour présenter votre activité professionnelle et assurer votre présence sur le web. Il comprend :

- un outil de création de site web et de blog.
- un espace d'hébergement d'1 Go

L'accès et l'activation de ce service se fait depuis l'Espace Client Bbox (voir conditions d'utilisation sur bouyguetelecom.fr).

IP fixe avec Bbox Pro ADSL : celle-ci vous permet, par exemple, de vous connecter facilement à distance à votre ordinateur ou bien encore, d'héberger votre site web.

OPTION NOM DE DOMAINE

Réservez le nom de domaine de votre entreprise sur Internet pour :

- personnaliser l'adresse Internet de votre site Internet, qui sera accessible à l'adresse que vous avez réservée (ex. : votresociete.fr)
- personnalisez vos adresses e-mail au nom de votre entreprise (ex : nomprenom@votresociete.fr). La souscription et l'activation de ce service se font depuis l'Espace Client Bbox, dans la limite d'un nom de domaine déposé par vos soins (voir conditions d'utilisation sur bouyguetelecom.fr).

> 3€/mois

CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DE SERVICE “PRO” AU 14 NOVEMBRE 2011

Les présentes conditions générales (ci-après « Conditions Générales ») sont applicables à tout Service souscrit par le Client.

La signature du formulaire de souscription emporte acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales ainsi que, en fonction du (des) Service(s) choisi(s) par le Client, des conditions particulières (ci-après « Conditions Particulières »), qui forment avec les présentes Conditions Générales un tout indissociable.

Par ailleurs, les informations commerciales relatives aux offres grand public sont également applicables aux Clients ayant souscrit auxdites offres avec un numéro SIREN.

DÉFINITIONS

« **Accessoires** » : Élément(s) d'un Terminal (batterie, chargeur, antenne...).

« **Desserte Interne** » : Ensemble des infrastructures nécessaires à l'acheminement des Services fournis via le Réseau DSL (génie civil, chemins de câbles, câbles, prises terminales) ou RTC situées entre la tête de câble du réseau de l'opérateur historique (point de terminaison) situé sur le Site et l'Équipement.

« **Client** » : la personne morale ou la personne physique titulaire du Contrat, ayant souscrit au Service pour les besoins de son activité professionnelle. Le Client est seul responsable vis à vis de BOUYGUES TELECOM des obligations décrites dans les présentes conditions générales.

« **Contrat** » : désigne l'ensemble contractuel constitué des présentes Conditions Générales, des Conditions Particulières, du formulaire de souscription ainsi que des « Tarifs Pro ».

Débit : Sauf mention contraire, les débits indiqués par Bouygues Telecom sont des maximums théoriques. Ils dépendent, de l'emplacement géographique, du nombre d'utilisateurs à un instant donné et de l'équipement et du matériel utilisé. De plus, pour les Services Fixes, les débits et les offres accessibles dépendent de la compatibilité de la ligne qui raccorde le Site aux installations de Bouygues Telecom, celles de ses opérateurs techniques et notamment de France Telecom dans les cas de dégroupage partiel.

	Bbox	Bbox fibre	
		Zone 30	Zone 100
Descendant	De 512 Kbit/s jusqu'à 20 Mbit/s ATM (16,6 en IP)	Jusqu'à 30 Mbit/s	Jusqu'à 100 Mbit/s
Montant	Jusqu'à 1 Mbit/s ATM (0,8 en IP)	Jusqu'à 1 Mbit/s	Jusqu'à 5 Mbit/s
Accès TV	Débit descendant minimum de 3,6 Mbit/s IP (8,7 Mbit/s IP pour la TV HD)	Pas de débit minimum.	

« **Dégroupage** » : consiste en la fourniture d'un accès aux paires de cuivre nues de l'opérateur historique à BOUYGUES TELECOM, et lui permettant d'installer alors lui-même ses propres équipements de transmission sur ces paires et pouvoir relier ces lignes à son propre réseau.

Le dégroupage se décline en deux possibilités :

Le **dégroupage « total »**, consiste en la mise à disposition de l'intégralité de la paire de cuivre. Le Client n'est alors plus relié au réseau de l'opérateur historique, mais à celui de BOUYGUES TELECOM.

Le **dégroupage « partiel »**, consiste en la mise à disposition partielle de la paire de cuivre. Le Client conserve son service et le cas échéant sa facture téléphonique auprès de l'opérateur historique, BOUYGUES TELECOM fournissant au Client l'ensemble des autres services de communications (internet...).

« **Équipement** » : tout matériel ou logiciel appartenant à BOUYGUES TELECOM et mis à disposition du Client, ou qui lui sont vendus ou loués afin d'accéder au Service (notamment Carte SIM, le Routeur d'accès, Gateway IP, Terminaux IP, IPBX...).

« **Équipement du Client** » : les équipements et logiciels du Client nécessaires pour accéder au Service.

« **Flotte** » : Désigne l'ensemble des lignes mobiles et fixes souscrites par le Client auprès de BOUYGUES TELECOM.

« **Espace Client** » : les Sites Internet accessibles à l'adresse <http://www.pro.bouyguetelecom.fr> permettant au Client, sous réserve d'identification, de procéder à des Commandes Additionnelles et/ou de modifier le Contrat à l'exception dans ce dernier cas des résiliations de lignes ou de services complémentaires. L'accès à l'Espace Client du Client requiert préalablement une identification au moyen de codes (login et mot de passe) qui sont personnels et confidentiels. Toute commande Additionnelle ou modification du Contrat faite à partir de l'espace Client sera réputée faite par le Client qui se reconnaît donc seul responsable des conséquences de l'utilisation de ses codes d'identification et s'engage à prendre les mesures propres à en assurer la confidentialité.

« **Ligne** » : désigne la ligne téléphonique mobile ou fixe fournie par Bouygues Telecom dans le cadre du Contrat et à laquelle est affecté un ou plusieurs numéro(s) de téléphone.

« **Parties** » : BOUYGUES TELECOM et le Client, et le cas échéant, l'Entité Bénéficiaire.

« **Réseau DSL** » : désigne le réseau de télécommunications fixe de BOUYGUES TELECOM constitué des Équipements et de tout autre élément d'infrastructure utilisé par ce dernier pour fournir le Service relatif aux offres Fixe-Internet et Convergence de BOUYGUES TELECOM.

« **Réseau Mobile** » : désigne le réseau de télécommunications mobile constitué des Équipements et de tout autre élément d'infrastructure utilisé par ce dernier pour fournir le Service relatif aux offres mobiles de BOUYGUES TELECOM.

« **Service** » : le ou les services fournis par BOUYGUES TELECOM dans le cadre des présentes Conditions Générales et plus amplement décrit aux Conditions Particulières correspondantes. BOUYGUES TELECOM s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer la permanence, la continuité et la qualité du Service et souscrit à ce titre une obligation de moyens. Toutefois, compte tenu de l'état de la technique et de la nature des Réseaux en cause, le Service peut ponctuellement faire l'objet de limitations, de dégradations et/ou d'interruptions. Par ailleurs, pour optimiser l'accès auxdits réseaux, les échanges pourront être priorités et les débits des utilisateurs procédants à des échanges de données très élevés réduits.

« **Site(s)** » : désigne le lieu de fourniture du Service. Il est identifié par une adresse géographique. Peut être désigné comme Site, les établissements et tout autre lieu d'exercice de l'activité professionnelle du Client, ou/et des Entités Bénéficiaires.

« **Terminal** » : téléphone commercialisé par BOUYGUES TELECOM et qui peut-être associé à ses Services. Afin de protéger le Client contre le vol, le Terminal fait l'objet d'un verrouillage spécial

interdisant son utilisation avec une carte SIM autre que celles permettant d'accéder au Service. Cette protection pourra être supprimée, sans frais, 3 mois au moins après l'achat dudit Terminal.

« **Utilisateur** » : Toute personne que, le cas échéant, le Client désignerait sous sa seule responsabilité comme utilisateur du Service.

« **Voix sur IP** » : communications téléphoniques voix via le réseau Internet ou tout autre réseau acceptant le protocole TCP/IP.

« **Zone de Couverture** » : est constituée par les zones géographiques situées en France Métropolitaine et dans lesquelles le Service est accessible.

ARTICLE 1 - OBJET

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les obligations de chacune des parties et les conditions dans lesquelles BOUYGUES TELECOM fournit au Client le ou les Service(s) souscrit(s) par ce dernier.

Lorsque les spécificités du Service souscrit par le Client l'exigent, les Conditions Générales sont complétées par des Conditions Particulières.

ARTICLE 2 - DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les Services sont fournis par BOUYGUES TELECOM conformément aux dispositions des documents suivants en ce compris leurs annexes, listés par ordre de préséance.

- Les Conditions Particulières,
- Les Conditions Générales,
- Le formulaire de souscription
- les Tarifs Pros, ci-après « Tarifs ».

L'ensemble de ces documents constituent l'intégralité du Contrat.

A compter de l'acceptation du Contrat par le Client matérialisée par la signature du formulaire de souscription e les Conditions Générales et Particulières (ci-après « les Conditions ») et les Tarifs seront applicables à tous les Services souscrits par le Client.

Sans préjudice de ces dispositions, dans l'hypothèse où les présentes Conditions évolueraient pendant la durée des Services souscrits, le Client s'engage à prendre connaissance de ces nouvelles Conditions avant de souscrire un nouveau Service. Dès lors que le Client souscrit à un nouveau Service, il reconnaît en accepter les Conditions en vigueur. Ces dernières s'appliqueront également et pour l'ensemble de sa Flotte, aux Services souscrits préalablement par le Client.

Les présentes Conditions prévalent sur tous autres documents du Client (notamment conditions générales d'achat et/ou particulières, propositions commerciales...).

ARTICLE 3 - CONDITIONS D'ACCÈS AU SERVICE

3.1 Conditions communes Offres Mobiles, Fixe-internet et convergence d'accès au Service

3.1.1 Conclusion du Contrat

Le Contrat est conclu en fonction de la personne du Client.

Le Client s'interdit de céder ou de transmettre à un tiers, sous quelque forme que ce soit et notamment à titre onéreux, le Contrat et/ou le bénéfice de l'utilisation du Service sauf accord préalable et écrit de BOUYGUES TELECOM.

3.1.2 Souscription au Service

3.1.2.1 L'accès au Service est subordonné :

- à la signature du formulaire de souscription par le Client,
- à la fourniture par le Client des documents justificatifs précisés ci-après à l'article 3.2.2,
- à la fourniture à BOUYGUES TELECOM d'une ou plusieurs Garanties financières telles que visées à l'article 3.1.3 ci-après.

3.1.2.2 Le Client doit fournir les documents justificatifs demandés par BOUYGUES TELECOM au moment de la souscription du Contrat.

Ces documents justificatifs se composent :

- pour une société ou un commerçant, d'un relevé d'identité bancaire, d'une pièce d'identité ou d'un titre de séjour en cours de validité au nom du souscripteur, d'un extrait du Registre du Commerce (extrait Kbis) datant de moins de trois mois, et d'un document à en-tête de la société ou du commerçant, dûment signé par son représentant légal et revêtu du cachet commercial, attestant du pouvoir du souscripteur d'engager la société.

Pour une association les statuts doivent être joints.

3.1.3 Garanties financières

3.1.3.1 Si la situation financière du Client le justifie, une avance sur consommation et/ou un dépôt de garantie et/ou une garantie bancaire peuvent être demandés par BOUYGUES TELECOM au moment de la souscription du Service. Les versements doivent être libellés à l'ordre de BOUYGUES TELECOM.

Un dépôt de garantie pourra également être demandé par BOUYGUES TELECOM au titre des Équipements conformément aux Tarifs.

Les sommes versées au titre du dépôt de garantie ou de l'avance sur consommation ne portent pas intérêt, jusqu'à leur restitution.

3.1.3.2 En cas d'incident ou de retard de paiement ou d'augmentation substantielle des consommations, notamment lorsque le montant des communications

téléphoniques entre deux périodes de facturation atteint est anormalement élevé, BOUYGUES TELECOM se réserve le droit de demander au Client, le versement d'une avance sur consommation correspondant à 50% du montant de l'encours de consommation et/ou d'un dépôt de garantie et/ou la fourniture d'une garantie bancaire et/ou de limiter l'accès à tout ou partie des Services notamment en ne permettant que la réception des communications.

3.1.3.3 L'avance sur consommation sera déduite sur la facturation mensuelle jusqu'à récupération totale de l'avance. Le dépôt de garantie sera restitué dans un délai maximum d'un mois suivant l'expiration du Contrat sous réserve de la complète exécution par le Client de ses obligations.

3.1.3.4 Le Client est tenu de prévenir immédiatement par lettre recommandée BOUYGUES TELECOM de tout changement d'adresse ou de raison sociale et, en cas de prélèvement automatique, de coordonnées bancaires.

3.2 Conditions spécifiques Offres Fixe-internet

3.2.1 Éligibilité du Site

Le Client est informé que l'accès au Service via le Réseau DSL, fibre optique, ou accès spécialisé de BOUYGUES TELECOM nécessite au préalable une étude d'éligibilité du ou des Site(s).

Même si une pré-qualification technique est faite par BOUYGUES TELECOM avant la signature du Bon de commande, la mise en service du Service est soumise à des contraintes de faisabilité technique qui dépendent notamment de la localisation du Site et du dimensionnement de l'infrastructure d'accès précédemment installée, et qui pourront conduire BOUYGUES TELECOM à proposer le Service en le dotant d'une technologie autre que celle initialement prévue. Dans ce dernier cas, BOUYGUES TELECOM communiquera au Client l'éventuel surplus de facturation induit par la modification technologique.

Le Client ne pourra se prévaloir d'aucun préjudice et réclamer aucune indemnité s'il s'avérait que les caractéristiques de son Site ne permettraient pas à BOUYGUES TELECOM de délivrer le Service ou de ne pouvoir le délivrer qu'avec une technologie différente comme évoqué ci-dessus.

BOUYGUES TELECOM ne saurait être tenu responsable de l'inéligibilité d'un Site.

Dans le cas où BOUYGUES TELECOM ne serait pas en mesure de délivrer le Service au(x) Site(s), le Bon de Commande de chaque Site concerné sera résilié de plein droit et sans formalité.

3.2.2 Dégroupage

La fourniture du Service via le Réseau DSL peut nécessiter le Dégroupage total par BOUYGUES TELECOM des accès dont le Client est titulaire sur les Sites concernés. A ce titre le Client donne mandat

à BOUYGUES TELECOM afin d'effectuer, en son nom et pour son compte, les démarches nécessaires au dégroupage des accès identifiés dans les bons de commande. Le Client est informé que le Dégroupage total de ses accès entraînera la résiliation des abonnements téléphoniques correspondants. La mise en œuvre du Dégroupage pourra entraîner par ailleurs la résiliation des services haut débit associés auxdits accès et ce conformément aux conditions contractuelles du fournisseur desdits services. L'opérateur historique en sa qualité de propriétaires des câbles et équipements qu'elle a installé pour raccorder le Site du Client, reste responsable de l'entretien de cette infrastructure. L'opérateur historique intervient aux Jours ouvrés de ses services techniques. En conséquence, le Client veillera à assurer aux personnes mandatées par l'opérateur historique, et qui justifient de leur qualité, la possibilité d'accéder aux locaux où sont installés les ouvrages nécessaires à la fourniture de l'accès dégroupé. Le Client veillera également à informer les personnes mandatées par l'opérateur historique de l'existence et de l'emplacement des canalisations et équipements de toute nature (exemple : gaz, électricité, eau) et de tous autres facteurs de risque lors des interventions.

Le Client fait son affaire de la disponibilité et de l'entretien, à l'intérieur de la propriété desservie, des ouvrages nécessaires à la fourniture de l'accès à la boucle locale.

Le Client fait son affaire de la conformité de son installation électrique aux normes en vigueur, de l'existence d'un dispositif de protection efficace contre les risques de surtension, et de la compatibilité électromagnétique de ses locaux.

Sur la demande de l'opérateur historique, le Client doit prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à toute perturbation du réseau ou des services qui serait due à des conditions de raccordement ou d'utilisation des équipements terminaux non conformes à la réglementation des télécommunications en particulier au regard des exigences essentielles (attestation de conformité...).

Le Client signale tout incident affectant le bon fonctionnement de son accès dégroupé à BOUYGUES TELECOM.

L'opérateur historique détermine seul les conditions techniques permettant l'accès à sa boucle locale ; il peut être amené à en modifier les conditions de fourniture et en suspendre temporairement l'usage pour des impératifs techniques notamment en cas de réalisation de travaux d'entretien, d'adaptation ou d'extension du réseau.

3.2.3 Installation

Dans le cas où la fourniture du Service nécessite l'installation par BOUYGUES TELECOM d'Équipement sur le Site du Client, ce dernier met, à ses frais, à la disposition de BOUYGUES TELECOM les emplacements conformes aux pré-requis techniques pour recevoir

lesdits équipements. Il appartient au Client de procéder à ses frais aux éventuelles mises en conformité des locaux, préalablement à l'installation des Équipements de BOUYGUES TELECOM.

Le cas échéant BOUYGUES TELECOM, ou le prestataire de son choix, assure la mise à disposition, l'installation et le paramétrage de l'Équipement permettant de délivrer tout ou partie du Service.

A cet égard le Client doit notamment s'assurer :

- De la disponibilité d'une alimentation 220 V à proximité. Le Client fait notamment son affaire de fournir une alimentation sécurisée et sécurisée, pré-requis pour assurer le fonctionnement du Service en cas de coupure d'électricité et prévenir les dommages à l'Équipement qui pourraient être causés par des surtensions électriques.

Si deux Équipements doivent être installés :

- l'emplacement et l'alimentation doivent être doublés et existants,
- la distance séparant les deux équipements doit être inférieure à 10m.

Le Client doit permettre à BOUYGUES TELECOM ou à ses intervenants d'accéder à ses locaux ou à ses équipements pour les besoins de l'installation et de la maintenance du Service.

3.3 Conditions d'évolution du Service

Le Client est informé que Bouygues Telecom modifie périodiquement ses Services.

Dans ce cadre, Bouygues Telecom pourra supprimer tout ou partie d'un Service ou de ses composantes. Il en informera alors le Client et fera ses meilleurs efforts pour lui proposer une solution de remplacement.

A défaut d'opposition du Client un (1) mois suivant l'information de la suppression et le cas échéant du remplacement du Service, ou de ses composantes, le Client sera réputé avoir accepté cette suppression.

ARTICLE 4 - DURÉE – MISE EN SERVICE

4.1 Durée du Contrat

Sauf offre commerciale particulière, les Services sont souscrits pour une durée minimale à compter de leur mise en service et précisée dans les Tarifs. Ils sont renouvelés ou résiliés conformément aux conditions prévues par les Tarifs et les Conditions Générales.

4.2 Mise en service

Pour les Offres Mobiles, la date de mise en service est de 8 jours à compter de la réception du dossier du Client comprenant l'ensemble des pièces

justificatives.

Pour les Offres Fixe-internet, la date de mise en service est de 30 jours à compter de la réception du courrier de confirmation du Client. En cas d'intervention d'un technicien sur le Site du Client, ce délai est décompté à partir de la date de l'installation réalisée.

En cas de dépasement, et sauf faute du Client, ce dernier bénéficie sur demande écrite d'un dédommagement correspondant au nombre de jours où le Service n'a pas été fourni. Il prend la forme d'un avoir pour les forfaits des Services Mobiles et les Services Fixes-Internet, ou du versement d'1€/jour dans la limite de 30 jours pour les Services Tout-en-un.

ARTICLE 5 - PRIX

5.1 Prix du Service

Le prix du Service et des services optionnels souscrits est défini dans les Tarifs Pro de BOUYGUES TELECOM en vigueur à la date de signature du Contrat. Ce prix est susceptible d'évoluer. En cas de hausse de prix du Service ou d'une option pendant la période initiale du Contrat, BOUYGUES TELECOM en informera préalablement le Client qui pourra résilier le Contrat dans les 20 jours suivants cette information sous réserve de justifier du caractère abusif de la hausse. A défaut, la hausse sera réputée acceptée par le Client. En cas de baisse de prix, BOUYGUES TELECOM pourra en faire bénéficier les Clients de façon automatique.

5.2 Prix des Équipements

Dans le cas où des Équipements sont acquis directement auprès de BOUYGUES TELECOM, les prix applicables, sont ceux en vigueur à la date de signature du Contrat.

Le Transfert de Propriété des Équipements vendus par BOUYGUES TELECOM et des Accessoires est subordonné à l'encaissement effectif et intégral du prix.

Dans l'intervalle, le Client s'interdit de donner en gage ou de céder à titre de garantie la propriété des équipements vendus par BOUYGUES TELECOM.

De même, en cas de saisie-arrêt, ou toute autre intervention d'un tiers sur les Équipements, le Client doit impérativement en informer BOUYGUES TELECOM sans délai, afin de lui permettre de sauvegarder ses droits.

Nonobstant les dispositions ci-dessus, les risques de perte ou de détérioration des Équipements vendus par BOUYGUES TELECOM sont transférés à l'acheteur, dès livraison.

En cas de non-paiement total ou partiel du montant de la commande d'Équipements, le Client s'engage à les restituer sans délai à BOUYGUES TELECOM, BOUYGUES TELECOM se réservant le droit, sans

formalité, de reprendre les Équipements aux frais du Client. Dans les deux cas, le Client supporte également les frais de remise en état des Équipements.

BOUYGUES TELECOM peut également proposer au Client la location d'Équipements selon les modalités définies dans les Conditions Particulières correspondantes.

ARTICLE 6 - FACTURATION ET MODALITÉS DE PAIEMENT

6.1 Facturation du Service

Les sommes dues par le Client sont facturées mensuellement au Client selon le cycle de facturation déterminé par la date de signature du Contrat.

La facturation du Service débute à compter de sa date de mise en service. Toutefois, dans les cas indiqués à l'article 3.1.3 ci-dessus, BOUYGUES TELECOM se réserve la possibilité de faire varier cette périodicité après en avoir avisé le Client, ou de demander à tout moment le paiement des sommes dues.

Le Client est informé que, pour une même facture, la période facturée peut ne pas être identique pour chacun des services souscrits.

Les communications émises et reçues depuis l'étranger peuvent ainsi être facturées au plus tard dans les 3 mois suivant leur émission ou leur réception, un décalage pouvant survenir dans la facturation faite par l'opérateur étranger à BOUYGUES TELECOM.

Les factures comprennent, notamment :

- les frais de mise en service, les frais de livraison, le cas échéant, le prix des Équipements fournis par BOUYGUES TELECOM,
- les prix des communications pour la période de facturation écoulée,
- les redevances périodiques relatives aux Services et options ainsi que les consommations afférentes.

En fonction du Service souscrit, les redevances périodiques peuvent inclure une quantité forfaitaire de communications, perçues d'avance pour le mois suivant. La première facture comprendra également un prorata de la redevance périodique correspondant à la période écoulée entre la date de la mise en service et la date d'émission de la première facture correspondant au début du cycle de facturation appliqué au Client.

Toute nouvelle connexion au Réseau après interruption ou suspension, pour une raison imputable au Client, pourra donner lieu à facturation de frais de remise en service.

En cas de litige relatif aux sommes dont le Client est débiteur, celles-ci restent exigibles par BOUYGUES TELECOM. Tous les éléments (ticket d'appel...)

émanant des systèmes de facturation de BOUYGUES TELECOM servant de base à la facturation des Services, ainsi que leurs reproductions sur support électronique, conservés par ce dernier sont opposables au Client en tant qu'éléments de preuve.

A compter de sa date d'émission, le Client dispose d'un délai de trente jours pour contester par lettre recommandée avec accusé de réception une facture. Passé ce délai, le Client est réputé avoir accepté définitivement la facture.

6.2 Facturation des services complémentaires

A tout moment le Client peut demander par téléphone au service clientèle de BOUYGUES TELECOM, confirmé par télécopie, courriel ou par l'intermédiaire de l'Espace Client dans les conditions de l'article 3.1.4 ci-dessus, la souscription d'un ou plusieurs services complémentaires à ceux déjà souscrits lors de la signature du Contrat.

La facturation des frais mensuels récurrents correspondant aux services complémentaires commence à partir de la date de leur mise en service.

La facturation est effectuée prorata temporis jusqu'au commencement du cycle de facturation appliqué au Client. Le coût du service complémentaire est payable par avance. Le service complémentaire sera facturé mensuellement conformément aux prix figurant dans les Tarifs en vigueur. A défaut de mention contraire dans les Conditions Particulières applicables au service complémentaire concerné, le Client peut le résilier à tout moment, sur simple appel au service clientèle, confirmé par télécopie. La résiliation intervient dans les 72 heures suivant la réception de la télécopie du Client. Le Client est alors facturé au prorata du nombre de jours compris entre la date de début de la période de facturation en cours et la date effective de la suppression du service.

Pendant sa durée de validité, un service complémentaire ne peut donner lieu à aucun remboursement, échange, transfert, ou report sauf dans les cas et conditions prévus à l'article 8 ci-dessous.

6.3 Facture Electronique Certifiée

6.3.1 Description du Service

Ce service permet au Client d'accéder à ses factures au format électronique certifié, depuis un ordinateur connecté à Internet.

La facture électronique certifiée (ci-après « Facture certifiée ») comporte une signature électronique assurant l'authenticité et l'intégrité des informations qu'elle contient.

La Facture certifiée se substitue aux factures sur support papier envoyées au Client par courrier postal.

La Facture certifiée constitue un justificatif juridique et fiscal.

6.3.2 Conditions de souscription du Service

Le Service Facture certifiée est accessible aux Clients remplissant les conditions cumulatives suivantes:

- disposer d'un accès internet et d'une adresse électronique,
- être titulaire d'un compte sur l'Espace Client sur le site <http://www.pro.bouyguestelecom.fr>,
- disposer d'une adresse de facturation en France métropolitaine.

Le Service Facture certifiée ne peut être souscrit que si le Client a opté pour le règlement de ses factures par prélèvement automatique à l'exclusion de tout autre mode de règlement.

Le service peut être souscrit pendant la durée du Contrat, via l'Espace Client ou auprès du service client.

Le Client doit impérativement communiquer à Bouygues Telecom, lors de la souscription du Service, l'adresse électronique à laquelle lui sera notifiée la mise à disposition de la facture.

Il appartient au Client d'informer Bouygues Telecom de toute modification de l'adresse électronique précitée, à défaut cette dernière ne pourra assurer l'accès du Client à la facture.

Le Service Facture certifiée est gratuit (hors coûts de connexion à Internet), et souscrit sans période minimale d'engagement.

6.3.3 Conditions d'accès à la Facture certifiée

La Facture certifiée est mise à disposition sur son Espace Client.

La mise à disposition de la Facture certifiée est notifiée au Client par l'envoi d'un courriel au Client, à l'adresse indiquée par celui-ci lors de la souscription du Service,

La mise à disposition de la Facture certifiée donne également lieu à l'envoi d'un SMS ou d'un courriel de notification au Client si celui-ci a déclaré son numéro de téléphone mobile lors de la souscription.

Les Factures certifiées sont consultables 24h/24, 7 jours sur 7 et ce pendant une durée de 12 mois à compter de leur date de mise à disposition.

L'enregistrement de la Facture certifiée et son archivage au format original, dans les conditions requises par la législation en vigueur, relèvent de la responsabilité exclusive du Client. L'attention du Client est attirée sur le fait que l'impression de sa Facture certifiée à partir du fichier PDF mis à sa disposition ne saurait constituer un justificatif juridique et fiscal.

6.3.4 Caractéristiques de la signature et du certificat électroniques

Le mode de certification de la Facture certifiée est conforme aux exigences de l'article 96 F-I de l'annexe III du Code Général des impôts.

A cet égard, les factures émises dans le cadre du Service comportent une signature électronique qui s'appuie sur un certificat électronique délivré par un prestataire de service de certification.

Le certificat est mis à la disposition du Client simultanément à la Facture certifiée.

A la réception de la Facture certifiée, il appartient au Client de vérifier l'authenticité et l'intégrité du document au moyen des données du certificat électronique.

6.3.5 Modification - Résiliation du Service

Le Client peut résilier le Service Facture certifiée à tout moment par l'intermédiaire de son Espace Client ou en contactant son service clients.

En cas de résiliation du Service et si le Client demeure titulaire d'une offre Bouygues Telecom Entreprises, le Client recevra automatiquement ses factures sur support papier à l'adresse déclarée lors de la souscription du Contrat.

La résiliation du Contrat par le Client entraîne automatiquement la résiliation de la Facture certifiée, la dernière facture émise au titre du Service est alors émise sur support papier.

6.4 Modalités de paiement

Les factures sont payables en Euros par prélèvement automatique, ou à défaut par titre inter-bancaire de paiement ou par chèque ou par tout autre mode de paiement convenu entre les parties, au plus tard dans les 15 jours suivant la date d'établissement de la facture.

Tout moyen de paiement autre que le prélèvement automatique pourra donner lieu à facturation selon des modalités figurant dans le document « les Tarifs ».

Le règlement anticipé des factures ne donne lieu à aucun escompte.

Tout retard de paiement à l'échéance entraîne l'application d'une pénalité de retard égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal.

6.5 Prescription

Toute demande au Client portant sur des sommes non réclamées par BOUYGUES TELECOM dans un délai d'un an à compter de la date de son exigibilité est réputée prescrite. Toutefois, tout envoi par BOUYGUES TELECOM ou un de ses prestataires d'un courrier relativement aux sommes dues par le Client interrompt la prescription.

ARTICLE 7 - ÉQUIPEMENTS

7.1 Le présent article ne concerne que les Équipements mis à disposition du Client dans le cadre de la fourniture des Services.

BOUYGUES TELECOM installe ou met à disposition du Client, dans le délai défini le cas échéant aux Conditions Particulières les Équipements dont la

fourniture est nécessaire à la réalisation du Service.

7.2 Tous les Équipements du Client entrant dans la catégorie des installations privées et nécessitant l'agrément de l'organisme compétent, selon le type d'équipement, devront être en conformité avec la réglementation en vigueur.

7.3 Les Parties conviennent expressément que BOUYGUES TELECOM ou ses fournisseurs demeureront pleinement propriétaires des Équipements et qu'aucun droit de propriété n'est transféré au Client. Sous réserve d'en informer préalablement le Client, BOUYGUES TELECOM peut modifier/échanger les Équipements s'il l'estime nécessaire. Le Client assume sur les Équipements les obligations inhérentes à la qualité de gardien à partir de la livraison de ces Équipements chez le Client et jusqu'à leur reprise en charge par BOUYGUES TELECOM. En conséquence, le Client s'interdit tout acte de disposition ou de permettre tout acte, quel qu'il soit, contraire au droit de propriété de BOUYGUES TELECOM et l'avisera de toute atteinte à son droit. Notamment le Client s'interdit de débrancher ou couper l'alimentation des Équipements, de modifier le câblage des cartes, de modifier la configuration des Équipements. En cas de tentative de saisie, le Client doit en aviser immédiatement BOUYGUES TELECOM, élever toute protestation contre la saisie et prendre toutes les mesures pour faire connaître le droit de propriété en cause. De la même manière, le Client est tenu d'aviser immédiatement BOUYGUES TELECOM de toute procédure de redressement ou de liquidation judiciaire du Client ou des Entités Bénéficiaires.

Le Client s'engage à ne pas déplacer entre ses Sites les Équipements sauf accord exprès et écrit de BOUYGUES TELECOM.

7.4 A la cessation du Contrat quelle qu'en soit la cause, le Client procédera à la désinstallation et restituera à ses frais les Équipements sauf cas spécifique préalablement signalé par BOUYGUES TELECOM. Le Client peut également demander à BOUYGUES TELECOM de procéder à la désinstallation et la récupération des dits Équipements. Cette prestation sera facturée au Client au tarif en vigueur.

Dans ce dernier cas et dans les cas spécifiques visés ci-dessus, BOUYGUES TELECOM ou son sous-traitant procéderont aux désinstallations des Équipements. Le Client autorise BOUYGUES TELECOM ou un tiers mandaté à pénétrer dans les Sites qui hébergent les Équipements concernés, pour y récupérer lesdits Équipements, en sa présence ou celle d'un de ses représentants.

Il est par ailleurs précisé que BOUYGUES TELECOM ne prend pas en charge les frais de remise en état des Sites pouvant résulter d'une dépose des Équipements de BOUYGUES TELECOM dans des conditions normales.

7.5 Si le Client n'a pas permis la restitution dans un délai de quinze (15) jours, et après mise en demeure

adressée par lettre recommandée avec avis de réception et restée sans effet au terme d'un nouveau délai de quinze (15) jours, le Client paiera à BOUYGUES TELECOM, par Équipement non restitué, une pénalité égale à cent (100) euros par jour de retard, sans préjudice de toute action en justice que BOUYGUES TELECOM pourrait engager et des dispositions définies ci-après.

En cas de non restitution ou de dégradation des Équipements, BOUYGUES TELECOM se réserve le droit de conserver tout ou partie du dépôt de garantie qui aura été demandé au Client selon les modalités définies à l'article « Garanties financières » des présentes, ou de facturer au Client le prix du ou des Équipement(s) à leur valeur à neuf.

7.6 Sans préjudice de l'application des dispositions précédentes, s'agissant plus spécifiquement des cartes SIM, le Client s'interdit toute utilisation avec un boîtier de raccordement radio ou avec toute autre solution technique ayant pour objet la modification d'acheminement du Service et/ou des services en option.

Le Client s'interdit en outre toute utilisation frauduleuse tant de la Carte SIM que du Service ou des services optionnels comme par exemple la pratique du publipostage sauvage (SPAM) ou encore l'envoi de messages de nature à entraîner un nombre imposant de réponses.

Par ailleurs, en cas de vol ou de perte de la Carte SIM, le Client s'oblige à respecter scrupuleusement la procédure prévue à cet effet.

Il doit immédiatement informer BOUYGUES TELECOM du vol ou de la perte de sa Carte SIM afin que sa ligne soit mise hors service en téléphonant au numéro suivant : 0 800 29 1000 (24 heures sur 24) . Il adresse à BOUYGUES TELECOM une lettre recommandée avec accusé de réception confirmant le vol ou la perte, accompagnée, en cas de vol, d'une copie du dépôt de la plainte déposée auprès des autorités compétentes.

En cas de contestation, la mise hors service sera présumée avoir été effectuée à la date de la réception par BOUYGUES TELECOM de cette lettre.

L'usage de la Carte SIM et le paiement des communications passées avant cette date est de la responsabilité du Client.

Le Contrat reste en vigueur et le Client reste redevable des redevances périodiques associées au Service facturées.

BOUYGUES TELECOM ne saurait être tenu responsable des conséquences d'une déclaration de vol ou de perte, faite par téléphone, télécopie, télégramme, ou tout autre moyen similaire qui n'émanerait pas du Client.

Après réception de la nouvelle Carte SIM par le Client, celle-ci sera remise en service sur simple demande du Client et à ses frais.

ARTICLE 8 - RESPONSABILITÉ DE BOUYGUES TELECOM

8.1 Outre les cas de limitation qui pourraient être prévus dans les Conditions Particulières applicables au Service souscrit, la responsabilité de BOUYGUES TELECOM ne saurait être engagée notamment :

- en cas d'aléas de propagation d'ondes électromagnétiques qui peuvent entraîner des perturbations ou des indisponibilités locales,
- en cas de difficultés liées aux lieux et aux conditions de réception, inadéquation du poste de la personne qui effectue l'appel en vue de joindre le Client ou qui reçoit l'appel du Client et de façon générale, perturbations ou interruption dans la fourniture ou l'exploitation des moyens de télécommunications fournis par le ou les exploitants des réseaux auxquels sont raccordées les installations de BOUYGUES TELECOM,
- en cas de mauvaise installation dans un véhicule du Terminal et/ou de ses Accessoires,
- en cas d'utilisation par le Client d'un Terminal, d'un Mobile incompatible avec le fonctionnement du Service ou susceptible de perturber son fonctionnement,
- en cas de transmission accidentelle de virus dont la protection incombe au Client ou autres éléments nuisibles et de toute transaction faite via Internet,
- en cas d'intrusions malveillantes de tiers sur Internet,
- en cas de détournements éventuels de mots de passe, codes confidentiels et plus généralement toute information à caractère sensible pour le Client,
- en cas de non-respect des recommandations émises par BOUYGUES TELECOM et relatives à l'utilisation du Service,
- en cas de défaillance momentanée des Réseaux de BOUYGUES TELECOM, liée à des travaux d'entretien, renforcement, extension des installations du réseau,
- en cas de non-respect par le Client de ses obligations vis à vis de BOUYGUES TELECOM,
- en cas d'utilisation par le Client d'un équipement incompatible avec le fonctionnement du Service ou susceptible de perturber son fonctionnement,
- en cas d'intervention du Client sur les Équipements,
- en cas de l'utilisation du Service consécutive à une divulgation, une perte ou un vol du ou des codes d'accès au Service, et plus généralement, l'utilisation du Service par une personne non autorisée,
- au titre des informations communiquées au Client qui n'ont qu'une valeur indicative,
- en cas de force majeure telle que définie à l'article 17 des présentes.

8.2 BOUYGUES TELECOM ne saurait être tenu responsable, pour quelque cause que ce soit, des prestations rendues par des prestataires de services indépendants, auxquels le Client peut avoir accès par l'intermédiaire, notamment, des numéros courts, numéros spéciaux ou d'Internet.

Toute réclamation concernant ces services doit être adressée aux prestataires les ayant rendus.

8.3 La responsabilité de BOUYGUES TELECOM ne pourra être engagée que pour les seuls dommages matériels et directs résultant d'une faute prouvée à son encontre. Sont exclus les préjudices immatériels et/ou indirects. On entend par préjudice immatériels et/ou indirects notamment les préjudices financiers et commerciaux, les pertes de chiffres d'affaires, de bénéfice ou de clientèle, et les pertes ou les corruptions de données, de fichiers et/ou de programmes.

Pour tenir compte des obligations respectives des Parties mais aussi de l'attractivité des tarifs de BOUYGUES TELECOM, la responsabilité de BOUYGUES TELECOM en raison des dommages matériels et/ou directs subis par le Client dans le cadre de l'exécution ou de la cessation du Service, quelle qu'en soit la cause, est limitée tous préjudices confondus, au montant des règlements effectués au titre du Service au cours des trois (3) derniers mois précédant la survenance de l'évènement. Cette somme, dont le Client reconnaît le caractère équilibré, inclut les éventuelles pénalités versées au Client dans le cadre de l'exécution du Service.

ARTICLE 9 - OBLIGATIONS DU CLIENT

9.1 Le Client fournira avec célérité à BOUYGUES TELECOM toutes les informations que cette dernière pourra demander ou qui seront utiles pour l'exécution du Contrat. Dans ce cadre le Client s'engage à communiquer rapidement de façon précise l'étendue et la nature de ses besoins, toutes informations concernant son organisation, les contraintes particulières susceptibles d'avoir une incidence sur le Service ou les Equipements, ainsi que celles relatives à son environnement technique et informatique.

Le Client permet également à BOUYGUES TELECOM ou à un tiers mandaté d'accéder aux Sites en sa présence ou celle d'un de ses représentants.

Le Client s'engage à informer BOUYGUES TELECOM dès que possible de toute évolution de son activité de nature à modifier durablement ses flux de communications.

9.2. Le Client s'engage à adopter un comportement raisonnable dans le cadre de l'utilisation du Service. L'usage raisonnable est précisé, pour chaque offre ou service, dans les Conditions Particulières, dans les Tarifs de Bouygues Telecom et/ou la documentation spécifique aux dits services ou

offres. Il peut impliquer notamment le respect par le Client :

- d'un nombre minimum ou maximum d'offres ou de services pouvant être souscrits,
- d'un plafond mensuel de communications,
- de l'exclusion des appels vers certains numéros spécifiés,
- d'une durée maximum en continue des appels ou des connexions,
- d'une interdiction de certaines utilisations professionnelles des offres et services en raison des volumes d'appels qu'elles génèrent (centre d'appels, télémarketing,...).

En cas d'utilisation inappropriée du Service par le Client, BOUYGUES TELECOM se réserve le droit de suspendre le Service puis de résilier le Contrat conformément aux dispositions des articles 11 et 12 des présentes.

9.3 Par ailleurs, concernant les offres de communications illimitées, le Client s'interdit toute utilisation frauduleuse telle que notamment :

- l'utilisation des communications illimitées à des fins commerciales (revente des communications),
- l'utilisation ininterrompue de l'offre ou du Service à l'aide de systèmes de composition automatique de numéros,
- l'émission d'appels dont l'acheminement est détourné ou rerouté via des plateformes téléphoniques,
- l'utilisation d'offres ou services « voix » à des fins d'usage data, notamment pour les besoins d'applications de type Machine to Machine.

9.4 S'agissant de l'accès Internet, le Client déclare en accepter les caractéristiques et limites et s'interdit notamment de transmettre toutes données prohibées, illicites, contraires aux bonnes mœurs ou à l'ordre public, ou portant atteinte aux droits des tiers et notamment à un droit de propriété intellectuelle.

Le Client s'engage à ne pas faire un usage du Service contraire à la réglementation. En cas d'usage contraire, BOUYGUES TELECOM peut suspendre le Service et résilier le Contrat.

9.5 Le Client s'interdit d'utiliser les Services à des fins de piratage. Les pratiques ne respectant pas le droit d'auteur et les droits voisins sont dangereuses pour la création artistique et pour l'économie du secteur culturel. Des offres légales permettent de respecter le code de la propriété intellectuelle et des dispositifs labellisés permettront bientôt de prévenir l'utilisation illicite de l'accès Internet.

Le Client doit donc veiller à ce que son accès ne fasse pas l'objet d'une utilisation à des fins de reproduction, représentation, mise à disposition ou communication au public d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou par un droit voisin

sans l'autorisation des titulaires des droits lorsqu'elle est requise.

En cas de non respect des obligations mentionnées aux deux paragraphes précédents, la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet (Hadopi) peut adresser au Client une recommandation lui demandant de respecter les dispositions précédentes. Le cas échéant, la Hadopi peut adresser au Client une nouvelle recommandation assortie éventuellement d'une lettre d'engagement à contresigner.

9.6 Le Client déclare avoir pris connaissance de la nature du réseau Internet et en particulier de ses performances techniques et des temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, la constitution même du réseau empêchant de connaître le débit du destinataire, le chemin emprunté par les données à un instant précis, la saturation ou l'indisponibilité d'une partie du réseau etc.

Le Client reconnaît être informé du défaut de fiabilité du réseau Internet en termes de confidentialité et de sécurité, et prend à ses risques et périls l'initiative de faire transiter par Internet des informations dont il souhaiterait voir la confidentialité garantie. A ce titre, le Client met en œuvre les moyens techniques qu'il juge les plus appropriés afin de préserver l'intégrité, l'authentification et la confidentialité des données qu'il souhaite échanger sur Internet, le tout dans le respect de la réglementation applicable notamment au secret des correspondances et à la cryptologie.

Il appartient au Client de mettre en œuvre les mesures de sécurité physique et logiques destinées à protéger ses équipements informatiques de toute intrusion ou virus et d'assurer un accès sécurisé à son système informatique x. A ce titre, la responsabilité de BOUYGUES TELECOM ne saurait être engagée pour quelque raison que ce soit

9.7 Il appartient au Client de prendre toute mesure qu'il jugera utile, pour anticiper les conséquences sur son activité des éventuels dysfonctionnements du Service. A défaut, la responsabilité de BOUYGUES TELECOM ne pourra être engagée ni aucun préjudice lui être réclamé.

ARTICLE 10 - SUSPENSION

BOUYGUES TELECOM se réserve le droit de suspendre sans préavis l'accès aux Services souscrits, sans que le Client ne puisse se prévaloir d'une quelconque indemnité :

- en cas de non-réception du Contrat ou absence de régularisation d'un dossier incomplet,
- en cas de fausse déclaration ou d'usurpation d'identité,
- en cas de retard de paiement des factures afférentes au Service et/ou aux Équipements, et

notamment des versements prévus aux articles Garanties financières et Facturation,

- dans les conditions prévues par le Code des Postes et Communications Électroniques, en cas d'utilisation d'un équipement, qui bien qu'ayant été agréé, porte gravement atteinte au bon fonctionnement du réseau de BOUYGUES TELECOM,
- en cas d'utilisation anormale ou frauduleuse du Service,
- en cas de force majeure.

La suspension du Service du fait du Client entraîne l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues par le Client.

Sauf en cas de force majeure, les redevances périodiques continuent à être facturées conformément à l'article Facturation et modalités de paiement.

ARTICLE 11 - RÉSILIATION

11.1 A l'issue de la période initiale prévue à l'article Durée, le Contrat ou le cas échéant un Bon de Commande peut être dénoncé par l'une des Parties, par lettre recommandée avec accusé de réception, sous réserve du respect d'un préavis de 30 jours minimum avant la date d'échéance.

Lorsque le Contrat ou le cas échéant un Bon de Commande est renouvelé par tacite reconduction conformément aux conditions prévues à l'article Durée, celui ci pourra être résilié à tout moment par l'une des parties moyennant un préavis de trente jours par lettre recommandée avec accusé de réception.

11.2 En cas d'inexécution par l'une des Parties d'une de ses obligations, l'autre Partie aura la faculté, trente (30) jours après une mise en demeure restée infructueuse, de résilier le Contrat ou le cas échéant un Bon de Commande par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception. Cette résiliation prendra alors effet de plein droit dans les 10 jours qui suivent la réception de la lettre actant de la résiliation par la Partie défaillante.

En dehors de cette hypothèse, si le Client souhaite résilier le Contrat ou le cas échéant un Bon de Commande de façon anticipée avant son échéance, il est redevable vis-à-vis de BOUYGUES TELECOM du montant des redevances périodiques restant dues pour la durée totale du Service et/ou des services en option souscrit(s), ainsi que des éventuels autres frais de résiliation applicables au Service souscrit, prévus, le cas échéant, par les Conditions Particulières.

Le calcul des frais de résiliation est établi sur la base du tarif hors remise du Service, en fonction de la date de mise en service du Service souscrit. Le calcul du dédit susvisé ne peut-être inférieur à un montant minimum fixé dans les Tarifs.

Pour les Offres mobiles ou les Offres comprenant des lignes fixes, ce calcul est appliqué ligne par

ligne en fonction de la date de mise en service de chaque ligne.

11.3 Le Contrat ou le cas échéant un Bon de Commande peut être résilié de plein droit par BOUYGUES TELECOM à tout moment, sans préavis dans les cas suivants, sans que le Client puisse se prévaloir d'une quelconque indemnité :

- non réception du Contrat ou absence de régularisation d'un dossier incomplet,
- fausse déclaration du Client,
- non-paiement par le Client des sommes dues à BOUYGUES TELECOM,
- utilisation anormale ou frauduleuse du Service,
- Absence d'enregistrement d'appel sortant et/ou entrant pendant 2 mois,
- force majeure,
- retrait ou suspension de l'autorisation accordée à BOUYGUES TELECOM par le Ministre chargé des Télécommunications.

11.4 En cas de résiliation du Contrat dans les cinq (5) premiers cas évoqués à l'article 11.3, sans préjudice des dommages et intérêts que pourrait demander BOUYGUES TELECOM, les sommes dues par le Client sont exigibles immédiatement, y compris les frais afférents à la résiliation et les redevances périodiques restant dues par le Client.

11.5 Il appartient au Client de prendre toute mesure qu'il jugera utile, pour anticiper les conséquences sur son activité de la cessation du Contrat, pour quelque cause qu'elle intervienne. Il devra ainsi porter une attention toute particulière aux conditions et délais de substitution du Service. En toute hypothèse, BOUYGUES TELECOM ne pourra encourir aucune responsabilité de ce chef ni supporter aucun préjudice du fait de l'impéritie du Client.

ARTICLE 12 - INFORMATIQUE ET LIBERTÉS – ANNUAIRE UNIVERSEL – SERVICE CLIENTS

12.1 Informatiques et Libertés

Les informations recueillies par BOUYGUES TELECOM bénéficient de la protection de la loi « informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978. En particulier, les données à caractère personnel contenues dans le Contrat pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès, de rectification, d'opposition à communication et de suppression par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception auprès de BOUYGUES TELECOM - Informatique et Libertés - Directeur des systèmes d'information – 13-15 avenue du Maréchal Juin, 92366 Meudon la Forêt Cedex.

Le Client reconnaît avoir été informé qu'il lui appartient de déclarer notamment à la Commission

Nationale Informatique et Liberté tout traitement automatisé d'informations nominatives réalisé à partir des données transmises par BOUYGUES TELECOM au titre du Service. Le Client s'engage à respecter la législation applicable à ce titre.

Le Client accepte que BOUYGUES TELECOM utilise les informations le concernant pour les finalités suivantes :

- l'exploitation des Services de BOUYGUES TELECOM,
- la promotion des Services de BOUYGUES TELECOM ou de ceux de ses partenaires, sauf opposition du client à l'adresse figurant ci-dessus,
- la communication à des instituts de sondages, d'étude de marché et/ou à des sociétés partenaires à des fins d'étude ou de promotion, sauf opposition du client à l'adresse figurant à l'adresse ci-dessus,

Le Client accepte, sauf opposition auprès du service clientèle de BOUYGUES TELECOM, de recevoir par courrier électronique (mail, SMS, MMS, message laissé sur le répondeur) des informations commerciales sur les services et/ou offres de BOUYGUES TELECOM.

BOUYGUES TELECOM précise que tout appel par le Client au Service Clientèle de BOUYGUES TELECOM effectué en composant le numéro court (3 chiffres) indiqué au Client sera automatiquement identifié par le service clientèle. Si le Client ne souhaite pas être identifié, il pourra contacter le service clientèle en composant un autre numéro qui lui sera indiqué.

Dans le cadre des Offres Mobiles, lors d'un appel émis par le Client, son numéro de téléphone apparaîtra automatiquement sur le téléphone de son correspondant si celui-ci a accès au service correspondant auprès de son opérateur de télécommunications.

BOUYGUES TELECOM n'est pas responsable de l'utilisation éventuelle de son numéro qui pourrait être faite par le correspondant du Client.

A l'exception des numéros d'urgence, le Client peut supprimer cette fonctionnalité lorsque le Terminal inclut cette possibilité.

En cas d'impayé ou de déclaration irrégulière, les informations relatives au Client sont susceptibles d'être communiquées à des organismes de recouvrement et/ou, pour le Service Mobile, d'être inscrites dans un fichier géré par le GIE Préventel accessible aux opérateurs et sociétés de commercialisation de service GSM. Le Client peut exercer son droit d'accès auprès de : GIE PREVENTEL, service des consultations, TSA n° 90 003, 93588 ST OUEN CEDEX. Libertés, Directeur des systèmes d'information, 13-15 avenue du Maréchal Juin, 92366 Meudon La Forêt Cedex.

12.2 Annuaire universel

BOUYGUES TELECOM participe à la constitution de l'Annuaire Universel, comprenant la publication d'annuaires universels (version papier et électronique) et la fourniture de services universels de renseignements des clients de tous les opérateurs.

Dans ce cadre, le Client est informé que ses coordonnées sont transmises par BOUYGUES TELECOM aux éditeurs d'annuaires avec lesquels il a un accord en vue de leur publication dans la liste « annuaire universel » des clients de service mobiles et fixes tenue par BOUYGUES TELECOM (ci-après « la Liste »).

Dans le cas où le Client a demandé à BOUYGUES TELECOM de faire figurer le nom des personnes physiques utilisatrices, il s'engage avoir recueilli le consentement préalable de ces personnes et garantit BOUYGUES TELECOM contre tout recours ou action portant sur cette mention, émanant de ces personnes.

Le Client peut supprimer, modifier ses coordonnées ou l'utilisation qui en faite à tout moment et gratuitement.

Le Client exerce ses choix sur le site <http://www.pro.bouyguetelecom.fr> rubrique espace client ou par téléphone auprès des conseillers clientèle ou encore sous toute autre interface qui lui sera communiquée par BOUYGUES TELECOM.

Le Client est informé que le délai de parution des informations le concernant dans les annuaires des différents éditeurs dépend des conditions et fréquences de parution propres aux Éditeurs. En conséquence, BOUYGUES TELECOM ne s'engage sur aucun délai de parution des données du Client.

Le Client est informé que les éditeurs peuvent mettre en place, sous leur entière responsabilité, des règles éditoriales contraignantes et procèdent à des traitements sur certaines des données transmises (classification de l'activité professionnelle, type et format de parution du numéro notamment).

12.3 SERVICE CLIENTS

Bouygues Telecom peut contacter le Client par écrit, par téléphone ou par l'envoi d'un SMS ou e-mail, voire par un message sur répondeur.

Le Client peut :

1°) contacter le Service Clients par téléphone ou écrire au Service Clients Bouygues Telecom, Service Clients Bouygues Telecom, 60436 NOAILLES Cedex. Les retours d'équipements ne peuvent être envoyés à cette adresse.

2°) en cas d'insatisfaction relativement à la réponse du Service Clients, écrire au Service Satisfaction Client Pro, 60436 Noailles Cedex.

ARTICLE 13 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le présent Contrat ne transfère au Client aucun droit de propriété sur l'un quelconque des éléments du Service et des Équipements mis à disposition, y compris les documentations et guides d'utilisation fournis par BOUYGUES TELECOM.

BOUYGUES TELECOM concède au Client un droit d'usage personnel, non exclusif et non transférable sur les logiciels des Équipements (notamment Terminaux, Boîtier ATA...) mis à sa disposition dans le cadre du Service. Ce droit est consenti pour la durée des présentes. Le Client s'interdit d'effectuer toute adaptation, modification, duplication ou reproduction des logiciels, quelle qu'en soit la nature, de les installer sur d'autres équipements et, de manière générale, s'interdit tout acte qui contreviendrait aux droits de BOUYGUES TELECOM.

La livraison du logiciel ne saurait être considérée comme une cession au sens du Code de la propriété intellectuelle ou d'un quelconque droit de propriété intellectuelle au bénéfice du Client.

La non-restitution à l'expiration du Contrat des logiciels constituerait une utilisation illicite au regard de la législation sur la propriété intellectuelle, susceptible de constituer une contrefaçon.

Par ailleurs, le Client autorise BOUYGUES TELECOM à faire état de l'existence du présent Contrat auprès des tiers à titre de référence commerciale et autorise, exclusivement à cette fin, l'usage de son nom, de sa marque et de son logo.

ARTICLE 14 - CESSIBILITÉ DU CONTRAT

BOUYGUES TELECOM se réserve le droit de céder, transférer ou apporter à un tiers sous quelque forme que ce soit les droits et obligations nés du présent Contrat.

ARTICLE 15 - FORCE MAJEURE

BOUYGUES TELECOM et le Client ne sont pas réputés défaillants dans le cas où l'inexécution de leurs obligations contractuelles résulterait d'un cas de force majeure.

En cas de survenance d'un événement de force majeure, les obligations de la Partie s'en prévalant sont suspendues sans que la responsabilité de cette dernière ne puisse être recherchée, cela même en cas de pertes, de dommages, de retards, de non exécutions ou d'exécutions partielles résultant directement ou indirectement de l'événement de force majeure.

En cas de survenance d'un événement de force majeure, chacune des Parties prend des mesures raisonnables en vue de minimiser les perturbations provoquées par la force majeure.

De façon expresse, sont considérés comme des cas de force majeure au titre des présentes, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des tribunaux français affectant l'une des deux Parties, les intempéries exceptionnelles, les actes ou omissions d'une autorité publique, y compris les modifications de toute réglementation applicable à la fourniture des Services, les rébellions, insurrections, émeutes, guerres déclarées ou non, actes d'une nature similaire, grèves, sabotages, vols, actes de vandalisme, explosions, incendies, foudre, inondations et autres catastrophes naturelles, défaillances d'un opérateur tiers, actes de tiers, perturbations exceptionnelles d'origine électrique sur les réseaux, pannes exceptionnelles des réseaux de BOUYGUES TELECOM, retrait des autorisations d'établir et/ou d'exploiter lesdits réseaux, dont serait victime BOUYGUES TELECOM.

Si un cas de force majeure empêche l'une des Parties d'exécuter une obligation essentielle au titre du Contrat pendant une période de plus de cent vingt (120) jours, chacune des Parties pourra résilier de plein droit le Contrat par lettre recommandée avec accusé de réception, sans indemnités pour l'une ou l'autre Partie.

ARTICLE 16 - ATTRIBUTION DE JURIDICTION

En cas de litige pour l'interprétation ou l'exécution des présentes, compétence est attribuée au Tribunal de commerce de Paris nonobstant pluralité de défendeurs, appel en garantie ou référé.

CONDITIONS PARTICULIERES DU SERVICE MOBILE

Le Service Mobile est le service de radiocommunication publique permettant au Client, au moyen d'une Carte SIM et lorsqu'il se situe dans une zone couverte par le réseau BOUYGUES TELECOM, d'émettre et de recevoir des communications à partir d'un téléphone compatible GSM/GPRS/EDGE et/ou UMTS/HSDPA conçu pour recevoir une Carte SIM ou à partir de tout autre équipement expressément autorisé par BOUYGUES TELECOM.

Les présentes Conditions Particulières ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles BOUYGUES TELECOM met en œuvre les moyens nécessaires à la fourniture au Client de son Service.

I - SERVICE « ACCES DEPUIS L'ETRANGER »

BOUYGUES TELECOM propose un service permettant d'accéder à d'autres réseaux de radiotéléphonie étrangers avec la même Carte SIM, aux conditions définies par BOUYGUES TELECOM notamment dans les Tarifs.

Le transfert des données personnelles du Client, leur stockage et leur traitement éventuel sont soumis aux lois et règlements en vigueur dans le pays du réseau auquel le Client se connecte.

BOUYGUES TELECOM est responsable de la fourniture de ce service dans les mêmes conditions et limites que celles définies à l'article « Responsabilité de BOUYGUES TELECOM » figurant dans les Conditions Générales.

En cas de restriction des appels internationaux, BOUYGUES TELECOM se réserve le droit de refuser l'accès au service Voyage.

II - FACTURATION DÉTAILLÉE

Le Client est informé qu'il bénéficie automatiquement du service facture internet détaillée lui permettant d'accéder, en ligne, aux informations détaillées relatives à sa facture de communications, par l'intermédiaire du site <http://www.pro.bouyguetelecom.fr>. Le Client a la possibilité dans ce cadre d'obtenir la communication, soit des 6 premiers chiffres des numéros appelés, soit, sur demande écrite du Client, la communication de l'intégralité des numéros appelés.

Les informations concernées ne sont qu'indicatives et ne sauraient engager la responsabilité de BOUYGUES TELECOM. Seule la facture adressée au Client en fin de cycle vaut état des communications au titre de la période concernée.

III - SERVICES APRÈS VENTE ENTREPRISES

Définitions

« Panne » :

« **Panne à la mise en service** » : Toute panne du Terminal ou des Accessoires qui est déclarée dans un délai de 15 jours à compter de la date de mise en service de la ligne.

« **Panne garantie ou sous garantie** » : Toute panne du Terminal portant sur tous les défauts ou vices de fabrication du Terminal et survenant, sauf offre commerciale particulière, dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition du Terminal. Les Accessoires sont garantis dans les mêmes conditions à l'exception de la batterie et de l'antenne dont la durée de garantie est de trois mois à compter de l'achat du Terminal.

« **Panne hors garantie** » : Toute panne, à l'exception des Pannes non garanties, survenant après un délai d'un an à compter de la date d'acquisition du Terminal.

« **Panne non garantie** » : Sont considérés comme Pannes non garanties, les dommages ou pannes provenant :

- d'une cause extérieure au Terminal : la négligence, une mauvaise utilisation, une utilisation anormale du Terminal, un choc ou

une chute, une mauvaise connexion, les effets des surtensions électriques, une protection insuffisante contre l'humidité, la chaleur ou le gel, la foudre, les dégâts des eaux, les modifications, réparations ou leurs tentatives effectuées par une personne non habilitée par BOUYGUES TELECOM et plus généralement les dommages de toute nature dont l'origine est postérieure à la vente,

- d'un bris accidentel du Terminal ou des Accessoires,
- de l'utilisation du Terminal sur un autre réseau que celui exploité par BOUYGUES TELECOM y compris ceux avec lesquels BOUYGUES TELECOM a un accord d'itinérance ou avec des services annexes non-agrèés par BOUYGUES TELECOM.

1. Échange sur Site

Contenu des Prestations

Au titre du service Echange sur Site BOUYGUES TELECOM s'engage à procéder, sur le Site du Client, au remplacement du Terminal, hors Iphone, ou de l'Accessoire défectueux.

Le Terminal de remplacement est un Terminal neuf dans le cas d'un Echange sur Site suite à une Panne à la mise en service. Dans les autres cas, il s'agit d'un Terminal ou d'un Accessoire remis à neuf identique ou de caractéristiques techniques équivalentes.

Transfert de propriété et garantie

La propriété du Terminal ou de l'Accessoire remplacé est transférée à BOUYGUES TELECOM au jour de l'échange tandis que le Client devient propriétaire du Terminal ou de l'Accessoire de remplacement.

Le Terminal de remplacement est garanti :

- un an à compter de la date d'échange dans le cas où l'échange intervient suite à une Panne à la mise en service.
- trois mois à compter de sa date d'échange dans les autres cas. Toutefois, si la panne intervient plus de trois (3) mois avant la date d'expiration de la garantie du Terminal d'origine, le Terminal de remplacement est garanti jusqu'à l'expiration de ladite garantie.

Prix

Le service Echange sur Site est facturé d'un montant forfaitaire à l'acte défini dans les Tarifs en vigueur, auquel s'ajoute le montant éventuellement dû au titre du Terminal ou de l'Accessoire de remplacement.

Les prix forfaitaires applicables au titre du Terminal ou de l'Accessoire de remplacement sont disponibles auprès du service clientèle. Ces prix sont susceptibles d'être modifiés à tout moment par BOUYGUES TELECOM. Par ailleurs, à défaut pour le Client de respecter le rendez-vous fixé pour procéder à l'échange, le Client sera facturé du coût de l'intervention.

Mode opératoire

Le Client doit contacter par téléphone le service clientèle de BOUYGUES TELECOM, en indiquant le lieu d'échange étant rappelé que le service n'est fourni qu'en France métropolitaine. Le Client recevra le Terminal de remplacement le jour ouvré suivant le jour de son appel au service clientèle ou le mardi suivant en cas d'appel un samedi sous réserve que l'appel du Client intervienne avant 17h45. Dans le cas contraire, la livraison du Terminal de remplacement s'effectuera dans un délai maximal de deux jours ouvrés suivant l'appel du Client au service clientèle.

Quand le service clientèle entreprise est saisi d'une demande d'intervention par le Client, le Service Clientèle indique au Client l'éventuel prix forfaitaire à régler au titre du Terminal de remplacement. Ces éléments sont confirmés au Client par courrier électronique ou par télécopie.

IV - OFFRES ET OPTIONS DATA MOBILE

1. Description

Les offres et options DATA mobile (ci-après « Offres DATA ») permettent aux Utilisateurs désignés par le Client de transmettre des données en mode GPRS/EDGE et/ou UMTS/HSDPA ou en mode circuit au débit GSM dans la zone de couverture du Service depuis :

- un Terminal ou un Mobile compatible GSM/GPRS/EDGE et/ou UMTS/HSDPA équipé d'une Carte SIM BOUYGUES TELECOM elle-même compatible avec ces technologies,
- un équipement informatique raccordé au Terminal ou au Mobile précité ou encore pour la transmission en mode paquet à un modem GPRS/EDGE et/ou UMTS/HSDPA du type « carte PCMCIA » ou modem USB équipé d'une Carte SIM BOUYGUES TELECOM.

L'attention du Client est attirée sur le fait que l'accès à l'échange de données en mode GPRS/EDGE et/ou UMTS/HSDPA est possible sans souscription d'une Offre DATA dès l'activation des lignes du Client. L'échange de données étant facturé selon les modalités et le tarif prévu dans les Tarifs en vigueur. Le Client peut toutefois, s'il le souhaite, restreindre cet accès sur simple demande écrite adressée au Service Clientèle de BOUYGUES TELECOM.

Les conditions d'utilisation du service de transmission de donnée depuis l'étranger sont indiquées dans les Tarifs en vigueur au moment de la souscription du service.

2. Souscription - Mise en service

2.1 En cas d'utilisation d'un Mobile ou d'un modem GPRS/EDGE et/ou UMTS/HSDPA ne faisant pas partie de la gamme « Entreprises » de BOUYGUES TELECOM, il appartient au Client préalablement à la souscription des Offres DATA de se renseigner sur la compatibilité des équipements précités avec les

équipements mis en place sur son réseau de radiocommunication par BOUYGUES TELECOM.

2.2 La mise en service interviendra dans les 10 jours suivant la réception par BOUYGUES TELECOM du ou des Contrat(s) dûment rempli(s) et signé(s), accompagné(s) des pièces justificatives et le cas échéant des garanties prévues dans les Conditions Générales.

2.3 Dans l'hypothèse où il souhaite donner à ses Utilisateurs un accès en mode GPRS/EDGE et/ou UMTS/HSDPA aux applications informatiques hébergées par le(s) système(s) d'information de son entreprise, il appartient au Client de procéder sous sa seule responsabilité aux développements informatiques nécessaires.

Dans ce cas et à la demande expresse du Client, la mise en service sera exceptionnellement différée pendant un délai ne pouvant excéder deux mois à compter de la réception de la commande. Le Client avisera BOUYGUES TELECOM de la réalisation desdits développements afin de lui permettre d'assurer la mise en service dans le délai de 10 jours précité. En tout état de cause, la mise en service interviendra automatiquement à l'expiration du délai de deux mois susmentionné.

2.4 S'agissant des échanges Data à l'international et sauf demande écrite du Client, le dépassement d'un seuil d'échanges de données supérieur à 10 Mo ne donnera lieu à aucune information ni suspension automatique du service, de la part de BOUYGUES TELECOM.

3. Prix

Les prix applicables aux Offres DATA sont indiqués dans le document les Tarifs Pro en vigueur à la date de signature du Contrat.

4. Durée

Sauf offre commerciale particulière, les Offres DATA sont souscrites pour une durée minimale à compter de la mise en service et précisée dans les Tarifs. Elles sont renouvelées ou résiliées conformément aux conditions prévues par les Tarifs et Conditions Générales.

5. Responsabilité

5.1 BOUYGUES TELECOM s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer la permanence, la continuité et la qualité du service associé aux Offres DATA et souscrit à ce titre une obligation de moyen conformément à ses Conditions Générales. A cet égard, il est précisé que la connexion en mode GPRS/EDGE et/ou UMTS/HSDPA ainsi que la vitesse de transmission de données dépendent notamment du nombre de canaux disponibles et du nombre de canaux que le Terminal ou le Mobile a la capacité d'utiliser pour la transmission de données.

En conséquence :

- la connexion et/ou la vitesse de transmission de

données peuvent être ralenties aux heures de pointes voir interrompues lorsque l'Utilisateur est en mouvement, le Service est par conséquent fourni sans garantie de débit minimum.

- l'Utilisateur peut ne pas être averti de la réception d'un SMS intervenant pendant une session de transmission de données en particulier dans le cas où son Terminal ou Mobile ne lui permettrait pas une utilisation simultanée de la voix ou du SMS et du GPRS/EDGE et/ou UMTS/HSDPA,
- la connexion peut être interrompue en l'absence de transmission de données pendant une durée prolongée.

5.2 Le réseau UMTS/HSDPA de BOUYGUES TELECOM est accessible en France métropolitaine uniquement et dans la limite des zones de couverture telles que définies dans la documentation à caractère indicatif établie et mise à jour par BOUYGUES TELECOM et disponible sur le site internet de BOUYGUES TELECOM.

Le Client est informé qu'en cas de d'indisponibilité du réseau HSDPA, pour quelque cause que ce soit, les communications seront basculées sur le réseau GSM/GPRS/EDGE de BOUYGUES TELECOM et seront acheminées aux conditions techniques propres à ce réseau et ce sans incidence tarifaire.

5.3 Dans le cas prévu à l'article 2.3, BOUYGUES TELECOM ne saurait être tenu pour responsable des difficultés de connexion en mode GPRS/EDGE et/ou UMTS/HSDPA aux applications hébergées par le Client résultant d'un dysfonctionnement des applications hébergées sur son système d'information.

5.4 BOUYGUES TELECOM n'est pas responsable des messages non sollicités (SPAM) que le Client pourrait recevoir d'un tiers, ni du contenu des informations, logiciels, images, sons, mis à sa disposition par un tiers.

5.5 Pour la bonne administration de son réseau, Bouygues Telecom peut être amené à limiter le téléchargement des fichiers très volumineux.

V - PORTABILITÉ DU NUMÉRO

1. Le Relevé d'identité opérateur (RIO)

Le RIO est le code alphanumérique que le Client doit transmettre à l'Opérateur Receveur, lors de la souscription du Contrat, pour demander le portage de son Numéro. Il est attribué un RIO par Numéro affecté au Client.

L'Opérateur Donneur met à disposition du Client le(s) RIO soit sur son site Internet, via son espace client, soit sur le support de facturation correspondant à la ligne mobile concernée.

2. Critères d'éligibilité à la Portabilité

Pour pouvoir bénéficier de la Portabilité, les conditions suivantes doivent être remplies :

- La demande de portage comporte le Numéro à conserver et le RIO correspondant,
- La demande de portage est effectuée par le titulaire du Contrat ou par une personne dûment mandatée par celui-ci,
- Le Contrat associé au Numéro est en cours de validité jusqu'à la date de portage du Numéro,
- Le Numéro ne fait pas déjà l'objet d'une demande de Portabilité non encore exécutée à la date de la demande.

3. Mandat donné par le Client à l'Opérateur Receveur

En demandant la conservation de son Numéro, le Client donne mandat à l'Opérateur Receveur de résilier en son nom et pour son compte le Contrat souscrit auprès de l'Opérateur Donneur et correspondant au Numéro que le Client souhaite conserver.

Le Client doit s'informer des dispositions contractuelles de l'Opérateur Donneur relatives à la résiliation et notamment à la durée minimale d'engagement ou aux frais de résiliation, avant de porter son Numéro. La résiliation sera effective à la date de portage du Numéro.

4. Délai de portage/ Date de portage

Le délai de portage du Numéro est celui est fixé conformément aux textes et prescriptions de l'ARCEP en vigueur au jour de la demande de portabilité par le Client.

5. Procédures de Portabilité d'un Numéro

5.1 En arrivant chez BOUYGUES TELECOM.

5.1.a Pour conserver son Numéro, le Client doit transmettre à BOUYGUES TELECOM, lors de la souscription du Contrat, son RIO, le Numéro que le Client souhaite conserver et, le cas échéant, la date de portage souhaitée.

A défaut, BOUYGUES TELECOM ne peut pas affecter le Numéro à la ligne souscrite.

Le Client mandate alors BOUYGUES TELECOM pour résilier son contrat auprès de l'Opérateur Donneur et demander le portage du Numéro à la date indiquée sur le Contrat de Service.

Si le Client ne remplit pas les critères d'éligibilité à la Portabilité du Numéro, BOUYGUES TELECOM en informera le Client et lui communiquera le motif de refus invoqué par l'Opérateur Donneur.

5.1.b Sauf conditions commerciales différentes, le Contrat prend effet dès sa date de souscription pour la période initiale, éventuellement prolongée, prévue à l'article 5 des Conditions Générales, laquelle est décomptée à partir de la date de mise en service.

Cependant, le Contrat peut être résilié par le Client en cas d'échec de la procédure de conservation du Numéro imputable à BOUYGUES TELECOM, sous réserve de restituer la carte SIM et le Terminal

associé selon les modalités qui lui seront indiquées par le Service Clientèle. A défaut du respect des modalités de restitution du Terminal et de la carte SIM, le Client sera facturé d'une somme forfaitaire par ligne dont le montant est indiqué dans le document les Tarifs en vigueur.

5.1.c En cas d'échec de la Portabilité, le numéro provisoire associé à la nouvelle Carte SIM BOUYGUES TELECOM et attribué au Client, entre la date de souscription au Contrat et la date de portage du Numéro, devient définitif et le Contrat reste en vigueur sauf en cas de résiliation sollicitée par le Client dans le cadre de l'article 5.1.b.

5.2 En quittant BOUYGUES TELECOM.

le Client doit s'adresser directement à l'Opérateur Receveur qu'il mandate afin de résilier le Contrat souscrit auprès de BOUYGUES TELECOM et de demander le portage du Numéro associé.

Si la période d'engagement du Contrat de Service n'est pas achevée à la date du portage du Numéro et donc de résiliation de Contrat de Service, le Client sera redevable à BOUYGUES TELECOM des redevances périodiques restant à courir jusqu'au terme de son engagement, sauf dans les cas prévus à l'article 11.2 des Conditions Générales.

Si le Client souhaite utiliser son Terminal BOUYGUES TELECOM sur le réseau de l'Opérateur Receveur, le Client doit en demander le déverrouillage selon les modalités décrites dans la définition de l'article « Terminal ».

6. Responsabilités

BOUYGUES TELECOM n'est pas responsable des incidents de Portabilité du Numéro, de quelque nature qu'ils soient, intervenant chez un opérateur tiers, ou encore résultant d'une faute imputable au Client.

Le Client doit notamment veiller à ce que le Numéro soit actif jusqu'à la date du portage.

VI - LE RÉSEAU PARTAGÉ

BOUYGUES TELECOM, les collectivités locales et les autres opérateurs GSM français se sont associés pour couvrir en France métropolitaine des zones ne bénéficiant d'aucune couverture par les réseaux GSM (ci-après dénommées « Réseau partagé »). Le Client sera informé de la connexion au Réseau partagé par l'affichage d'un code spécifique sur l'écran de son Terminal.

Lorsque le Client est connecté au Réseau partagé, il a accès à un service limité dont les conditions sont précisées dans les Tarifs.

 NOTES

NOTES
